This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Philol. 43

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

FRANCIS B. HAYES
(Class of 1839).

13 Dec. 1893.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME NEUVIÈME

1er Fascicule — Juillet 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1876

Phil-l. 43

Hayes fund.

ORLÉANS, IMP. DE GEORGES JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

DE LA DÉRIVATION VERBALE SPÉCIFIQUE

DE L'EMBOITEMENT ET DU POLYSYNTHÉTISME

DANS LA LANGUE DAKOTA.

J'entends par *dérivation verbale spécifique* un procédé lexique consistant à former, à l'aide de particules préfixées, des verbes dans lesquels le mode de l'action est spécifié ; par *polysynthétisme*, un procédé lexique et grammatical consistant essentiellement à exprimer en un seul mot des relations de cause à effet ou de sujet à régime ; par *emboîtement*, un procédé phonétique consistant à souder ensemble les diverses parties d'un mot au moyen de l'ellipse.

Les mots polysyllabiques, abstraction faite des parties servant à l'expression des relations grammaticales proprement dites, se forment, en dakota, par *redoublement*, *flexion vocalique*, *dérivation simple*, *dérivation verbale spécifique*, *composition simple* et *composition polysynthétique*.

D'autre part, les relations grammaticales proprement dites s'expriment dans cette langue, analytiquement par *postposition*, synthétiquement par *préfixation*, *infixation* ou *suffixation*, polysynthétiquement par *préfixation*.

FORMATION DES MOTS.

1° Le redoublement est un procédé primitif dont on trouve des traces dans plusieurs idiomes. Il est employé

dans les adjectifs, les adverbes et les verbes, pour exprimer l'intensité, la répétition, la pluralité. Exemple : *sda* « nu », *sda-sda* « tout à fait nu » ; *sapa* « noir », *sap-sapa* « très-noir » ; *sanpa* « plus », *sam-sanpa* « plus encore » ; *ksapa* « sage », *ksa-ksapa* « les sages » ; *waste* « bon », *waste-ste* « les bons » ; *tankinyan* « grand », *tankin-kin-yan* « les grands » ; *iha* « rire », *iha-ha* « rire souvent » ; *yahtaka* « mordre », *yahta-htaka* « mordre souvent » ; *nonpa* « deux », *nomnonpa* « par deux » ; *hmi-hma* « aller en rond », *hmunhmun* « bourdonner », etc.

On voit que le redoublement est total ou partiel ; initial, médial ou final.

Le redoublement est, en outre, simple *(šda-šda, ksa-ksapa, waste-ste)*, ou emboîtant *(sam-sanpa, sap-sapa)*, ou flexionnel *(hmi-hma)*.

2° La flexion vocalique consiste dans la mutation de la voyelle *a* en la voyelle *e*. Exemples : *akahpa* « couvrir », *akahpe* « couverture » ; *ayata* « prophétiser », *ayate* « prophète » ; *mdaya* « plat », *mdaye* « la plaine », etc.

On ne trouve, en dakota, que deux cas de flexion vocalique analogues à ceux du mandchou : *hapan* « nom donné au second enfant s'il est du sexe féminin », *hepan* « nom donné à ce même enfant s'il est du sexe masculin » ; *cin* « frère aîné », *cun* « sœur aînée ».

3° La dérivation simple consiste dans la suffixation ou la préfixation d'un élément déterminatif ayant perdu l'existence autonome qui lui a été propre.

Suffixation. — *Kapo-ža* « léger » ; *ksi-ža* « courbé » ; *ku-ža* « paresseux ».

hta-ta « faible » ; *cuwi-ta* « froid ».

Coğe-ca « malpropre »; *ğahe-ca* « rude »; *hpe-ca* « épuisé ».

Mde-dan « petit lac » ; *wakpa-dan* « petite rivière ».

Ma-ste « chaud » ; *wa-ste* « bon » ; *hdu-ste* « engourdi ».

Cink-ši « fils » ; *dek-si* « oncle » ; *ice-si* « le cousin d'une femme » ; *ice-pan-si* « la cousine d'une femme ».

De-han « ici » ; *he-han* « là » ; *ka-han* « là ».

Waste-ya « bien » ; *tanka-ya* « grandement », etc.

Préfixation. — *I-yumdu* « charrue », *yumdu* « labourer » ; *i-cape* « lance », *capa* « piquer, enfoncer ».

Wa-ihangye « destructeur », *ihangya* « détruire » ; *wa-yawaste* « bénisseur », *ya-waste* « bénir ».

Wo-ihangye « destruction » ; *wo-waste* « bonté » ; *wo-wayazan* « maladie », *wa-yazan* « être malade » (1).

O-apa « coup », *apa* « frapper » ; *o-owa* « marque », *owa* « marquer » ; *o-maste* « chaleur », *maste* « chaud ».

On forme des verbes causatifs en préfixant la particule *yu-* aux verbes neutres, aux adjectifs, à quelques noms et à un certain nombre de radicaux verbaux existant à l'état de participes ou d'adjectifs. Exemples : *yu-nažin* « faire se tenir » ; *yu-kakiža* « faire souffrir » ; *yu-akihan* « faire mourir de faim » ; *yu-waste* « faire du bien, bénir » ; *yu-teca* « renouveler » ; *yu-hdoka* « faire un trou » ; *yu-sdeca* « fendre » ; *yu-psun* « extraire » ; *yu-mdeca* « briser » ; *yu-mdu* « broyer, labourer », etc.

4° La dérivation verbale spécifique consiste à former, au moyen des six préfixes *pa-*, *na-*, *ya-*, *ba-*, *bo-*, *ka-* et de radicaux verbaux existant à l'état de participes et d'adjectifs, des verbes dans lesquels on spécifie soit

(1) Le verbe dakota ne peut être employé sans régime, soit pronominal, soit nominal, qu'à la condition de lui préfixer *wa-*.

l'instrument servant à l'action et le mode de cette action, soit la cause naturelle de l'action.

On peut également préfixer ces mêmes particules à quelques verbes neutres, à quelques adjectifs et à un petit nombre de noms.

Les radicaux susceptibles de recevoir la qualité de verbes par la préfixation des particules spécifiques sont au nombre de quatre-vingts environ.

Pa- indique que l'action se fait en poussant ou en frottant et avec la main.

Na- indique que l'action se fait en pressant et avec le pied.

Ya- indique que l'action se fait avec la bouche, mais non en soufflant.

Ba- indique que l'action se fait en coupant ou en sciant t avec un couteau ou une scie.

Bo- indique que l'action se fait en perçant, soit avec une flèche, soit avec une balle.

Ka- indique que l'action se fait en frappant avec un bâton ou avec une hache.

Exemples :

Ksa-han, ksa, séparé, brisé en deux.

Pa-ksa, rompre avec la main.

Na-ksa, rompre avec le pied.

Ya-ksa, rompre avec la bouche.

Ba-ksa, séparer en coupant avec un couteau ou une scie.

Bo-ksa, séparer en perçant ou en tirant.

Ka-ksa, rompre en frappant avec un bâton ou avec une hache.

Ktan, courbé, plié.

Pa-ktan, courber avec la main.

Na-ktan, courber avec le pied.
Ya-ktan, courber avec la bouche.
Ba-ktan, courber une chose pendant qu'on la coupe.
Bo-ktan, courber une chose en la perçant.
Ka-ktan, courber une chose en frappant dessus.
Šica, mauvais.
Pa-sica, détériorer avec la main.
Na-sica, détériorer avec le pied.
Ya-sica, détériorer avec la bouche, médire, maudire.
Ba-sica, détériorer en coupant, etc.
Hdoka, trou.
Pa-hdoka, faire un trou dans, percer avec la main.
Na-hdoka, faire un trou avec le pied, etc.

Les trois préfixes *pa-*, *na-*, *ya-* représentent la main, le pied et les dents, c'est-à-dire les armes que la nature a données à l'homme ; les trois autres, *ba-*, *bo-*, *ka-*, représentent les premières armes que l'homme s'est faites : le couteau, la flèche, le tomahawk. Or, par eux-mêmes, ces six préfixes sont sans aucun rapport avec les noms des objets représentés.

Main, *nape*.	Couteau, *isan*, *minna*.
Bras, *isto*.	Flèche, *itazipa*.
Pied, *siha*.	Arc, *wanhinkpe*.
Jambe, *hu*.	Tomahawk, *canhpi*.
Bouche, *i*.	Hache, *onspe*.
Dents, *hi*.	

D'un autre côté, outre qu'ils indiquent d'ordinaire l'emploi du pied, de la flèche ou du tomahawk, les préfixes *na-*, *ka-*, *bo-* servent parfois à indiquer l'activité de certaines causes naturelles :

Na- indique les actions involontaires des choses comme les effets de la gelée, de l'ébullition ; un fusil qui éclate, une planche qui se déjette, une poutre qui craque, etc.

Ka- indique l'action du vent ou de l'eau courante.

Bo- indique l'action de la pluie, de la grêle ou du souffle de la bouche.

Exemples :

Na-ptuza, craquer, se fendre sous l'influence de la chaleur ou du froid.

Na-hba, tomber, se dit par exemple des pennes d'une flèche.

Ka-duza, couler, courir, se dit de l'eau.

Ka-ǧan, ouvrir, passer à travers, se dit du vent passant au travers des vêtements.

Bo-hinta, écarter en soufflant.

Bo-kisapa, tirer dans (de la neige) et mettre à nu le sol.

La dérivation verbale spécifique est un mode de formation inconnu aux langues des familles aryenne, sémitique, ouralo-altaïque, dravidienne et basque. Elle ne se rencontre pas non plus, à ma connaissance tout au moins, dans aucun des idiomes de l'Afrique, de la Malaisie (1) et de l'Océanie. D'autre part, elle est étrangère à un grand nombre de langues américaines. Enfin, elle n'est point spéciale au groupe sioux dont le dakota fait partie, car on la trouve développée quasi à l'infini dans les langues des groupes algonquin et déné, où la spécification se fait au moyen de suffixes. La dérivation verbale spécifique par pré-

(1) La dérivation verbale spécifique paraît exister en Dayak. (Voir *Völkerkünde* von Oscar Peschel, p. 122.)

fixes paraît donc constituer l'un des caractères distinctifs des langues siouses.

La *composition* consiste dans la réunion en un seul mot de plusieurs radicaux ou mots ayant conservé l'existence autonome qui leur est propre ; elle est *simple* quand l'un des éléments du composé ne se trouve pas vis-a-vis de l'autre ou de l'un des autres dans un tel état de dépendance qu'il soit son régime. Exemples : Sk., *dam-pati* « l'épouse et l'époux » ; *mahâ-bahu* « au grand bras » ; *tri-guṇa* « les trois qualités » ; *nîl-ambuda* « le nuage bleu ».

Dak., *hu-nonpa* « bipède » ; *canha-san* « érable », de *canha* « écorce » et *san* « blanc ».

6° La composition est dite polysynthétique quand l'un des éléments se trouve, vis-à-vis de l'autre ou de l'un des autres, dans un rapport d'effet à cause, de régime à sujet. Exemples : Sk., *ambu-dâ* « nuage », de *ambu* « eau » et *dâ* « donner » ; *vasu-dâ* « terre », de *vasu* « richesse » et *dâ* « donner » ; *indra-loka* « le monde d'Indra » ; *dêva-datta* « donné par un dieu » ; *hṛćc aya* « amour », de *hṛd* « cœur » et *çî* « reposer ».

Dak., *can-kaska* « palissader, fortifier », de *can* « bois » et *kaska* « lier » ; *can-hanpi* « sucre », de *can* et *hanpi* « sève ».

La composition, soit simple, soit polysynthétique, est *juxtaposante* quand les radicaux ou les mots composés ensemble conservent leur intégrité au point de rencontre ; *emboîtante*, quand il se produit, à ce point, une ellipse par apocope ou aphérèse, et aussi quand l'un des éléments est syncopé.

Tandis que la composition est juxtaposante dans sk. *ambu-dâ, niça-kara* et dans dak. *hu-nonpa, can-kaska, can-hanpi,* elle est emboîtante dans sk. *râja-kula* « palais

royal », de *râja-n* « roi » et *kula* « maison » ; *mahêndra* « le grand Indra », de *maha-t* « grand » et *indra ;* et dans dak. *askan* « veine de la poitrine », de *aze* « poitrine » et *kan* « veine ».

Composés simples juxtaposants. — *Mini-wakan* « eau-de-vie », de *mini* « eau » et *wakan* « saint, sacré ».

Maza-ska « argent », de *maza* « métal » et *ska* « blanc ».

Can-zi « sumac », de *can* « bois » et *zi* « jaune ».

Hi-nažin « venir et demeurer », de *hi* « venir » et *nažîn* « se tenir droit ».

Canhanpi-mdu « sucre en poudre », de *canhanpi* « sucre » et *mdu* « fin ».

Canha-san « érable ».

Composés polysynthétiques juxtaposants. — *Can-ha* « écorce », de *can* « arbre » et *ha* « peau ».

I-ha « lèvre », de *i* « bouche » et *ha* « peau ».

Pa-ha « scalp », de *pa* « tête » et *ha* « peau ».

Can-hanpi « sucre », de *can* « arbre » et *hanpi* « sève ».

Can-sin « gomme, résine », de *can* « arbre » et *sin* « graisse ».

Ista-he-hin « sourcils », de *ista* « œil », *he* « colline » et *hin* « poils ».

Cante-kiya « aimer », de *cante* « cœur » et *kiya* « faire ».

Ha-yuza « peler », de *ha* « peau » et *yuza* « prendre ».

Ca-ehde « marcher », de *ca* « pas » et *ehde* « placer sur ».

Hihna-ton « être mariée », de *hihna* « mari » et *ton* « posséder ».

Mini-wakan-tipi « cabaret », de *mini-wakan* « eau-de-vie » et *tipi* « maison ».

Mini-huha « papier », de *mini* « eau » et *huha* « raclure, copeau ».

Maza-ska-mini-kuha « billet de banque », de *maza-ska* « argent » et *mini-huha* « papier ».

Ceğa-tezi-ton-na « théière », de *ceğa* « chaudron », *tezi* « ventre », *ton* « posséder » et *-na,* suffixe diminutif.

Can-pahmihma-hu-nonpa « voiture à deux roues », de *can* « bois », *pahmihma* « rouler », *hu* « jambe » et *nonpa* « deux ».

Il importe de noter que généralement les composés renfermant trois radicaux sont formés d'un composé binaire et d'un second élément *(can-hanpi + mdu)*; que des composés polysynthétiques se combinent avec un second élément, de manière à former un composé simple *(can-ha + san)*; que des composés simples se combinent avec un second élément, de manière à former un composé polysynthétique *(mini-wakan + tipi)*; que des composés se combinent avec des composés *(maza-ska + mini-huha)*; enfin que les composés renfermant plus de trois éléments sont très-peu nombreux et tous de formation plus ou moins récente.

La composition est devenue relativement indéfinie depuis que la tribu des Dakotas est entrée dans la période historique, c'est-à-dire depuis que les blancs ont apporté à ses membres des idées et des besoins nouveaux. Antérieurement, la composition n'allait pas au delà des types *can-ha + san* et *ista-he-hin*. A l'heure présente, le dakota n'en est pas encore arrivé à forger des conglomérats de la taille du mot sanskrit *çaraććandrâñçunirmala* « sans tache comme les rayons de la lune d'automne », de *çara* « eau », *dâ* « donner », *ćand-ra* « lune », *añçu* « rayon », *nir* « non », *mala* « tache ».

Composés emboitants. — L'emboîtement se produit dans

un nombre assez considérable de composés simples et de composés polysynthétiques :

1° Par apocope vocalique ;

2° Par apocope vocalique avec mutation de la consonne qui précède ;

3° Par apocope de toute la syllabe finale ;

4° Par aphérèse de tout ou partie de la syllabe initiale du second, du troisième ou du quatrième élément ;

5° Par apocope et aphérèse ;

6° Par syncope.

1° Après avoir formé de *can* « arbre » et de *inkpa* « bout, extrémité », le composé juxtaposant *can-inkpa* « bourgeon », encore aujourd'hui usité sous cette forme première, on a dit, pour abréger, *c-inkpa* « bourgeon », en apocopant la voyelle nasalisée *an*. Cet exemple, joint à plusieurs autres, ne laisse aucun doute sur l'existence antérieurement aux composés emboîtants *cant-oğan* « péricarde », *ist-ožuha* « paupière », *nap-coka* « paume de la main » et *hanp-ohan* « porter des mocassins », des composés justaposants *cante-oğan,* de *cante* « cœur » et *oğan* « enveloppe » ; *ista-ožuha,* de *ista* « œil » et *ožuha* « gaîne » ; *nape-coka*, de *nape* « main » et *coka* « le milieu » ; *hanpa-ohan,* de *hanpa* « mocassins » et *ohan* « porter ».

2° Quand la syllabe finale s'ouvre par l'une des consonnes *c, ğ, k, p, t, y, z, ž,* il peut y avoir apocope vocalique avec mutation de consonne.

c se change en *n*.	*t* se change en *d, g, n*.
ğ se change en *ḥ*.	*y* se change en *n*.
k se change en *g*.	*z* se change en *s*.
p se change en *m*.	*ž* se change en *ṡ*.

Exemples :

Askan, de *aze* « poitrine » et *kan* « veine ».

Cehpo, « vapeur de chaudron », de *ceğa* « chaudron » et *po* « vapeur ».

Mahcinca « oison », de *mağa* « oie » et *cinca* « jeune ».

Anogpaska « aigle à tête blanche », de *anoka* « des deux côtés », *pa* « tête » et *ska* « blanc ».

Samkiya « noircir », de *sapa* « noir » et *kiya* « faire ».

Yunkiya « faire manger », de *yuta* « manger » et *kiya* « faire », etc.

Ce double accident est loin de se produire régulièrement ; ainsi l'on trouve des composés comme *aze-p-inkpa* « mamelon, trayon », de *aze, pa* « tête » et *inkpa* « bout » ; *ceğa-iha* « couvercle de chaudron », de *ceğa* et *iha* « couvercle » ; *ista-wicayazan-wi* « la lune du mal d'yeux », de *ista* « œil » + *wicayazan* « maladie affectant les hommes », [*wica* « homme » + *yasan* « être malade »] et *wi* « lune » ; *masa-kaga* « forgeron », de *masa* « métal » et *kaga* « former » ; *maza-sa* « cuivre », de *maza* et *sa* « rouge » ; *sinte-sda* « opossum », de *sinte* « queue » et *sda* « nu, pelé », etc.

3° La syllabe finale est apocopée dans un petit nombre de composés. Exemples :

Kan-su « plum-stone », de *kanta* « plum » et *su* « bullet ».

Ho-tanka « esturgeon », de *hoğan* « poisson » et *tanka* « grand ».

Si-cokadan « nu-pieds », de *siha* « pied » et *coka-dan* « vide, nu ».

Hanye-coka « minuit », de *hanye-tu* « nuit » et *coka* « le milieu ».

L'apocope n'atteint les deux dernières syllabes que dans les noms dérivés en *-yetu*. Exemples :

Han-wi « lune », de *han-yetu* « nuit » et *wi* « soleil ».

Hta-cusni « le froid du soir », de *hta-yetu* « soir » et *cusni* « froid ».

Wani-tipi « quartiers d'hiver », de *wani-yetu* « hiver » et *tipi* « maison ».

L'existence du composé *hanye-ćoka* « minuit » montre qu'on a commencé par dire *hanye-wi, htaye-cusni, waniye-tipi,* etc.

4° Les cas d'aphérèse de la première syllabe sont peu fréquents. Exemples :

Ahdi-źu « porter à la maison et empiler », de *ahdi* et *esu*.

Hdi-yotanka « venir à la maison et s'asseoir », de *hdi* et *iyotanka*.

Hoğan-stinna « petit poisson », de *hoğan* « poisson » et *cistinna* « petit ».

Hoğan-mna « sentir le poisson », de *hoğan* et *omna* « sentir ».

Ca-hde « marcher », de *ca* « pas » et *ehde* « placer sur ».

Parallèlement à ces deux derniers composés, on dit encore aujourd'hui, sans aphérèse ; *hoğan-omna* et *ca-ehde*.

5° Les cas d'emboîtement par syncope et aphérèse sont loin d'être nombreux en dakota. Exemples :

As-anpi « lait », de *aze* « poitrine » et *hanpi* « sève ».

Mast-inca « lapin », de *maste* « chaud » et *hinca* « beaucoup ».

Ho-wa-sapa « the cat-fish », de *hoğan, owasin* « tout » et *sapa* « noir ».

Ce spécimen d'un composé trinaire, dans lequel le second

élément subit tout ensemble l'apocope et l'aphérèse, me paraît être unique.

6° Je n'ai trouvé non plus qu'un exemple de formation par syncope : *ca-ia* « parler et crier », de *ceya* « crier » et *ia* « parler ».

Il résulte de la coexistence de formes juxtaposantes et emboîtantes que l'emboîtement est un procédé d'abréviation et un simple accident de dégénérescence lexiologique, se produisant dans le redoublement comme dans la composition ; nous le verrons se produire également dans l'affixation.

DE L'EXPRESSION DE LA RELATION.

1° La relation s'exprime analytiquement par *postposition* dans les cas suivants :

L'article défini *kin* et l'article indéfini *wan* se postposent au nom. Exemple : *wicasta kin* « l'homme », *wicasta wan* « un homme ».

Les pronoms démonstratifs *ḳon, he, hena* se postposent lorsqu'ils sont simplement qualificatifs. Exemples : *wicasta ḳon* « cet homme-là » ; *wicasta kin hena* « ces hommes » ; *isan kin he iwacu* « j'ai pris ce couteau » (couteau le ce j'ai pris).

Le futur se forme par la postposition de *kta*, *kte* « désirer, vouloir ». Exemple : *mani kta* « il se promènera ».

L'impératif se forme par la postposition de *wo, po* et de *ye, pe, miye,* suivant que l'ordre est donné par un homme ou par une femme : *kaska wo* « lie ! », *kaska po* « liez ! » ; *ceya ye* « crie ! », *cepa pe* « criez ! », *ceya miye* « criez ! ».

Le genre s'indique communément par la postposition de *wica* pour les hommes, *mdoka* pour les animaux mâles, *winyan* pour les femmes, *wiye* pour les animaux femelles.

La possession s'exprime par la postposition du nom du possédé à celui du possesseur : *wicasta oie* « la parole de l'homme » ; quelquefois le nom du possédé est suivi d'un pronom possessif : *tatanka woyute tawa* « la nourriture du buffalo » (buffalo nourriture sa).

Le nom étant indéclinable, les différents cas sont indiqués ou par la place que le nom occupe dans la phrase, ou par des postpositions, ou encore par des prépositions préfixées au verbe qui régit le nom, ce qui constitue un mode polysynthétique.

2° La relation ne s'exprime point analytiquement par *préposition*.

3° La relation s'exprime synthétiquement par *préfixation* et *infixation* dans les cas qui suivent.

Le pronom sujet se préfixe ou s'infixe au verbe actif d'après des règles, dans le détail desquelles ce n'est pas le lieu d'entrer.

Exemples :

Wa-kaska, je lie ;	*un-kaska,* nous lions tous deux ;
ya-kaska, tu lies ;	*un-kaska-pi,* nous lions ;
kaska, il lie ;	*ya-kaska-pi,* vous liez ;
	kaska-pi, ils lient.

Baksa, couper avec un couteau :

1 *ba-wa-ksa ;*
2 *ba-ya-ksa ;*
3 *baksa,* etc.

Samkiya, noircir :

1 *sam-wa-kiya ;*
2 *sam-ya-kiya ,*
3 *samkiya,* etc.

Opa, suivre :

1 *o-wa-pa ;*
2 *o-ya-pa ;*
3 *opa,* etc.

L'infixation du pronom personnel, difficile à expliquer dans *opa* et dans un certain nombre d'autres verbes, n'a rien que de normal dans *baksa* et *samkiya,* lesquels sont formés : le premier, du radical *ksa* et de la particule spécifique *ba ;* le second, du verbe *kiya* et de l'adjectif *sapa* apocopé en *sam.* Dans ces deux cas, le pronom se préfixe au verbe proprement dit, conformément à la règle générale.

Les verbes dont la syllabe initiale est *yu, yo* ou *ya* forment les deux premières personnes du singulier et la seconde personne du pluriel, en préfixant *md, d, d* après aphérèse de la semi-voyelle *y ;* ils forment le duel et la première personne du pluriel en préfixant *un,* après aphérèse de la syllabe initiale.

Yustaŋ, finir :

	duel, *un-stan ;*
1 *md-ustan ;*	pl., 1 *un-stan-pi ;*
2 *d-ustan ;*	2 *d-ustan-pi ;*
3 *yustan ;*	3 *yutsan-pi.*

Généralement, les pronoms possessifs *to, ta, ti, t* se

préfixent au nom de la chose possédée : *Dawid ta-anpetu* « les jours de David », *Dawid ti-wanhinkpe* « la flèche de David », *Dawid t-ipahin* « l'oreiller de David ».

Les nombres ordinaux sont formés des nombres cardinaux par la préfixation de *i, wici, ici : nonpa* « deux », *i-nonpa, wici-nonpa, ici-nonpa* « second ».

Les pronoms possessifs *mi* « mon », *ni* « ton » se préfixent : 1° aux noms des diverses parties du corps réputées avoir une action indépendante : *mi-tezi* « mon estomac », *mi-siha* « mon pied » ; 2° aux noms de parenté : *mi-cinca* « mon enfant », *ni-deksi* « ton oncle ».

Le pronom possessif *ma* « mon » se préfixe aux noms des parties du corps réputées n'avoir pas d'action indépendante : *ma-pa* « ma tête », *ma-poğe* « mon nez », *ma-we* « mon sang ».

4° La relation s'exprime synthétiquement par *suffixation* dans les cas suivants :

On indique le plus souvent le genre féminin, dans les noms de femmes, par la suffixation de *winyan* raccourci en *win*. Exemple : *to-ti-duta-win* « la femme de la maison rouge » [sa maison rouge femme].

La particule impérative *miye*, apocopée en *m*, se suffixe au verbe : *ceya-m* « criez ! ».

La pluralité s'exprime dans les noms et dans les verbes par la suffixation de *pi : sunkapi* « les chiens », *kaska-pi* « ils lient ».

Les pronoms possessifs de la troisième personne *ku, tku* se suffixent aux noms de parenté : *sunka-ku* « son jeune frère », *hihna-ku* « son mari », *deksi-tku* « son oncle ».

Les postpositions *yata, ata, ta* « à, sur » se suffixent

aux noms de manière à former une sorte de locatif. Exemples : *tinta-ta* « à, sur la prairie », *maǧa-ta* « au champ, sur le champ », *can-yata* « aux bois, sur les bois ».

Les postpositions *en, n* « dans », *kiyandan* « auprès de » se suffixent à un petit nombre de noms : *ti-n* « dans la maison », *ti-kiyadan* « auprès de la maison ».

L'article défini *kin* peut se suffixer sous la forme apocopée de *g*. Exemple : *oyate-g* « le peuple », pour *oyate kin*.

A part la formation du pluriel, le procédé par suffixation est en dakota d'un emploi relativement récent. On voit en effet *winyan, miye* et *kin,* d'abord postposés sous cette forme, se suffixer en s'apocopant par l'effet de la loi d'abréviation. D'autre part, le pronom possessif de la troisième personne pour les noms de parenté n'est autre chose qu'un nom ayant donné naissance à un verbe : *taku* « parent », *takuya* « avoir pour parent », d'où *t-ku* par syncope et *hu* par aphérèse. Enfin les postpositions sont en grande majorité séparables, et *en, n* ne se suffixent qu'à un petit nombre de noms. Au contraire, l'expression de la relation par préfixation est visiblement un procédé organique, puisqu'il est constitutif du verbe et qu'il est seul employé dans les formations polysynthétiques.

5° La relation s'exprime polysynthétiquement par préfixation, dans neuf cas différents :

I. — Union au verbe actif du pronom personnel régime direct.

II. — Union au verbe de particules indicatives du régime indirect.

III. — Union au verbe du pronom personnel régime indirect.

IV. — Union au verbe du pronom démonstratif régime direct.

V. — Union au verbe neutre, à l'adjectif et au nom, du pronom démonstratif régime direct.

VI. — Union au verbe actif, du pronom possessif régime direct.

VII. — Union au verbe actif, du pronom personnel réfléchi.

VIII. — Union au verbe de certaines prépositions.

IX. — Union à la préposition, du pronom personnel.

I. — On préfixe au verbe actif ou on lui infixe, suivant des règles dont il a déjà été parlé, les pronoms-régime direct *ma* « moi », *ni* « toi », *un* « nous », *ni* « vous », *wica* « eux ». Sauf à la première personne du pluriel, le pronom-régime se place avant le pronom-sujet. Exemples : *kaska* « lier ». [Au contact de la voyelle *i*, le *k* initial se chuinte en *c*. *Ni* « toi » et *wa* « je » se contractent en *ci*.]

Ma-ya-kaska, tu me lies ;	*ci-caska*, je te lie ;
ma-kaska, il me lie ;	*ni-caska*, il te lie ;
ma-ya-kaska-pi, vous me liez ;	*wica-ya-kaska*, tu les lies ;
ma-kaska-pi, ils me lient ;	*ni-caska-pi*, ils te lient ;
un-ya-kaska-pi, tu nous lies ;	*un-ni-caska-pi*, nous te lions ;
un-kaska-pi, ils nous lient ;	*wica-wa-kaska*, je les lie.

II. — Le verbe actif devient *datif*, *causatif* ou *ablatif* par la préfixation des prépositions *ki* « à », *kici* « pour », *kica* « from » : *ki-cağa* « faire à... », *kici-cağa* « faire pour... » ; *ope-kici-ton* « acheter pour... », *ope-kica-ton* « acheter de... ».

Quand on conjugue ces verbes, *wa* et *ki* se contractent

en *we; ya,* et *ki* en *ye,* d'où : *we-cağa, we-ci-cağa, ope-we-ci-ton, ope-we-ca-ton,* au lieu de *wa-ki-cağa* « je fais à... », *wa-kici-cağa* « je fais pour... », *ope-wa-kici-ton* « j'achète pour... », *ope-wa-kica-ton* « j'achète de... ».

Il y a également contraction quand on préfixe à ces verbes les pronoms-régime *ma, ni.* Ainsi, au lieu de *ma-ki-cağa, ma-kici-cağa, ni-kici-cağa,* on dit : *mi-cağa* « il fait à moi », *mi-ci-cağa* « il fait pour moi », *ni-ci-cağa* « il fait pour toi ».

Ces contractions sont autant de cas d'emboîtement : *ma + ki = m-i; ni + ki = n-i.*

On peut se servir des formes dative et causative pour indiquer que l'action s'exerce sur un objet appartenant à autrui. Exemples : *sunka ki-kte* « il a tué le chien de lui » ; *sunca kici-kte* « il a tué un chien pour lui » ; *ptezicadan cemyapi kin he ye-ci-caṭa* « tu as tué le veau gras pour lui » [veau gras le ce tu-pour-lui-as-tué].

Cet emploi a sa raison d'être dans ce fait qu'à la troisième personne le verbe actif contient implicitement le pronom-sujet et le pronom-régime. Il faut donc ajouter aux formes de la conjugaison objective :

wa-kaska, je le lie ;
ya-kaska, tu le lies ;
kaska, il le lie, etc.

III. — On peut, sans recourir à la forme dative, préfixer au verbe actif le régime pronominal indirect. Exemples : *wowapi kin he ma-ya-ḳu kta* « tu me donneras ce livre » (livre le ce à moi-tu-donner vouloir) ; *unkan woyuha kin yuakipaṃ wica-ḳu* « et il leur partagea les biens » (et biens les divisément à-eux-il-donna).

IV. — Les pronoms démonstratifs *de, he, ka* se préfixent, avec emboîtement, à titre de régime direct, aux verbes *econ* « faire », *eya* « dire », *ecin* « penser ».

Decon pour *de-econ* « faire ceci », *hecon* pour *he-econ* « faire cela », *kecon* pour *ka-econ* « faire cela ».

Deya pour *de-eya* « dire ceci », *decon* pour *de-econ*, etc.

On peut unir polysynthétiquement au verbe actif le pronom démonstratif régime direct, le pronom personnel régime indirect et la préposition *ki* « à ». Exemple : *tuka atkuku kin taokige kin he-wica-ki-ya* « mais son père dit ceci à ses serviteurs » (mais père-son le serviteurs les ceci-eux-à-dit).

V. — Le dakota présente cette particularité qu'il conjugue les verbes neutres (et aussi quelques verbes actifs), les adjectifs et les noms en leur préfixant ou en leur infixant, non pas les pronoms-sujet, mais bien les pronoms-régime. Au lieu de dire : *wa-ṭa* « je meurs », *wa-waste* « je suis bon », *ya-sunka* « tu es un chien, il dit : *ma-ṭa, ma-waste, ni-sunka,* qui signifient au propre : il meurt-moi, il est bon-moi, il est chien-toi.

Les pronoms *ma, ni* subissent dans certains cas une apocope vocalique, et dans certains autres une métathèse : *m, n ; am* pour *ma* et *an* pour *ni,* ce qui indique un primitif *na*. Exemples :

Un « user de » :	1 *m-un,*	2 *n-un.*
Econ « faire » :	1 *ec-am-on,*	2 *ec-an-on.*

Le verbe *eya* « dire » se conjugue exceptionnellement en syncopant la semi-voyelle médiale et en infixant *p, h* au lieu de *m, n : e-p-a* « je dis », *e-h-a* « tu dis », *eya* « il dit ».

Le verbe neutre *ecin* « penser » et le verbe actif *in* « porter » se conjuguent plus exceptionnellement encore à l'aide des pronoms possessifs suffixés. En outre, *ecin* subit aux deux premières personnes une flexion vocalique, et *in* se préfixe l'aspirée *h*.

Ecah-mi, je pense ; *ecan-mi,* tu penses ; *ecin,* il pense.
H-in-mi, je porte ; *h-in-ni,* tu portes ; *in,* il porte.

Il est permis de voir dans ces formations anormales le point de départ d'une évolution qui pouvait aboutir à la conjugaison par suffixes telle qu'elle se pratique dans les langues aryennes sémitiques et ouralo-altaïques.

VI. — Pour exprimer que l'action s'exerce sur un objet appartenant à son auteur, on préfixe ou on infixe au verbe le pronom possessif *ki, k*. Exemple : *cinca waste-ki-daka* « il aime son propre enfant ».

Les verbes commençant en *yu, yo, ya* forment le possessif par la préfixation de *h-d,* après aphérèse de la semi-voyelle initiale. Exemple : *suktanka wa-hd-uha* « j'ai mon propre cheval » ; *yuha* « posséder, avoir », *hd-uha.*

Les verbes dont la consonne initiale s'ouvre par un *p* forment le possessif par la préfixation de *t*. Exemple : *owasin witaya t-pahi* « il réunit le tout ensemble » ; *pahi, t-pahi.*

Le préfixe possessif *h-d* se décompose en *h* pour *ki* + *d* pour *y,* semi-voyelle initiale du thème. De même le préfixe personnel sujet *m-d* se décompose en *m* pour *ma* + *d*. Quant au préfixe *t,* il est le substitut de *k* pour *ki*.

VII. — Pour exprimer que l'auteur de l'action agit sur

lui-même, on préfixe ou l'on infixe au verbe les pronoms réfléchis *m-ici, n-ici, i-ci, unk-ici* (*ici* employé comme préfixe signifie « ensemble »). Exemple : *waste-ici-daka* « il s'aime lui-même ».

Les verbes commençant par *yu, yo, ya* deviennent réfléchis par la préfixation de *i* à la forme possessive : *yužaža* « laver », *h-dužaža* « laver le sien », *i-h-dužaža* « se laver soi-même ».

VIII. — On peut préfixer au verbe, au lieu de les postposer au nom régi, les quatre prépositions *a* « sur » (apocope de *akan*), *e* « à » (apocope de *ekta*), *o* « dans » (apocope de *ohna*), *i* « avec, pour » (apocope de *ici*). Exemples :

Mani « marcher »,	*a-mani* « marcher sur ».
Yuhpa « déposer »,	*e-yuhpa* « déposer à ».
Hnaka « placer »,	*o-hnaka* « placer dans ».
Cekiya « prier »,	*i-cekiya* « prier avec, prier pour ».

Šina kin a-ni-cahpa-pi « ils te couvrirent avec le manteau » (manteau le sur-toi-ils-couvrirent) ; *mini pa a-ma-kastan* « il versa de l'eau sur ma tête (eau tête sur-moi-il-versa).

IX. — On peut préfixer ou infixer les pronoms-régime à certaines prépositions :

Itokam « devant »,	*m-itokam* « devant moi ».
Ikiyedan « près de »,	*n-ikiyedan* « près de toi ».
Etanhan « de, from »,	*e-ni-tanhan* « de toi ».
Ici « avec, ensemble »,	*mi-ici* « avec moi ».

En somme, le dakota est un parler agglutinant caractérisé : *lexiologiquement*, par la composition tant simple

que polysynthétique et par la dérivation verbale spécifique; *grammaticalement*, par la préfixation et le polysynthétisme.

J'ajoute que l'incorporation (Einverleibung), telle que la pratique le nahuatl lorsqu'il infixe soit le nom-régime, soit un régime pronominal entre le pronom-sujet et le verbe, est un procédé absolument étranger à la langue dakota.

Au lieu de dire comme un Mexicain : *ni-schotschi-teoma* « je cherche la fleur » (*ni* « je », *schotschi-tl* « fleur », *temoa* « cherche »), ou : *ni-k-miktia se totolin* « j'ai tué un coq (*ni* « je », *k* « ce », *miktia* « tué », *se* « un », *totolin* « coq »), le sioux dira : *hca kin o-wa-de* (*hca* « fleur », *kin* « la » *o-wa-de* « j'ai cherché »); *anpaohotonna wan wakte* (*anpao-hoton-na* « coq » de *anpao* « aube » + *hoton* « chanter » + *na* diminutif; *wan* « un », *wakte* « j'ai tué »). L'incorporation qui, au dire de linguistes d'ailleurs éminents, constituerait un procédé commun à toutes les langues américaines, répugne à ce point aux dakotas que le pronom-objet se place avant le pronom-sujet : *ma-ya-kaska* « tu me lies », et non : *ya-ma-kaska*.

Je n'ai point fait de l'emboîtement l'un des traits caractéristiques du dakota, par cette double raison qu'il n'y est ni organique, ni normal, et qu'en soi ce procédé purement abréviatif n'est qu'une altération phonétique sans aucune importance.

Lucien Adam.

LES LANGUES DES NÈGRES D'AFRIQUE

ET LES LANGUES DU GROUPE BANTOU.

La seconde édition de la *Linguistique*, de notre collaborateur M. Hovelacque, est sous presse. L'auteur nous communique deux des chapitres inédits de cette nouvelle édition.

§ I. — LANGUES DES NÈGRES D'AFRIQUE.

L'Afrique est occupée au nord par un idiome sémitique, l'arabe, et un idiome khamitique, le berber. A l'est, en Abyssinie, l'on trouve également des langues sémitiques plus particulièrement alliées à l'arabe, et plus au sud, c'est-à-dire immédiatement au nord de l'équateur, quelques langues khamitiques classées sous le nom général de langues éthiopiennes. Tout le sud-est de l'Afrique et une forte partie de la côte sud-ouest est occupé par les idiomes des Cafres qui forment un groupe bien distinct. Au sud se trouvent les langues des Bochimans et des Hottentots. Au centre même de la péninsule, de l'est à l'ouest en partant du midi de la Haute-Égypte, on rencontre les dialectes nubiens et le poul, qui n'ont rien de commun avec les langues que nous venons d'énumérer.

Le reste de l'Afrique, c'est-à-dire la partie moyenne de la côte occidentale et une grande partie du centre, appartient aux idiomes parlés par les nègres, par les véritables nègres que l'anthropologie ne confond pas avec les Cafres.

Le nombre des idiomes parlés par les nègres d'Afrique

est assez important. Quelques-uns de ces idiomes se rattachent d'assez près les uns aux autres, et forment ensemble des groupes bien distincts ; mais on ne peut assurer, avec preuves scientifiques en mains, que ces différents groupes soient tous issus d'une seule et même souche. Ces différentes langues, sans doute, appartiennent les unes et les autres à la classe des langues agglutinantes, mais cela ne préjuge en rien une communauté d'origine. Malgré bien des emprunts, le lexique de ces différents groupes d'idiomes est fort varié, et, par dessus tout, leur grammaire est très-diverse. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que l'on rencontre chez les nègres d'Afrique un certain nombre de langues ou de groupes de langues tout à fait distincts les uns des autres, tout à fait indépendants.

M. Frédéric Müller les met au nombre de vingt-un. Ce chiffre est-il trop élevé, et des recherches ultérieures le feront-elles réduire ? N'est-ce là, au contraire, qu'un chiffre minimum, et découvrira-t-on quelque jour parmi ces populations des idiomes encore inconnus et qui ne rentreront point dans ces vingt-une familles ? C'est ce que nous ne pouvons prévoir. Contentons-nous d'insister sur ce fait que cette expression de « langues des nègres d'Afrique », qui forme le titre du présent paragraphe, est purement géographique et qu'elle n'éveille aucune idée de parenté entre les langues en question.

Nous procéderons à leur énumération en nous conformant autant que possible à leur position géographique, du nord au sud et de l'ouest à l'est.

Le wolof. — On possède une certaine quantité d'écrits sur la grammaire du wolof. Les formes de cette langue

sont bien connues, et son lexique l'est suffisamment ; cependant, tous les travaux auxquels elle a donné lieu manquent de méthode et de critique. On a les éléments d'une grammaire wolofe scientifique ; mais cette grammaire est encore à rédiger, et on ne peut guère la demander aux missionnaires qui habitent les contrées où cet idiome est parlé. Leurs nombreuses publications sont marquées au coin de la plus complète ignorance des procédés de la science moderne du langage, et ils ne paraissent point se douter de ce que c'est qu'une langue agglutinante.

Le système de voyelles du wolof est assez riche. A côté des voyelles brèves *a, é* (notre « é » fermé), *i, o, u* (notre voyelle « ou »), *è,* il possède des *â, î, ô, û, è* prolongés et un *é* fermé également long. Il connaît de plus un *e* qui paraît équivaloir à notre voyelle « e » de « que, je, te, le » et un *ă* bref et sourd, qui, aux oreilles de ceux qui l'ont entendu, paraît intermédiaire entre notre « a » et notre « e » ; c'est vraisemblablement notre « e » prononcé d'une façon étranglée. Certains auteurs le rendent par « æ », mais ce procédé est manifestement défectueux. Dans un petit nombre de mots, le wolof possède un « a » nasal correspondant à notre voyelle « an » de « grand, sang » ; mais en général la voyelle suivie de « n » se prononce sans nasalisation. Le wolof possède le son « ü » (notre « u » de « tu, lu »), mais ce n'est que dans des mots qu'il a empruntés au français. — Le wolof est également riche en consonnes. Outre les trois paires d'explosives simples *(k* et *g, t* et *d, p* et *b),* il a un « t » et un « d » mouillés, que nous transcrirons *t'* et *d' ;* les nasales *m, n, ń* (« n » mouillé, notre « gn » de « bagne, vigne ») et *ṅ,* qui peut se trouver au commencement des mots

tout comme au milieu ou à la fin ; une aspirée très-douce, *h*, et une gutturale h^c répondant au « ch » allemand de « nach, noch » ; *y*, *r*, *l*, la sifflante *s* dure et un *z* pour les mots empruntés au français ; la sifflante *f* et un *w* assez difficile à saisir pour nos oreilles européennes. Les groupes *mp*, *mb*, *nt*, *nd*, *ng* sont très-fréquents, mais ce ne sont que des groupes de consonnes, non point des consonnes particulières.

Les mots correspondant à nos noms, soit substantifs, soit adjectifs, sont naturellement indéclinables comme dans tous les idiomes appartenant à la classe de l'agglutination, et les désinences du latin, du grec, des autres langues à flexion, sont remplacées par des particules, par des prépositions. Cependant, lorsqu'il s'agit d'indiquer un régime direct et un régime indirect : « donner un vêtement à Pierre », notre « à » ne s'exprime pas ; on a recours ici au procédé purement syntactique, au procédé des langues isolantes, en un mot à la façon de placer le mot dans la phrase : ici on pose le régime indirect avant le régime direct. S'agit-il d'un nom qui est en état de dépendance vis-à-vis d'un autre nom (par exemple « roi, maître » dans ces propositions « le fils du roi, l'œil du maître »), ce nom est placé à la suite du nom principal, mais entre les deux est intercalé le conjonctif *u*, que parfois, cependant, l'on sous-entend.

S'agit-il de désigner expressément le genre d'un nom, on lui adjoint un autre nom signifiant « mâle » ou « femelle », en rattachant ce qualificatif au mot qualifié par l'intermédiaire d'une particule exprimant la relation. La forme du mot est d'ailleurs invariable et ne trahit en rien l'idée de singulier ou celle de pluriel. C'est une parti-

cule, *i*, qui rend l'idée de ce dernier nombre. S'il est question de mettre au pluriel un nom ayant un complément, cette particule est intercalée entre les deux mots et remplace la particule *u* dont nous avons parlé ci-dessus et qui est réservée au singulier.

Le nom wolof est très-souvent accompagné d'une particule qui lui est suffixée et qui joue le rôle d'un déterminatif. Cette particule est composée d'une consonne et d'une voyelle. La consonne varie d'après une loi euphonique, selon que le mot à déterminer commence par telle ou telle consonne ; ainsi l'on dit *bay-bă* « le père », *făsva* « le cheval », *kăr-gă* « la maison ». Quant à la voyelle qui termine cette particule, elle varie selon que le mot déterminé est présent *(i)*, qu'il est proche, mais non présent *(u)*, qu'il est éloigné *(ă)*, qu'il est très-éloigné *(â)*. Ainsi le mot *kăr-gă*, que nous venons de citer, laisse entendre que l'on parle d'une maison déterminée, mais que cette maison est éloignée ; s'il s'agissait de la maison contre laquelle on se trouve, l'on dirait *kăr-gi*. S'il faut indiquer le pluriel d'un nom déterminé, la particule suffixée est, suivant les quatre hypothèses du plus ou moins de distance, *yi*, *yu*, etc. (en certains cas *ńi*, *ńu*, etc., avec « n » mouillée) : *kăr-yi* « les maisons près desquelles on se trouve ». Cette particule *yi*, *yă*, *yu*, indice du pluriel, contient évidemment le signe pluriel *i* dont nous avons parlé ci-dessus, et nous pouvons en conclure que dans les particules du singulier *gi*, *bă*, *ku* et autres, le seul élément déterminatif est la voyelle ; mais quel rôle y joue la consonne initiale, c'est ce que nous ne savons pas encore.

Grâce à ce qui vient d'être dit dans ces quelques lignes,

nous pouvons déjà nous rendre compte des propositions élémentaires telles que celles-ci : *făs u bûr* « cheval de roi » ; *făs u bûr-bă* « le cheval du roi » ; *făs u bûr-yă* « le cheval des rois » ; *făs i bûr* « chevaux de roi » ; *făs i bûr-bă* « les chevaux du roi » ; *făs i bûr-yă* « les chevaux des rois ». Si l'on fait abstraction de l'élément déterminatif de cette particule finale, on voit que ce procédé est très-élémentaire. Le premier nom ne prend pas le signe déterminatif ; naturellement, si le second nom n'est point déterminé, ni l'un ni l'autre ne le prennent : *făs u bûr, dah*[c] *u nag* « beurre de vache ».

Il y a en wolof une façon de déterminer le mot de plus près encore ; c'est de placer la particule déterminante avant ce mot, non plus après : *bi-bây, bă-bây, bu-bây* « ce père » ; ou encore de suffixer au mot déjà déterminé par le procédé habituel (*bây-bi, bây-bu,* etc.) la particule *lé : bây-bi-lé, bây-bu-lé,* etc. « ce père ». On peut même dire *bi-lé-bây, bu-lé-bây*, etc. Au pluriel, on a, comme de juste, *yi-bây, bây-yi-lé,* « ces pères ».

Il va de soi qu'à proprement parler il n'y a pas plus de verbe, en wolof, qu'il n'y a de nom, en d'autres termes, que le mot ne s'y conjugue pas plus qu'il ne se décline. Les formes dites verbales que présentent dans leurs tableaux sans fin les grammaires wolofes, rédigées sur le modèle des grammaires latines et des grammaires grecques, ne consistent qu'en une agglomération de mots indépendants juxtaposés les uns aux autres. C'est le fait de toute langue agglutinante. La racine conserve toujours sa valeur tout à fait générale et des particules dont le but est d'exprimer l'idée du passé, celle du futur, celle du conditionnel, celle du subjonctif, etc., enfin les différentes

idées des temps et des modes des langues à flexion viennent s'adjoindre à cette racine, tantôt la précédant, tantôt la suivant. Rien ne varie dans cette agglomération, tous les mots juxtaposés restent les mêmes ; il ne s'agit dans cette soi-disant conjugaison que de substituer les uns aux autres les pronoms « je, tu, il », etc.; ces pronoms, d'ailleurs, se placent selon les circonstances en différents endroits de cette agglomération de mots.

Le nombre de ces combinaisons est considérable : les deux tiers de toute grammaire wolofe sont ordinairement consacrés à la prétendue conjugaison. En somme, il ne s'agit ici que d'apprendre à connaître la valeur d'un certain nombre de mots accessoires, de particules, et la place à laquelle on doit les poser dans l'agglomération qui constitue les mots. Ainsi la particule *on*, qui exprime l'idée de notre imparfait, se place après le mot principal et avant le pronom personnel : *măs-nâ* « j'ai », *măs-on-nâ* « j'avais ». Mais ceci n'est qu'un exemple isolé, un exemple des plus simples ; à première vue, les formes sont ordinairement très-compliquées, et elles comprennent souvent six, sept, huit éléments et plus : *măs-ăgu-nu-won-sopă-sopă-lu* « nous n'avions pas encore fait semblant d'aimer » n'est qu'une seule et même forme composée de différents mots agglutinés de façon à n'en faire plus qu'un, et ayant tous un rôle fixe, une position fixe dans cet assemblage. Les trois derniers éléments ont le sens de « ne pas faire semblant d'aimer » ; le premier indique l'action elle-même ; le second dit qu'une action n'est pas encore commencée ; *nu* est l'élément personnel ; *won* est signe de l'imparfait. Ajoutons que ce mot n'est pas des plus compliqués ; nous pourrions en citer une foule

d'autres qui semblent bien autrement touffus, mais le procédé de formation est toujours le même.

De toutes les langues des nègres d'Afrique, le wolof est une des plus importantes au point de vue des intérêts de la civilisation européenne. Les établissements français au Sénégal sont en contact journalier avec les Wolofs, et ceux-ci ont emprunté à notre langue un certain nombre de mots.

Le long du fleuve du Sénégal, le wolof confine à la langue arabe parlée sur la rive droite de ce cours d'eau, et il s'étend au sud sur une grande partie de la Sénégambie ; le wolof est la langue du Dyolof, du Kayor, du Walo, du Dakar, et on le parle également dans le Baol, le Sine et la Gambie.

Groupe mandé. — Le *mandingue* occupe la moitié méridionale de la Sénégambie et le territoire de la Haute-Guinée ; le *bambara* est parlé un peu plus au nord, à l'est de la Sénégambie ; le *sousou,* le *véi,* le *téné,* le *gbandi,* le *landoro,* le *mendé,* le *gbésé,* le *toma,* le *mano* font partie de la même famille.

Le groupe feloup occupe également la Sénégambie méridionale et les régions situées un peu plus au sud ; il est en contact de divers côtés avec le mandingue dont nous avons parlé ci-dessus. Cette branche comprend de nombreux idiomes : le *feloup,* sur la Gambie; le *filham,* sur le fleuve Casamanze ; le *bola;* le *sérère;* le *pépel,* dans les îles Bissagos ; le *biafada,* sur le fleuve Géba ; le *padjadé,* le *baga,* le *kalloum,* le *temné,* le *boullom,* le *cherbro,* le *kissi.*

Le groupe sonraï est isolé. Il occupe la région du fleuve Niger, dans la partie de son cours située le plus au

nord-est (au sud-est de Tombouctou), vers le 15e degré de latitude septentrionale. Le sonraï est donc parlé dans une partie du Sahara du sud, et son territoire confine à celui des Touaregs qui s'étendent plus au nord. On peut dire d'une façon générale qu'il est parlé de Tombouctou à Agadès.

Le haousa, dont les dialectes sont nombreux, est en quelque sorte la langue du Soudan. Aucun autre idiome de l'Afrique centrale n'est aussi répandu que le haousa ; son territoire, au sud-est du sonraï, entre le Niger et le pays de Bornou, est fort étendu ; c'est la langue commerciale de l'Afrique du centre. Le haousa est assez bien connu, grâce notamment aux écrits du missionnaire anglais James F. Schön.

Les voyelles du haousa sont assez nombreuses. Outre les *a*, *i*, *u* (le son « ou » du français) et leurs correspondantes longues, un *o* et un *e*, il possède un *e* et un *i* excessivement bref (qu'il est assez difficile de distinguer l'un de l'autre) ; une labiale tenant le milieu de « a » et de « o » et qui peut être prolongée ; enfin un *a* et un *e* sourds et gutturaux. Cette échelle des sons est assez nuancée et donne au langage une certaine variété. Quant au système des consonnes, il n'a rien de compliqué. A côté des trois paires d'explosives ordinaires (*p*, *t*, *k* et *b*, *d*, *g*), à côté des nasales *m*, *n*, des vibrantes *r*, *l*, des sifflantes *f*, *s*, *z*, *ś* (le « ch » français, le « sh » anglais), *ź* (le « j » français), des chuintantes que nous transcririons en français par « tch » et « dj », il possède une demi-voyelle *w* (dont le son paraît être celui de notre « u » dans « nuit, fuite »), et une nasale analogue à celle de l'anglais « king ».

Le genre, en haousa, peut être distingué non seulement par l'annexion au mot principal d'un mot accessoire dont le sens est celui de « mâle » ou de « femelle » (enfant + mâle = garçon, enfant + femelle = fille, et ainsi de suite), mais encore par une terminaison *ia* ou *nia* dont le sens n'est pas bien éclairci : *sa* « taureau », *sania* « vache ». L'origine de cette terminaison doit évidemment être la même que celle de l'autre procédé. Le pluriel d'un nom est indiqué de même par l'annexion d'une particule (il y en a de plusieurs espèces), et parfois on redouble la dernière syllabe du mot. Dans la pratique, cette formation du pluriel présente certaines difficultés, mais au point de vue de l'anatomie de la langue, il n'y a rien ici que de très-simple et de très-compréhensible.

Point de déclinaison véritable, point de cas, ainsi, d'ailleurs, que dans toutes les autres langues agglutinantes. C'est par sa position dans la phrase ou à l'aide de particules qui lui sont adjointes que le mot indéclinable prend la valeur des différents cas du grec et du latin : *ma-sa* « à lui », *ma-ta* « à elle », *gare-sa* « de lui, venant de lui ». Quant au mot qui est sujet de la phrase (« dominus ») et quant à celui qui est régime direct (« dominum »), ils se trouvent désignés par leur place même : le dernier est naturellement posé après le premier. S'agit-il, enfin, d'exprimer la dépendance d'un mot par rapport à un autre mot (« le nom du pays, la sœur du père » et ainsi de suite, en un mot, la notion du génitif grec et latin), le mot principal précède immédiatement l'autre mot, ou bien l'on place entre les deux mots la particule *na, n* au masculin, *ta* au féminin.

Comme dans toutes les autres langues agglutinantes,

c'est par l'accumulation de mots passés à l'état de particules que se forment les prétendus temps et modes du haousa. C'est affaire aux grammaires spéciales que d'énumérer ces particules et d'expliquer leurs différentes manières de s'apposer les uns et les autres au mot principal. A première vue, tout ce système semble un peu compliqué, mais il n'offre point de difficultés dont une analyse un peu méthodique n'ait aisément raison.

Le GROUPE BORNOU ou bournou est situé aux alentours du lac Tchad, dans l'Afrique centrale, à l'est du haousa dont nous venons de parler. Il comprend une demi-douzaine d'idiomes, parmi lesquels le *kanem* et le *téda,* langue des Tibbous, au nord et au nord-est du lac, le *kanori,* le *mourio,* le *ngourou.*

Le GROUPE KROU *(krou* et *grebo)* nous ramène sur la côte de l'Atlantique, près du fleuve Saint-Paul.

Le GROUPE EGBÉ ou ewé occupe les régions situées vers la partie occidentale du golfe de Guinée, par le septième degré de latitude et encore un peu plus au nord. On y compte quatre idiomes apparentés les uns aux autres : l'*egbé*, le *yorouba,* l'*odji*, le *ga* ou *akra.*

L'IBO, autre rameau guinéen, est parlé dans le pays des embouchures du Niger. L'*ibo* est plus au sud, le *nupé* plus au nord.

Un peu plus à l'est, par le septième degré de latitude, se trouve le MITCHI, idiome isolé.

Plus à l'est encore, au sud du groupe bornou et du lac Tchad, est situé le GROUPE MOSGOU : *mosgou*, *batta*, *logoné.*

Le BAGHIRMI, encore plus vers l'orient, au cœur même de l'Afrique, s'étend au sud-est du lac Tchad.

Le MABA est parlé plus avant encore dans la même direction et ne se rattache pas davantage aux idiomes qui l'environnent.

Enfin, à l'est de l'Afrique centrale, placé au sud de la Nubie et à l'ouest de l'Abyssinie, se trouve un autre groupe de langues parlées également par des nègres, le groupe des langues du HAUT-NIL : le *chilouk,* sur la rive gauche du Bahr el Abiad ; le *dinka,* sur la rive droite du même fleuve ; le *nouer,* immédiatement au-dessous du chilouk ; le *bari,* vers le cinquième degré de latitude et encore plus au nord.

Répétons-le avant de terminer, les différents groupes de langues parlées par les nègres d'Afrique, par les nègres de la Sénégambie, du Soudan et de la Guinée supérieure, sont indépendants les uns des autres. Nous avons cité la plus grande partie des vingt et un groupes qui ont été reconnus jusqu'à ce jour : ces différents groupes ne constituent pas autant de branches, autant de ramifications d'une seule et même souche linguistique. A la vérité, tous ces idiomes sont agglutinants, mais cette analogie, ainsi que nous l'avons déjà dit et comme nous le redirons encore, n'établit aucun lien de parenté entre les langues qui la possèdent. Pour tout dire, le *wolof* et le *haousa,* le *sonraï* et le *bari* ne sont pas plus parents les uns des autres que le basque n'est parent du japonais et le magyar du tamoul.

§ II. — LANGUES DU GROUPE BANTOU.

Le domaine de ces langues est considérable : on peut dire d'une façon générale qu'elles occupent tout le sud de

l'Afrique, abstraction faite des contrées où l'on rencontre les Bochimans et les Hottentots. Au sud, elles atteignent les environs du Cap ; au nord, elles confinent au groupe éthiopien des langues khamitiques, aux langues des nègres de Guinée, et dépassent un peu la ligne équatoriale. Leur étendue en longueur correspond ainsi à la moitié de la longueur totale de l'Afrique.

Un quart environ des Africains parlent les différents idiomes de cette famille.

Les dialectes du groupe bantou sont nombreux et remontent tous à une origine commune. Nous avons vu qu'il était loin d'en être ainsi pour les langues parlées par les vrais nègres africains au centre et à l'ouest de la péninsule. La langue mère qui a donné naissance aux différents idiomes de ce groupe est tout à fait inconnue, mais il n'est nullement impossible que l'on arrive un jour ou l'autre à en reconstituer les traits essentiels. Cette reconstitution portera aussi bien sur le lexique que sur le système grammatical.

Le nom général de langues des Cafres que l'on donne parfois aux idiomes du groupe bantou est un nom conventionnel. Ce mot de « cafre », qui est d'origine sémitique et veut dire « infidèle », après avoir été appliqué à toutes les populations du sud-est de l'Afrique, s'est trouvé limité de plus en plus. On ne le donne guère aujourd'hui qu'aux tribus qui s'étendent du nord-est de la colonie du Cap jusque vers la baie de Délagoa.

Il y a donc lieu de faire quelque réserve lorsqu'on donne le nom d'idiome cafre soit au kisouahili dans le pays de Zanzibar, soit au dialecte de Fernando-Po dans le golfe de Guinée.

Le mot de « bantou » est préférable. C'est le pluriel du mot qui signifie « homme » ; il a le sens d' « hommes », de « population », de « peuple », et peut facilement s'appliquer par extension à la langue elle-même.

La phonétique de toute cette famille est des plus riches et ne manque pas d'harmonie. En principe, les mots y sont formés par la préfixation — et non la suffixation — des éléments destinés à indiquer les relations et les modes d'être de la racine principale.

On divise en trois branches les langues du groupe bantou : une branche occidentale, une branche centrale, une branche orientale ; et ces trois branches se divisent à leur tour en différents rameaux. Voici leur énumération sommaire d'après la classification adoptée par M. Frédéric Müller et M. Hahn (1) :

Branche de l'est : langues du pays de Zanzibar ; langues de la région du Zambèse ; groupe cafir-zoulou.

Branche centrale : sétchouana et tékéza.

Branche de l'ouest : congo, héréro, etc.

Les principales langues du groupe nord-est (région de Zanzibar) sont : le *kipokomo*, un peu au sud de l'équateur ; le *kisouahili* (par le cinquième degré de latitude sud) ; le *kinika ;* le *kikamba ;* le *kihiaou,* vers le treizième degré. Le peuple le plus généralement connu d'entre ceux qui se servent de ces idiomes est celui des Souahilis.

Un peu plus au sud nous trouvons les langues du Zambèse, *tété*, *séna* et autres. Le *makoua,* un peu plus au nord-est, est parlé dans le pays de Mozambique.

Plus au sud encore, le *zoulou* et le *cafir*, fort rapprochés

(1) *Grundzüge einer grammatik des herero.* Berlin, 1857, p. v.

l'un de l'autre, et que les écrits des missionnaires anglais nous ont fait connaître assez bien (1). Le premier de ces idiomes est parlé par les Amazoulous, dans le pays zoulou et la terre de Natal; le second par les Amakhosas ou Cafres proprement dits, au sud du territoire de Natal. Au cafir et au zoulou se rattache aussi le *fingou,* parlé par les Amafingous, les Amasouazis et quelques autres peuplades peu nombreuses. Le groupe des Cafres du sud-est s'étend ainsi de la colonie du Cap jusqu'à la baie de Délagoa.

Des deux langues du groupe central, le *tékéza* est le moins connu.

L'autre, le *sétchouana,* l'est beaucoup mieux. C'est la langue des Bétchouanas, parlée plus au nord que le vingtième degré de latitude, plus au sud que le vingt-cinquième. Il comprend, à l'est, le *sésouto,* langue des Basoutos; à l'ouest, le *sérolong,* le *sétlapi,* langues des Barolongs, des Batlapis, et d'autres idiomes encore.

Gagnons à présent la côte occidentale, la côte de l'Atlantique. Le domaine du système de linguistique bantou est moins étendu ici que sur la côte de l'océan Indien.

Au nord, il dépasse l'équateur de quatre ou cinq degrés et confine aux langues des nègres proprement dits.

La division septentrionale de ce groupe occidental comprend la langue de Fernando-Po, le *mpongoué,* le *dikélé,* l'*isoubou,* le *doualla,* le *congo,* qui de tous ces idiomes est le plus important, et quelques autres langues peu connues.

Plus au sud, entre autres idiomes, il faut distinguer

(1) Appleyard, *The Kafir Language.* Londres, 1850.

le *bounda,* langue d'Angola, et le *héréro,* parlé aux alentours du dix-neuvième degré de latitude méridionale. Ce dernier idiome confine, au sud, à un dialecte hottentot, le nama.

La classification de M. Bleek est un peu différente (1). Il divise toutes ces langues en trois branches distinctes.

La première comprend le cafir, le zoulou, le sétlapi, le sésouto, le tékéza.

La seconde compte cinq subdivisions : tété, séna, makoua, kihiaou ; kikamba, kinika, kisouahili, kisambala ; bayéiyé (dans l'intérieur des terres) ; héréro, sindonga (langue des Ovambo), nano (dans le Bengouéla), angola ; congo, mpongoué.

La troisième comprend le dikélé, le benga (dans les îles de la baie de Corisco), le doualla, l'isoubou, la langue de Fernando-Po.

Il est assez difficile de se prononcer sur ce groupement. On ne connaît point toutes les langues du centre de l'Afrique méridionale ; de nouvelles découvertes, de nouvelles études aideront sans doute à classer d'une façon plus exacte les idiomes que l'on connaît déjà.

Il n'y a rien à dire de particulier des voyelles du groupe bantou, sinon qu'elles se prêtent volontiers à des contractions, à des suppressions euphoniques et à des variations assez nombreuses, mais toujours bien motivées. Les idiomes cafres sont plus raffinés en ceci que beaucoup d'autres langues agglutinantes. On rencontre chez eux de véritables exemples d'harmonie vocalique, c'est-à-dire des

(1) Bleek. *A comparative Grammar of South-African Languages.* Londres, 1869, p. 5.

exemples de la voyelle d'une syllabe s'assimilant à la voyelle d'une autre syllabe du même mot.

Le système des consonnes semble assez compliqué dans les différents idiomes du groupe bantou. Cela tient surtout à la grande quantité de consonnes doubles dont le premier élément est une nasale : *nt, nd, mp,* etc.

D'autre part, nous retrouvons ici une partie des « claquements », des consonnes « claquantes », dont nous avons parlé lorsqu'il s'est agi de la phonétique du hottentot. Les Cafres auraient emprunté aux Hottentots ces consonnes particulières ; en tous cas, on ne les rencontre que dans les dialectes voisins du hottentot, par exemple dans les idiomes du rameau cafir-zoulou. Plus on s'éloigne de ce voisinage, moins ces consonnes deviennent fréquentes. Ainsi nous ne les trouvons pas en mpongoué. D'ailleurs, dans les idiomes cafres, ces claquements ne peuvent pas précéder d'autres consonnes (comme c'est le cas en hottentot) ; elles ne font que tenir la place d'autres consonnes. Des quatre claquements du hottentot, il n'y en a que deux qui soient communément usités ici, notamment le claquement dental. Des deux derniers, l'un est fort rare, l'autre tout à fait inconnu.

Le nombre des autres consonnes est assez considérable. Elles sont soumises à des lois euphoniques, et les principes d'après lesquels elles correspondent les unes aux autres dans les différents idiomes sont des principes réguliers. Un grand nombre de ces concordances sont aujourd'hui connues et déterminées (1). Le cafir paraît plus avancé que ses congénères dans les voies de l'euphonie.

(1) Bleek, *op. cit*, p. 81.

Les langues du système bantou ont ceci de particulier, que le mot est formé chez elles, non point par des suffixes, — c'est-à-dire par des éléments venant se placer après la racine, — mais bien par des préfixes, c'est-à-dire par des éléments placés en tête même de la racine.

Parmi ces préfixes, les uns désignent le singulier, les autres le pluriel. En cafir, par exemple, les préfixes du singulier sont *ili*, *isi*, *u*, *ulu*, *um ;* ceux du pluriel sont *aba*, *ama*, *imi*, *izi*, *izim*, *izin*, *o*. Ainsi *umntu* veut dire « homme » et *abantu* « hommes » ; *udade* « sœur » et *odade* « sœurs ». Cela n'est qu'un exemple particulier, et les différents idiomes du groupe bantou n'ont pas tous aujourd'hui les mêmes préfixes formatifs ; mais ces préfixes d'apparence variée remontent cependant les uns et les autres à des formes communes plus anciennes. Il a existé à une époque que nous ne pouvons déterminer un idiome bantou commun ; cet idiome s'est divisé en diverses langues caractérisées les unes et les autres par des lois euphoniques particulières, et la forme des préfixes de cet ancien idiome s'est diversifiée naturellement dans les différentes langues auxquelles il donna naissance.

Nous venons de parler des préfixes *um*, *aba* et autres du cafir. La comparaison avec tous les autres idiomes du groupe bantou montre que la voyelle initiale de ces préfixes constitue réellement un autre préfixe.

Ainsi les mots *umntu*, *abantu* se décomposeraient de cette façon : *u-m-ntu*, *a-ba-ntu*, et les éléments *m*, *ba* seraient (dans l'espèce présente) les vrais éléments dérivatifs du mot. Le sésouto (dialecte sétchouana) dit *mǫtu* au singulier, *batu* au pluriel ; le séna *munnto* et *vanttu ;* le kihiaou (dialecte de Zanzibar) *mundu* et *vandu*. Mais en

héréro nous retrouvons : *omundu, ovandu ;* de même en congo : *omuntu, oantu.* Les auteurs qui se servent du mot « abantou » pour désigner l'ensemble de la famille feraient donc mieux de s'en tenir simplement à celui de « bantou » qui est un dérivé de premier degré.

Voici d'ailleurs un tableau des formes de ce mot au singulier et au pluriel dans quelques-uns des idiomes qui nous occupent :

	Singulier.	Pluriel.
kisouahili	*mtu*	*watu*
kinika	*mutu*	*atu*
kikamba	*mundu*	*andu*
kisambala	*muntu*	*wantu*
kihiaou	*mundu*	*vandu*
séna	*muntto*	*vanttu*
makoua	*mûttu*	*attu*
cafir	*umntu*	*abantu*
zoulou	*umuntu*	*abantu*
sétlapi	*mothu*	*bathu*
sésouto	*motu*	*batu*
tékéza	*amuno*	*vano*
héréro	*omundu*	*ovandu*
sindonga	*umtu*	*oantu*
nano	*omuno*	*omano*
angola	*omutu*	*oatu*
congo	*omuntu*	*oantu*
benga	*moto*	*bato*
doualla	*motu*	*batu*
isoubou	*motu*	*batu*
dikélé	*mutyĭ*	*batyĭ*

L'élément qui a pour mission d'indiquer la notion du cas se place également avant le nom. En héréro, par exemple, le signe de l'instrumental étant *na*, nous avons *namundu* ou *nomundu* « avec l'homme ». Il y a ici application d'une loi euphonique : la forme première était *naomundu* pour *na* + *omundu*. En cafir, où « homme » se dit *umntu* et « hommes » *abantu,* ainsi que nous l'avons vu, *ngomntu* veut dire « avec l'homme » et *ngabantu* « avec les hommes » ; ici le signe de l'instrumental est *nga* (correspondant à *na* du héréro). Nous voyons comment il se préfixe au mot formé par un premier élément dérivatif, soit singulier, soit pluriel. Cela est excessivement simple.

Le nom adjectif se forme avec le même élément dérivatif que le nom substantif auquel il sert d'épithète ; s'il y a une différence, elle est au moins très-petite. Le mot *kulu* signifiant « grand » en cafir, on dit *umntu omkulu* « homme grand », *abantu abakulu* « hommes grands ». Le mot *into* « chose » étant au pluriel *izinto*, on dit, dans cette même langue, *into enkulu* « chose grande », *izinto ezinkulu* « choses grandes ». En un mot, l'adjectif concorde forcément, quant à sa formation même, avec le mot substantif qu'il qualifie. Dans une même phrase donc, le mot *kulu* « grand » pourra se voir juxtaposer quatre ou cinq préfixes différents s'il est répété quatre ou cinq fois et sert d'épithète à autant de mots formés au moyen de tout autant de préfixes différents. Nous avons pris un exemple en cafir; nous eussions pu le prendre dans toute autre langue du groupe bantou. Le procédé est le même dans toutes ces langues; de là les noms de langues allitérales, de langues concordantes, qu'on leur a donnés.

Le mécanisme de la façon d'exprimer les notions de temps et les notions de modalité peut paraître assez compliqué, au premier abord, dans le système bantou. Au fond cependant il n'en est rien. Ici, comme dans toutes les langues agglutinantes, il n'y a qu'une agglomération de racines juxtaposées intimement, une dérivation pure et simple.

La vraie caractéristique des langues appartenant à ce groupe, c'est la formation de leurs mots au moyen de préfixes, d'éléments placés devant la racine ; c'est sur ce seul et unique point qu'il était utile d'insister d'une façon particulière.

HOVELACQUE.

LES DÉESSES DES EAUX

DANS

LE RIG-VÉDA

Quiconque a subi pendant plusieurs semaines les souffrances d'une température brûlante, a tourné en vain les yeux vers tous les points d'un horizon impassible, et dans la vaste étendue d'un ciel trop pur n'a pu découvrir un nuage précurseur d'un temps moins chaud ; quiconque a vécu aux champs et par un été de sécheresse a vu la nature se flétrir, l'herbe jaunir ou ne pas pousser, les

bestiaux errer en vain à la recherche d'une pâture trop rare, les bergers et les laboureurs prévoir avec douleur la mort des troupeaux et la perte de la récolte ; quiconque aura observé ces drames naturels si poignants comprendra le culte des Aryas pasteurs et agriculteurs pour l'eau qui féconde, pour l'eau qui vivifie, pour l'eau qui chasse la mort. Et si on se reporte au climat de l'Asie centrale, de ces plateaux baignés par deux fleuves rapides, mais dont l'influence ne s'étend pas bien loin dans les steppes, on s'expliquera aisément l'adoration des Aryas pour l'eau sous toutes les formes où elle se présente : source, étang, ruisseau, fleuve d'une part, torrent et pluie d'autre part. Du reste, le culte des ondes et des fontaines nous apparaît dès une antiquité très-reculée, car nous le trouvons encore très-important dans toutes les mythologies indo-européennes, et son caractère tout fétichiste et en même temps commun à la race dans toutes ses branches nous prouve son origine antique et bien antérieure à l'époque de la séparation des tribus aryennes. Il suffit, pour appuyer cette thèse, d'étudier le culte des Eaux en elles-mêmes, témoin de cette période primitive où la nature inanimée était douée de toutes les fonctions vitales par l'humanité déjà si poétique dans son enfance.

Ces Eaux, ces *Apas,* sans avoir l'importance considérable d'autres divinités, si on juge de cette importance par le nombre d'hymnes qui leur sont adressés, occupent néanmoins une place considérable dans la cosmogonie védique ; un passage de l'hymne 50 du *VI*e *Maṇḍala* les appelle mères des créatures :

7. ..... *Yûyâm hi ṣṭhâ bhisajo mâtṛtamâ viçvasya ṣṭhâtur jayato janitrîḥ.*

7. ..... Vous êtes certes des remèdes et les mères les plus maternelles de tout ce qui est fixe et de tout ce qui est animé.

Mais à côté de ce caractère de « mères » qu'elles possèdent, les Ondes partagent avec *Agni*, leur petit-fils, le don de purification. Par exemple, dans l'hymne 17 du *X*e *Maṇḍala*, nous trouvons ceci :

10. *Apo asmân mâtaraḥ çundhayanthu ghṛtena no ghṛtapvaḥ punantu viçvam hi ripram pravahanti devîr ud id âbhyaḥ çuçir â pûta emi.*

10. Que les Ondes mères nous lavent, qu'elles nous purifient avec le *ghṛta*, celles qui purifient avec le *ghṛta !* Ces déesses enlèvent à coup sûr tout péché, et je m'éloigne d'elles certainement lavé et pur.

Dans un autre hymne, le 9e du *X*e *Maṇḍala*, on constate encore ce même caractère naturaliste auquel se joignent quelques traits tout théologiques, tels que celui de la purification assez vraisemblable, et celui, plus étrange, de la maternité d'*Agni*, le feu (1). Enfin, point intéressant, elles sont en rapport avec *Soma*, la boisson céleste et le dieu de cette boisson. Véritables Bacchantes, Napées indiennes, elles l'ont pour amant sous le nom de *Vênas* (οἶνος, οἰνὰς, = Ϝοινος, Ϝοινὰς) le vin.

Suivant un autre hymne, le 47e du *VII*e *Maṇḍala*, dans les eaux gît un principe, une essence dont nous ignorons la véritable signification. Mais nul doute que ce principe ne soit rattaché au caractère maternel des Ondes, mères d'*Agni*, c'est-à-dire le feu, principe vital universel. Il

(1) Voir pour plus de détails mon travail sur *Agni petit-fils des Eaux*. Paris, 1869, Maisonneuve et Cie, éditeurs.

faut aussi remarquer l'origine céleste des Ondes : *devânâm api yanti pâthaḥ,* « elles suivent la voie des dieux », c'est-à-dire elles viennent du ciel ; en un mot, c'est le phénomène de la pluie dont il est ici question, et c'est d'autant plus vrai qu'au verset suivant nous trouvons ceci : *yâbhya Indro aradad gâtum ûrmim* « auxquelles Indra a ouvert un chemin aisé ». C'est de cette pluie que se forment les rivières, *Sindhavas,* ainsi qu'on les appelle à la fin de cet hymne.

Il n'est pas inutile, à ce propos, de signaler ici un hymne adressé aux rivières de l'Inde avec leurs noms. Cet hymne, le 75e du *Xe Maṇḍala,* est vraisemblablement d'une époque postérieure à celle où fut composée la généralité des hymnes du Rig ; *Varuṇa* y est déjà considéré comme dieu des eaux, et il y est question du Gange et de la Yamunâ, ce qui reporte la date de cette pièce au temps où les Aryas n'occupaient plus seulement la vallée de l'Indus et la Pentopotamie, mais s'étaient déjà emparés de l'Hindoustan, c'est-à-dire à la fin de la période védique (1).

En revanche, le culte tout fétichique de la rivière, ce culte si prolongé dans l'Inde avec le Gange pour objet, n'est pas inconnu aux Richis et remonte bien haut dans le temps. Il existe entre la vallée de l'Indus et la partie septentrionale de l'Inde un petit cours d'eau, faible produit des glaciers de l'Himalaya, qui, après une course torrentueuse dans certaines saisons, va se perdre dans les sables du désert du Scinde. C'est la *Sarasvatî* dont le

(1) Voir la traduction de cet hymne dans les *Sanskrit texts* de M. Muir, t. V, p. 344.

nom s'est perpétué à travers les siècles depuis l'invasion aryenne jusqu'à nos jours. On se demande à présent pourquoi cette petite rivière a été chantée par les poètes védiques à l'égal de puissantes divinités, pourquoi fut-elle choisie à l'exclusion de cours d'eau imposants comme ceux qui arrosent le Penjab. Écoutez les hymnes ; ils répondront.

R. V., x, 95 : 1. Dans son cours fertilisateur, la *Sarasvatî* s'avance ; c'est un rempart, une porte de fer. Marchant en avant comme sur un chariot, cette rivière surpasse toutes les autres eaux.

2. Seule entre les rivières, la *Sarasvatî* a senti, elle qui, pure, va des montagnes à la mer, elle qui connaît les nombreuses richesses de l'univers, a versé de l'eau et du *ghṛta* pour les hommes.

Comme le fait remarquer, cette fois justement, M. Max Müller, ce texte prouve la haute antiquité de l'hymne védique, puisque nous y voyons que la rivière adorée allait alors des montagnes à la mer, *yâti giribhyaḥ â samudrât*, tandis qu'aujourd'hui la *Sarasvatî* se perd dans les sables bien loin de l'océan Indien. Et qu'on ne croie pas que cette transformation soit récente. Tous les auteurs hindous de la période dite classique, dont le commencement remonte à bien des siècles avant notre ère, tous ces auteurs décrivent la *Sarasvati* telle qu'elle est à présent. Au contraire, dans le Rig-Véda, pas un mot de ce phénomène d'absorption dans les sables : c'est « la plus forte des rivières » *apasâm apaḥ-taniâ*, c'est « la mère des rivières » *sindhumatâ*, c'est la meilleure des rivières » *nadîtamâ ;* il y a donc eu entre la période védique et la période dite classique un

changement géologique assez important pour qu'une grande rivière adorée, à l'exclusion du formidable Indus et de ses magnifiques affluents, soit devenue l'insignifiant cours d'eau qu'on connaît aujourd'hui. Et si l'on songe à la lenteur des transformations géologiques, lenteur démontrée ou à peu près par la science moderne, ennemie des cataclysmes comme des miracles, on peut se convaincre de la nécessité de rejeter l'époque védique singulièrement loin à travers les âges.

Le caractère fertilisateur de l'eau est l'objet principal du culte de la *Sarasvatî ;* ce n'est pas seulement comme frontière des Aryas que ceux-ci l'adorent, ainsi qu'on peut le voir dans des passages du 95e hymne du *VIIe Maṇḍala,* c'est encore comme type de ce pouvoir fécondant qui existe dans l'eau et par conséquent dans les fleuves. Ceci conduit à voir dans la *Sarasvatî* védique, non plus seulement une rivière sacrée, mais encore une divinité de la pluie, une compagne du dieu de l'orage. L'hymne 61 du *Xe Maṇḍala* contient de nombreuses preuves de ce fait ; comme *Indra,* elle tue un *Paṇi* (démon) puissant et gigantesque, *çaçvantam âćakhâdâvasam Paṇim,* elle aide *Indra* dans sa lutte avec *Vṛtra,* elle est appelée meurtrière de *Vṛtra, vṛtraghnî,* elle est invoquée dans les combats, *vâje-vâje havyâ bhût.* Dans d'autres hymnes, dans le 49e du *VIe Maṇḍala* par exemple, elle est ainsi nommée : « Fille du tonnerre, à la splendide existence, *Sarasvatî,* épouse d'un héros » *(Pâvirâvi kanyâ ćitrâyuḥ Sarasvatî vîrapatnî).* Dans le 96e du *VIIe Maṇḍala, Marut-sakha* « compagne des Maruts ». N'est-ce pas là une déesse guerrière, une Bellone indienne, la pluie d'orage qui accompagne la foudre ? D'autre part, si les textes la

font venir des montagnes, ils la font aussi venir du ciel : « Que du ciel, que de la grande montagne, *Sarasvatî* honorée vienne à notre sacrifice » *(â no divo bṛhataḥ parvatâd â Sarasvatî yajatâ gantu yajnam.* R.-V., *M. V,* h. 43, 11) ; elle suit une voie d'or, *hiraṇyavarttini,* c'est-à-dire qu'elle descend du ciel ; elle règne sur l'atmosphère, *rajo antarikṣam,* elle est la personnification de la fécondité, elle est riche en nourriture, *vâjinîvatî,* elle possède toutes les énergies vitales, *viçvâ âyûṇṣi ;* c'est donc bien encore la déesse de la pluie de l'eau céleste qui, tombant de la nuée, si souvent appelée montagne, sur la terre, à la grande joie des hommes, fait pousser les récoltes, sources de vie pour les troupeaux et pour leurs pasteurs.

On l'honore du nom de *devitamâ* « la plus grande des déesses », et sa puissance sur la génération la fait nommer *ambitamâ* « la meilleure des mères ». Cette dernière épithète est d'une certaine importance au point de vue de la mythologie comparative : la forme *ambitamâ* est le superlatif d'un nom, fait linguistique inconnu aux langues classiques, mais qui a lieu en sanskrit, et ce nom *ambâ* « mère » a pour diminutif la forme *ambikâ* « petite mère », qui est le nom de la sœur de *Rudra,* le dieu du vent orageux. On le voit, les rapports de *Sarasvatî* avec *Indra,* le dieu de la foudre, héros tueur de démons, son époux, et avec *Rudra,* dieu de la tempête, sont trop frappants pour ne pas voir en elle seulement une rivière divinisée, mais bien encore et plutôt la déesse de la pluie ; son nom de *Sarasvatî,* composé de *saras* « eau » et en même temps « rapidité », et de *vatî,* féminin de *vat* « plein de, doué de », s'applique également bien à l'impé-

tueuse rivière, fille de l'Himalaya, et à la déesse de la pluie torrentielle et fécondante qui, victorieuse au printemps de l'hiver et en été de la sécheresse, répand avec profusion la fertilité et la vie sur la terre au milieu des grondements de la foudre, et des cris et des sifflements de la tempête.

Enfin, nous la rencontrons dans les hymnes védiques sous une troisième et non moins importante physionomie, véritable triple Hécate du *Sapta-Sindhu*. Comme son caractère de déesse de l'eau fécondante lui donne un rôle dans le sacrifice par cette éternelle confusion que font les Richis entre l'eau de pluie, la boisson d'immortalité, *amṛta,* le beurre du sacrifice, *ghṛta*, qui devient au ciel la boisson des dieux, et la libation de Soma à qui le même sort est réservé, rien d'étonnant à ce qu'elle prenne une part importante aux rites sacrés, à ce qu'elle soit invoquée en compagnie des cérémonies saintes personnifiées et divinisées telles qu'*Iḷa*, le chant religieux, *Bharatî,* l'œuvre pie, *Hotrâ*, l'offrande, et d'autres. Déesse de la gloire et de la renommée, protectrice des Aryas dans les combats, « la divine *Sarasvatí*, montée sur un même char, vient avec les offrandes et les Mânes », *Sarasvatî yâ sarathûm yayâtha svadhâbhir devi pitṛbhir madantî.*

Son sort mythique ne se termina pas ainsi. Après les siècles où les Védas furent composés, elle devint la grande muse de l'Inde, l'inspiratrice des Richis et des poètes, la déesse de la sagesse et de l'éloquence. Épouse du héros *Indra*, elle fut confondue avec *Vâć*, la parole sainte (le λογὸς, le *Verbum* hindou), elle aussi femme d'*Indra*, et probablement à l'origine sa voi (*vâć* = *vox*, lat.) formi-

dable, le roulement du tonnerre. Puis les spéculations des théologiens de la vallée du Gange ou des forêts des monts Vinddhyas en firent à la fois l'épouse et la créature ou l'émanation de *Brahmâ*.

Que dire maintenant de *Sarasvat*, forme masculine de la grande déesse de l'eau ? Trois versets de l'hymne 96 du *VII*e *Maṇḍala* sont les seuls endroits où il en soit jamais fait question dans le Rig-Véda.

Nous sommes là très-probablement en présence d'un dieu procréateur avant tout, sorte de génie qui n'est pas sans une lointaine analogie avec ces fleuves dont les amours avec les nymphes devaient être en Grèce les symboles du principe fécondant de l'eau.

Nous ne pouvons terminer cette courte étude sans parler des nymphes, des ondines de l'Inde, les séduisantes *Apsarasas*, appartenant surtout à la mythologie brahmanique, car on ne fait mention d'elles que rarement dans le Rig-Véda. On peut lire dans le Ve volume des *Sanskrit texts* de M. Muir (p. 309 et 345) qu'elles sont mentionnées dans l'Athava-Véda comme les belles épouses des *Gandharvas,* douées de la faculté de se métamorphoser en toute sorte d'êtres, mais qu'il faut les redouter parfois, car elles rendent les hommes fous. Vu leur nom d'*Apsarasas* dérivé de *âpa* « eau », il était bon de parler d'elles à l'occasion des ondes divines, mais leur place nous semble devoir être plutôt dans la compagnie des divinités des nuées, si étroitement liées du reste avec les divinités des eaux.

GIRARD DE RIALLE.

SATAN OU LE DIABLE

I

Abstraction faite des révélations, qui sont à la base de toutes les religions positives et dont nous n'avons point à nous occuper dans un travail d'analyse de la nature de celui-ci, nous devons admettre comme scientifiquement démontré qu'il y a eu pour l'homme une période de début purement animale. Cette période, qui précéda sur la terre l'éveil de la conscience personnelle, est figurée par la vie innocente et heureuse de l'Eden jusqu'au jour où Adam eut touché au fruit de l'arbre de la science.

Si la malédiction qui semble peser sur l'homme et ne l'abandonne qu'à la tombe commence à se faire sentir à lui dès l'instant où l'œil de son esprit s'ouvre à la lumière des choses, c'est que l'individualisation, au point de vue fatalement panthéiste des premiers âges, ne pouvait être que le mal. Résultant de ce qu'on aurait pu appeler par analogie le mouvement périphérique de la molécule dans le sein de l'universelle unité, au centre d'attraction de laquelle elle paraît tendre de plus en plus à échapper, entraînant dans sa révolte tout un cortége séduit, elle n'est arrivée à se constituer à part qu'en s'opposant au divin ensemble. Au-delà du monde sensible, dans l'éternité abstractive, quand elle n'était encore qu'idéale, on la concevait déjà, en effet, comme une opposition au Divin.

C'est ainsi que Satan, la première créature de Dieu, devient aussi son premier adversaire (1). Son nom même le dit ; le mot de Satan, en effet, a d'abord signifié *opposant,* et n'a été pris pour *tentateur* que par une extension de sens survenue plus tard. On lit au livre des Nombres que Balaam, fils de Siphor, suivant sur une ânesse les envoyés de Balac, roi de Moab, un « ange du Seigneur » vint *contre lui* dans le chemin : *obviam illi.* Or, le mot traduit ici par *contre,* en latin *obviam,* est *satan* en hébreu ; et le texte porte littéralement : *Et l'ange de Jehovah fut à Satan à lui en son chemin* (2). Quelques versets plus loin, l'ange, apostrophant le prophète, lui dit : *Je suis venu pour m'*OPPOSER *à toi,* ou, selon le texte hébreu, *pour t'être* SATAN (3). Nous citerons encore quelques passages. Les princes des Philistins, par exemple, au moment de livrer bataille à Aphec contre les Israélites, campés à la fontaine de Jizreel, viennent enjoindre impérieusement à leur roi Achis de renvoyer David, qui était dans son arrière-garde, *de peur,* disent-ils, *qu'il ne se tourne contre nous,* ou, d'après l'original, *qu'il ne nous soit* SATAN, *quand nous aurons commencé à combattre* (4). Dans le second livre de Samuel (5), David répond à Abisaï, qui venait de lui adresser quelques paroles ironiques :

(1) *Apocalypse,* XII. Le Satan auquel nous faisons allusion ici n'est pas celui de l'Ancien Testament, mais le Satan de l'Apocalypse et de la Tradition, celui qui combattit Dieu dans le ciel et à l'empire duquel le baptême chrétien arrache le nouveau-né.

(2) *Nombres,* ch. XXII, v. 22. — מלאך יהוה בדרך לשטן לו

(3) *Nombres,* XXII, v. 32.

(4) I Samuel, XXIX, 4.

(5) II Samuel, XIX, 22.

Qu'y a-t-il entre vous et moi? Pourquoi aujourd'hui me devenez-vous SATAN? La Vulgate a traduit : *Cur efficimini mihi hodiè in satan.* Et un annotateur intelligent explique en marge le terme de *satan* par *adversarii* (1), sens parfaitement littéral et qui, d'ailleurs, résulte du contexte, comme il est facile de s'en rendre compte en se reportant au chapitre indiqué. Le Maistre de Sacy a donc eu tort de faire dire par la Vulgate : *Pourquoi me devenez-vous aujourd'hui des tentateurs?* Au premier ou, selon la recension vulgate, au troisième livre des Rois, on lit encore : « Le Seigneur suscita des *satans* (adversaires) à Salomon dans les personnes de Hadad et de Rezon (2) ». Ce sens, du reste, est celui que justifie le mieux l'étymologie, qui ne saurait être, en effet, que le radical *satan*, avec la signification d'*empêcher* ou *faire obstacle*, en latin *adversari*. La tradition s'en est d'ailleurs conservée jusque dans le Nouveau Testament, où Jésus, en disant à Pierre : *Retire-toi de moi,* SATAN, *tu m'es un* SCANDALE ou *un* OBSTACLE, n'a évidemment voulu reprocher par là à son disciple que de *contrarier* sa volonté présente : c'est ce qui ressort du contexte.

Jusque-là, néanmoins, *satan* n'est encore qu'un mot : ni le Pentateuque ni les livres historiques ne connaissent de personnalité de ce nom. A Job seulement commence, quoique tout à fait subordonné, le rôle du Contradicteur personnel, et cette circonstance semble rapprocher la date du poème et trahir déjà une influence mazdéenne, modifiée par des idées monothéistes. A partir de la période

(1) *Biblia*, etc., *juxta Vulgatam editionem.* Parisiis, ex officina Petri Regnault, 1543.

(2) I Rois, XI, 14, 23.

prophétique, Satan prend possession d'une individualité plus puissante. Dans les psaumes, on compte déjà avec lui, et dans Zacharie (1) on le voit debout à la droite de l'ange du Seigneur, pour lui faire opposition : *ut adversetur ei*. Mais, à mesure que les rapports avec les Perses deviennent plus fréquents, Satan paraît grandir, et quand arrive la nouvelle religion, par lui s'expliquent toutes les contradictions du dogme ancien et se résolvent toutes les objections tirées de l'existence du mal. C'est alors qu'il s'élève à la hauteur d'un principe. Il voulut, disent les traditions chrétiennes, se faire semblable à Dieu, c'est-à-dire s'affirmer personnellement, opposer son unité dépendante, relative, et par conséquent mensongère, à l'unité absolue, souveraine, indépendante, seule vraie, et il fut précipité du ciel avec les anges que séduisit son audace (2). Il est, selon les mêmes traditions, le prince de ce monde : *princeps hujus mundi,* et c'est à lui que Jésus fait allusion quand il dit qu'il est venu pour le chasser (3). Tout ce qui naît sur la terre lui appartient en effet de droit ; l'enfant qui sort du sein de la mère est un adversaire, un ennemi de Dieu. Toute naissance est maudite : *pereat dies in quâ natus sum* (4). Le monde est bien le domaine de Satan, et c'est de bonne foi que, dans le désert, le Diable a pu promettre à Jésus de lui donner tous les royaumes pour une adoration. Je crois que, si la rigidité de la formule monothéiste n'y eût répugné, au lieu de dire, avec un profond logicien des premiers siècles du

(1) Ch. III, v. 1.
(2) II Pierre, II, 4; Jud., 6; Apoc., XII, 9, etc.
(3) Saint Jean, XII, 31.
(4) Job, ch. III.

christianisme, que la création fut *le péché de Dieu,* comme Schelling a dit depuis qu'elle était *la chute de l'absolu,* on en eût fait volontiers l'œuvre de Satan. Mais il fallait éviter de paraître autoriser le dogme du double principe en faisant de ce Satan créateur une puissance réelle, et pour expliquer le mal originel, on préféra consacrer contre Manès l'hypothèse d'une permission de l'unique Tout-Puissant. Nous devons néanmoins reconnaître que ce n'est point le christianisme qui a le premier imaginé cet essai de conciliation ; il l'a reçu dans l'héritage en bloc des doctrines pharisaïques de Jérusalem. La Bible, d'ailleurs, qui explique tout par la volonté libre d'un Dieu ne devant de compte à personne, avait déjà fait du grand Opposant, de ce Satan que le sensualisme de son interprétation évhémérique ne lui permettait pas de comprendre, un vil instrument des caprices de Jéhovah. Dans le livre de Job, ce n'est plus, en effet, qu'un être fantastique, méchant sans raison, qui incite Dieu contre le juste et dont la ruse finit par triompher des hésitations du Seigneur. Job lui est livré ; mais s'il peut, avec autorisation supérieure, amasser sur lui tous les maux, il n'a pas permission d'attenter à sa vie, et il n'agit que dans la mesure qui lui a été prescrite. Nous ne contestons pas la sainteté de la résignation ; il y a dans cet état, pour l'homme qui s'y asseoit avec conscience, quelque chose de trop noble, de trop élevé, et qui, par le frein qu'en reçoit le sens individuel exclusif, maintient en communion trop intime avec l'ensemble divin, pour que nous n'en reconnaissions pas tout le prix. Nous savons que, si elle est un prétexte commode pour les natures paresseuses et arrête l'élan des esprits incertains, elle fait

aussi le stoïcisme des âmes conscientes. Ce n'est donc pas une condamnation que nous prononçons sur le juste Hussite ; nous voulons seulement dire que, dans le livre auquel il a donné son nom, la notion du Satan est amoindrie ; que ce n'est plus et ne pouvait plus être, du reste, depuis l'absorption de toutes les énergies divines dans une même personnalité transcendante, qu'un argument provisionnel destiné à soumettre les répugnances de la raison, à la plier elle-même à la possibilité du mal avec un Dieu très-bon, auteur néanmoins de toutes choses, *sinè quo nihil factum est*. La domination iranienne, par la lutte qu'elle amena entre le mazdéisme et la doctrine de l'unité de principe, exaspéra à tel point la fureur monothéiste des prophètes d'Israël, qu'ils ne voulurent même plus de ce diable, si déformé pourtant et si enlaidi, et qu'Isaïe, dans le zèle de sa réaction, ne craignit pas de faire dire à Jéhovah : *C'est moi qui forme la lumière et fais les ténèbres. C'est moi qui produis la paix et qui crée le mal* (1).

L'unité divine transcendante, comme les Sémites la comprenaient, devait d'ailleurs exclure Satan. Dans le monothéisme rigoureux des prophètes, Dieu est un, et il est tout ce qui est ; il est le bien comme il est le mal ; car, en dehors de lui, il n'y a rien, et c'est une impiété d'admettre qu'à côté de sa toute-puissance il puisse exister une énergie quelconque. Isaïe cependant n'a pas voulu dire que le mal, tel que nous le concevons, nous, enfants de Prométhée, soit en Dieu, ou que Dieu soit aussi le mal. Pour traduire sa pensée dans notre langue, nous nous exprimerions ainsi :

(1) Isïae, XLV, 7.

Ce que Dieu veut est bien ; et quoique, à nos yeux, il soit mal de tuer son enfant, si Dieu le commande, il sera bien de le faire ; il y aurait mal, au contraire, à désobéir. Abraham a été loué d'un empressement que nous condamnerions, nous, comme barbare, si, devant la Bible, nous n'avions coutume d'abdiquer l'esprit de notre race ; et Saül, dont nous exalterions l'humanité et la sagesse pour avoir épargné Agag, les troupeaux et tout ce qu'il y avait de bon et d'utile chez les Amalécites vaincus, est rejeté comme impie : *pro eo quod abjecisti sermonem Domini, abjecit te ne sis rex* (1). En d'autres termes, la distinction du bien et du mal, qui, pour les civilisations modernes issues de la Grèce et de Rome, est fondée sur une appréciation naturelle, n'a d'autre base, dans les théocraties, que la volonté divine révélée. Là, le bien est ce que Dieu veut, le mal est ce qu'il ne veut pas. Dans cet état, la raison, dont le contrôle serait une impiété et l'approbation une inconvenance, n'est pas même légitimement autorisée à se donner la petite satisfaction de dire que Dieu ne veut que le bien. Dieu veut ce qu'il veut, et il n'appartient pas à l'homme de qualifier ses actes. Il l'a créé uniquement pour l'adoration, et quand il a parlé, tout doit se taire : *obtumescat terra coràm Domino.*

La Bible n'a donc pas pu avouer Satan ; dans le monothéisme jéhovite, il n'y avait pas place pour lui. Il ne serait pas vrai de dire, en effet, que le méchant génie du livre de Job, génie subordonné, sans initiative, ait rien de commun avec le superbe Satan de l'Apocalypse (2), qui

(1) Samuel, xv, 23.
(2) Ch. xii.

fit la guerre à Dieu et dont l'orgueil indomptable ne serait vaincu que si les siècles devaient finir. Celui-là est vraiment prince et rappelle tout à fait l'Ahriman du mazdéisme, le grand adversaire de l'Être divin. Comme lui, il est le dragon, l'ancien serpent (1) : le sens et la figure sont les mêmes. S'il est vrai, comme le prétendent bien des mythographes, que le serpent replié sur lui-même soit l'image de l'orbe cosmique (2), et que les divinités ophiques en général symbolisent plus particulièrement les formes de la création, l'idée du Satan-dragon de l'Apocalypse, d'Ahriman et de Typhon (3) doit en recevoir quelque lumière. Le véritable Satan, c'est le roi de ce monde, le maître à qui appartient tout ce qui vit d'une vie propre, en opposition avec l'unité divine ; celui, enfin, à l'empire duquel Jésus, comme nous le disions plus haut, serait venu arracher toutes choses (4).

Il n'y a que le Divin qui puisse dire avec pleine raison : Je suis celui qui suis, *ego sum qui sum*. Tout ce qui s'affirme et veut être soi-même en dehors de Lui est un contradicteur, un adversaire. La tradition musulmane met

(1) Apoc., XII, 9.

(2) *Phœnices in sacris imaginem (mundi) exprimentes draconem finxerunt in orbem redactum caudamque suam devorantem, ut appareat mundum ex seipso ali et in se resolvi.* (Macrob. Saturn., I, 9. Cf. Horapollo, I, 2.)

(3) Typhon est d'origine phénicienne, et paraît être le même que *Siphon*, hébreu צִפּוֹן. Le T (ט) pour S (צ) est une permutation fréquente dans la prononciation araméenne, comme *Tyr* pour *Syr* ou *Sour*. Quant au sens de *Typhon* ou *Syphon* comme *serpent*, il ressort de la comparaison des textes suivants : Isaïe, XI, 8; Jérémie, VIII, 17; Malala, p. 197; Strabon, XVI, 2, p. 386; Plutarque, *De Is.*, ch. L, 19, 75.

(4) Saint Jean, XII, 31.

dans la bouche du prophète arabe, parlant de Dieu, ces paroles, qui semblent n'être que l'écho affaibli de la conscience des premiers âges : « Oh ! Lui ! Qui est Lui et qui n'est pas Lui, sinon Lui (1) ! » L'être est un ; la vie est une. En disant, à l'égal de Dieu : *Je suis*, la parcelle individuelle ment, et son affirmation par l'existence, œuvre de Satan, est un crime que la mort doit et peut seule expier : *peccatum per unum in mundum intravit et per peccatum mors* (2). Comme la mort est fatale, que, dans l'ordre matériel, elle explique la vie, impossible sans elle, il résulte que le péché, dont elle a été la conséquence, ne saurait être que la vie elle-même. En admettant d'ailleurs que l'apôtre n'ait voulu parler qu'au figuré, il n'en est pas moins vrai que, dans la Genèse (3), Dieu avait fait de la mort une menace contre le péché, et que, d'après l'enseignement de l'Église chrétienne, n'eût été le péché, la mort n'aurait pas été non plus. Le passage cité de saint Paul peut donc être pris pour ce qu'il sonne, sans qu'il y ait atteinte contre l'orthodoxie. Dans tous les cas, que ce soit de saint Paul, de la Bible ou de la Tradition que l'on argue, le sens littéral de cette doctrine a un côté vrai, et la conclusion qui se présente est celle-ci : Le péché, c'est la vie de ce monde !

D'autre part, quand le premier péché est dit avoir été l'orgueil, on ne peut l'entendre, pour Adam et Ève comme pour Satan, que d'une tentative ambitieuse pour s'égaler à Dieu, c'est-à-dire pour réaliser cette affirmation d'indépendance : *Je suis*. Notre mot français *orgueil*, du

(1) Gobineau, *Traité des inscriptions cunéiformes*, t. II, p. 118.
(2) *Epist. Pauli ad Romanos*, v. 12.
(3) Ch. II, 17.

radical grec ὀργᾶν, qui signifie *enfler* et *fermenter*, me paraît rendre la chose par une figure très-juste, et je le préfère au latin *superbia*. Le Coran (1), parlant d'Eblis, le Satan musulman, dit que, désobéissant à Dieu, *il s'enfla d'orgueil*.

Tel est le péché d'origine, péché que chacun de nous contracte fatalement par le seul fait de sa naissance, en prenant possession d'une vie propre, et que le baptême a la prétention d'effacer. Le baptême, en effet, d'après l'enseignement de l'Église chrétienne, nous arrache à Satan, dont nous étions la proie, et nous sacre enfants de Dieu. Ce sont les expressions mêmes du catéchisme.

Je sais bien que l'Église explique autrement que je ne fais le péché originel; mais il est évident, pour quiconque y veut prendre garde, que son interprétation ne se justifie à aucun titre ; elle n'a pas de base philosophique et n'est autorisée ni par la raison ni par le texte saint. Le troisième chapitre de la Genèse, sur lequel elle se fonde ou prétend se fonder, n'est que la reproduction grossière en style évhémérique de symboles aujourd'hui mieux connus : mythe retourné en histoire à la manière de Sanchoniaton. Aussi ne croyons-nous pas qu'aucun esprit sincèrement religieux et tant soit peu éclairé voulût aujourd'hui faire à la Bible l'injure de prendre ce chapitre à la lettre. L'Église chrétienne, du reste, nous a donné la mesure du respect dans lequel il convient de le tenir, en y appliquant, à l'exemple de la synagogue, une interprétation qui en change tout à fait le caractère. Le serpent dont il est ici question n'a pu être, en effet, pris pour

(1) Surate II, 22.

Satan qu'à une époque comparativement récente, quand l'influence mazdéenne eut ouvert les yeux sur le sens d'un symbole si étrangement défiguré par le dernier rédacteur de la Genèse. Sans le contraste d'Ahriman, on n'eût jamais songé à détourner comme on l'a fait la signification littérale de cette rédaction, et le texte donné pour historique, tout difficile et dur qu'il est à la raison, n'aurait pas plus fait hésiter la critique des Pères, proscripteurs de Marcion (1), que tant d'autres récits bibliques du même genre. Le rapport qu'on a voulu établir entre le serpent du chapitre III de la Genèse et le Diable est tellement forcé, que, pour en convaincre, nous n'avons qu'à citer : « Et le serpent, est-il dit, était rusé entre tous les animaux que Dieu a créés dans les champs (2) ». Plus bas, après la tentation, ce même serpent est ainsi anathématisé : « Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes des champs. Tu ramperas sur ton ventre et mangeras la terre toute ta vie ». Or, il n'y a rien dans tout cela qu'on puisse entendre de Satan, qui n'est point une bête que Dieu ait créée dans les champs et dont le châtiment soit de ramper sur le ventre et de manger la terre. Est-il, du reste, besoin de faire remarquer que Satan avait été maudit et puni, selon la tradition chrétienne, bien avant la chute de l'homme, et qu'il ne pouvait y avoir rien à ajouter à l'enfer, *créé pour lui et pour ses anges*, ainsi que s'exprime le catéchisme ? Il ne saurait donc s'agir ici que du reptile immonde, *dont la race est restée en ini-*

(1) Marcion prétendait que le Dieu chrétien n'avait rien de commun avec le Jéhovah des Juifs, et il rejetait la Bible.

(2) Vers. 1.

mitié avec celle de la femme (1), et l'Église, en lui substituant le Diable, n'a été amenée à cette opération que par des motifs étrangers à l'idée de la Genèse. Néanmoins, au lieu de l'en blâmer, on doit lui savoir gré d'avoir restitué au serpent son sens véritable, si grossièrement méconnu par celui des rédacteurs du Bereschit qui, à une époque où les mythes avaient cessé de signifier quelque chose, les arrangea de bonne foi en histoire. D'autre part, en tirant le péché originel du fait de la désobéissance au commandement divin de ne point toucher au fruit mystérieux de l'arbre de vie, l'Église a cédé à la tentation du texte littéral, qu'elle a voulu concilier avec des données venues d'ailleurs. Il est certain que le péché d'origine n'est pas la désobéissance, mais l'orgueil ; l'enseignement ecclésiastique lui-même, suivant en cela une tradition différente de celle de l'Ancien Testament, altérée par le sensualisme de la méthode biblique, fait aussi de l'orgueil le premier péché.

Il y a toutefois un côté du symbole primitif qui est demeuré à peu près intact dans le récit de la Genèse : c'est le côté relatif aux conséquences qu'eut le festin maudit. Les yeux de l'homme et de la femme furent ouverts, et ils reconnurent qu'ils étaient nus. « Et comme ils eurent entendu la voix de Jehovah Elohim, qui se promenait dans le jardin à la fraîcheur du jour, dit naïvement le texte, ils se cachèrent entre les arbres. Et Jehovah Elohim appela Adam et lui dit : Où es-tu ? — Adam répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai craint, *parce que je suis nu ; c'est pourquoi je me*

(1) Vers. 15.

suis caché. » La crainte que manifesta l'homme, après la tentation à laquelle il venait de succomber, n'eut donc pour motif que le sentiment de sa nudité ; le remords d'avoir désobéi n'y fut pour rien. Quant à la malédiction du Seigneur ou ce qu'on a pris pour tel, on ne saurait y voir autre chose que la peinture assombrie de la vie réelle et de ses inévitables luttes pour l'homme conscient. Les maux qui affligent l'humanité sont le châtiment de la conscience ou, pour parler comme la Bible, de la science acquise du bien et du mal. Le péché, selon cette partie de la rédaction, ne peut donc être que la vie individuelle ou l'affirmation du moi en dehors de l'absolu.

Moins la vie est individualisée, plus, dans la donnée du panthéisme, elle devait paraître participer de la nature divine. C'est pourquoi la folie était sainte pour la plupart des peuples anciens, comme elle l'est encore dans bien des pays ; et l'animal était sacré, cet animal fût-il le plus féroce de la création, comme le tigre de Sumatra, que les Battas adorent encore aujourd'hui, estimant heureux celui qu'il a bien voulu dévorer. L'apologue, qui n'a plus de sens à présent, ou qui, du moins, n'est plus qu'une fiction, fut à l'origine l'expression d'un ordre d'idées tout à fait supérieur. Le premier qui prêta la sagesse aux animaux et qui en fit les maîtres et les instituteurs de l'homme ne crut certainement pas feindre, ainsi que nous le supposons. L'apologue, originaire de la terre classique de la zoolâtrie, de cette Éthiopie africaine où régnait le fétichisme et d'où les Grecs ont tiré Ésope (1),

(1) Voici, en effet, le portrait que fait d'Ésope le biographe grec : Il avait le nez épaté, les lèvres épaisses, et il était noir, d'où lui est venu

un nègre crépu, et les Arabes leur Locman, encore un nègre, l'apologue, dis-je, fut tenu pour une inspiration religieuse, aussi respectable aux yeux des populations noires que put l'être la *thorah* aux yeux des Sémites. Celui qui n'a pas de langue pour parler s'exprimait par la bouche de son prêtre, et ce prêtre était un voyant, un prophète, un intermédiaire de révélation. Je me rappelle que, étant petit enfant, lorsque j'épelais quelque fable tant bien que mal illustrée de notre ado-

son nom, qui signifie Éthiopien (Σιμὸς τὴν ῥῖνα, μέλας, ὅθεν καὶ τοῦ ὀνόματος ἔτυχεν, τὸ αὐτὸ γὰρ Αἴσωπος τῷ Αἰθίωπι). D'autre part, les numismates s'accordent généralement aujourd'hui à reconnaître que la tête de nègre qui se voit sur les médailles des Delphiens est celle d'Ésope. Mais, indépendamment de ce portrait, un personnel de singes, de lions, de panthères, de paons et d'autruches, comme celui des fables gréco-latines, ne peut venir que d'un pays où ces genres étaient familiers. Du reste, la physionomie africaine des apologues grecs se montre bien plus accusée encore, si on les considère dans leur rédaction primitive, avant les transformations qu'elles subirent en s'éloignant de leur origine. Ainsi, dans Plutarque, le cheval de la fable est encore un chameau ; la cigale, qui, pour avoir chanté tout l'été,

Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue,

est un scarabée qui souffre, non pas des rigueurs de l'hiver, mais des ravages de l'inondation. Dans une des fables citées par Aristophane, on reconnaît aux particularités du récit le phénix d'Égypte sous son déguisement assez caractéristique d'alouette huppée, et dans le recueil de Babrius, découvert de nos jours au mont Athos, plusieurs animaux, comme le serpent gardien, la grue et la grenouille, jouent le même rôle que dans les hiéroglyphes. L'escargot était originairement une tortue, la cigogne un ibis, le chien une mangouste, et l'abîme dans lequel l'âne têtu entraîne son maître a remplacé la fascination exercée par le crocodile sortant du Nil, scène qui a été reproduite sur un petit tableau de Pompeï. (Cf. Zündel, *Revue archéologique*, mai 1861.)

rable Lafontaine, et que je m'identifiais de cœur et d'âme avec ma lecture, j'aurais été fort désobligé qu'on m'eût tiré de l'illusion que j'avais affaire, dans ces animaux parlants, à des personnages mystérieux. Je ne sais pas si Lafontaine lui-même, de son côté, lorsqu'il ourdissait ses ravissants petits drames, ne se mettait point pour le moment dans cette situation d'esprit. Les animaux de la vision d'Ézéchiel pourraient bien se rattacher à quelque vieille réminiscence de l'idée originelle du Divin. La gloire de Jéhovah était en eux, dit le prophète, et c'étaient eux qu'il avait déjà vus près du fleuve Khobar porter le Dieu d'Israël (1). On les voit reparaître dans l'Apocalypse (2), où ils jouent également le rôle de support du trône de la divinité. J'insiste sur ce trait de leur physionomie : *Ils supportaient la gloire de Dieu !* C'est là peut-être, en effet, dans cette curieuse expression, où se reflète le souvenir de l'idée primordiale énoncée, qu'il faut chercher la raison de la zoolâtrie. On sait que, en Égypte, les animaux n'étaient que les membres séparés, *membra disjecta,* de Typhon ou Seth, qui, avant de devenir un Satan ou Opposant par le fait de cette individuation, avait été Dieu par excellence sur les bords du Nil aussi bien que parmi les Couchito-Sémites.

Partant de ce principe, que la vie est d'autant plus divine qu'elle a moins le caractère concret de l'individualité, moins de personnalité consciente, l'enfant et la femme devaient paraître plus près de Dieu que l'homme. Et en effet, c'était par la bouche de la femme et de

(1) Ezech., I et X.
(2) Ch. IV.

l'enfant surtout que le Divin, parmi les vieilles races panthéistes, rendait ses oracles. La magicienne et la sorcière ont précédé le devin ; les pythies, les pythonisses, les sibylles, les dryades, les norkes ont été avant les voyants et les prêtres. C'est la femme qui, virtuellement, est prophétesse ; c'est de ses entrailles que sort, comme un fruit naturel, la révélation, qui, dans un état plus avancé de conscience individuelle, lorsque la personnalité divine se sera plus tard affirmée en dehors et au-dessus de la nature, ne sera plus dans l'homme qu'une inspiration étrangère. C'est là, en effet, une différence caractéristique : les sibylles, les pythonisses, etc., tiraient le divin de leur propre fonds, tandis que les prophètes sémites, les inspirés grecs ou romains, Epiménide, Numa, n'étaient que les porte-voix du Verbe éternel Jéhovah ou de l'Oracle indéterminé.

Dans plusieurs familles de la race aryenne, la sainteté n'est pas seulement le partage de quelques femmes, prêtresses ou prophétesses; elle est commune à tout le genre. C'est ainsi que les Germains, au témoignage de Tacite, reconnaissaient dans la femme quelque chose de *sacré* et de *prévoyant,* et pensaient qu'il n'était pas prudent de mépriser leurs avis ou de ne pas faire cas de leurs réponses : *inesse quin etiam sanctum et providum (feminis) putant, nec aut consilia earum aspernantur aut responsa negligunt.* Bien avant Tacite, César avait remarqué chez les mêmes Germains la coutume de consulter les mères de famille pour savoir d'elles s'il fallait ou non engager le combat : *apud Germanos ea consuetudo erat, ut matres familias eorum sortibus et vaticinationibus declararent, ut prœlium committi ex usu esset necne.* A

propos de cette Veleda bructère dont l'autorité paraît avoir été si grande, Tacite fait observer encore que les Germains tenaient la plupart des femmes pour fatidiques et même pour *divines*.

En Gaule, la foi des peuples n'allait pas moins loin. La sagesse, qui n'était, en ces temps de confusion morale, qu'une forme du divin, appartenait à peu près exclusivement aux femmes, de sorte que Grimm (1) a eu raison de dire que, si l'homme pouvait s'élever par ses actions au rang des héros, le titre de la femme à la déification, c'était la sagesse. On ne rencontre nulle part d'héroïnes, chez les Celtes comme chez les Germains; mais ce qui, dans la femme, fait contre-poids aux héros, est d'une nature plus haute, plus étendue. L'action extérieure, fatalement liée au fini, n'est pas divine; c'est même en un sens l'antagonisme du divin. Les femmes ne combattaient donc pas, mais c'étaient elles qui faisaient la paix et qui en posaient les conditions. Un des articles du traité que les Gaulois passèrent avec Annibal portait que les griefs des Carthaginois seraient soumis à la décision des femmes, et Plutarque rapporte qu'elles étaient les arbitres de la paix et de la guerre (2).

Les neuf vierges de l'île de Sena, les *Gallicenæ* ou *Barrigenæ*, avaient la vertu de soulever les tempêtes, de commander aux vents et à la mer, de se changer en un animal quelconque, de guérir ce qui était incurable pour les hommes. Elles connaissaient l'avenir et le prédisaient.

Veut-on savoir l'idée que les Bretons se faisaient de

(1) *Deutsche Mythologie*, XVI.
(2) *Moralia, de mulierum virtutibus.*

la savante Héloïse, leur compatriote, sur qui ils reportaient tout ce que la tradition avait conservé de la sagesse des Gallicènes? Le voici : « Héloïse consacrait l'hostie aussi bien que le prêtre... Elle trouvait l'or pur dans la cendre et l'argent dans le sable. Elle pouvait se métamorphoser en chienne noire ou en corbeau, ou même, si elle le voulait, en feu follet ou en serpent. Elle connaissait un chant qui fendait le ciel, soulevait les flots de l'Océan et faisait trembler la terre. Elle savait tout ce qui est, tout ce qui a été et tout ce qui sera (1) ».

Quant au divin enfantile, la Bible elle-même en rend témoignage. C'est en effet, d'après le texte saint, par la bouche des enfants à la mamelle, de ceux qui ne parlent point, que se révèle la vertu de Dieu : *ex oribus infantium et lactentium constituisti virtutem tuam* (2). Les païens, puisque le mot est consacré, ne pensaient pas autrement : chez eux aussi le sort, pour ne pas dire Dieu, s'exprimait par l'organe des enfants :

> *Illa (Delia) sacras pueri sortes ter sustulit : illi*
> *Rettulit è triviis omina certa puer* (3).

« Trois fois Délie commanda à l'enfant de tirer les sorts, et trois fois l'enfant lui amena des oracles certains ».

Ces vers de Tibulle expliquent la sentence biblique, qui, pour avoir été détournée plus tard, au détriment de tout

(1) Villemarqué, *Barz Br.*, I, 96 et suiv.
(2) Psaume VIII.
(3) Tibulle, l. I, élég. III, v. 10 et 11.

sens possible, n'en conserve pas moins, dans cet état même, la marque d'une origine identique. Qu'est-ce, en effet, que cette énergie qui s'exprime par la bouche des enfants ? Si ce n'est pas le *fatum* divin, ou, pour parler comme les Sémites monothéistes, le *Verbe de Dieu*, ce ne peut rien être du tout ; la sentence est creuse et vide. L'*Omen certum* que l'enfant tire de l'urne, et la vérité qui sort de sa bouche sont donc une même chose. Aussi ne fais-je aucune difficulté de rattacher à ce même genre d'idées l'usage où l'on est aujourd'hui encore de consacrer ou, si l'on veut, d'innocenter l'arrêt du sort en se servant de la main de l'enfant, comme dans nos loteries, ou de la main du plus jeune, garçon ou jeune fille, comme dans nos réunions de famille, pour séparer ce que nous appelons très-bien la *part à Dieu*. Cette *part à Dieu* n'est pas seulement, en effet, le simple droit du Seigneur aux prémisses de toutes choses ; c'est plutôt, ainsi que l'indique l'emploi du sort dans cette circonstance, la part divine, *pars divinitùs sortita*.

La vie, comme nous nous exprimions plus haut, était si bien le péché d'origine, et le monde l'œuvre de Satan, que celui qui échappait à la mort échappait au Divin et devait le prix du rachat. Les *ex-voto* n'étaient point dans le principe des marques de reconnaissance ; c'étaient des symboles de substitution, des modes du sacrifice :

> . . . . . *Me tabula sacer*
> *Votiva paries indicat uvida,*
> *Suspendisse potenti*
> *Vestimenta maris Deo* (1).

(1) Horace, *Odes*, I, 5, 13.

Virgile rappelle les mêmes usages (1) :

Forte sacer Fauno foliis oleaster amaris
Hic steterat, nautis olim venerabile lignum;
Servati ex undis ubi figere dona solebant
Laurenti divo, et votas suspendere vestes.

J. Baissac.

La suite au prochain fascicule.

SPÉCIMENS

DE

VARIÉTÉS DIALECTALES BASQUES.

II.

D'après la division du prince L.-L. Bonaparte, le dialecte bas-navarrais occidental comprend trois sous-dialectes : le baigorrien, parlé à Baigorry ; le labourdin, parlé à Ustaritz et à Mendionde, et l'aezcoan, parlé dans la vallée espagnole d'Aezcoa. La première variété du deuxième sous-dialecte, celle d'Ustaritz, s'étend, d'après les cartes du même savant, sur la région qui embrasse les localités

(1) Énéide. XII, 766.

suivantes : Villefranque, Jatxou, Halsou, Ustaritz, Larressore, Cambo, Espelette et Souraïde. Le langage y est à peu près uniforme, malgré certaines particularités locales. Ainsi, à Villefranque et à Cambo, *ukhan* s'emploie quelquefois comme synonyme de *izan,* avec le sens de « avoir » ; ainsi encore, dans la partie de la commune de Villefranque dite Arguintz-karrika, les secondes personnes plurielles verbales sont terminées non par *züi,* comme à Ustaritz, mais par *züik.*

On trouvera ci-après la traduction dans cette variété du chapitre II de l'évangile de Mathieu ; elle avait été faite à ma prière, le 2 août 1871, par mon ami regretté Alexandre Dihinx, notaire à Bayonne, originaire d'Ustaritz. Il l'avait faite avec le plus grand soin, et je la crois très-exacte.

L'orthographe en est conforme à celle du spécimen précédemment publié, mais je donne deux textes. Le premier, dans le corps de la page, représente le langage parlé avec toutes ses contractions, abréviations, modifications et liaisons euphoniques ; le second, en note, donne pour ainsi dire la forme littéraire des mots. Par suite de cette disposition, j'ai dû remettre à la fin les notes et observations que j'ai pu grouper et classer dans un ordre logique : les chiffres renvoient aux versets.

En comparant ce spécimen avec le précédent, on remarquera, dans le texte même, des différences. Cela tient à ce que le traducteur espagnol a suivi la Vulgate, tandis que nous avions pris pour prototypes la version protestante française de la Société biblique et la traduction basque de Liçarrague (Nouveau-Testament basque, de la Rochelle, 1571.).

1. *Yesus Yudea Betleemen sorthu zenian, Heodes erreiaan demboran, iuzki aldeko Mau 'atzu yin-tziin Yerusalemea,*

1. Quand Jésus était né dans Bethléem de Judée, dans le temps du roi Hérode, quelques Mages du côté du soleil étaient venus à Jérusalem,

2. *Ziotelaik : « Nun da Yuduyen erree sorthu berria ? Ezen ikusi duu, iuzki aldean, haan izarra, eta yin gia adoatzea ».*

2. En disant : « Où est le roi des Juifs nouveau né ? Car nous avons vu, dans le côté du soleil, son étoile, et nous sommes venus adorer ».

3. *Heodes erreiak yakin-tzünian, asaldatu zen, eta Yerusaleme guzia haakin.*

3. Quand le roi Hérode l'avait su, il était troublé et tout Jérusalem avec lui.

4. *Eta, bilduik sakrifikatzale nausiak eta populuko eskribuyak, gald' ein-tzioten nun sorthu behar-tzen Kristo.*

4. Et, ayant réuni les sacrificateurs maîtres et les scribes du peuple, il leur avait fait [la] demande où était besoin naître Christ.

5. *Et' erran-tzioten : « Yudea Betleemen, ezen huna nol' izkiatu düin Profeta 'atek :*

1. Yesus, Yudea Betleemen sorthu zenean, Herodes erregearen demboran, iguzki aldeko Mago batzu yin ziren Yerusalemera,

2. Ziotelarik : « nun da Yuduen errege sorthu berria ? Ezen ikusi dugu, iguzki aldean, haren izarra, eta yin gira adoratzera ».

3. Herodes erregeak yakin zuenean, asaldatu zen, eta Yerusaleme guzia harekin.

4. Eta, bildurik sakrificatzale nausiak eta populuko eskribuak, galde egin zioten non sorthu behar zen Kristo.

5. Eta erran zioten : « Yudea Betleemen, ezen huna nola izkiribatu duen Profeta batek :

5. Et ils lui avaient dit : « Dans Bethléem de Judée, car voici comment l'a écrit un Prophète :

6. « *Eta hi, Betleeme, Yudaseko lurra, ehiz gutiena Yudaseko hiri handienen artian, ezen hitaik atheatuko 'uk Israel ene populuya alhatuko düin-tzeina* ».

6. « Et toi, Bethléem, terre de Judas, tu n'es pas la moindre parmi les plus grandes cités de Judas, car tu as à sortir de toi le gardien qui a à faire paître mon peuple Israël ».

7. *Orduyan Heodesek, Mauak ichilik daithu 'ta, yakintzüin seurki noiz et' e' ikusi zuten izarra.*

7. Mais Hérode ayant appelé en silence les Mages, avait su sûrement, quand précisément ils avaient vu l'étoile.

8. *Eta, Betleemea despeitzen zitüilaik, erran-tzioten : « Hazte, eta yakinazüi chuchen nun den haur ttipi hua, eta kausituko 'uzüinian, gaztia dautazüi, yua-nain ni ee et' adoa dezaan ? »*

8. Et, en les envoyant à Bethléem, il leur avait dit : « Allez, et sachez juste où est ce petit enfant, et quand vous l'avez à trouver, mandez-le-moi, que j'aille moi aussi et que je l'adore ».

9. *Beez, erre' aitu' ta, yuan-tziin, eta huna zakotela*

6. « Eta hi, Betleeme, Yudaseko lurra, ehiz gutiena Yudaseko hiri handienen artean, ezen hitarik atheratuko duk Israel ene populua alhatuko duen zeina. »

7. Orduan Herodesek, Magoak ichilik daithu eta, yakin zuen segurki noiz eta ere ikusi zuten izarra.

8. Eta, Betleemera despeditzen zituelarik, erran zioten : « Hazte, eta yakinazue chuchen nun den haur ttipi hura, eta kausituko duzuenean, gaztia dautazue, yoan nadin ni ere eta adora dezadan. »

9. Berez, errege aditu eta, yoan ziren, eta huna zakotela iguzki

iuzki aldian ikusi zuten izarra aintzinian yuaiten, eta haurttua zaun tokia heldu 'ta gelditzen.

9. Donc, ayant entendu le roi, ils étaient allés, et voici que l'étoile qu'ils avaient vue dans le côté du soleil leur allait en avant, et, étant arrivée à l'endroit où demeurait l'enfant, elle s'arrêtait.

10. *Ikusi 't' izarra, hartu zuten atsein bat hanitz handia.*

10. Ayant vu l'étoile, ils avaient pris un plaisir bien grand.

11. *Et' etchian sarthuik, kausitu zuten haurra, Maria be' amaakin ; ahozpekatuik adoatu zuten, eta ziuzten gauz' abaatsak atheatu 'ta, ofreitu ziotziten presentak : urhe, isentsu, eta mirha.*

11. Et étant entrés dans la maison, ils avaient trouvé l'enfant avec sa mère Marie, s'étant prosternés ils l'avaient adoré, et ayant sorti les choses riches qu'ils avaient, ils lui avaient offert les présents : or, encens et myrrhe.

12. *Et' ames-patek miakuluz ohartaaziik itzul etziten Heodesen gana, yuan-tziin be' herria bertze bide 'atez.*

12. Et un songe [les] ayant par miracle fait s'aviser qu'ils ne revinssent pas chez Hérode, ils étaient allés à leur pays par un autre chemin.

13. *Yuan-tziinian, Yaunaan aingeru 'at agertu zangon*

aldean ikusi zuten izarra aintzinean yoaiten, eta haurttoa zagon tokira heldu eta gelditzen.

10. Ikusi eta izarra, hartu zuten atsegin bat hanitz handia.

11. Eta etchean sarthurik, kausitu zuten haurra, Maria bere amarekin ; ahozpekaturik adoratu zuten, eta zituzten gauza abaratsak atheratu eta, ofreitu ziotziten presentak : urhe, isentsu eta mirha.

12. Eta amets batek mirakuluz ohartarazirik itzul etziten Herodesen gana, yuan ziren bere herrira bertze bide batez.

13. Yuan zirenian, Yaunaren aingeru bat agertu zangon ametsetan

ametsetan Yosepi, et' erran-tzioin : « Yaikai, hartzaik haur' eta be' ama, et' ihes eizak Esiptala, eta han eonai nik erran artio, ezen haurra bilhatuko dik Heodosek, hilaaztia 'atik ».

13. Quand ils étaient allés, un ange du Seigneur avait apparu en songe à Joseph, et lui avait dit : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fais fuite à l'Égypte, et là reste jusqu'à ce que je dise, car Hérode aura à chercher l'enfant pour faire mourir ».

14. *Yosepe-peez, iatzartu 'ta, hartu zitüin haur' et' ama, eta yuan-tzen Esiptala,*

14. Joseph donc s'étant réveillé, avait pris l'enfant et la mère, et était allé à l'Égypte,

15. *Eta han eon-tzen Heodes hil artio. Horra nola komplitu zen Yaunaan Profeta 'atek erran-tzüina : « Esiptatik daithu 'ut ene semia ».*

15. Et il était demeuré là jusqu'à Hérode mort. Voilà comment était accompli ce qu'avait dit un Prophète du Seigneur : « J'ai appelé mon fils de l'Égypte ».

16. *Orduyan Heodesek, ikusiik Mauek trufatu zutela, hanizki samurtu zen ; igorri zitüin bee gizonak eta hilaazi Betleemen eta bazter herri guzietan bi urthe 't'*

Yosepi, eta erran zioen : « Yaik-hadi, hartzaik haurra eta bere ama, eta ihes egizak Esiptala, eta han egon-hadi nik erran artio, ezen haurra bilhatuko dik Herodesek, hilaraztia-gatik. »

14. Yosepek berez iratzartu eta, hartu zituen haurra eta ama, eta yuan tzen Esiptala.

15. Eta han egon zen Herodes hil artino. Horra nola komplitu zen Yaunaren Profeta batek erran zuena : « Esiptatik daithu dut ene semia. »

16. Orduan Herodesek ikusirik Magoek trufatu zutela, hanizki samurtu zen; igorri zituen bere gizonak eta hil-arazi Betleemen eta

azpiko haurrak oo, Mauek chuchen erran-tzioten muaan arabera.

16. Alors Hérode, ayant vu que les Mages l'avaient moqué, était devenu grandement fâché ; il avait envoyé ses hommes et fait tuer à Bethléem et dans tous les pays extérieurs totalement les enfants de deux ans et d'au dessous, selon l'époque que lui avaient dite juste les Mages.

17. *Orduyan komplitu zen Yeremia profetak erran-tzüina :*

17. Alors était accompli ce que le prophète Jérémie avait dit :

18. « *Aitu izan dia Arraman iskiitu, heiaora, niar et' auhen handiak, Rachel bee haurrei niarrez, et' eztu nah' izan kontsolamenduik eztielakotz* ».

18. « Dans Rama ont été entendus des cris, des gémissements, des pleurs et des plaintes grandes, Rachel [est] en larmes à ses enfants, et ne veut pas avoir de consolation, parce qu'ils ne sont pas ».

19. *Bainan Heodes hil onduan, Yaunaan aingeruya ametsetaik agertu zangon Yosepi Esiptan,*

19. Mais après Hérode mort, l'ange du Seigneur était apparu par songe à Joseph en Égypte,

bazter herri guzietan bi urthe eta azpiko haurrak oro, Magoek chuchen erran zioten mugaren arabera.

17. Orduyan komplitu zen Yeremia Profetak erran zuena :

18. « Aditu izan dira Arraman iskiritu, heiagora, nigar eta auhen handiak, Rachel here haurrei nigarrez, eta eztu nahi izan kontsolamendurik, eztirelakotz. »

19. Bainan, Herodes hil ondoan, Yannaren aingerua ametsetarik agertu zangon Yosepi Esiptan,

20. *Et' erran-tzioin : « Yaikai, hartzaik haur' eta be' ama, eta hail Israele lurrea, ezen haurraan biziai aiher tziinak hil tuk. »*

20. Et lui avait dit : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et marche à la terre d'Israël, car ceux qui étaient opposés à la vie de l'enfant, tu les as morts ».

21. *Yosepe-peez, yaiki 'ta, hartu zitüin haur' et' ama, eta yin-tzen Israele lurrea.*

21. Joseph donc, s'étant levé, avait pris l'enfant et la mère, et était venu à la terre d'Israël.

22. *Bainan yakinik Arkelaus erreetu zela Yudean, Heodes be' aitaan ondotik, beldurtu zen ; eta miakuluz ametsetaik ohartuik, itzuli zen Galileako bazterretaa.*

22. Mais ayant su qu'Archelaus était devenu roi en Judée, à la suite de son père Hérode, il était effrayé ; et par miracle, s'étant avisé en songe, il s'était tourné aux territoires de la Galilée.

23. *Eta han yuan tzen eoitea Nazaret daitzen den hiria hola komplitu izan zain Profetek errana : « daithuya izaan da Nazaretarra ».*

23. Et là il était allé demeurer à la ville qui s'appelait Nazareth, [afin que] ainsi fut accompli ce [qu'avaient] dit les Prophètes : « Il sera appelé Nazaréen ».

20. Eta erran zioen : « Yaik-hadi, hartzaik haurra eta bere ama, eta habil Israele lurrera, ezen haurraren biziari aiher zirenak hil dituk. »

21. Yosepek berez, yaiki eta, hartu zituen haurra eta ama, eta yin zen Israele lurrera.

22. Bainan yakinik Arkelaus erregetu zela Yudean, Herodes bere aitaren ondotik, beldurtu zen; eta mirakuluz ametsetarik oharturik, itzuli zen Galileako bazterretara.

23. Eta han yuan zen egoitera Nazaret daitzen den hirira, hola komplitu izan zadin Profetek errana : Daithua izanen da Nazaretarra.

NOTES ET OBSERVATIONS.

1. Euphonie. — 4 *Eskribuyak,* 6 *populuya,* 7 *orduyan,* 19 *aingeruya.* — L'article s'ajoutant à un mot terminé par *u* intercale un *y* euphonique. En labourdin, on intercale *w* ou *b* ou il y a hiatus ; en bas-navarrais, *u* devient *i* : *populia.*

1 *Erreiaan,* 2 *haan,* 3 *haakin,* 13 *yaunaan,* 16 *muaan* : *aa* pour *are.* — Après la chute du *r* épenthétique, l'*a* s'est assimilé l'*e* suivant. En labourdin, *ae* ainsi produit devient *ai.* Dans les deux cas, il y a décomposition de l'*e* et réduction de ses deux éléments à un seul.

23 *Izaan* pour *izanen.* — Même cas que dans *yaunaan,* sauf que la lettre tombée est *n.*

1 *Tziin,* 3 *tzüinian,* 13 *tzioin,* pour *ziren, zuenean, zioen.* — Le contact avec la voyelle précédente réduit l'*e* à son second composant.

5 *Et', nol', noiz et' e',* 12 *be' herria,* 18 *nah' izan.* — Élisions de voyelles. *Be' herria* pour *bere herria* est remarquable ; *bere* réduit à *bee* a élidé son *e* final malgré le *h* suivant. — *Iskiatu* (5) est pour *iskiribatu.*

1 *Iuzki, Mau'atzu,* 2 *erree, duu,* 5 *profeta 'atek,* 6 *atheatuko' uk,* 7 *seurki,* 8 *despeitzen, nain,* 9 *erre' aitu, zaun,* 10 *atsein,* 12 *bide' atez,* 13 *aingeru'at, hilaaztia' atik,* 15 *daithu' ut, eon,* 16 *muaan,* 18 *heiaora, niar,* 23 *zain.* — Chute des explosives douces *g, d, b* entre deux voyelles, même d'un mot à l'autre. Remarquez *Mau* et *zaun,* où *ago* s'est réduit à *ao,* puis *au* par décomposition de *o* ; dans *erre' aitu* pour *errege aitu,* il y a de plus élision.

1 *Tziin, Yerusalemea*, 2 *ziotelaik, haan, gia*, etc. — Chute de *r* entre deux voyelles. Dans *herria* (12) et *hiria* (23), cette chute confond le suffixe « vers, à » *(ra, rat)* avec l'article.

13 *Yaikai, eonai* pour *yaik hadi, egon hadi*. — L'aspiration initiale de la seconde personne tend à disparaître complètement dans les dialectes français, à moins que comme dans *ehiz* (6) elle ne soit soutenue par la voyelle d'un préfixe.

12 *Ames-patek*. — *Sp* pour *tsb;* durcissement de l'explosive initiale et affaiblissement de la sifflante finale.

1 *Yin-tziin*, 3 *yakin-tzüinian*, etc. — Renforcement par *t* du *z* initial après *n*.

4 *Behar-tzen*. — Même renforcement après *r*.

12 *Etziten* pour *ez ziten*. — *z* + *z* s'est réduit à *z* renforcé en *tz* par compensation.

6 *Ehiz* pour *ezhiz*. — Chute de *z* devant l'aspiration.

11 *Ziuzten*, 13 *izaan da*. — Chute de *t* et *n* entre deux voyelles, spéciale aux formes verbales.

20 *Tuk* pour *dituk*. — Réduction commune à tous les dialectes.

8 *Yua-nain* pour *yuan nain*. — Interdiction de gémination.

14, 21 *Yosepe-peez*. — *K* + *b* réduit à *p*.

18 *Arraman*. — *A* euphonique préfixé à *r*.

II. Formes verbales. — 6 *Ehiz* de *hiz* « tu es » ; le labourdin dit *haiz* « tu es » avec *guna*.

6 *Duk* « tu l'as, ô homme » pour *da* « il est », allocutive, comme *dik* (13) « il l'a, ô homme » et *tuk* (20) pour *dituk* « tu les as, ô homme », c'est-à-dire « ils sont ».

2 *Gia*, 18 *dia*, pour *gira, dira* « nous sommes, ils sont » ; le lab. dit *gare, dire*.

4 *Zioten* « il l'avait à eux », 5 *zioten* « ils l'avaient à lui » ; forme double.

9 *Zakotela* « qu'il était à eux ».

11 *Ziotziten* « ils les avaient à lui » ; lab. *ziozkaten*.

13 *Zangon* « il était à lui » ; lab. *zayon*, bas-nav. gén. *zakon*. Il y a ici un curieux exemple d'adoucissement par la nasale.

8 *Nain*, 23 *zain ;* pour *nadin, zadin*. — Subjonctifs.

12 *Etziten* pour *ez ziten ;* le lab. dit *zaiten*.

8 *Hazte* « allez, vous pluriel ». — Expression très-singulière, avec aspiration initiale bien sentie. Est-ce *h* « toi », *a* (pour *oa*) « aller », *z* pluriel et *te* pluriel pléonastique ? La forme ordinaire labourdine est *zoazte*.

9 *Zaun* pour *zagon* « où il demeurait », forme conjonctive.

13 *Hartzaik* « prends-les, ô homme ». Le pluriel n'est plus marqué que par l'*i* primitivement épenthétique. La forme régulière labourdine serait *hartzazkik* ou *harzkik*. Ces formes tronquées sont ordinaires en bas-navarrais.

13 *Eizak* « fais-le, ô homme » pour *egizak (egin ezak)*.

28 *Hail* « marche » pour *habil*.

18 *Aitu izan dia* « ils sont été entendus » semble plus passé que *aitu dia* « ils sont entendus » ? Le prince Bonaparte (*Verbe,* septième tableau préliminaire) traduit également par « il est tombé » les expressions labourdines *erori da* et *erori izan da*.

23 *Komplitu izan zain* « qu'il fut accompli » ; cette forme, suivant le prince Bonaparte (*Verbe,* septième tableau préliminaire), manque au labourdin qui dit seulement

kompli zadin « qu'il s'accomplît » et *komplitua izan zadin* « qu'il fût déjà accompli ».

23 *Erregetu* « devenu roi », dérivé verbal du nom *errege* « roi ».

Nous avons traduit partout mot à mot les temps composés, sauf le présent ; c'est pourquoi on aura remarqué « il a à chercher » mis pour « il cherchera ». Quant aux passés, voyez le précédent spécimen (p. 318 du t. VIII).

III. Formes nominales. — 9 *Haurtto,* avec *t* mouillé, diminutif de *haur ;* aussi ai-je traduit « enfantelet ».

13 *Gatik* est un suffixe déclinatif qui a en général le sens de « pour, pour l'amour de, en faveur de, à cause de » ; il se prend aussi dans certains dialectes avec la signification de « malgré ».

13 *Ametsetan* « en songe » indéfini, 19 *ametsetarik* « de songe » ou « par songe », aussi indéfini. Ces formes sont identiques aux pluriels définis « dans les songes », « de *ou* par les songes ».

13, 14 *Esiptala.* — Le suffixe *ra* « vers » s'emploie au défini sans l'article exprimé, sauf en roncalais (découverte du prince Bonaparte). En souletin, l'article est conservé, mais le suffixe devient *la.* Dans la variété d'Ustaritz, la forme *la* pour *ra* ne sert qu'avec les noms terminés par *a : eliza* « église » fait *elizala, uskara* « basque » *uskarala,* mais *herri* « pays » *herrira.*

IV. Expressions dialectiques. — 2 *Nun* « où », pour *non* lab.

6 *Zein* « gardien », pour *zain* lab.

7 *Daithu* « appelé », pour *deithu* lab.

9 *Berez* « donc », pour *beraz* lab. (1) ; 11 *abarats* « riche » pour *aberats* lab.

9 *Yaiki* « levé », pour *yeiki* lab.

10 *Hanitz* « beaucoup », pour *hainitz* lab.

11 *Ohartzen,* dans les dialectes espagnols *oartzen*, a proprement le sens de « remarquer, observer, prendre garde, s'aviser ».

16 *Trufatu* « moqué » (du bas-latin *trufare*) est actif et a un régime direct (2).

16 *Bazter* a le sens de « territoire, région, contrée » en même temps que celui de « confin, bord, région extérieure ».

16 *Oro*, spécial aux dialectes bas-navarrais et souletin, semble avoir un sens plus absolu que *guzia*.

18 *Iskiritu* « cri forcé sans douleur », moins fort que *heiagora* « cri forcé de douleur » et que *auhen* « lamentation, cri de détresse », est aussi à distinguer de *oihu* « cri volontaire ».

20 *Aiher* « ennemi, contraire, opposé ».

2, 21 *Yin* « arrivé », souletin *jin,* correspond au labourdin *ethorri*.

3 *Asaldatu* « troubler, fâcher, irriter ».

7 *Noiz eta ere* « quand précisément », mot à mot « quand et aussi ».

(1) *Berez* existe-t-il réellement? *Beez* n'est-il pas plutôt une variation harmonique de *beaz* pour *beraz?*

(2) Le nom que les basques du Labourd donnent à l'Épiphanie, *trufania*, serait-il un mélange du nom grec et de *trufa* « moquerie, » par allusion aux amusements du carnaval? Cf. esp. *trufaldin* « danseur. »

V. Caractéristique du dialecte. — 3 *Tzüinian*, 5 *düin*, 7 *tzüin*, 8 *zitüilaik*, *yakinazüi*, *duzüinian*, *dautazüi*, 14 *zitüin*.

Cette diphthongue *üi* est à mes yeux le trait le plus caractéristique du parler d'Ustaritz. Elle ne se produit que dans les formes verbales où elle remplace *ue* labourdin, évidemment son primitif. Il y a eu là réciprocité d'action : *e* s'est décomposé et s'est réduit à *i*, puis *i* a agi sur *u* et l'a affaibli. Cette diphthongue mixte n'est pas d'ailleurs nette et varie dans la bouche des gens du pays : les uns prononcent le premier élément *ü* franc, mais la plupart en font un son intermédiaire entre *u* et *ü*. — Le prince Bonaparte a le premier signalé cette particularité dans son *Verbe*.

Ustaritz, le 26 juin 1876.

Julien Vinson.

BIBLIOGRAPHIE.

Éléments de grammaire franco-serbe, par Charles HECQUARD, drogman-chancelier. — *Belgrade*, 1875 (Paris, E. Leroux), 1 vol. pet. in-8 de (iv)-82 p.

Ce petit livre, simple et sans prétention, très-clairement rédigé, nous semble de tout point recommandable. L'auteur a voulu simplement faire un manuel à l'usage des voyageurs dans les provinces danubiennes, où l'allemand et l'italien ne suffisent point à se faire comprendre. Nous croyons qu'il a atteint son but et que son livre peut donner une idée très-exacte et très-suffisante du principal idiome des Slaves du sud.

Julien VINSON.

Proverbes du pays de Béarn, énigmès et contes populaires, recueillis par V. LESPY. — Paris, Maisonneuve, 1876. — 1 vol. in-8 de (iv)-109-(ij) p. (Publications de la Société pour l'étude des langues romanes.)

Personne n'ignore la compétence toute spéciale de

l'ancien secrétaire général des Basses-Pyrénées en matière de béarnais. Son excellente *Grammaire,* déjà épuisée et dont la réimpression est impatiemment attendue, est là d'ailleurs pour en témoigner. Dans ces derniers temps, M. Lespy s'est principalement occupé de recueillir ces produits naturels du sol, pour ainsi dire, ces œuvres inconscientes de l'esprit populaire, qu'on nomme proverbes, dictons, devinettes, énigmes, contes, dont la valeur, comme on le sait, est fort inégale dans tous les pays : il y a longtemps qu'on ne considère plus les proverbes comme le résumé de la sagesse des nations. Quoi qu'il en soit, de pareils recueils, de semblables publications, sont éminemment intéressants et utiles.

De la présente collection je ne retiens cependant qu'un conte, à vrai dire le seul que contienne le livre. Il est intitulé « l'Évêque et le Meunier ». Il s'agit d'un curé de campagne auquel son évêque pose six questions qu'il ne peut résoudre, mais auxquelles répond sans hésitation un meunier auquel le prêtre a donné ses vêtements : « Quelle est la distance d'ici au soleil? (un coup d'œil) ; que pèse la lune? (une livre, puisqu'elle a quatre quarts) ; quelle profondeur a la mer? (un jet de pierre) ; combien de tombereaux faudrait-il pour transporter tout le sable de la mer? (un seul, s'il était assez grand) ; qu'est-ce que je vaux? (29 deniers au plus, car Jésus-Christ a été vendu pour 30) ; à quoi pensé-je en ce moment? (au curé, et non au meunier qui vous parle) ». M. Lespy indique des analogies dans des énigmes languedociennes publiées par M. Roque-Ferrier ; dans un conte gascon arrangé par M. Cénac-Moncaut ; dans un conte que reproduit l'*Armana*

prouvençau de 1874. J'ajoute que M. W. Webster a recueilli à Saint-Jean-de-Luz un conte basque tout à fait semblable à celui de M. Lespy, plus long, mais plus imparfait en la forme. Il lui donnera probablement une place dans le volume de *Contes et légendes populaires basques* qu'il va publier prochainement à Londres.

La conclusion que je tire de cette ressemblance frappante entre le récit béarnais des vallées d'Aspe et de Barétous et la version basque de Saint-Jean-de-Luz, c'est qu'il serait opportun de recueillir les contes populaires dans les pays limitrophes à la région euscarienne, afin de pouvoir reconnaître plus aisément ce qu'il peut y avoir d'original et de véritablement ancien dans les contes basques.

Bayonne, le 20 juin 1876.

Julien VINSON.

A Comparative Grammar of the Dravidian or South-Indian family of languages, by the rev. R. CALDWELL. — 2e édition, revue et augmentée. — *Londres,* Trübner and Co, 1875. — 1 vol. in-8 de xlij-(ij)-154-608 p.

Cette seconde édition était bien impatiemment attendue; elle est destinée à avoir autant de succès que la première, parue il y a dix-neuf ans déjà et depuis longtemps épuisée. M. Caldwell a bien mis à profit ces dix-neuf

années ; aucune des publications spéciales qui ont vu le jour dans cet intervalle ne lui a échappé, et il a, grâce d'ailleurs à son séjour dans l'Inde et aux progrès de ses études, apporté à son livre beaucoup de très-heureuses améliorations.

Parlons d'abord de l'exécution matérielle : l'impression de la seconde édition semble plus soignée que celle de la première. Quant au corps du volume, il s'est augmenté de 270 pages, puisqu'il ne comprenait, en 1856, que viij pages de titres et préfaces et 528 de texte. L'introduction, qui forme aujourd'hui 154 pages distinctes de la grammaire proprement dite, a reçu de notables additions. Le paragraphe relatif à la riche littérature dravidienne a été entièrement remanié et considérablement développé, principalement en ce qui concerne le tamoul : M. Caldwell présente une très-bonne vue générale de l'histoire littéraire de cet intéressant idiome. A l'appendice (p. 511 et suiv.), où ont été maintenues les curieuses études sur le type physique et sur l'ancienne religion des dravidiens, ainsi que sur la classification anthropologique des parias, M. Caldwell a joint une notice sur la chronologie du royaume de Maduré. Cette notice a pour but d'établir la date de Sundara-pândya, dont le règne est marqué par une première invasion musulmane ; les renseignements fournis par les historiens persans, hindoustanis et singalais permettent d'identifier ce prince avec le Sender Bandi qui, suivant Marco Polo, était encore sur le trône l'an 1292 de notre ère.

Le volume de M. Caldwell s'est augmenté de plus d'une table initiale méthodique très-complète et très-détaillée ; d'une table finale alphabétique des noms de lieux et de

personnes cités dans l'ouvrage ; de tableaux synoptiques comparatifs qui manquaient complètement à la première édition et qui auraient pu être plus nombreux dans celle-ci ; enfin, d'une liste, en trois pages et demie, des publications de linguistique dravidienne postérieures à 1856. Il eût été facile de donner à ce travail plus d'étendue et d'en faire une véritable bibliographie complète de la linguistique sud-indienne.

La grammaire comparée a été aussi l'objet de nombreuses retouches ; de savantes dissertations y ont été introduites, entre autres celle sur l'origine des cérébrales ou linguales. Ces consonnes, essentielles aux langues dravidiennes, ne sont pas primitives en sanskrit : comment s'y sont-elles donc produites ? M. Caldwell pense, avec MM. Benfey et Trump, qu'elles ont été empruntées par les Indiens du nord à ceux du sud ; il combat l'opinion adverse de MM. Bühler et Beames, qui ne voient dans la production des cérébrales en sanskrit qu'un développement organique spontané. Ce dernier avis me semble le plus plausible ; je ne crois pas beaucoup en général à ces emprunts de sons : comment expliquer par la théorie des emprunts des cas tels que celui du basque, dont un dialecte, le guipuzcoan, emploie la *jota* castillane, mais est séparé du castillan par des régions où se parlent des patois espagnols ou basques auxquels la *jota* est tout à fait inconnue ? M. Caldwell donne, dans le cours de son livre, des renseignements très-utiles. Grâce à lui, nous pouvons rectifier ici une petite erreur commise dans un article récent de la *République française* (numéro du 12 mai 1876) : le premier livre dravidien imprimé par les jésuites portugais, sur la côte occidentale, en 1577,

fut une *Doctrina christiana,* et non la *Flos sanctorum,* qui parut seulement l'année suivante (1).

En 1856, M. Caldwell étudiait seulement neuf dialectes ou idiomes dravidiens ; il porte aujourd'hui à douze le nombre des langues reconnues comme congénères. Les trois idiomes dont la première édition ne parlait pas sont le *kuḍagu* (*Coorg* des Anglais) qu'on regardait naguère comme un simple patois local du Canara ; le *Râjmahâl* et l'*Orâon,* dont le caractère dravidien n'est point encore définitivement établi et qui sont très-peu connus du reste.

On comprend que je ne peux suivre dans tous leurs détails les questions traitées par M. Caldwell, ni indiquer une à une toutes les différences qu'on remarquera entre les deux éditions. Je préfère arrêter ici cette rapide revue et, m'élevant sur un terrain plus général, examiner, à propos d'une théorie adoptée par M. Caldwell, une question très-importante de méthode.

M. Caldwell a conservé les vocabulaires comparatifs qui terminaient sa grammaire et où des mots dravidiens sont rapprochés de mots similaires hébreux, finnois, grecs, latins, celtes, ossètes, mongols, thibétains, etc.; il a conservé également tous les paragraphes où, fort de la théorie « touranienne » de M. Max Müller, il classe le dravidien dans la famille « scythe » ; enfin, il a réimprimé, en tête de son appendice, une lettre, parue en 1872 dans le *Madras Mail,* qui répondait aux critiques dirigées par M. Gover contre cette classification du

(1) Une autre petite erreur de la *République* est celle qui attribue à un Hollandais la traduction du Nouveau-Testament en tamoul, publié à Ceylan en 1758 et 1759. Philippe de Melho, son auteur, était un indigène, devenu pasteur protestant.

tamoul et de ses congénères parmi les langues scythes. M. Caldwell triomphe aisément du reste de M. Gover qui va jusqu'à apparenter les langues dravidiennes à l'indo-européen primitif ; mais, à cette occasion, il renouvelle, maintient et confirme sa propre théorie qu'il a résumée en ces termes : « I classify the Dravidian family of languages as essentially and in the main Scythian, I consider them as of all Scythian tongues those which present the most numerous, ancient, and interesting analogies to the Indo-European languages. The position which this family occupies, if not midway between the two groups, is on that side of the Scythian group on which the Indo-European appears to have been severed from it ». Dans sa *Linguistique* (dont la deuxième édition va paraître), mon ami Abel Hovelacque a montré l'inanité absolue des appellations « scythe » ou « touranienne », inspirées, comme les théories pour lesquelles on les a inventées, par une pensée préconçue et par un préjugé théologique. Dans les lignes ci-dessus de M. Caldwell, ne constate-t-on pas cette préoccupation manifeste de retrouver le lien, le point commun, entre les idiomes agglutinants et les langues aryennes? Et pourtant le tamoul et le celte diffèrent et par la forme et par le fond, tandis que le tamoul et le finnois, de forme analogue, ne diffèrent radicalement que par le fond.

Il convient de citer à ce propos un passage d'une lettre récente de M. Max Müller qui renferme une sorte de rétractation partielle de la théorie touranienne. C'est à l'occasion d'une discussion engagée dans le journal l'*Academy* de Londres entre le prince L.-L. Bonaparte et M. Isaac Taylor, sur la classification de la langue kot, que

M. Max Müller a pris la parole : « Strongly as I adhere », dit-il, « to the general principles laid down in my letter to Chevalier Bunsen, there are many things in it which, as I have said again and again, I hold no longer. It was my first attempt in Comparative Philology ; it was confessedly a tentative essay. My chief object then was to show that the science of language must look beyond the narrow barriers of the Aryan and Semitic families of speech, that it must recognise these two species of languages as the result of more general development, and that the principles of that more general development can best be studied in what I ventured to call the Turanian languages in the widest sense of that word. In some respects the effects produced by my Essay have gone beyond what I myself whished and expected ; but by this time my book, so far as many of its details are concerned, is antiquated and its interests, if any, purely historical. I do not wish to see it quoted, least of all as an authority against such men as Schiefner... ». (*Academy* du 6 mai 1876, p. 458.)

Dans le même numéro du journal anglais, le prince Bonaparte avait écrit (p. 476) : « In every science, there are *specialists*, who claim, and to whom is very reasonably accorded by the impartial public, the first degree of competence on subjects to which they have devoted, as has been the case with Castren, all the energy of their scientific life ». C'est tout à fait mon avis, mais avec cette réserve que la compétence et l'autorité des spécialistes ne sortent pas de leur domaine, qui est proprement celui des faits particuliers. Tel savant, dont l'affirmation est indiscutable quand il s'agit d'un certain idiome ou même d'un certain groupe d'idiomes, peut se tromper

gravement lorsqu'il est question des rapports de cet idiome ou de ce groupe avec les autres systèmes linguistiques. C'est pourquoi, tout en reconnaissant la haute capacité de M. Caldwell en matière de langues dravidiennes, je crois devoir repousser énergiquement sa théorie « scythique » ou « touranienne ».

Bayonne, le 1er juillet 1876.

Julien VINSON.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME NEUVIÈME

2e Fascicule — Octobre 1876

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1876

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

DE LA LANGUE CHIBCHA [1]

Je me propose de décrire, au double point de vue de la formation des mots et de l'expression de la relation, une langue américaine ne présentant aucun des caractères que l'on prête généralement aux idiomes du Nouveau-Monde. Le Chibcha n'est, en effet, ni poly-composant, ni emboîtant, ni incorporant ; et le polysynthétisme s'y réduit à la préfixation du pronom-régime au nom, à la postposition et à certaines formes verbales.

Lexiologie générale.

Le nombre des noms monosyllabiques est très-restreint : *a,* odeur, saveur ; *ca,* enceinte, enclos ; *fi,* tamis, philtre ; *fun,* pain ; *cha,* mâle, garçon ; *gy,* cou ; *i,* cacique ; *mi,* baguette, latte ; *quyn,* corps ; *ta,* champ cultivé ; *ty,* chant ; *xa,* écartement des cuisses ; *za,* nuit ; *bhu,* fardeau, etc.

Il en est autrement des thêmes, soit nominaux, soit verbaux ; et même il ressort de l'analyse de ces derniers que les verbes fondamentaux sont en grande majorité de simples monosyllabes : *b-ca,* manger ; *b-co,* vomir ; *b-cu,* souffler ; *b-chi,* forniquer ; *b-chu,* mâcher, monder, écorcer ; *b-gy,* mourir ; *b-gu,* dire, tuer, recevoir ; *b-quy,* faire ; *b-ta,* mettre, porter, lancer ; *b-to,* rompre ; *b-xi,*

(1) Voir *Grammatica, vocabulario, catecismo i confesonario de la lengua chibcha,* por E. Uricoechea. Paris, Maisonneuve, 1871.

planter, semer ; *b-za,* peser, choisir ; *b-zi,* demander ; *ca,* combattre ; *con,* pleurer ; *ga,* passer, devenir, éclore, naître ; *hu,* venir ; *ma,* porter ; *mi,* chercher, passer ; *o,* se baigner ; *mu,* filer ; *m-ny,* donner ; *na,* aller ; *ni,* venir, arriver ; *b-sun,* penser, etc.

Il y a, en outre, un certain nombre de noms qui seraient monosyllabiques s'il était établi que leurs voyelles finales constituent de véritables diphthongues : *b-gyu,* dernier ; *boi,* manteau ; *cue,* pou ; *cui,* ouvrier, artisan ; *fie,* nombreux ; *chie,* lune, mois, lumière, éclat, honneur ; *chue,* lieue, heure, moustique, mamelle, maîtresse, concubine ; *gye,* fumier, criblure ; *gyi,* bru, belle-mère ; *gue,* oui, il est ; *gua,* montagne ; *gle,* case, maison, village, bourg ; *gli,* épouse ; *hua,* champignon, rhume ; *hue,* maître, seigneur ; *ie,* vivres, farine, fumée, chemin, ventre ; *iu,* maladie ; *miun,* miettes ; *mue,* milieu, centre, nombril ; *muy,* garde-manger ; *pcua,* langue, moelle, pepin ; *sie,* eau, rivière ; *siu,* pluie ; *sua,* soleil, jour ; *sue,* oiseau, espagnol, chrétien ; *xiu,* suc ; *zie,* jarre ; *zye,* cheveux.

Les mots polysyllabiques se forment : 1° par *redoublement ;* 2° par *répétition de la voyelle radicale* avec intercalation de l'aspirée *h ;* 3° par *composition ;* 4° par *dérivation ;* 5° par *dérivation verbale transitive.*

1° Le redoublement est très-peu fréquent : *pcuapcua,* chapeau ; *caca,* aïeule ; *ii,* ombre ; *mymy,* échanger ; *quyquy,* distribuer ; *sasa,* anciennement ; *zaza,* fuseau.

2° Les cas de répétition vocalique avec intercalation sont très-nombreux : *cuhuca,* anse, oreille ; *cuhuta,* souris ; *cuhupcua,* sourd ; *chichine,* épine, *chine,* chemisette ; *chihica,* viande, *chica,* beau-père, gendre ; *sohoba,* bosse ; *quihicha,* pied ; *quyhyca,* bouche ; *tyhyba,* foie, en-

trailles ; *sahaoa,* mari ; *guahaia,* cadavre, malheur, mal ; *bcaha,* carder ; *bchihi,* peindre, écrire ; *bsahachy,* mêler ; *btyhypcua,* blesser ; *bsuhu,* laver ; *nyhy,* courir ; *biahasi,* mettre en fuite ; *mahaque,* oublier, etc.

3° Le chibcha n'a formé qu'un petit nombre de composés, tous exclusivement binaires, et dans la plupart desquels l'emboîtement — s'il est permis d'employer cette expression — consiste simplement dans l'apocope de la voyelle finale du premier terme, phénomène qui se produit très-fréquemment en dehors des composés et dont la cause paraît appartenir au domaine de la phonétique. Quoi qu'il en soit, le chibcha ne possède pas un seul de ces conglomérats dans lesquels on a cru voir comme la marque de fabrique des langues américaines.

Ab-quye, feuille de maïs : *aba,* maïs, + *quye,* feuille.

Ab-quyne, tige de maïs : *aba* + *quyne,* tige.

Ab-tyba, maïs jaune : *aba* + *tyba,* jaune.

Ab-zye, barbes des épis de maïs : *aba* + *zye,* cheveux.

Ab-sun, semence de maïs : *aba* + *sun,* semence.

Iom-sun, semence de patate : *iomy,* patate, + *sun.*

Ca-quyhyca, porte de l'enclos : *ca,* enclos, + *quyhyca,* bouche.

Chu-pcua, bout du sein : *chue,* mamelle, + *pcua,* pepin.

Hysu-güe, vessie : *hysu,* urine, + *güe,* case, maison.

Chichin-uba, câpre : *chichine,* câprier, + *uba,* graine.

Yti-quyn, doigt de la main : *yta,* main, + *quyne,* tige.

Guat-quica, ciel : *guate,* haut, + *quica,* pays.

Guahai-oque, démon : *guahaia,* cadavre, malheur, + *oque,* figure.

Güe-cha, oncle maternel, chef : *güe,* maison, village, + *cha,* mâle.

Gy-quyn, nuque : *gy, guy,* cou, + *quyne, quyn,* os, tige.

Goc-quyn, tibia : *goca,* jambe, + *quyne, quyn.*

Ne-iomy, testicules : *nea,* membre viril, + *iomy,* patate.

Pquyquy-chie, habileté : *pquyquy,* intelligence, + *chie,* lumière.

Sua-guaia, cigale : *sua,* jour, soleil, + *guaia,* mère.

Upcui-boi, paupière : *upcua,* œil, + *boi,* manteau.

Si-quyhyca, embouchure : *sie,* rivière, + *quyhyca,* bouche.

Quyb-uque quy, feindre de dormir : *quyby,* dormir, + *uque,* image.

Quyhy-time, crachat : *quyhyca,* bouche, + *time,* ordure, etc.

4° La dérivation à l'aide de suffixes est le procédé fondamental de la lexiologie chibcha.

Principaux suffixes de dérivation nominale.

-ne : co-ne, pleurs ; *gua-ne,* feuille ; *quy-ne,* tige, os, force ; *muy-ne,* herbe, paille ; *zym-ne,* fil ; *zi-ne,* radeau, canot ; *bosi-ne,* gosier, etc.

-que : bi-que, couleur, visage ; *cho-que,* travail ; *gua-que,* parent ; *mo-que,* morceau ; *o-que,* signe, marque ; *si-que,* pli, ride ; *ca-que,* combat ; *u-que,* image ; *hi-que,* suie, etc.

-quy : fus-quy, poussière ; *chi-quy,* prêtre ; *muy-quy,* pré ; *ni-quy,* gardien, frère ; *puy-quy,* cœur ; *pquy-quy,* intelligence ; *zys-quy,* crâne, tête, etc.

-quyn : ghui-quyn, sourcil ; *su-quyn,* navette ; *sica-quyn,* dague ; *busua-quyn,* mauve.

-gua : fa-gua, étoile ; *chy-gua,* écho ; *pihi-gua,* trou, fenêtre ; *quy-gua,* front ; *zin-gua,* écaille ; *ty-gua,* aigle, etc.

-gui : cue-gui, tortue ; *guaha-gui,* cerf ; *sam-gui,* tourterelle ; *supcua-gui,* coq, poule, etc.

-ga : guas-ga, petit enfant ; *pcua-ga,* bègue ; *cui-ga,* lente, etc.

-ba : chichi-ba, entrailles ; *zihi-ba,* calebasse ; *tyhy-ba,* foie ; *puyhy-ba,* omoplates ; *güe-ba,* un étranger ; *ty-ba,* orfèvre, etc.

-ca : cuhu-ca, anse, oreille ; *fihiz-ca,* haleine, âme ; *chichi-ca,* viande ; *pcua-ca,* bras ; *muys-ca,* indien, homme, etc.

-ta : hischa-ta, cavité dans la terre (*hischa,* terre) ; *hyca-ta,* cavité dans la pierre (*hyca,* pierre) ; *gaca-ta,* aisselle (*gaca,* aile) ; *quyhyca-ta,* palais (*quyhyca,* bouche) ; *gymyn-ta,* pli du jarret ; *chuecu-ta,* émeraude ; *ie-ta, ie,* ventre ; *ion-ta, ion,* semence animale ; *nie-ta, nie,* membre viril ; *güe-ta, güe,* maison, etc.

-my, -muy : fu-my, poumon ; *ti-my, time,* ordure ; *chiu-my,* placenta ; *chi-my,* chair, pulpe ; *hycabi-my,* éclair ; *io-my, io-muy,* patate, etc.

-sa, -za : chihi-sa, veine ; *ioho-sa,* fesses ; *pcuoho-sa,* gorge ; *tom-sa,* milieu, nombril ; *suhu-sa,* échauboulures ; *chib-za,* syndic ; *pquyhy-za,* rayon, éclat ; *ysgy-za,* gomme ; *chy-za,* voix, etc.

-so : chub-so, gage (*chubia,* dette) ; *tyb-so,* terre à potier ; *chun-so,* idole, etc.

-sua : muy-sua, sommeil ; *chun-sua,* sanctuaire ; *io-sua,* têtard ; *tyhy-sua,* hameçon ; *zim-sua,* tripes, etc.

-cua : chut-cua, une vieille femme ; *quych-cua,* gazon (*quychy,* manger) ; *na-cua,* membre viril, etc.

-pcua : fiz-pcua, giron ; *chi-pcua,* dartre ; *chis-pcua,* coude ; *ge-pcua,* les reins ; *soi-pcua,* occiput ; *ys-pcua,* poignet ; *sup-cua,* écrevisse, etc.

-go : cata-go, chasse au piége ; *ina-go,* querelle ; *pihi-chi-go,* chiquenaude ; *ubia-go,* larcin ; *eta-go,* restes, etc.

Principaux suffixes de dérivation verbale.

-quy : bcoi-quy, rayer, égratigner ; *muys-quy,* sentir ; *mny-quy,* garder ; *quychy-quy,* manger, etc.

-que : bzi-que, châtrer ; *bsa-que,* retourner ; *bte-que,* atteindre.

-pcua : bgai-pcua, brûler, consumer ; *mny-pcua,* entendre ; *bzi-pcua,* accuser, etc.

-gua : quy-gua, endormir ; *bchu-gua,* ronger ; *zihub-gua,* éternuer, etc.

-sy, -zy, -si, -zi : maha-sy, balayer ; *bzo-sy,* sarcler ; *bga-zy,* rôtir ; *pcua-zy,* jouer ; *muy-si,* goûter ; *muy-zi,* souiller ; *bty-zi,* aimer, avoir pitié, etc.

-chy : bchyhy-chy, épuiser ; *bchu-chy,* sucer ; *ma-chy,* espérer, attendre, etc.

-ta : bgy-ta, palper ; *bquy-ta,* étreindre ; *mhe-ta,* rendre tortu, etc.

-ty : toho-ty, crever ; *bioho-ty,* boire ; *bgy-ty,* compter.

-za, ze : btyhy-za, glaner ; *pam-za,* meurtrir ; *bchihi-ze,* lier, etc.

-me, my : bga-me, manger ; *bga-my,* lécher ; *bca-my,* lier, etc.

Les deux suffixes *-go* et *-n* servent à former des verbes intransitifs, mais il convient d'examiner au préalable le procédé auquel j'ai donné le nom de *dérivation verbale transitive.*

5° La plupart des verbes transitifs sont formés par la préfixation de *b-*, et quelquefois de *m-*, à des thêmes verbaux.

Ce procédé par préfixation présente, au point de vue morphologique, quelque analogie avec la *dérivation verbale spécifique* du dakota ; mais quand on met en regard des verbes transitifs en *b-* ou en *m-* les verbes intransitifs, soit simples, soit dérivés, on demeure convaincu que les deux procédés sont absolument étrangers l'un à l'autre (1).

Dans les exemples qui suivent, j'ai disposé parallèlement aux formes transitives : 1° les formes intransitives simples ; 2° les formes intransitives en *-go ;* 3° les formes intransitives en *-n*.

Trans., 1°	*b-to*, rompre ;	Intrans., *to*.
	b-chien, enivrer ;	*chien*.
	b-teque, atteindre ;	*teque*.
	m-ny, proposer ;	*ny*.
	m-o, baigner ;	*o*.
2°	*b-chichua*, apprendre ;	*chichua-go*.
	m-isca, guérir ;	*isca-go*.
	b-xin, coudre ;	*xine-go*.
	b-chyi, cacher ;	*chis-go*.
	b-chue, réjouir ;	*b-chue-go*.
3°	*b-chue*, réjouir ;	*chue-n*.
	b-gaipcua, brûler ;	*gaipcua-n*.
	b-tye, publier ;	*tye-n*.
	b-ia, épouvanter ;	*ia-n*.
	b-xique, sécher ;	*xique-n*.
	b-suaha, calmer ;	*suaha-n*.

(1) V. *Rev. de ling.*, t. IX, livr. de juillet, p. 3.

Certains verbes transitifs n'ont point de correspondants intransitifs ; d'un autre côté, il existe un petit nombre de verbes transitifs simples, tels que : *guity,* fouetter, frapper ; *guahachy,* peler, arracher ; *huizi,* sauver, délivrer ; *quychyquy*, manger, etc.

Enfin, les verbes passifs, qui paraissent être en réalité des verbes transitifs unipersonnels, sont formés par la préfixation de *n-*.

Ind. prés. 1 *cha-n-quy-scua*, je suis fait (il me fait, ils me font) ;
2 *ma-n-quy-scua,* tu es fait ;
3 *a-n-quy-scua,* il est fait, etc.

Part. prés. 1 *cha-n-quy-sca*, moi qui suis fait (moi qu'il fait, qu'ils font) ;
2 *ma-n-quysca*, toi qui es fait ;
3 *n-quy-sca*, lui qui est fait, etc.

Lexiologie spéciale.

I. Les noms sont ou primitifs (monosyllabiques), ou dérivés, ou composés.

II. Les verbes sont formés : 1° de thêmes verbaux proprement dits ; 2° de thêmes nominaux usités comme noms. Exemples :

amsa, enflure ;	*amsa-n*, enfler.
cone, pleurs ;	*con,* pleurer.
cubun, langage ;	*cubun*, parler.
cuhuma, grand, gros ;	*cuhume-n,* devenir grand, gros. *b-cuhumi,* agrandir, grossir.
cho-que, travail ;	*cho*, travailler.

gata, feu ;	*gata-n,* brûler.
guity, fouet ;	*guity,* fouetter, frapper.
nyncha, convive, etc.	*nyncha,* convier.

III. Les adjectifs sont simples, ou dérivés, ou complexes.

1° Les adjectifs simples sont en très-petit nombre : *cho,* bon ; *ingy,* petit, court ; *cuhuma,* grand, gros ; *tyba,* jaune ; *cota,* crêpu ; *buchua,* sec, etc.

2° Les principaux suffixes de dérivation des adjectifs sont :

-suca : china-suca, resplendissant (de *china-n,* resplendir) ; *iu-suca,* malade (de *iu,* maladie, être malade), etc.

-nuca : mahaza-nuca, fou (*mahaz-en,* extravaguer) ; *chahasga-nuca,* affamé (*chahasga-n,* avoir faim) ; *chie-nuca,* ivre (*chie-n,* être ivre). Le suffixe *-nuca,* que nous verrons être l'indice du temps présent renforcé, s'emploie aussi dans les noms de nombre avec la signification de chacun : *boze-nuca,* chacun des deux ; *mi-nuca,* chacun des trois, etc. D'un autre côté, *-nuca,* suffixé au prétérit des verbes qui correspondent à l'espagnol « estar », exprime la totalité : *a-zo-nuca, a-sucu-nuca, a-pcua-nuca, a-puy-nuca, puy-nuca,* tout, tous.

-ca : histu-ca, entier, parfait ; *tyhy-ca,* nouveau ; *tihu-ca,* cru ; *iechi-ca,* autre.

-co : fihiz-co, pesant ; *chihiz-co,* robuste ; *chysqui-co,* vert ; *hysi-co,* tendre ; *hyti-co,* épais ; *tyb-co,* jaune (*tyba,* jaune).

-pcua : atu-pcua, seul ; *cuhu-pcua,* sourd ; *hichu-pcua,* froid ; *iotu-pcua,* humide ; *chitu-pcua,* chaud.

-quin : chubia, dette, *chubia-quin,* endetté ; *ibsa,* poil, *ibsa-quin,* poilu ; *iu,* maladie, *iu-quin,* maladif ; *quyhye,* barbe, *quyhye-quin,* barbu, etc.

La formation des adjectifs complexes appartient à la grammaire.

IV. La base du système de numération des Chibchas est le nombre 20, auquel ils sont arrivés en comptant sur leurs mains (*yta,* main : *a-ta,* un ; *ta,* six) et sur leurs pieds (*quihicha a-ta,* onze).

1 *ata.*
2 *boza.*
3 *mica.*
4 *muyhica.*
5 *hizca.*
6 *ta.*
7 *cuhupcua.*
8 *suhuza.*
9 *aca.*
10 *ubchihica.*
11 *quihicha ata* (pied un).
12 *quihicha boza* (pied deux).
13 *quihicha mica* (pied trois).
20 *quihicha ubchihica* (pied dix) ; *gúeta.*
21 *gúeta-s a-saquy ata* (vingt plus un).
22 *gúeta-s asaquy boza* (vingt plus deux).
30 *gúeta-s asaquy ubchihica* (vingt plus dix).
40 *gúeta-s asaquy quihicha ubchihica* (vingt plus vingt) ; *gúe boza* (20 × 2).
41 *gúe boza-s asaquy ata* (quarante plus un).
60 *gúe boza-s asaquy quihicha ubchihica* (quarante plus vingt) ; *gúe mica* (20 × 3).
61 *gúe mica-s asaquy ata* (soixante plus un).
80 *gúe mica-s asaquy quihicha ubchihica* (soixante plus vingt) ; *gúe muyhica* (20 × 4).
100 *gúe hizca* (20 × 5).

Une fois parvenus à 20 (pied dix), les Chibchas ont imaginé d'exprimer cette unité nouvelle par *güeta*, *güe* « maison », tout en conservant *quihicha ubchihica* pour servir de complément numéral.

V. Le chibcha ne distingue ni le genre ni le nombre dans les pronoms démonstratifs.

A-sy, *a-s* (correspondant à l'espagnol « aquel »).

Y-sy, *y-se*, *y-s* (correspondant à l'espagnol « este »).

Si-sy, *si-se*, *si-s* (correspondant à l'espagnol « ese »).

VI. Les pronoms personnels sont ou *substantifs*, ou *préfixes*, ou *spéciaux*.

1° Pronoms personnels substantifs :

Sing. 1	*hycha*.	Plur. 1	*chie*.
2	*mue*.	2	*mie*.

Le démonstratif *a-sy*, *a-s*, fait fonction de pronom de la troisième personne pour les deux nombres.

2° Les pronoms personnels préfixes forment deux séries distinctes :

1. Sing. 1	*z-* ou *i-*.	Plur. 1	*chi-*.
2	*m-*.	2	*mi-*.
3	*a-*.	3	*a-*.

I- se substitue à *z-* devant les mots commençant par l'une des consonnes *ch*, *n*, *s*, *t*, *x*, *z*.

2. Sing. 1	*cha-*.	Plur. 1	*chia-*.
2	*ma-*.	2	*mia-*.

3° Il y a quatre séries de pronoms personnels spé-

ciaux dont l'emploi est exigé par un certain nombre de verbes.

1. Sing.	1	*chaha-s.*	Plur.	1	*chiha-s.*
	2	*maha-s.*		2	*miha-s.*
	3	*y-s.*		3	*y-s.*
2. Sing.	1	*chaha-n.*	Plur.	1	*chiha-n.*
	2	*maha-n.*		2	*miha-n.*
	3	*y-n.*		3	*y-n.*
3. Sing.	1	*chaha-c.*	Plur.	1	*chiha-c.*
	2	*maha-c.*		2	*miha-c.*
	3	*y-c.*		3	*y-c.*
4. Sing.	1	*zuhu-c.*	Plur.	1	*chihu-c.*
	2	*muhu-c.*		2	*mi-hu-c.*
	3	*ho-c.*		3	*ho-c.*

Les désinences *-s, -n, -c,* représentent les postpositions locatives *sa, na, ca.*

VII. Les pronoms interrogatifs sont formés des thêmes *xie xi* (pour les personnes), *ipcua* (pour les choses), dérivés par *-o : xie-o huca,* qui est venu ? ; *ipcu-o m-pquy-quy,* que veux-tu ?

VIII. Le chibcha supplée au manque de pronoms relatifs à l'aide des participes.

IX. Le triple verbe substantif des grammaires chibchas (positif, négatif et interrogatif) consiste essentiellement dans la postposition aux pronoms substantifs ou aux noms des particules conjonctives : *gue* ou *guy* (positif, présent-passé), *nza* (négatif, présent-passé), *ua* (interrogatif, présent), *nga* (positif, futur), *nzinga* = *nza-nga* (négatif, futur), *nnua* = *nga-ua* (interrogatif, futur).

La particule *gue, guy*, que l'on suffixe au verbe lorsque l'on répond affirmativement à une question, paraît avoir été primitivement l'expression de l'affirmation, par opposition à *nza, za*, qui est demeurée celle de la négation : *a-huscua-ua*, vient-il? Rép.: *a-huscua-gue*, il vient; *a-huscua-za*, il ne vient pas. Dans ces trois formes, l'idée verbale de « venir », mise au temps présent et à la troisième personne, est absolument indépendante des particules *ua gue* et *za*, lesquelles expriment purement et stmplement : l'interrogation, l'affirmation et la négation.

Quant à la particule *nga*, qui, après avoir exprimé à elle seule le positif futur, se contracte avec *nza* au négatif et avec *ua* à l'interrogatif, elle n'est autre que la conjonction *nga* « et ».

Positif. Présent passé. 1 *hycha gue*, je suis, étais, fus, ai été.
Futur. 1 *hycha nga*, je serai.
Négatif. Présent passé. 1 *hycha nza*, je ne suis pas, je n'étais pas, je ne fus pas, je n'ai pas été.
Futur. 1 *hycha nzinga*, je ne serai pas.
Interrogatif. Pr. passé. 1 *hycha ua*, suis-je ?
Futur. 1 *hycha nnua*.

X. Les postpositions consistent : 1° en des thêmes nominaux ou pronominaux affectés des postpositions locatives *ca, na, sa ;* 2° en des thêmes nominaux dont quelques-uns ont subi une altération vocalique finale.

1° *gy-na, gy-ca*, sur, de *gy*, cou ;
fihista-na, fihista-ca, sur, dans, de *fihista*, poitrine ;
quihi-na, à côté de, de *quihi-que*, cuisse ;

iohoza-na, iohoza-ca, derrière, de *iohoza,* fesses ;
uba-na, uba-ca, devant, de *uba,* visage ;
gaha-na, gaha-sa, derrière, de *gaha,* épaule ;
suhuca-s, suca-sa, suca-ca, après, de *suhuca,* queue ;
muy-sa, vers, *hu-sa,* vers, *gua-ca,* pour, *sa-n,* en faveur de, de *u-ca,* sous, etc.

2° *chichy,* dans, entre, sous, de *chicha,* intérieur ;
chiche, par, à travers, de *chicha ;*
bohoza, bohoze, avec, etc.

EXPRESSION DE LA RELATION, OU GRAMMAIRE.

La relation s'exprime en chibcha :
1° Polysynthétiquement, par préfixation ;
2° Synthétiquement, par préfixation ;
3° Synthétiquement, par suffixation ;
4° Analytiquement, par préposition ;
5° Analytiquement, par postposition.

Expression polysynthétique par préfixation.

1° Les pronoms personnels de la première série *(z* ou *i, m, a, chi, mi, a)* se préfixent en qualité de pronoms-objet aux noms et aux postpositions substantives. Exemples : *z-boi,* mon mantean (le manteau de moi) ; *i-saca,* mon nez ; *m-chine,* ta chemisette ; *m-ta,* ton champ ; *a-paba,* son père ; *chi-pcuaca,* nos bras ; *mi-chuta,* vos fils ; *a-chune,* ses neveux, etc.

I-san, en ma faveur, pour moi ; *m-san,* pour toi ; *a-san,* pour lui ; *z-quihina,* à côté de moi ; *i-sucas,* derrière toi ; *z-gahan,* derrière moi ; *i-chichy,* en dedans de moi ;

z-uca, sous moi ; *m-ubana,* devant toi ; *a-xicas,* loin de lui, etc.

Quand on préfixe *z-*, *m-*, à un thême quelconque s'ouvrant par *gu, gü,* la syllabe initiale s'aphérèse : *guaia,* mère, *z-uaia,* ma mère ; *güe,* maison, *m-üe,* ta maison.

La voyelle initiale *i,* suivie de *a* ou de *o,* s'aphérèse également au contact des pronoms *z-*, *m : ioque,* papier, *z-oque,* mon papier.

Le pronom de la troisième personne se change en *o* ou en *e,* suivant que le nom auquel il se préfixe commence par *u* ou par *i* : *uba,* visage, *o-ba,* son visage ; *ipcua,* chose, *e-pcua,* sa chose. La voyelle initiale s'aphérèse dans l'un et l'autre cas.

Il y a simplement aphérèse vocalique dans les mots commençant par *y : yta,* main, *a-ta,* sa main.

2° Les pronoms personnels de la seconde série *(cha, ma, chia, mia)* se préfixent, en qualité de pronoms-objet, à la troisième personne des différents temps du verbe actif. Exemples : *Pedro cha-guity,* Pierre m'a frappé ; *m-paba chia-guitynynga,* ton père nous frappera.

Expression synthétique par préfixation.

1° Les pronoms personnels de la première série *(z* ou *i, m, a, chi, mi, a)* se préfixent au verbe en qualité de pronoms-sujet : *z-guity-suca,* je frappe, je frappais ; *m-guity-suca,* tu frappes, tu frappais ; *a-guity-suca, chi-guity-suca, mi-guity-suca, a-guity-suca ; z-guity,* je frappai ; *z-guity-nynga,* je frapperai, etc.

Quand le verbe est dérivé par *b-* ou par *m-*, l'usage a prévalu de supprimer le pronom de la première personne

et d'aphéréser, à la seconde personne, le préfixe de dérivation ; ainsi, au lieu de *z-bquy-scua*, je fais, je faisais ; *m-bquy-scua*, tu fais, tu faisais ; *zmnypcua-suca*, j'entends, j'entendais ; *m-mnyspcua-suca*, tu entends, tu entendais, on dit communément : *bquy-scua, m-quy-scua, mny-scua, m-ny-scua*.

2° Parallèlement à la conjugaison verbale proprement dite, le chibcha possède une conjugaison de participes dans laquelle les pronoms de la seconde série, *cha*, *ma*, et ceux de la première série, *chi*, *mi*, se préfixent en qualité de pronoms-objet, ceux-là au singulier et ceux-ci au pluriel.

Sing.	1 *cha-guit-ua*, moi qui frappai.	Plur.	1 *chi-guit-ua*.
	2 *ma-guit-ua*, toi qui frappas.		2 *mi-guit-ua*.
	3 *guit-ua*, lui qui frappa.		3 *guit-ua*.

3° Les pronoms de la seconde série *(cha, ma, chia, mia)* et le pronom de la première série, *a*, se préfixent au verbe passif, en qualité de pronoms-sujet (1).

4° Les pronoms de la seconde série se préfixent aux noms. Exemples : *cha-muysca cho-gue*, je suis homme de bien (moi-homme bon-oui) ; *cha-muysca gue*, nous sommes indiens.

5° Contrairement à la règle de syntaxe, suivant laquelle les adjectifs se postposent aux noms, *ma*, étranger, autrui, se préfixe aux noms ainsi qu'à la particule *gue*. Exemples : *ma-güi*, *ma-fuhucha*, la femme d'autrui, une femme étrangère ; *ma-gue*, quelqu'un, autrui, d'où *ma-gue-za*, personne.

(1) V. plus haut, p. 106.

Expression synthétique par suffixation.

1.° Le chibcha possède trois postpositions locatives, *-ca*, *-sa*, *-na* (*-c*, *-s*, *-n*), qui se suffixent aux pronoms, aux noms, à la plupart des postpositions substantives, à un grand nombre d'adverbes et à quelques conjonctions.

Pronoms : *Juane chaha-n a-ma-scua*, Jean me berce ; *boi atan maha-c a-bcu-quy*, il t'a acheté un manteau ; *guahaica chaha-s a-quyn-suca*, je souffre (mal à moi se fait) ; *m-chuta zuhu-c cho-gue*, ton fils me plaît (ton fils à moi bon-oui).

Xie-c-o m-u-quy, à qui as-tu dit ? *ys-na aya*, *y-na aya*, *y-na-c aya*, en outre de cela, en outre.

Noms : *fiba-c z-miscua*, je vais à l'air (illatif) ; *gata-c a-btascua*, il jette au feu (illatif) ; *hischa-c bzascua*, je mets en terre (illatif).

Sie-s btascua, je jette à l'eau (adessif) ; *hischas-s i-zascua*, je m'étends par terre (adessif) ; *fiba-s z-miscua*, je vais à l'air ; *ize-s a-syne*, il alla par les rues.

Hischa-n i-zone, je suis sur la terre, je suis assis (superessif) ; *sis quyca-n a-sucune*, il est en ce monde (inessif) ; *z-üe-n hui btascua*, je reçois dans ma maison (inessif) ; *chunsa-n fac a-iane*, il sortit de Tunja (élatif).

Postpositions substantives : *hyca gy-c i-zascua*, je tombe sur une pierre ; *güe iohoza-na*, derrière la maison ; *u-ca*, *u-sa*, sous ; *uba-na*, *uba-sa*, en face de, etc.

Adverbes : *chica-n*, *chica-c*, en haut ; *sihi-c*, *sisy-s*, par là ; *faqui-sa*, *faqui-na*, par dehors ; *y-n*, là ; *fa-n*, maintenant ; *fa-c*, dehors ; *fahacu-ca*, en vain ; *a-fihistu-c*, en même temps, etc.

Conjonctions : *ipcua-c*, après que ; *cuhu-c*, comme ;

npua-c, parce que ; *ubi-na,* tandis que ; *nohoca-n,* quoique, etc.

2° Le verbe chibcha a été primitivement formé : 1° des pronoms personnels préfixés ; 2° d'un thême verbal ou nominal, soit simple, soit dérivé ; 3° de suffixes affirmatifs, négatifs ou interrogatifs au présent-passé, et du suffixe *-nga* au futur.

Cette assertion s'appuie sur les faits qui suivent :

Dans l'état actuel, le passé proprement dit est constitué par la préfixation des pronoms personnels à un thême dépourvu de suffixes : *z-bquy,* je fis, j'ai fait ; *z-guity,* je frappai, j'ai frappé. Mais l'état ancien s'est maintenu, à titre d'exception, dans un certain nombre de verbes qui forment leur prétérit par la suffixation de *-o,* particule affirmative équivalant à la conjonction espagnole « si », ou par celle de *-quy,* particule dont la valeur n'est pas douteuse. En effet, quand nous passons de la conjugaison du positif à celle du négatif, nous voyons les suffixes *-o* et *-quy* céder la place au suffixe *-za.* Exemples :

Z-guity, je frappai, j'ai frappé. Nég. *z-guity-za.*

Z-mnypcua-o, j'entendis, j'ai entendu. Nég. *z-mnypcua-za.*

Z-gu-quy, je dis, j'ai dit. Nég. *z-guy-za (z-gu-za).*

De même que le présent, l'imparfait, le prétérit indéfini, le parfait et le plus-que-parfait sont confondus ensemble dans *hycha gue,* je suis, j'étais, je fus, j'ai été, j'avais été, de même aussi *b-quy-quy* a signifié primitivement je frappe, je frappais, je frappai, j'ai frappé, j'avais frappé. Mais, à la longue, le besoin de spécifier s'est fait sentir ; et, tout d'abord, on a distingué le présent-imparfait *z-guity-suca,* je frappe, je frappais, du prétérit-parfait *z-guity-quy,* je frappai, j'ai frappé, j'avais frappé. Puis,

le besoin de spécifier continuant à se faire sentir, on a distingué le présent actuel *z-guity-suca-nuca*, je frappe actuellement, du présent-imparfait *z-bquy-scua*, je fais, je faisais. Enfin, on a successivement formé un imparfait : *z-bquy-scua bohoza ;* et un plus-que-parfait : *z-bquy ipcuana*. Que ces créations successives aient été le résultat du développement progressif de la civilisation indigène ou celui de la conquête européenne, il n'en est pas moins infiniment probable qu'à l'origine le chibcha, comme le dakota, l'hébreu et bien d'autres langues, ne possédait que deux temps : un futur en *-nga* et un aoriste caractérisé très-vraisemblablement tantôt par la conjonction *o*, tantôt par la particule *quy*, substitut de *guy, gue*. Du jour où s'est formé le présent-imparfait en *-scua*, l'emploi de la particule affirmative a commencé à tomber en désuétude ; mais il s'est maintenu dans un certain nombre de verbes fondamentaux, tels que *gu*, dire ; *hu*, venir ; *ma*, porter ; *bto*, rompre ; *bcu*, payer ; *bchychy*, peindre ; *suhu*, poser ; *bca*, manger, etc.

Présent-imparfait. — Les grammairiens distinguent avec raison deux conjugaisons, suivant que le présent-imparfait est en *-scua* ou en *-suca*. En effet, le futur se forme différemment dans les deux cas : *z-bquy-scua*, je fais, je faisais ; *z-bquy-nga*, je ferai ; *z-guity-suca*, je frappe, je frappais ; *z-guity-nynga*, je frapperai. Si l'on joint à cela que des verbes en *-scua* ainsi que des verbes en *-ne*, dont il sera question plus bas, possèdent une forme fréquentative en *-suca : z-hu-scua*, je viens ; *z-hu-suca*, je viens fréquemment ; *z-gue-ne*, je suis ; *z-gue-suca*, j'ai coutume d'être, et que la plupart des verbes en *-suca* expriment une action continue ou répétée, on est

amené à reconnaître que les verbes en *scua* sont antérieurs aux verbes en - *suca*. Au surplus, les verbes à thême monosyllabique se conjuguent presque tous en *-scua*, tandis que la grande majorité des verbes à thême polysyllabique, c'est-à-dire dérivé ou nominal, se conjuguent en *suca*.

Prés.-imp.	Sing. 1	*bquy-scua,*	*z-guity-suca.*
	2	*m-quy-scua,*	*m-guity-suca.*
	3	*a-bquy-scua,*	*a-guity-suca.*
	Plur. 1	*chi-bquy-scua,*	*chi-guity-suca.*
	2	*mi-bquy-scua,*	*mi-guity-suca.*
	3	*a-bquy-scua,*	*a-guity-suca.*

Présent actuel. — Ce temps se forme en suffixant *-nuca* au précédent.

Futur.	Sing. 1	*b-quy-nga,*	*z-guity-nynga.*
	2	*m-quy-nga,*	*m-guity-nynga.*
	3	*a-bquy-nga,* etc.	*a-guity-nynga,* etc.

Subjonctif conditionnel. — Le verbe substantif positif et le verbe substantif négatif possèdent, en outre du présent-passé et du futur, divers temps, dont quelques-uns sont formés par suffixation.

Positif.	Négatif.
I. *hycha san,* si je serais.	I. *hycha nza-can,* si je ne suis pas.
II. *hycha nga-nan,* que je sois.	II. { *hycha nza-san,* si je ne serais pas.
III. *hycha nga-co,* j'ai à être.	*hycha nza-sa.*

IV. *hycha nohocan,* quoique je sois.

V. *hycha san nohocan,* quoique je serais.

VI. *hycha san cuan,* quoique je serais.

VI. *hycha naga-be,* oh, si j'étais !

VII. *hycha bana-co,* que je sois !

III. *hycha nza-nan nohocan,* quoique je ne sois pas.

IV. *hycha nza-san nohocan,* quoique je ne serais pas.

V. *hycha nza-n-san,* n'étant pas.

VI. *hycha nza-ne-be,* que je ne sois pas.

VII. *hycha nga bana-i,* que je ne fusse pas.

Le suffixe *-co* de l'impératif-futur *hycha nga-co* et de l'optatif *hycha bana-co* exprime l'exhortation et peut s'unir à tous les autres temps pour leur donner une nuance de désir ou d'ordre.

Noho-can paraît être formé du participe passé du verbe anomal : *noho-su-gue,* il dit ; *noho-gue,* il a dit ; *noho-nga,* il dira ; *noho-sca,* lui qui dit ; *noho-ca,* lui qui a dit.

Le subjonctif-conditionnel des verbes proprement dits se forme à l'aide des particules qui précèdent :

I. *bquy-scua-nan,* si je fais.
bquy-nan, si je fis.
bquy-nga-nan, si je ferai.

II. *bquy-scuan-n,* quand je fais.
bquy-n, quand je fis.
bquy-nga-n, quand je ferai.

III. *bquy-scua-n-san,* quand je fais.
bquy-n-san, quand j'ai fait.

bquy-nga-n-san, quand j'ai à faire.

IV. *bquy-scua-nan nohocan*, quoique je fasse.
bquy-nan nohocan, quoique je fis.
bquy-nga-nan nohocan, quoique j'aie à faire.

V. *bquy-scua-be*, si je fais.

VI. *bquy-zu-guexin*, quoique je fasse.
bquy-guexin, quoique je fis.

On verra plus bas qu'en chibcha toutes les conjonctions se suffixent ou se préposent.

Impératif I. En règle générale, l'impératif I se forme par la suffixation de *-u* au thême verbal dépouillé de tous préfixes : *quy-u*, fais ! *guit-u*, frappe. Mais je préviens le lecteur que la formation de ce temps est sujette à de nombreuses irrégularités (1), dans le détail desquelles je ne puis entrer ici. Je me borne à appeler son attention sur ce fait tout à fait exceptionnel dans la langue : qu'à l'impératif, la pluralité est indiquée synthétiquement au moyen d'un suffixe : *quy-u-a*, faites ! *guit-u-a*, frapper !

Supin I.	*z-bquy-iua*, faire, pour faire, moi.	*z-guity-iua*.
	m-quy-iua,	*m-guity-iua*.
	a-bquy-iua, etc.	*a-guity-iua*.
Supin II.	*qu-ica*, faire.	*guit-ica*.

3° Conjugaison des participes.

Indicatif, présent-passé et impératif.

1 *cha-quy-sca*, moi qui fais, faisais. *cha-guity-suca*, etc.

(1) Voir M. Uricoechea, *Grammatica de la lengua chibcha*, p. 27, 28, 29, 30, 31.

2 *ma-quy-sca.*
3 *quy-sca*, etc.

Prétérit et impératif.

1 *cha-quy-ia*, moi qui fis, qui ai fait. *cha-guit-ua*, etc.
2 *maquy-ia.*
3 *quy-ia.*

Futur I.

1 *cha-quy-nga*, moi qui ferai. *cha-guity-ninga*, etc.
2 *ma-quy-nga.*
3 *quy-nga.*

Futur II.

1 *cha-quy-nge-pcua*, moi qui ai à faire. *cha-guity-nynge-pcua*, etc.
2 *ma-quy-nge-pcua.*
3 *quy-nge-pcua*, etc.

Subjonctif conditionnel.

I. *cha-quy-sca-san*, si je suis faisant.
cha-quy-ia-san, si j'ai fait.
cha-quy-nga-san, si j'ai à faire.
II. *cha-quy-sca-xin*, quand je suis faisant.
cha-quy-ia-xin, quand je suis faisant.
III. *cha-quy-sca-san nohocan*, quoique je sois faisant.
cha-quy-ia-san nohocan, quoique j'aie été faisant.
cha-quy-nga-san nohocan, quoique j'aie à faire.

4° Conjugaison négative. — Le verbe se conjugue, au négatif, à l'aide des particules *za, zinga :*

Présent-imparfait. — *bquy-scua-za.*

Prétérit. — *bquy-za.*
Futur et impératif. — *bquy-zynga.*
Supin I. — *b-quy-za-n-iua.*

Subjonctif-conditionnel.

bquy-scua-za-can, si je ne fais pas.
bquy-scua-za-nan, quand je ne fais pas.
bquy-scua-za-san, si je ne ferais pas.
bquy-za-san, si je n'avais pas fait.
bquy-za-can, si je ne fis pas.
bquy-za-nan, quand je ne fis pas.
bquy-za-nynga-nan, si je n'ai pas à faire.
bquy-scua-za-san nohocan, bien que je ne fasse pas, etc.
La conjugaison négative n'a point de participes.

5° Conjugaison interrogative. — Le verbe se conjugue, à l'interrogatif, à l'aide du suffixe *-ua* ou du suffixe *o*, qui paraît être *ua* contracté.

Présent-imparfait. — *-scua-ua* et *suca-ua* se contractent en *s-ua.* Exemples : *a-hu-s-ua,* vient-il ? a-t-il l'habitude de venir ? *a-cubun-s-ua,* parle-t-il ?

Quand on répond, *scua-gue* et *suca-gue* se contractent en *su-gue.* Exemples : *a-hu-su-gue,* il vient ; *a-cubun-su-gue,* il parle.

Prétérit. — *a-bquy-ua,* a-t-il fait ?

Futur. — *a-bquy-nga-ua,* fera-t-il ?

D'ordinaire, *nga-ua* se contracte en *n-ua.* Exemples : *a-hu-n-ua,* viendra-t-il ? *a-hu-zy-n-ua,* ne viendra-t-il pas ?

Présent-imparfait. — *m-chien-s-o,* es-tu ivre ? *(m-chien-suca-o.)*

Futur. — *a-hu-n-o,* viendra-t-il *(a-hu-nga-o.)*

6° De l'interrogation. — Les particules interrogatives

ua, o, be se suffixent à certains pronoms, aux participes et à certains adverbes. Exemples : *xie-o huca*, qui est venu ? (*huca* est le participe présent-imparfait du verbe *z-hu-scua*, je viens) ; *xie-ua*, qui est-ce ? *as-o xie*, qui (est) celui-là ? *ana suza-o xie*, qui est là ? (là étant ? qui ; *suza* est le participe du verbe *i-sucun-suca*, je suis) ; *ipcu-o mpquyquy*, que veux-tu ? *hac-o m-ga-scua*, comment fais-tu ? *iahac-o-be*, comment ? *iahac(o) ma-bquy-be*, comment t'a-t-il fait ? *epcua-n-ua*, où est-ce ? *epcua-c-o m-na*, où vas-tu ?

Dans ces derniers exemples, la particule interrogative est suffixée aux postpositions locatives *na, ca*.

Il importe de remarquer que *-ua* fait du pronom et de l'adverbe une sorte de verbe interrogatif.

7° Sous la rubrique de « los verbos finitivos », M. Uricoechea mentionne six verbes unipersonnels et défectifs dont l'emploi sert à indiquer que l'action dont on veut parler est complètement terminée :

A-quy-ne, il est fait, *a-quyn-ca*, fait ; *a-gena-ne*, il est allumé, *a-geno-ca*, allumé ; *a-caha-ne*, il est tondu, *a-caha-co-ca*, tondu ; *a-buquy-ne*, il est empaillé, *a-bucu-ca*, empaillé ; *a-xizy-ne*, il est semé, *a-xisu-ca*, semé ; *a-chihi-quy-ne*, il est peint, *a-chihiu-ca*, peint.

Je note à cet égard, d'abord que ces formes finies sont revêtues par des verbes en *scua* ou en *suca : bquy-scua, bgena-suca, bcahaca-suca, bxi-scua, bchihi-scua ;* et en second lieu, qu'il existe, indépendamment des six verbes finis précités, un grand nombre d'autres verbes se présentant sous la forme en *-ne*. Exemples : *a-pcua-s z-cubu-ne*, je parlai derrière lui ; *ucta-c fa-c a-ia-ne*, il alla dans la cour ; *chaha-s a-zaca-ne*, il se fit nuit pour moi ;

ys-bgy-s a-muyna-ne, je lui donnai des coups et il fut meurtri ; *bquy-scua-s ys a-ty-ne,* je suis habitué à faire ; *zuhuc a-chue-ne,* il me plaît ; *i-sy-ne,* je vais ; *a-bahazi-ne,* il est balayé.

Quelques-uns de ces verbes sont usités sous la forme en *-suca* (*z-cubun-suca,* je parle ; *a-zacan-suca,* il devient sombre ; *z-muynyn-suca,* je suis meurtri ; *z-mahasy-suca,* je balaie), tandis que d'autres paraissent constitués exclusivement par la suffixation de *-ne* (*ys aty-ne,* être habitué ; *i-sy-ne,* je vais).

Enfin, si parmi les verbes qui correspondent à « ser » et à « estar »; quelques-uns peuvent prendre la forme fréquentative en *-suca (izo-n-suca, i-sucu-n-suca, z-gue-n-suca),* il est certain que tous ont été primitivement constitués par la suffixation de *-ne.*

Le verbe-copule, correspondant à « ser », est formé de la particule *gue.*

Présent-passé. —	1	*z-gue-ne,* je suis, étais, fus, ai été.
	2	*m-gue-ne.*
	3	*a-gue-ne.*
Futur. —		*z-gue-nynga.*
Supin I. —		*z-gue-n-iua.*
Participe passé. —	1	*cha-gue-cua,* moi qui suis, étais, fus, ai été.
	2	*ma-gue-cua.*
	3	*a-gue-cua.*
	1	*mi-gue-cua,* etc.
Participe futur. —		*cha-gue-cua-nga.*

Subjonctif-conditionnel.

I. *z-gue-nan,* si, quand je suis.
II. *z-gue-nynga-nan,* si, quand j'ai à être.
III. *z-gue-ne-be,* que je sois.
IV. *z-gue-nan nohocan,* bien que je sois.
V. *z-gue-n-san, z-gue-n-sa,* quand je suis, étant.

Le nom suivi du verbe-copule est toujours affecté de la postposition locative *-c (-ca)*. Exemples : *muysca-c z-gue-ne,* je suis homme de bien ; *Dios chuta Dios-c a-guensa muysca-c a-ga,* le fils de Dieu étant Dieu se fit homme.

Les verbes correspondant à « estar » sont au nombre de sept :

I-zone, i-sucu-ne, je subsiste, demeure, suis. Part. *zona, suza.* Fréq. *i-zon-suca, i-sucun-suca.* Ces verbes s'emploient quand le sujet ne comprend qu'une seule personne.

Chi-pcua-ne, chi-pquyca-ne, chi-bizy-ne. Part. *pcuaoa, pquyca, biza.* Fréq. *chi-pquycan-suca, chi-bizyn-suca.* Ces verbes s'emploient quand le sujet comprend plusieurs personnes ou plusieurs choses.

A-puy-ne, part. *puyna.* Ce verbe s'emploie quand il s'agit de l'eau, des liqueurs, des vases, des plats.

A-zoa-ne, part. *zoana.* Ce verbe s'emploie quand il s'agit de plusieurs choses d'une certaine longueur.

8° Les conjonctions qui suivent se suffixent au verbe ou au nom :

-cu, sitôt que : *m-na-cu a-bgy,* sitôt que tu fus parti, il mourut.

-nxie, jusqu'à ce que : *maha-c z-gu-nga-nxie m-na-zynga,* jusqu'à ce que je te le dise, tu ne t'en iras pas.

-nuc, comme : *a-bquy-nga-nuc m-quy-nga,* tu feras comme il fera.

-zasc, seulement, sinon que : *a-bgy-zasc a-quybysu-gue,* il n'est pas mort, seulement il dort.

-za-cuca, avant que : *bquy-za-cuca,* avant que je fasse ; *z-gu-za-cuca,* avant que je dise.

-nxie... -nxie, et : *cha-nxie fucha-nxie,* le mâle et la femelle, lui et elle.

-s... -s ou *-sa,* et : *cha-s fucha-s,* lui et elle ; *sahoa-s güi-sa,* le mari et la femme.

La conjonction *-s... -s,* qui paraît être identique à la postposition locative *-sa,* s'emploie fréquemment pour lier entre eux les membres d'une phrase. Exemples : *Dios amuys m-pquyquy choc m-za-nga-s a-machy-suca-co,* il espère que tu te convertiras à Dieu (Dieu vers ton cœur à bien tu dirigeras, il espère) ; *ysy zocam ata-s a-quyn-s z-paba-s a-ngu,* il y a un an que mon père fut tué (cette année une est fait mon père fut tué) ; *i-xium-suca-s fiba-c z-ni-s opcua-c a-ga-s z-iu-suca,* je tombai malade parce j'allai à l'air étant en sueur (j'étais en sueur, j'allai à l'air, à sa chose il arriva, je fus malade), etc.

Les suffixes qui servent à former les divers temps du subjonctif sont des conjonctions.

9° Le superlatif des noms et des adverbes se forme synthétiquement par la suffixation de *-in, -ia : cho,* bon, *cho-in,* très-bon ; *cuhuma,* grand, gros, *cuhum-in ; pquy-quychie,* habile, *pquyquychie-in ; guate,* haut, *guat-in,* très-haut ; *cho-c,* bien, *cho-in-c,* très-bien, *cho-c-ia,* très-bien ; *aia,* en avant, *aia-ia,* très en avant ; *ana-ca,* là, *ana-c-ia,* là au loin, etc.

10° Les verbes finis, bien qu'unipersonnels, peuvent se

conjuguer à l'aide de la particule *gue : cha-quyn-gue*, je suis fait ; *ma-quyn-gue*, *a-quyn-gue*, etc.

On trouve assez fréquemment d'autres verbes affectés de la même particule. Exemple : *a-iu-suca-s fiba-z* (*-z* est euphonique) *yc a-mi-gue opcua-s a-bgy*, il mourut parce qu'il était malade et qu'il alla à l'air (il était malade, il alla à l'air, à sa chose il mourut).

Expression analytique par préposition.

1° *Pronoms-sujet.* — Les pronoms substantifs peuvent être préposés aux noms et aux verbes déjà affectés des pronoms-préfixes : *hycha z-boi*, mon manteau ; *mue m-pcua-gan-suca*, tu bégaies.

L'emploi du pronom-préfixe de la troisième personne ne cesse pas d'être obligatoire, alors même que le nom-sujet précède le verbe. Ainsi, on ne dira pas *Pedro guity*, mais bien *Pedro a-guity*, Pierre a frappé.

2° *Pronoms-objet.* — Les pronoms substantifs se préposent, en qualité de pronoms-objet, à l'impératif, aux participes, ainsi qu'aux deux premières personnes des autres temps du verbe : *hycha gu*, tue-moi ! *chie guitu*, frappe-nous ! *Pedro gue hycha guitua*, Pierre m'a frappé (Pierre est moi ayant frappé) ; *mue z-guity*, je t'ai frappé ; *hycha m-guity*, tu m'as frappé.

On voit que là où le dakota *polysynthétise* et où le nahuatl *incorpore*, le chibcha *analyse* et prépose l'objet.

3° Les pronoms personnels spéciaux se préposent aux verbes qui exigent leur emploi : *a-iu chaha-c a-bta*, il m'a communiqué sa maladie ; *chaha-n a-ma-scua*, il me berce ; *a-chuta yn z-ma-scua*, je berce son fils ; *boi*

atan m-gili yc a-bcuquy, il a acheté un manteau à ta femme.

Quand le régime du verbe est un nom, on peut omettre les pronoms spéciaux *yn, yc, ys*, à la condition de suffixer au nom lui-même la postposition locative exigée par le verbe : *a-chula-n z-ma-scua*, je berce son fils ; *boi atan m-gili-c a-bcuquy*, il a acheté un manteau à ta femme ; *gata-c cu*, souffle la chandelle ; *ys muysca fusquy z-upcua-s a-oia*, cet Indien m'a jeté de la poussière dans les yeux.

4° Les pronoms démonstratifs se préposent aux noms : *ys muysca*, cet Indien ; *as ie*, ce chemin-là ; *sis ie*, ce chemin-ci.

3° Les relations que le latin exprime en mettant le pronom et le nom au génitif, à l'accusatif ou au datif, sont indiqués par la simple préposition : *Pedro boi*, le manteau de Pierre ; *chichica mca-ua*, as-tu mangé de la viande ? *guahaia hischa-c chi-bza-nga*, nous mettrons en terre le cadavre ; *fun atan Pedro guaicu*, donne un pain à Pierre.

Ce n'est qu'à titre exceptionnel que le nom et le pronom, régis directement ou indirectement par certains verbes, sont affectés de l'une ou de l'autre des trois postpositions locatives.

Généralement, le régime indirect précède le régime direct : *zuhu-c guahaica m-quysc-ua-be*, pourquoi me fais-tu du mal, pourquoi m'offenses-tu ?

Génitif. — Les noms polysyllabiques terminés en *a* perdent cette voyelle, au génitif, lorsqu'il entre plus de trois sons dans leur formation : *muysc cubun*, le langage de l'Indien ; *z-pab ta*, le champ de mon père (*paba*,

père) ; *z-uai ie-n*, dans le ventre de ma mère (*guaia*, mère).

Quand la première voyelle du nom possédé est *u* ou *ü*, l'*a* final du nom possesseur se change en *u* ou en *i* : *z-pab-u chuta*, le fils de mon père ; *i-chut-i güi*, l'épouse de mon fils.

Les noms de deux ou trois lettres terminés en *e* subissent, au génitif, l'apocope de la voyelle finale : *zie*, jarre, *zi cuhuca*, l'anse de la jarre ; *ie*, ventre, *i iu*, le mal de ventre.

Cha, mâle, garçon, forme son génitif en se suffixant la postposition *-s (-sa)* : *cha-s güe*, la case du garçon.

Les adverbes se préposent aux verbes : *ty-na a-sucune*, il est en bas ; *zo-s bta-scua*, je place en haut ; *hui a-mi*, il entra ; *guahaiu-c a-huquy*, il vint à point.

Le chibcha, qui ne possède point de verbes composés, exprime analytiquement un assez grand nombre d'actions en préposant des adverbes proprement dits ou des noms affectés de postpositions locatives à un petit nombre de verbes : *choc bga-scua*, j'orne ; *choc bquy-scua*, j'orne, j'obéis, je régale ; *choc bza-scua*, j'orne, j'égaie, je réjouis, j'adoucis ; *chuhis-c bta-scua*, je déshabille, je mets à nu ; *fac bta-scua*, je délivre, je sauve, je mets dehors ; *chuta-c bga-scua*, j'adopte, je prends pour fils ; *ioque-c z-cubunsuca*, je lis, je parle au papier ; *o-ba-c z-gu-scua*, je réponds, je réfute, je parle en face de lui ; *hischan i-zone*, je suis assis, je suis sur la terre ; *muyia-n bta-scua*, je manifeste, je révèle, je mets en clarté ; *fac z-an-suca*, je sors, je vais dehors, etc.

Expression analytique par postposition.

1° On ne distingue en chibcha ni le genre, ni la qualité d'animé ou d'inanimé, et c'est seulement par la postposition de *cha,* mâle, ou de *fucha,* femelle, que l'on indique le sexe : *guasga cha,* petit garçon ; *guasga fucha,* petite fille ; *supcuagui cha,* coq ; *supcuagui fucha,* poule.

Dans les noms de parenté eux-mêmes, le sexe ne se manifeste, et dans certains cas seulement, que par le titre conféré à chacun des membres de la famille : *paba,* père, oncle paternel ; *guaia,* mère, tante maternelle ; *gilecha,* oncle maternel ; *pquyta* ou *niquy,* frère ; *guahaza,* sœur ; *guia,* sœur aînée ; *cuhuba,* sœur cadette, etc.

Chuta signifie fils et fille ; *chyty,* premier-né et première-née ; *chune,* neveu et nièce.

2° Hormis à l'impératif I, le nombre s'exprime analytiquement : 1° en postposant au nom un nom de nombre ou l'adjectif *fie,* nombreux, beaucoup ; 2° par l'emploi de verbes impliquant la pluralité du régime : *sua muysca-c a-zyne,* le soleil éclaire l'homme (le soleil à l'homme vient) ; *sua muysca-c chi-bizyne,* le soleil éclaire les hommes ; *muysca guan a-bza-scua,* il pend un homme ; *muysca guan a-pquy-suca,* il pend des hommes.

3° Le chibcha forme analytiquement des adjectifs complexes : 1° en postposant à la troisième personne du prétérit les composés *mague,* autrui, quelqu'un, *mague-za,* personne ; 2° en postposant les participes *quysca,* faisant, adonné à, *zona,* étant, *a-gue-cua,* étant, *a-zonuca,* étant, à des participes ou à des noms affectés de la postposition locative *ca.*

I. *a-tyba-n-suca,* il jaunit : *a-tyban mague,* un jaune,

jaune ; — *a-basen-suca*, il s'adoucit : *a-basen mague*, un doux, doux ; — *a-pquyhyzyn-suca*, il blanchit : *a-pquyhyzyn mague*, un blanc, blanc ; *a-pquyhyzyn mague boi soco*, apporte le manteau blanc.

II. *z-quychyquy-suca*, je mange, *quychycu-c quysca*, gourmand ; — *pquyhi-zu-c zona*, droit ; *a-zonuca*, entier ; *ocasa-c a-guecua*, vrai (*ocasa*, vérité).

4° La comparaison s'opère à l'aide des postpositions *quihyca-ia*, *quihysa-ia* (superlatifs de *quihy-ca*, *quihy-sa*, au-dessus), ou des adverbes *quihy-c*, *quihy-s*.

Pedro a-pquyhyzyn Juane quihycai azone, Pierre est plus blanc que Jean (Pierre est blanc, il est au-dessus de Jean).

5° Les prépositions des langues aryennes sont remplacées en chibcha, comme dans les langues ouralto-altaïques, par des postpositions : *a-ta fihista-n a-zone*, il est sur son champ ; *quye chichy*, dans le bois ; *iglesia chinna*, au milieu de l'église ; *quye uca*, sous l'arbre ; *güe cuhutena*, auprès de la maison.

6° Les conjonctions substantives se postposent au verbe :

cuhuc, comme : *hycha cha-quy-sca cuhuc m-ga-nga*, tu feras comme je fais.

ubina, tandis que : *i-na ubin*, tandis que j'allai.

bohoze, aussitôt que : *m-na bohoze a-bgy*, aussitôt que tu allas, il mourut.

ipcua-c, après que : *chi-bgy ipcua-c*, après que nous sommes morts.

npua-c, parce que : *cha-n-guity npcua-c z-ge-ne*, je me fâchai parce que je fus frappé.

bi... bixin, ou... ou : *Pedro bi*, *Juane bi*, *Francisco bixin*, ou Pierre, ou Jean, ou François.

nga, et : *Dios paba nga, chuta nga, espiritu santo a-hyca,* au nom de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Je résume et précise ainsi qu'il suit les caractères essentiels du chibcha :

Phonétique. — I. L'harmonie vocalique fait absolument défaut, encore bien qu'il y ait dans la grammaire un fait sur lequel il convient d'appeler l'attention; je veux parler du changement de *a,* pronom-préfixe, en *o,* voyelle forte, ou en *e,* voyelle faible, suivant que le nom commence par *u,* voyelle forte, ou par *i,* voyelle faible.

II. Le chibcha ne possède ni les liquides *l, r,* ni la dentale faible *d,* ni les semi-voyelles *v, y.* L'*y* est une voyelle intermédiaire entre *e* et *i.*

III. Il n'admet, au commencement des mots, d'autres groupes de consonnes que ceux dans lesquels entrent *b-, m-, p-* ; or, ces trois consonnes sont préfixées en qualité d'indices transitifs *(p-* est un substitut de *b-).*

IV. Hors les cas d'apocope et les trois mots *cam, mox, xium,* les désinences sont vocaliques ou en *-n.*

Lexiologie. — I. Le chibcha emploie, pour former un certain nombre de mots, un procédé qui lui est propre, celui de la répétition de la voyelle radicale avec intercalation de l'aspirée *h.*

II. Il compose rarement et jamais plus de deux mots ensemble.

III. Son procédé lexiologique fondamental est la dérivation par suffixes.

IV. Les adjectifs et les verbes ne constituent point des parties du discours distinctes l'une de l'autre ; il en est de même des noms, des postpositions substantives, de la

plupart des adverbes et des conjonctions substantives, de même aussi des noms et des verbes.

Relation. — I. Le chibcha préfixe certains pronoms personnels aux noms, aux verbes et aux postpositions substantives, ou en qualité de pronoms-sujet ou en celle de pronoms-objet ; mais il ne préfixe pas tout ensemble le pronom-sujet et le pronom-objet. Dans tous les autres cas, l'expression synthétique se fait au moyen de suffixes, de telle sorte qu'au point de vue grammatical, comme au point de vue lexiologique, on doit le classer parmi les langues agglutinantes et à suffixes.

II. Le polysynthétisme y consiste exclusivement dans l'union du pronom-objet au nom, à la postposition substantive et à la troisième personne du verbe.

III. Le chibcha n'incorporant au verbe ni le régime nominal, ni le régime pronominal, n'est point une langue incorporante.

IV. Le chibcha exprime analytiquement les relations casuelles non locatives, le genre et le nombre.

Lucien Adam.

SATAN OU LE DIABLE.

II.

C'est en se reportant à l'idée originelle de Satan, entendu dans le sens qui précède, qu'on arrive à s'expliquer le symbolisme du grand Opposant. En disant qu'il date du moment où la création se posa dans la pensée divine, et qu'il est le maître de ce monde, κύριος τοῦ κόσμου, suivant une expression de l'hérésiarque Manès, nous croyons être, du reste, dans la véritable tradition. L'Ahriman mazdéen, qui, issu du premier fractionnement de Panthée, est le type du Diable d'après la Captivité, de l'Apocalypse et du Christianisme, apparut au premier mot qui sortit de la bouche d'Ormuzd voulant ordonner l'univers, et il ne disparaîtra qu'au terme du contrat que, « dans le temps indéfini », il a passé avec ce même Ormuzd pour toute une durée cosmique. On doit regretter que les arts ne nous aient point conservé l'image de ce Satan ; peut-être le retrouverions-nous noir et cornu comme notre Diable traditionnel. Avec l'idée de lumière et de rayonnement qui, dans les religions aryennes, s'attachait au Divin, il était tout naturel, en effet, que la couleur opposée fût celle du Contradicteur, et que les rayons fissent place, dans la figure de celui qui fut précipité du ciel pour avoir voulu se faire semblable à Dieu, aux cornes opaques dont on a orné par dérision son

front impur. Il est également probable que c'est à l'idée de nuit et de ténèbres, comme l'opposé du jour et de la lumière, que Satan doit aussi sa royauté infernale. A l'origine, l'enfer n'avait rien du caractère qu'il a revêtu depuis ; c'était même, dans le chthonisme, un principe premier, sorte de matrice divine où tout avait pris naissance, les dieux ainsi que les mortels, et où tout descendait, au terme de l'existence temporelle, pour s'informer à nouveau et se refaire une nouvelle vie. S'il est devenu l'empire des démons, si des divinités comme Hadès ou Pluton, Persephone ou Proserpine, Hécate, les Erynnies et toutes les mères chthoniennes ont pris, dans l'imagination des peuples de notre race, un aspect plus particulièrement démoniaque, on ne peut l'attribuer qu'à l'opposition en question. Ce n'est pas pour le Diable et ses complices que l'enfer avait été créé.

Il y a, dans la doctrine mazdéenne, un trait qui va nous fournir une conclusion philosophique. Suivant cette doctrine, la puissance du Contradicteur ira s'affaiblissant de jour en jour, avec le progrès de la religion, et un moment viendra où le Contradicteur lui-même se sera tout à fait abîmé dans Ormuzd, le Dieu bon par excellence.

Voici le sens qu'on pourrait aujourd'hui donner raisonnablement au symbole de l'effacement progressif du Diable.

Puisque la vie individualisée est le mal, et que la mort, en restituant à l'ensemble universel la parcelle qui s'en était détachée, est divine, le sacrifice, qui est une immolation de cette parcelle insurgée au divin Tout, doit être tenu pour la forme véritable de la religion. Or,

comme c'est par le sacrifice ou l'immolation de l'individuel que Satan est personnellement atteint, on a très-logiquement pu en inférer que la fin de son règne était subordonné au progrès religieux. La seule question est donc de savoir ce qu'il faut entendre par la religion. Si on la prenait toujours pour ce qu'elle a d'abord été fatalement, tant que l'individualité humaine est demeurée plus ou moins animale et passionnelle, il n'y aurait pas eu de raison d'ordre supérieur pour cesser les sacrifices humains ou, tout au moins, les holocaustes, propitiations et offrandes qui s'y sont substituées. Le sacrifice humain et ses subtitutions, autant de fraudes pieuses, était, avec l'idée panthéiste originelle et l'agglutination de l'esprit et de la matière au début de l'humanité, aussi nécessairement liés à la religion que la forme l'est à la substance même : il n'y avait là aucune erreur de conscience ; c'était parfaitement orthodoxe. Quand Joseph de Maistre dit que « ce fut de la dégradation de l'homme et de sa réité originelle, de la nécessité d'une satisfaction, de la réversibilité des mérites et de la substitution des souffrances expiatoires, que les hommes furent conduits à cette épouvantable erreur (1) », il ne fait ni de la science, ni de la philosophie ; il veut défendre le péché d'origine, c'est-à-dire une chose qu'il avait d'abord à démontrer, *quod erat demonstrandum,* et que les théologiens ne « démontrent » que par une pétition de principe, en s'appuyant précisément de « l'erreur » prétendue dont il s'agit ici et d'autres du même genre.

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg,* t. II, *Eclaircissement sur les sacrifices.*

La chute de l'homme et sa dégradation originelle, fondement obligé de toute autorité théologique, sont, au double point de vue scientifique et philosophique, qui est celui de ce travail, des hypothèses gratuites : dans le sens qu'y attache M. de Maistre, elles ne peuvent plus être soutenues raisonnablement. Il résulte, en effet, des données de la science, que la vie a débuté et se continue pour la créature d'une manière toute différente de celle qui est supposée par là. Quant aux conséquences qu'aurait eues le péché originel, entendu comme on l'entend d'ordinaire, elles sont en contradiction flagrante avec l'essence même des choses. Quelque condescendance qu'on voulût y mettre, pourrait-elle aller jusqu'à accorder, par exemple, que la mort n'eût pas été sans lui ? En disant que la mort est entrée dans le monde par le péché, saint Paul, il est vrai, n'a peut-être voulu parler que de la mort spirituelle, quoique le sens de ses paroles ne soit pas à première vue celui-là ; mais le troisième chapitre de la Genèse, qui a été le point d'appui de toute l'argumentation théologique à ce sujet, ne saurait autoriser une distinction de ce genre (1). Aussi les théologiens orthodoxes considèrent-ils la mort du corps comme la punition du péché, et font-ils de l'immortalité matérielle la condition de l'homme en son état d'innocence (2).

(1) Epist. Pauli ad Romanos, c. v : *Propterea sicut per unum hominem peccatum in mundum intravit, et per peccatum mors*, ET ITA IN OMNES HOMINES MORS PERTRANSIIT, IN QUO OMNES PECCAVERUNT.

(2) « Dès que le premier homme, aussi indignement que volontairement rebelle, dit Bossuet, a perdu la grâce de Dieu, il l'a perdue pour lui-même et pour toute sa postérité, c'est-à-dire pour tout le genre humain, qui, avec ce premier homme, d'où il est sorti, n'est plus que comme un seul homme justement maudit de Dieu et chargé

Cette interprétation est du reste si manifestement légitime, que la mort de Jésus, regardée comme libératrice du péché originel, eut pour résultat immédiat la résurrection de la chair : *corpora sanctorum qui dormierant surrexerunt* (1). Et quand les premiers décès eurent lieu parmi les disciples du Maître bien-aimé, ce fut une stupeur très-grande, dont on ne revint qu'en corrigeant la foi par des espérances plus éloignées. On doit même croire que ce qui fit surtout la fortune du Christianisme hellénique, à partir du milieu du IIe siècle, et assura son triomphe sur l'orthodoxie primitive, toute judaïque et sensuelle, ce fut le démenti que reçut la croyance au règne temporel du Christ. Si l'hellénisme, incomparablement plus large et plus élevé, ne fût intervenu avec les nobles théories de la philosophie grecque sur la nature de l'esprit, c'en était fait de la religion naissante ; elle se serait éteinte dans le sein du judaïsme ou n'aurait vécu qu'à l'état d'hérésie juive. Contrairement à ce qu'enseigne la théologie, la mort n'est-elle pas plutôt l'état de grâce de ce monde ? Elle apparaît si bien, en effet, comme la condition première et naturelle de toute créature, que la vie serait impossible sans elle. Chaque être croît aux

de toute la haine que mérite le crime de son premier père. Ainsi les malheurs qui nous accablent et tant d'indignes faiblesses que nous ressentons en nous-mêmes *ne sont pas de la première institution de notre nature,* puisque, en effet, nous voyons dans les livres saints que Dieu, qui nous avait donné une âme immortelle, *lui avait* aussi *uni un corps immortel,* si bien assorti avec elle, qu'elle n'était ni inquiétée par aucun besoin ni tourmentée par aucune douleur, ni tyrannisée par aucune passion. » (*De la connaissance de Dieu et de soi-même,* chap. IV, § 11.)

(1) S. Mathieu, VIII, 52.

dépens d'un autre : on ne vit que de ce qui a vécu et par ce qui a vécu. Mon corps est une défroque, qui a déjà vêtu, sous d'autres formes, une foule d'organisations passées, et si le Christianisme n'avait eu d'autre moyen de persuasion que sa doctrine de la résurrection charnelle, avec un corps qui, du reste, n'a jamais été exclusivement à nous, dans aucun moment de l'existence, le monde n'eût pas tardé à lui tourner le dos, en répétant les paroles de Porcius Festus à Paul : Μαίνῃ, Παῦλε (1). La vie n'est qu'une exhalaison de la tombe. L'antiquité n'a pas de symbole plus vrai que celui du cippe phallique ou de cette Libitine, à la fois Proserpine et Vénus, déesse de la mort et de la génération tout ensemble, qu'on plaçait sur les *tumuli*, comme pour marquer que le cadavre qui s'y trouvait, replié sur lui-même, ainsi que l'enfant dans le sein de la mère, n'était là qu'une semence. Si, par sa résurrection des corps, l'apôtre n'avait entendu que cela, il eût été fondé à répondre à Festus, comme il le fit, que ses paroles étaient « des paroles de vérité et de bon sens ».

En s'élevant à la personnalité, l'homme a cessé d'être un animal, comme la notion de Dieu, en se dégageant abstractivement de la nature matérielle, a pris une forme idéale qu'elle n'avait point au début de la conscience. Dans ces conditions nouvelles, ce ne saurait plus être la restitution de notre sang à un Moloch disparu qui constitue le sacrifice et la religion. C'est moralement que, sans cesser d'être lui-même, l'homme peut rester uni à l'ensemble divin ; c'est moralement que Satan peut être vaincu.

(1) *Actes des Ap.*, XXVI, 24.

Il y a dans le monde moral, comme dans le monde physique, deux forces des organismes : la force centripète et la force centrifuge (je demande pardon de l'emploi de ces termes). La première force, celle que j'appellerais volontiers « satanique », est la tendance du « moi » exclusif à se ramasser et à tout amasser en lui-même : c'est l'orgueil, c'est l'avarice, c'est, en un mot, l'ignorance, cause première de tout le mal existant dans l'âme humaine. Cette tendance, qui nous fait rechercher en nous la commune mesure du bien et du vrai, n'est victorieusement combattue, en effet, que par la connaissance du monde extérieur. A mesure qu'elle se développe, la connaissance élargit la périphérie de l'esprit, le place davantage dans les attractions du dehors, et, en le déterminant par elles, le maintient dans le mouvement de l'eurythmie générale, en dehors de laquelle toute molécule séparée se dessèche. C'est la connaissance qui détruit l'illusion produite sur nos sens par l'éloignement des objets et nous réconcilie avec la réalité ; c'est elle encore qui, en irradiant sur les autres la lumière de notre foyer, dissipe les ténèbres qui nous les rendaient noirs, difformes et repoussants, et nous les montre tels qu'ils sont. Et en les faisant paraître à nos yeux dans la vérité de leur être, la connaissance les établit vis-à-vis de nous dans le droit qu'ils ont d'être tenus pour ce qu'ils sont réellement, et de là notre devoir de les tenir pour tels. La connaissance est donc la base de la justice ; dégagée de toute préoccupation d'intérêt propre, au-dessus du trouble que peuvent y introduire nos passions égoïstes, ce n'est plutôt, à cette hauteur encore idéale, que la justice elle-même. Être juste, c'est reconnaître le droit d'autrui,

ou, plus simplement, ce qui est. Science et justice sont donc même chose.

Le désaveu de soi comme souverain, le sacrifice du particulier au général, la vie d'ensemble dans l'unité de l'œuvre divine, tels doivent être les derniers résultats de la connaissance. La connaissance, c'est le tout harmonique, c'est l'être dans le sujet, dans la personne consciente ; l'ignorance, au contraire, c'est le moi isolé, c'est le néant. Savoir, c'est donc se déprendre de soi-même comme absolu, pour rentrer avec conscience dans la légitime dépendance qui relie toutes les choses entre elles. La science nous arrache à l'estime exclusive de notre manière propre ; c'est elle qui unit le moi au non-moi, et qui, en généralisant la personne morale, recule les limites de la conscience et ouvre devant elle la vue de l'infini. C'est la science, en effet, ou, pour nous servir d'une définition de saint Thomas d'Aquin, l'équation du sujet avec son objet, — *æquatio rei et intellectûs,* — qui fait la CONSCIENCE, et, partant, détermine la personne. Il n'y a donc de conscience vraie que par la relation établie avec le divin ensemble au moyen de la connaissance, comme il n'y a de vraie personnalité que dans la confidence de Dieu, *conscientiâ Dei.* Celui-là seul est lui-même, qui se connaît ; celui-là seul se connaît, qui connaît son objectif, ou, autrement dit, en a la *con-science ;* et comme cet objectif est l'ensemble divin, celui qui sait est bien le confident, l'associé, l'intime de Dieu : *Dei conscius.* Lui seul a la vie éternelle : *hæc est enim vita æterna ut cognoscamus Deum* (1).

(1) S. Jean, XVII, 3.

La communion universelle, cette suprême aspiration de l'humanité, la connaissance peut seule en procurer, dans l'ordre moral, l'effectuation progressive. Les théologies y ont bien travaillé, et elles ont même réussi à en produire l'illusion ; mais, en abstrayant Dieu de la nature, on l'a rendu insaisissable, on a fait de lui quelque chose de purement imaginaire. Il est bien évident, en effet, que, quelque effort que nous fassions, nous ne saurions nous élever, dans la science de Dieu, plus haut que l'idéal cosmique, et que, par conséquent, le progrès véritable de cette science suprême est subordonné au progrès même de notre connaissance du monde et de ses lois. En dehors de l'idée naturelle, Dieu n'est plus qu'une sorte de destin obscur, sans mode réel et sans catégorie, et la communion universelle une submersion de la conscience dans le Tout indistinct, l'abîme dans le Nirvana. A ce compte, il n'y a plus d'Opposant, plus de Satan ; mais il n'y a aussi plus de Dieu. Et pourtant Dieu est : *vivit Deus !* Il est, suivant une remarque de saint Paul, le milieu dans lequel nous nous mouvons et nous sommes : *in quo movemur et sumus*. Non seulement notre milieu physique, mais notre milieu moral ; car il n'y a de vie, pour l'esprit comme pour le corps, que par l'union intime avec l'Éternel véritable. Celui qui croirait, en se séparant de lui, pouvoir vivre d'une vie exclusivement propre, vie « satanique », suivant les termes de notre symbolisme, aurait fatalement le sort de l'insensé qui coupe à ras le tronc de l'arbre la branche sur laquelle il est assis. Dans l'état actuel de l'entendement humain, Satan ou le principe « centripète », qui maintient « l'olikos » individuel en opposition avec le divin Tout,

seul vrai vivant et éternel, n'est plus la vie de la personne en elle-même ; c'est la vie pour soi et rien que pour soi : orgueil, mépris d'autrui, avarice, ambition des honneurs, distinctions et richesses, dans des pensées de profit exclusif, moi seul, en un mot, sous toutes les formes viles de l'accaparement. Eh bien ! c'est de ce Satan que les progrès de l'idée de justice par la science doivent amener l'effacement à la longue, s'il est vrai que la volonté finisse toujours, quelque répugnance qu'elle y ait d'abord, par céder à l'évidence, selon ce principe de l'École : *voluntas intellectum sequitur !* Telle est aujourd'hui, pour ceux dont la vie n'est plus un demi-sommeil, la seule forme rationnelle du sacrifice ; telle est la religion des esprits nobles, des esprits scientifiques. Si c'est là ce qu'ont voulu dire les dogmatistes mazdéens, en laissant entrevoir la disparition progressive d'Ahriman dans Ormuzd, ils n'ont pas été trompés par leur inspiration : le sacrifice entendu ainsi doit ravir à Satan l'empire du monde.

J. Baissac.

PRINCIPES DE PHILOLOGIE

ET

PHILOLOGUES CONTEMPORAINS

Deuxième article. (Voir le n° d'avril 1876, p. 263.)

Lorsque parut le dictionnaire de Johnson, les Anglais dirent qu'un Anglais avait eu autant d'esprit que quarante Français. Ce n'était que modeste. Il contenait, plus qu'en germe, ce qui manquait absolument à celui de l'Académie française : l'histoire, l'évolution des mots. Par exemple, le *Hue and cry,* avec ses formes latines de *huesium* et de *hutesium*, est un spécimen remarquable et vaut presque un article de du Cange. C'est cet élément historique qu'ajouta le dictionnaire de Richardson. M. Littré a donné un démenti au mot des Anglais : nous n'avons plus rien à leur envier en fait de dictionnaire national. En fondant ensemble Johnson et Richardson, il aurait pu faire une œuvre savante et utile, mais il n'aurait pas produit un travail original. Sans doute M. Littré, avec une profondeur et un savoir qui ne sont guère qu'à lui, en ce moment en France, a développé et enrichi la nomenclature, précisé les définitions avec la finesse des méthodes des sciences naturelles, sculpté et fouillé les noms scientifiques en helléniste éminent, amené l'étymologie à une autorité positive, tout en s'arrêtant modestement devant les inconnues et les interprétations douteuses ; mais ce n'est pas là que réside la vraie origina-

lité de ce grand monument élevé à l'honneur de la langue française, d'où se dégagent cette bonne odeur de la science pure, la poésie d'une vie consacrée à l'étude et l'heureuse sensation que donne son succès, non seulement national, mais encore européen. Sans doute encore, il a ajouté à la langue générale la langue des sciences, beaucoup d'archaïsmes, beaucoup de termes populaires ; et tout cela, il l'a fait avec cette netteté magistrale qui le distingue ; il a eu autant et plus d'esprit que les quarante académiciens, qui travaillent, dit-on, mais à l'aise, à l'histoire de la langue française, comme si l'œuvre de M. Littré n'eût pas dû leur faire passer cette envie. Mais enfin, tous ces éléments se rencontrent dans d'autres dictionnaires que le sien, où il a fait beaucoup mieux qu'aucun lexicographe français. Mais le caractère propre de son dictionnaire, c'est d'avoir appelé les patois comme des lumières dans les questions d'évolution et d'étymologie. Les patois sont en général de fidèles dépositaires des origines. En somme, c'est le peuple qui parle bien ; ce sont les savants qui parlent mal, à tous les points de vue, celui de la tradition, de l'euphonie, de la propriété des termes, de la brièveté et de la formation, purement intérieure, *in and in* (comme disent les Anglais), des mots qui lui manquent. C'est le peuple qui fait ces belles fautes de français où triomphent les pédants ; c'est lui qui dit en vrai étymologiste : *la poison*, qui ne peut se détacher de *se rappeler d'une chose ;* il se ramène donc de bien loin ; il emploie la touchante expression : « Je vous espérais » ; il exprime bien la comparaison dans la locution : « Il n'est pas si bon comme vous ». Tout cela renferme une profonde logique. Mais n'y a-t-il pas dans cette œuvre

grandiose de M. Littré des desiderata, des lacunes et des erreurs ? Il en conviendrait sans aucun doute lui-même, et son œuvre, si ce n'est par lui, recevra par d'autres mains ses compléments et ses rectifications. Dans les lacunes, j'en signalerai une qui touche au *summum* des difficultés de la linguistique : l'explication des locutions communes, dont les origines sont presque toujours obscures et lointaines, et sur quelques-unes desquelles la conciliation n'est pas faite. Par exemple, sur celle-ci : « Je m'en moque comme de l'an quarante », M. Littré la rapporte à la Révolution française ; M. Henri Martin, avec bien plus de vraisemblance, l'attribue à l'an mille ou mieux à l'an mil quarante. M. Charles Nisard a abordé ce côté si intéressant de la philologie, où le livre de Quitard laisse tant à désirer. C'est encore dans les patois qu'il faut puiser pour ce livre des locutions, qui sera le bienvenu dans la science. Les patois seront longtemps encore des sources fécondes de linguistique, des trésors pour combler les vides, les *desiderata* de la langue nationale, et la méthode de M. Littré aura des imitateurs. On dit qu'ils s'en vont, c'est vrai, mais très-lentement, surtout aux extrémités de la France. Le vœu de Grégoire à la Convention pour les abolir est loin d'être réalisé ; et dans la Basse-Normandie, que j'habite, j'entends encore de ces phrases pour lesquelles un Parisien pur sang aurait besoin d'un interprète, par exemple : « Baille-mé un tari pouer un pertus à un tribat pouer enguilbauder ma gore ». Avec la loi du moindre effort, le peuple modifie même la langue française : c'est peut-être lui, plutôt que les savants, qui a fait kilomètre au lieu de chiliomètre, hectomètre pour hécatomètre, hectare pour

hécatare, myriamètre pour myriomètre, centime pour centésime ou centième. Ne demandez pas au soldat de dire maréchal-des-logis-chef, il répondra marchef. J'aurais encore un exemple d'un mot relativement peu ancien, broyé par la forte mâchoire des paysans et du peuple; et je pourrais encore en tirer une preuve de cet instinct philologique dont j'ai déjà parlé. Qu'il y aît des aptitudes naturelles en tout, on n'en peut douter : l'aptitude, aidée du travail, s'appelle génie. Une femme de génie, qui réunit à sa faculté maîtresse le goût musical, l'amour de la botanique, le sens archéologique, Georges Sand, me semble y ajouter encore l'aptitude philologique; ce n'est pas seulement parce qu'elle a recueilli la fine fleur de ce patois berrichon, que M. Jaubert a mis en vocabulaire, mais c'est qu'elle a donné la preuve fréquente qu'elle savait le comprendre et l'interpréter. Au mot, assez mal entendu peut-être, *Caforniau,* le savant ne donne aucune explication. Sand entend mieux, sans doute, mais assurément interprète bien : « *Cafornion,* c'est-à-dire *Capharnaum* », c'est l'endroit où l'on ramasse toute espèce de choses, vases, outils. *Fade,* fée, a échappé au savant; il est partout chez le romancier. De même pour *chimer,* gémir d'une manière aiguë; *fié pour moi,* sur ma foi; *naissu,* né; *testamenter,* tester; *bridevache* est bien expliqué par voleur de bestiaux. Ce n'est pas Georges Sand qui eût rapproché *détemer* de *détarder,* pour les assimiler; mais elle a très-bien entendu *détempser,* et le traduit exactement par « faire perdre le temps ». Je tire tout cela du roman de *Jeanne,* mais je n'en puis détacher toute la poésie de ce langage rural, où « serener les ouailles » veut dire « faire paître les brebis au *serein,* au

soir », pas plus que je ne pourrais mettre dans un glossaire normand des mots profonds ou charmants que j'entends en ce moment en une campagne normande du bord de la mer : « sonner en mort, tirer des larmes (sonner le glas); ma chérie belle ! », et ce mot, d'un réalisme effrayant, appliqué à celui qui marche encore, courbé, mourant : « la terre le resuppe » ; il n'y a que le latin qui puisse traduire cela : *terra resorbet*. Si la poétesse berrichonne vous parle de « la Biche, de la Vermeille et de la Reine, les trois belles vaches confiées aux soins de Jeanne », moi, de ma table de travail, j'entends retentir dans les champs « Oh ! Joli ! hi Papillon ! hue Caillie, Bijou, Brindelée, la Blanche, Moisie ! », et il me semble que j'entends chanter la chanson poitevine poétiquement réaliste : « Hau ! *men Vermau, men Cadet, men Rougeaud !* ». Mais le philologue, le botaniste (M. Jaubert s'est fait mutiler pour explorer la flore de l'Asie-Mineure) a rendu plein hommage à la romancière : « Et les vallons de l'Indre, célèbres par Georges Sand, notre compatriote, héritier direct de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre ! C'est dans nos prairies, dans ces *traînes* où aimaient à errer Valentine et Geneviève, que s'est inspiré cet admirable talent ». « J'avais seize ans, dit-il dans une page digne des *Rêveries d'un promeneur solitaire ;* ô le bel âge pour aimer les fleurs ! Moi aussi, j'ai herborisé dans ces paisibles campagnes ». Tout cela est dans l'aimable introduction de son vocabulaire. Mais le philologue du savoir et le philologue de l'instinct ne se sont pas rencontrés dans leurs œuvres : ils se seraient complétés. L'auteur de *Jeanne* aurait dit : « Je vous donne *Cafornion*, et je l'interprète ». Le collectionneur

du patois berrichon, à son tour, aurait répliqué : « Moi, je rectifie votre *imberriaque,* un peu fou, qui ferait penser peut-être à *timbré ;* je vous donne *imbriat,* un bon mot, pur latin, *inebriatus.* Vous avez trop de goût pour vous servir de notre vilain imparfait en *asse,* que vous avez combattu plus d'une fois ; mais, comme vous dites cela bien mieux que moi ! Nos paysans parlent mieux que nous, vous le dites. L'espèce de compromis que je hasarde entre le berrichon et le français de nos jours ne m'oblige pas à employer cet affreux imparfait du subjonctif, inconnu aux paysans, et vous dites très-bien : « Il faudrait que je vous quitte ». Du reste, à Paris, on a trop d'oreille aussi pour ne pas commettre cette faute harmonieuse, pour ne pas dire: « Il ne fallait pas qu'il y aille ». Pour prendre un mot que n'a pas connu Jaubert, G. Sand ne veut pas *dessoubrer* (déchirer) l'oreille. C'est cependant le l. *dissolvere,* détacher.

D'un autre côté, en prenant la fine fleur du patois, la poétesse du Berry recueillait aussi les vieux chants de son pays, des trésors de sentiment, d'histoire et de langage, et sa *Jeanne,* calquée sur celle de l'histoire, se rappelait le temps où, tout enfant et gardant son petit troupeau sur le communal, elle avait appris à ses comcompagnes leurs plus belles chansons :

Voilà six mois que c'était le printemps, etc.
C'étaient trois petits fendeurs, etc.
Chante, rossignol, chante, etc.

Bien convaincu qu'il n'était pas indifférent de dire telle ou telle chanson la nuit dans la solitude, elle avait répété sur les collines sauvages de la Marche ou sur les versants

nerbageux du Bourbonnais de très-vieux refrains qui ont un caractère historique : la plainte du paysan au temps des désordres et des misères du régime militaire et féodal :

Je maudis le sergent
Qui prend, qui pille le paysan,
Qui prend, qui pille,
Jamais ne rend.

et le naïf chant de guerre que Tula pensait avoir été composé par la Grande-Pastoure (Jeanne d'Arc) :

Petite bergerette,
A la guerre t'en vas...
Elle porte la croix d'or,
La fleur de lys au bras ;
Sa pareil' n'y a pas, etc.

Elle s'imaginait entendre la voix claire et frêle de la bonne *fade* (fée) se marier à la sienne.

En étymologie, M. Littré a fait ce qu'il y a encore de plus complet et de plus sûr sur la langue française. Quand il n'a pas su, il l'a dit ; quand il a douté, il l'a fait clairement entendre. Quand il a erré, ce n'est pas sans avoir des probabilités pour lui. L'étymologie primesautière de Daniel Huet et de Ménage est bien morte. Cette réserve du vrai savant se montre en bien des endroits, mais elle n'apparaît nulle part mieux que dans les tâtonnements, peu réussis, il en convient, que M. Littré a mis dans l'explication du changement de genre des noms latins en *or*, qui, excepté deux, *honor* et *labor*, ont pris en français le genre masculin. Mais pourquoi ne chercherait-on pas dans la persistance des habitudes des

langues celtiques, féminines avec certaines idées, cette étrange transformation? Sous nos locutions les plus communes, il y a des inventeurs, des histoires, des légendes. La curiosité est plus éveillée sur elles, que tout le monde débite, que sur les étymologies, qui sont savourées des délicats, des dilettantes, des savants. Elles sont tellement communes que, dans une heure de conversation, je viens d'entendre : *S'en donner une bosse ; connu comme le loup blanc ; comme saint Planplant, qui buvait et mangeait tout, et donnait le reste aux pauvres ; tu ris comme le cheval à Hudru, qui riait de sa bêtise ; jeter sa langue aux chiens ; faire un trou à la lune ; jeter son bonnet par dessus les moulins ; avoir la tête prés du bonnet*, etc. Tout cela a pourtant des origines. Eh bien ! cherchez dans le dictionnaire de M. Littré, pour les deux dernières locutions, à l'article *Bonnet*, et vous n'y trouverez pas d'explications.

En y cherchant récemment le mot *aire*, dans le sens forestier, je n'y trouvais pas de sens étymologique : cet homonyme n'y avait pas de caractéristique. Toutefois, un semblable cas y est très-rare ; c'est même un des principaux titres de ce grand ouvrage, d'avoir distingué les homonymes et de les avoir classés et chiffrés à des places distinctes. Il y a là une supériorité sur tous ses devanciers, et j'y dois ajouter la richesse des acceptions et des exemples : elle est éblouissante.

Mais c'est sur l'étymologie que le dictionnaire de M. Littré laisse à désirer, et c'est sur ce point que je demande la permission d'insister, en me proposant de ne donner que les interprétations que je crois positives. Mais, avant tout, je voudrais lui faire honneur de quelques

étymologies, qui me semblent lui appartenir en propre, et que je regarde comme indubitables ; c'est foie, galetas et heur, de bonheur et malheur, tirés, l'un de *ficus*, figue, le second de *Galata*, faubourg de Constantinople ; et le dernier de *augurium*. Pour la plupart des autres, dans les cas difficiles, il cite les autorités, spécialement les philologues allemands. Dans les cas douteux, il écrit le signe du doute, et devant l'ignorance absolue, il écrit : étymologie inconnue. Mais, presque jamais, vous ne rencontrez l'étymologie vraiment risible ou celle qui n'est pas au niveau de la science. Cependant, il est peu de philologues qui ne commettent l'étymologie risible ou celle qui est étrangère aux connaissances actuelles. Ainsi, bien que *Tostein* soit un nom propre certainement scandinave *(Thor-stein,* la pierre de *Thor),* quoique *sené* (sensé) soit positivement issu de *sanatus,* d'où le vieux français *for-sené* et le français forcené, je trouve dans un récent travail sur le patois normand, d'ailleurs bien fait, que le premier signifie « qui prépare des *tostées* ou rôties », et que le second dérive du latin *senex*. Croirait-on qu'il existe aussi une philologie sectaire? N'ai-je pas lu un travail philologique où l'auteur donnait une étymologie brillante à M. Dupanloup, et une laide à MM. Littré et Renan, dont l'un s'offre tout d'abord comme le lettré par excellence, l'homme à la grande manière, au style lapidaire, et dont l'autre porte un des beaux noms du calendrier de la Bretagne. Il y a dans ce procédé l'invention d'un nouveau péché originel. En cherchant bien, ne pourrait-on pas rencontrer chez M. Littré l'étymologie risible, quoique avec lui on ne puisse se permettre que le sourire? Je crois l'avoir rencontrée dans celle de charade,

qui, pour lui, signifie charretée, le provençal *carrada*. Cependant, il connaissait bien la famille de *caras*, sorcier, le v. fr. *charaude*, billet magique, charme, et le v. fr. *caraude*, sorcière, en normand *encarauder*, ensorceler. C'est le sommeil d'Homère. Quoi qu'il en soit, il y a lieu, dès maintenant, en prévision d'une nouvelle édition, de lui soumettre quelques opinions étymologiques qui pourraient modifier son jugement. Pour cette espèce de contrepartie, je possède beaucoup d'éléments ; mais l'étendue de cette étude ne me permet que d'en donner quelques-unes, prises dans les deux ou trois premières lettres.

L'article ambassadeur est une longue dissertation qui n'aboutit pas à une solution ; ce mot, qui passe par l'italien *ambasciadore*, suppose *ambagiator*, du l. *ambage*, détour, circonlocution.

Amure se présente comme d'une étymologie inconnue, mais c'est le v. fr. *amure*, pointe, du vieux verbe *amurir*, amoindrir ; en effet, c'est la corde de la partie pointue, allongée, amoindrie, de la voile.

Anémone vient bien d'ανεμος, vent. M. Littré donne une explication : « C'est que la fleur s'ouvre quand le vent souffle ». C'est celle de Pline, mais elle ne signifie rien. Mieux vaut celle de Linné, qui la tire « de l'agitation de ses feuilles par le vent ». Son synonyme de *pulsatilla* est une confirmation. Une autre plante, arabette, n'est pas dans le dictionnaire. La langue de Flore y compte bien des omissions.

Anicroche, que le peuple dit *hanicroche*, ne signifie pas crochet, mais ce qui accroche les *hannes*, mot très-commun en Basse-Normandie pour dire les culottes ; un homme *déculotté* (au moral) s'y dit *déhanné*.

Arcanson n'a pas d'étymologie : sa vraie forme est *arcachon*, littéralement résine d'Arcachon.

Au mot argot, beaucoup d'étymologies, dont aucune ne satisfait l'auteur : c'est le fr. jargon, qui, primitivement, signifie « le cri de l'oie ».

Pour Arlequin, il semble adopter l'opinion de Genin ; mais ce que Génin ne dit pas, c'est qu'il y a sous ce mot ce guerrier maudit, dont Orderic Vital raconte la légende, Hennequin ou Hellequin, au visage noir, qui mène la nuit, dans le ciel, cette chasse que les paysans bas-normands appellent la *Mesnie Hellequin*.

Arsouille ne méritait-il pas d'être mis dans un dictionnaire où il y a beaucoup de mots populaires en vogue ?

Artichaut a passé par l'arabe, c'est possible, mais il fallait dire qu'il est parti de αρτυτικα, artichaut.

Assouvir vient plus directement d'*absolvere*, finir, terminer, que de *assopire ;* et atelier, en v. fr. *artelier*, vient mieux d'*artis* que de *attelle ;* et chamailler, comme chamade, se tire de l'it. *chiamare*, issu du l. *clamare*.

Est-ce que *ab hoc* ne rend pas mieux compte du v. fr. *avoec* et du fr. avec que *apud hoc ?*

Aylante n'y est pas.

Babord vient bien de *back-board*, mais ce mot signifie planche d'arrière et non d'avant.

Bachelier, expliqué longuement par vassal, n'est pas décisif. C'est le celtique kymri *bach*, petit, d'où le v. fr. *bace*, jeune fille, en normand jeune servante, d'où est sorti le diminutif *bacelle* et *baceler*, jeune homme, formes des XIe et XIIe siècles.

Si badin est le même que badaud, il faut convenir que le sens est bien différent ; il semble être la contraction

de baladin. Du reste, les deux mots ne se montrent qu'au XVIe siècle.

Bain-Marie ne semble pas venir de *balneum maris*, mais, comme le dit une grammaire suivie dans les écoles, il vient de la prophétesse Marie, sœur de Moïse, dont les alchimistes associaient le nom à leurs travaux ; *balneum Mariæ* était un de leurs procédés au XVe siècle.

A balise, l'auteur ne se décide pas. Ce mot peut venir de la source principale de notre langue maritime : l'isl. *balaz* signifie littéralement « ce qui s'élève, ce qui est élevé ».

Bajoue semble être basse-joue, comme balourd est bas et lourd, comme bahut est *bas-hus*, porte basse.

L'étymologie de bâtard n'est pas tirée au clair. Un passage de Mouskes y jette la lumière : « Et s'eut de bas un fils », c'est-à-dire un fils de *bace*, altéré en v. fr. en *fils* et *fille* de *bast*, c'est-à-dire de servante ; la finale de bastard est péjorative, comme dans le normand *mulart*, mauvais mulet.

Bau n'a pas besoin de passer par l'all. *balken*, poutre ; c'est le danois *bog, bow*.

Baudroie n'est pas ainsi nommé « à cause de la grande ouverture de la bouche, semblable à une bourse dite baudrier », mais d'après les « sacoches semblables à des bourses, qui sont attachées aux opercules de ses branchies. »

Bigre n'est pas « une étymologie inconnue », c'est le l. *apiger*, très-fréquent dans les vieux documents, spécialement dans ceux qui concernent les forêts.

Pour blafard, M. Littré n'est pas fixé ; ce pourrait être l'isl. *blasvard*, livide, mais il vaut mieux le tirer de la

langue elle-même, où bleu a différentes formes : wallon *bleuf,* bourg. *bleuve,* esp. *blavo,* it. *biavo,* le tout venant du haut all. *blaw,* en ajoutant la finale péjorative *ard,* comme dans le fr. bleuâtre.

Bogue, enveloppe, poche de la châtaigne, vient non pas de *bova,* bracelet; c'est le v. fr. *bouge, bolge,* poche, le bas l. *bulga,* d'où le fr. bougette, l'ang. *budget.*

Bretelle ne vient pas du v. fr. *bret,* piége pour les oiseaux ; c'est une forme du v. fr. *bridelle,* bride, littéralement *predella.*

L'étymologie de brouette, dans les patois *barrouette,* nous semple assez simple : le norm. *bar* signifie une caisse ; en bourg., brouette se dit *barrô ;* en rouchi, c'est *barrou,* dont le diminutif est *barrouette ;* il n'y a donc pas dans ce mot *rouette,* petite roue, et l'anglais ne fait pas de pléonasme dans *wheel barrow,* littéralement le bar à roues. D'après Festus, *bar* est un mot gaulois.

Capilotade n'a rien à voir avec chaperon ; c'est le prov. *cabirotade,* ragoût de *cabri* ou de chevreau.

Cabaret est présenté comme une « étymologie inconnue ». Il semble être le même que cabanet, petite cabane.

Cachalot signifie simplement cache-l'eau, chasse-l'eau, littéralement qui lance l'eau par ses évents.

Calendre, insecte, est déclaré « étymologie inconnue » ; je crois que ce mot signifie mauvaise lente et qu'il rentre dans ma théorie ci-dessous, sur le *cal* péjoratif.

Cancan, mot si populaire, viendrait-il du l. *quanquam?* N'est-ce pas une onomatopée, le cri du canard, mot onomatopique en général ? Voyez en effet le l. *anas,* l'all. *gande,* le grec χην.

Charançon n'a pas d'étymologie ; pourquoi ne serait-ce

pas un mot savant (il date du XVIe siècle), le grec χαρασσων, le rongeur, le mot calendre étant le terme populaire ?

Dans califourchon, *cal* reste inexpliqué ; ce préfixe de califourchon, calembourg, calembourdaine, calemande, camouflet, cambuse, se rattache à toute une théorie que j'expose plus loin. Je dirai pour calemande, « d'origine inconnue », dit-on, que cette préfixe est péjorative et représente un mot qui est la clé de cette théorie. Pour le moment, j'avoue seulement qu'il a dû être pénible à un philologue de dire, à propos de colimaçon, que *co* ne signifie rien.

Calquer est plutôt marquer à la craie *(calx)* que fouler aux pieds *(calcare)*.

Il ne suffit pas de dire que cocu égale coucou ; pourquoi ? c'est que, même chez les Romains, *cuculus* avait le sens de lâche. Par exemple, dans Plaute : pourquoi ? C'est que le coucou laisse à d'autres oiseaux le soin de l'incubation de ses œufs.

Carambole est déclaré « étymologie inconnue »; j'en essaie plus loin l'interprétation. Quant à galon, ornement, c'est le même que galon, ulcère : même couleur, même rudesse, mêmes aspérités.

Mais je n'irai pas plus loin dans l'alphabet ; je me contenterai de dire que l'article marcher n'est plus au courant de la science étymologique. On sait qu'il vient du l. *marcus*, marteau, du bas l. *marcare*, fouler aux pieds comme avec un marteau ; son origine active s'est conservée dans le langage des potiers qui disent : marcher l'argile, et dans le dialecte de Basse-Normandie, où l'on dit : marcher un champ, c'est-à-dire le parcourir, le fouler aux pieds, le marteler.

L'article sarrasin, pas d'étymologie; or, cette plante, venue du nord-est de l'Europe, comme son congénère le sibéri, qui porte bien sa marque d'origine, n'a rien de commun avec les Sarrasins; ce mot de blé sarrasin signifie littéralement blé noir, de la couleur de cette nation. Je rends cette étymologie à qui de droit, à de Candolle le jeune, qui la donne dans sa *Géographie botanique*. Le garou est le grec καρυον, noix de palmier.

Lorsque l'on considère, dans la langue française ancienne et moderne, la série des mots commençant par *cal, ca, co, gal, gau*, etc., on est frappé de son étendue et de la signification de tous ces vocables à physionomie péjorative et médisante. M. Littré, à la syllabe *ca*, a entrevu ce caractère de dépréciation, mais il ne l'a ni poussé à fond, ni généralisé. Il est aisé de voir qu'il n'a su que faire de cette préfixe, importune au point de lui faire dire que, dans colimaçon, elle ne signifie rien. Je viens de montrer par quelques exemples que cette préfixe manque d'interprétation dans le dictionnaire de M. Littré. C'est cette interprétation radicale que je voudrais essayer de donner.

Quelque absorbante qu'ait été l'influence de la langue latine relativement au gaulois, il n'est pas possible que celui-ci se soit laissé complètement submerger : les langues ont la vie dure. Beaucoup de mots celtiques ont été authentiquement constatés par les philologues dans la langue française, soit d'après les auteurs latins, soit d'après les dialectes de cette famille qui ont survécu comme langue d'une nation, soit encore dans les termes topographiques. Mais ce qui a dû surnager sur l'inondation latine et germanique, ce sont les termes très-géné-

raux, comme ceux qui expriment le mal, le faux, l'incomplet. C'est un de ces termes que je crois toujours subsistant, en préfixe, dans un nombre très-considérable de mots des diverses époques de notre langue. C'est le patois de mon pays, le normand, qui m'a mis tout d'abord sur la voie, lorsque j'étudiais sa flore populaire, en présence de trois mots : *gauchène* et *gauquène* (mauvais ou faux chêne, l'érable), *gaufrêne* (mauvais ou faux frêne, l'aubier, le *lantana opulus*), la *gauvêche* (ou la fausse vesce, la *vicia craca,* la *vicia sepium* ou encore l'*ervum hirsutum*). Il n'est pas possible de ramener cette préfixe au péjoratif latin *malè,* en fr. *mau* et *mé*. Mais il y a dans la langue bretonne un péjoratif, avec le sens de mauvais, de faux, qui peut l'expliquer. C'est la préfixe *gwal,* qui subit dans cette langue à peu près les mêmes transformations que la préfixe française ; en effet, ses variantes sont *gaou, gao, gav,* qui sont assimilées à *gwal* par la Villemarqué dans son dictionnaire breton. C'est pour les deux premiers la prononciation normande ; mes compatriotes prononcent *gaovêche, gaofrêne,* et la réduction de *al* s'est toujours faite en v. fr. par *ao,* en fr. au ; *alter,* en norm. *aôtre,* en fr. autre. L'anglais le prononce comme le normand : *vault,* voute.

Il serait étrange que cette préfixe péjorative eût persisté en français et se fût éteinte dans l'armoricain. Mais il n'en est pas ainsi : *gwal,* péjoratif, figure en tête de plus de vingt composés bretons : il existe moins sous sa forme *go ;* cependant, j'en ai recueilli quelques preuves : *gorrek,* lent, contraction de *gao-redek,* mauvaise, fausse course ; *goakol,* collier de cheval, littéralement mauvais, faux, grossier collier ; *goulerchi,* tarder, de

ler'chi, suivre, littéralement mal suivre ; *gopraer*, mercenaire (le l. *operarius*), littéralement faux ouvrier. M. de la Villemarqué (je dois le dire) prend ce dernier dans le sens péjoratif, mais le tire du péjoratif *koz*, vieux. Le fr. godenot, petit homme, est pur breton ; c'est *gao-den*, faux homme, diminutif d'homme.

Il n'est pas difficile de classer par des dégradations insensibles les mots qui sont partis de *gwal*, la forme première.

Il y a d'abord ceux qui ont gardé la forme presque pure du primitif, ceux qui forment la préfixe péjorative *gal ;* tels sont *galhauban* (faux hauban) ; *galgale*, mauvais mastic, littéralement mauvaise chaux *(calx) ; galifre*, sale mangeur ; *galipot*, sale pot (de résine non filtrée) ; *galvauder* (étymologie inconnue, dit M. Littré), qui peut être vaguer salement ; *caliborgne*, vilain borgne ; *calembredaine*, mauvaise fredaine ; *calibistri, feminale pudendum ; galimafrée*, mauvaise, sale *mafrée* ou manière grossière de manger ; *califourchon*, mauvaise manière d'affourcher un cheval, spécialement pour la femme ; *calembourg*, mauvaise bourde ; avec le chuintement *chalivari*, mauvais *vari*, ou tumulte en v. fr., aujourd'hui charivari ; *chalemastre*, vilain maître.

La seconde classe renferme les mots où le péjoratif *gal* et *cal* se change naturellement en *gar* et *car*, ou bien perd le *r* final, qui ne se prononce pas devant une consonne : *garbouiller*, v. fr. (d'où le fr. grabuche?), brouiller salement ; *gargotte*, littéralement sale *cotte* ou cabane ; (*Grandgagnage* donne le sens péjoratif à *gar*) ; *gargouiller*, littéralement grouiller salement ; *carmagnole*, c'est le v. fr. *manoile*, paquet, trousseau, littéralement habit qui ressemble à un paquet ; cahutte, *caborne* ou

caborde, en v. fr. petite hutte, petite borde bâtie sans mortier; *cabuser,* littéralement mal user; *camouflet,* mauvais soufflet ; un *moufflet* ou coup sur le muffle ; *carisel,* étoffe grossière (non étymologisé par M. Littré) ; *cafard* (étymologie non résolue par M. Littré), littéralement faux-fardé, hypocrite ; *cagot,* mauvais Goth ou Visigoth ; *cafignon* ou *trou fignon,* l'anus ; *cajoler,* littéralement mal *jolier,* v. fr.; *gagui,* grosse réjouie, littéralement sottement gaie ; *gamin,* dans un ancien lexique *galminus ; gamafrer,* v. fr. blesser, mal mâcher ; *gamandier,* littéralement faux amandier, espèce de châtaignier dans le Dauphiné; *gadoue,* grossière boue; *gavauche,* désordre, terme de marine ; *carabot* et *carabosse,* vilain bossu, vilaine bossue, en normand ; *cacüe,* nom ancien de la ciguë, qu'on appelle *chüe* en Normandie, le même mot chuinté ; *chafourer,* mal fourer ou fouiller; *cabrouet,* mauvaise brouette; *charfouiller,* en norm. farfouiller.

La troisième classe est celle où, par le changement constant de *al* en *au* ou en *o,* on obtient les nombreux péjoratifs suivants : *gauchêne, gaufrêne, gauvesce,* du patois normand, mots déjà expliqués; *gausec* (patois normand, mal sec); *gauplumé,* mal emplumé, mal peigné ; *godefridouille* (lisez *gaufridouille*), efféminé, celui qui frissonne, *frédouille* lâchement ; *gaugalin* (de *gal,* coq, en v. fr.), la poule qui chante comme le coq; *godelureau,* littéralement mauvais lurron ; *gaudiver,* patois normand, à moitié ivre, faux ivre ; *godailler ; gomichon,* espèce de bourbe, littéralement grossier michon ; *goberger,* en normand signifie se repaître, littéralement se grossièrement traiter, héberger; *gauloré,* patois normand, mets fait de pain ou de farine dans du lait caillé, en v. fr. *loré,* littéralement mal

loré ; *goëmon, goëland*, deux mots bretons encore inexpliqués, à moins que ce dernier ne soit *goellen*, se plaindre, gémir, ce qui représente bien son cri ; *gaucourt*, grossièrement court ; *goguenard ; gaupinet, malè inguinatus ; gobille*, littéralement mauvaise petite bille ; pour *cloporte*, étymologie encore obscure, je soupçonne *goporc*, littéralement le faux porc, vulgairement le *porcelet Saint-Antoine*, en Normandie *treie*, c'est-à-dire truie ; quant à *godenot*, petit homme, c'est du pur breton, *gao-den*, faux homme, diminutif d'homme.

Une quatrième classe représente ces divers changements, mais avec la conservation de la liquide du primitif : *colimaçon*, mauvais, faux limaçon ; ce mot, en divers pays, désigne la limace ; *colibert*, mauvais affranchi ; *golfarin*, terme d'injure en vieux français, peut-être mauvais frère ; *gorfouler*, en v. fr. gâter, détruire, littéralement fouler salement ; *cograin*, littéralement mauvais grain, grain arrêté à la filière ; *gouspiller*, le même que *gaspiller* et *houspiller*, littéralement piller salement.

D'après la prononciation constante dans le vieux français de *a* en *e*, restée en anglais, *gar*, le même que *gal*, est devenu *ger*, ce qui explique *gernotte*, le *bunium denudatum*, dont le bulbe a le goût d'une noix âcre, littéralement la mauvaise *notte*, la mauvaise noix, en anglais *nut*, en langage enfantin populaire *nonotte ;* en normand *créponcer* signifie poncer, fouler grossièrement. Par métathèse de *ger* en *gre*, on aurait l'étymologie d'un mot sur lequel M. Littré a bien voulu citer mon interprétation, que je n'accepterais pas aujourd'hui : *gremil*, le *lithospermum*, est littéralement le faux mil ou millet. *Ger* a pu s'adoucir jusqu'à *ser-fouir*. Cf. le fr. farfouiller.

Du reste, toutes ces transformations du *gwal* primitif ont leur équivalent dans celles de la préfixe péjorative latine *malè*, qui, elle aussi, devient *mau*, prononcé *mao* dans le patois, *ma*, *mé*, *mar*.

Je pourrais ajouter un grand nombre de péjoratifs formés par la préfixe armoricaine, qui a son équivalent dans le saxon *igwal*, devenu l'anglais *evil* et *ill*. Je commencerai par un mot dont l'étymologie est reconnue comme ignorée par M. Littré : carambole ; en normand *rabouler*, signifie renvoyer la boule, et, avec le péjoratif *gar* et *car*, on obtient *caraboler*, renvoyer maladroitement, et l'expression « je vais te caramboler » signifie *rabouler* grossièrement, rudement. J'ai une série normande assez nombreuse de ces péjoratifs : *gargousser* (*grousser*, gronder) ; *garbouiller*, faire salement une chose, c'est le français barbouiller et gribouiller, de là l'anglais *garboil*, contracté en *warble ; gourmâcher*, mâcher salement ; *gourfouler*, fouler, bourrer. Avec *gal : caliborgne*, vilain borgne, déjà cité ; *caliberda*, aller à, à califourchon ; *calibariau* (Eure), ivre ; *galfretier*, gourmand ; *gautué*, à demi-tué, mal tué ; *gaupitrer*, pétrir salement ; *gaupinet*, un homme sans virilité ; *galtouser*, mal *touser*, mal tondre ; peut-être *glorer* (pour *gaulorer*, de *lorer*, ronfler), littéralement ronfler grossièrement ; *goulimas*, mangeaille ; *carcan*, mauvais cheval, littéralement mauvaise *carne*, mauvaise chair ; *galir*, salir, littéralement mettre à mal ; *écarbouiller*. Tous les patois fourniraient leur contingent à cette famille ; le Berry y est presque aussi riche que la Normandie : *cahuer*, huer ; *caimender*, mal mendier ; *cancronner*, grogner ; *carcagnolle*, mauvaise viande de boucherie, mauvais *cargne ; charpigneux*, har-

gneux, qui *pigne* désagréablement ; *galaffre*, gourmand ; *garfouler*, écraser ; *garcot*, cabinet noir, le même que gargotte ; *garsouiller*, salir, etc. C'est un principe de grande sûreté de chercher une étymologie dans la langue elle-même, qui est essentiellement la sélection en dedans, l'*in and in* des Anglais. C'est ainsi que chassie appartient à la famille du l. *cacare ;* c'est ainsi que le fr. choyer vient du v. fr. *chioler*, qui est lui-même un dérivé de cajoler.

Un autre problème à résoudre, c'est comment les noms masculins en *or* du latin sont, à l'exception de labeur et honneur, devenus féminins en français, comme douleur, froideur, chaleur, etc. C'est par une réaction de savant que Rabelais met ces mots du masculin, et qu'il dit le couleur, un douleur. Si les peuplades celtiques, parlant à peu près la même langue, et admettant, comme le fait une de ses dérivées, par exemple l'armoricain, le masculin et le féminin, avaient associé le féminin avec certaines idées morales ou quelques phénomènes physiques, et avaient créé pour ainsi dire des moules de ce genre, dont elles s'étaient naturellement fait une longue habitude, une habitude qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, n'était-il pas naturel, n'était-il pas fatal que ces idées, dussent-elles revêtir le genre masculin dans la langue latine, prissent le genre indigène, natal, habituel? Or, la plupart de ces idées, sous la forme *or*, ou masculine en latin, ont le genre féminin dans la branche celtique, la seule que j'aie consultée, l'armoricain, celle qui importe en définitive dans la question. Ainsi, comment *dolor* ne se serait-il pas féminisé lorsque ses équivalents en armoricain étaient : *ienen,* s. f., la froidure, en l. *frigor ; brazder,* s. f., la

grandeur ; *gwender*, s. f., la blancheur ; *ruzder*, s. f., la rougeur *(rubor)* ; *tomder*, s. f., chaleur *(calor)*, *teoder*, s. f., épaisseur ; *kunvelez*, s. f., douceur ; *livadurez*, s. f., couleur *(color)?*

Mais ce point de vue n'est que secondaire. Il en est un autre, que j'appellerais psychologique, parce qu'il repose sur une perception de l'esprit, l'abstraction, et sur une habitude de l'esprit dans la langue latine.

Toutes ces expressions en *or* en latin, devenues *eur* en français, sont l'expression d'une idée abstraite. Voyez couleur, douleur, chaleur, grandeur, rougeur, blancheur ; et justement les deux seuls mots qui ont gardé le genre masculin, honneur et labeur, expriment des idées concrètes, car le sens de *honor* en latin est celui de charge, de fonction publique. Or, ces expressions abstraites en *or* forment une exception restreinte dans l'ensemble de la langue latine, où la généralité des termes abstraits est du genre féminin. Comparez en effet la nombreuse classe en *us*, *utis*, comme *juventus*, jeunesse ; la nombreuse classe en *ia*, comme *pigritia*, paresse ; la classe en *udo*, *udinis*, *magnitudo*, grandeur ; la classe en *as*, *atis*, comme dans *paupertas*, pauvreté ; la classe en *entia*, *prudentia*, etc. Enfin, la grande majorité des idées abstraites reposait au fond de l'esprit latin dans le moule de la féminalité : c'était la base, l'habitude, la forme ; on conçoit qu'à la longue, par la puissance de l'analogie chez les Français, la classe des noms masculins en *or*, peu nombreuse relativement aux autres classes féminines du même sens général, soit venue se fondre dans le vaste creuset. Alors que presque tous les mots abstraits, répondant aux classes latines ci-dessus, *pigresse*, *coustude*, *poverté*, *prudence*

étaient féminins, il fallait, par la force de l'analogie, que tous les noms abstraits fussent assimilés dans l'unité de genre. Ainsi c'est par la puissance de l'analogie de prononciation que le peuple fait féminins tous les mots précédés de *une* dans la langue parlée : il dit « une incendie, une grande incendie, une autel, une belle autel » ; c'est lui qui a fait passer en français « une belle hymne », malgré le masculin *hymnus ;* les amours, pluriel féminin, est un reste de « une amour », lequel a été longtemps féminin au singulier. Ajoutez « une idole » (l. *idolum*).

Il semblerait parfaitement naturel que je n'aie pas eu à m'occuper ici de M. Littré, philosophe, si un fait assez récent ne montrait que la philosophie et la contradiction se glissent partout. Je n'imiterai donc pas l'académicien qui, recevant, au nom de l'Académie française (laquelle avait élu en lui le littérateur, un écrivain de grand style enfin), faisait la leçon au philosophe, tout en lui disant qu'il n'avait pas à s'occuper de sa philosophie. Mais, en somme, l'étymologique de la langue française, qui a fait d'énormes progrès de nos jours, est encore loin d'être complète ; il reste encore plus d'un huitième de mots signalés comme étant d'étymologie douteuse ou inconnue. C'est à cette œuvre que nous travaillons tous : ce n'est personne qui la fera tout entière ; ce sera tout le monde.

D'une érudition plus étendue que M. Littré, mais avec moins de clarté dans l'exposition et moins de sûreté de coup d'œil, Edelestand du Méril a été le plus allemand des savants français. Il a eu le luxe de la science jusqu'à l'éblouissement, de la science de première main, et puisée aux sources universelles. Mais sa méthode encourt une

critique sérieuse : la note prédomine sur le texte ; peu de lecteurs peuvent aller ainsi de la pensée à la preuve, et les fondre en une seule impression. On juge un homme, dit-on, par sa bibliothèque ; celle de M. du Méril, peut-être la première de notre pays sous le rapport philologique, donnait tout d'abord l'idée d'un homme qui a étudié toutes les grammaires, tous les dictionnaires, toutes les langues. Il a eu plus de réputation en Allemagne que dans son pays. S'il écrivit quelquefois dans la *Revue des Deux-Mondes,* il mettait dans les revues germaniques des articles tombés de ses livres. S'il n'a pas eu chez nous la grande renommée, c'est qu'il dédaigna, avec le stoïcisme le plus austère, toutes ces ressources du journalisme dont ne se passent pas toujours ceux qui veulent arriver. Il fut un savant dans la plus haute, la plus noble, la plus indépendante région intellectuelle. Un académicien disait qu'il y avait en lui plusieurs académiciens, et il ne fut d'aucune académie.

Edelestand du Méril fut un homme complet ; il eut dès lors les avantages et les inconvénients de ces natures exceptionnelles qui gagnent en largeur et perdent en profondeur. Il eut la curiosité de toutes choses, mais il les comprit et les connut à un degré fort élevé. Le savant était doublé du littérateur, du membre du comité de lecture du Théâtre-Français, de l'homme d'esprit et d'imagination, qui a laissé des comédies, dont l'une sous ce titre : *Toutes les sœurs de charité ne sont pas des sœurs grises.* Si ces pièces ne furent pas jouées, c'est que sa fierté et sa délicatesse répugnaient aux démarches nécessaires de son temps pour arriver à la représentation. Il avait même débuté par la poésie, par un de ces

juvenilia, qu'il n'avouait guère, un *Art poétique au XIXe siècle*, dont le ton satirique se révèle par ce vers :

C'est en cabriolet que l'on monte au Parnasse.

C'était vers 1830, et du Méril fut un des plus énergiques travailleurs de la grande génération que produisit cette époque. Un de ses amis prétendait que Georges Sand, qui l'avait rencontré d'ailleurs dans le monde littéraire, l'avait pris pour type de l'admirable personnage du marquis de Villemer. Pour montrer l'œuvre entier d'Edelestand du Méril, il faudrait tout un catalogue bibliographique. Je ne veux toucher ici qu'au philologue, et, laissant de côté les *Prolégomènes de la poésie scandinave*, l'étude sur les *Runes*, le *Dictionnaire du patois normand*, je désire m'attacher à son œuvre philologique principale : l'*Essai philosophique sur la formation de la langue française*. Le côté original de ce livre, si fortement étudié, c'est de montrer les rapports intimes des mots avec l'état social, et d'avoir presque reconstitué les grandes périodes de notre histoire par les mots. Il y a peu de termes dans la langue actuelle et même dans le vieux français auquel l'auteur n'ait demandé leur origine et leur date. Je me bornerai même à la partie purement étymologique, en vue de relever quelques erreurs d'un maître éminent. Je commence, comme lui, par les origines gauloises.

S'il est une étymologie obscure, c'est celle de doche, en norm. *doque*, en angl. *dock*. Je crois la trouver dans les formules de Marcellus, dans son *Odocos*, que l'auteur traduit par *hièble*. N'est-il pas étonnant que M. Littré n'ait pas mis dans son dictionnaire le mot doche, le nom

d'une plante si connue? Du reste, l'interprétation des noms ordinaires des plantes est un des côtés faibles de son ouvrage. Si l'on trouve dans les idiomes celtiques, comme dans les patois, un si grand nombre d'onomatopées, ces formes sont tellement spontanées et nécessaires, qu'on ne peut pas en tirer une ligne de dérivation. L'embarras du philologue se complique encore quand il s'agit de décider entre ces idiomes et les idiomes germaniques, qui ont tant de vocables communs à tous deux. L'armoricain a bien plus emprunté au français que réciproquement; aussi le fr. fur (et à mesure) est le v. fr. *feur*, prix, le l. *forum*, et le breton *feur*, prix, a la même origine. Du reste, on aperçoit dans M. du Méril un procédé assez étrange dans ses origines celtiques et ailleurs : c'est de supposer un moment certains mots comme gaulois, tels que *changer, dîner, chérir, troubler,* pour en arriver à les reconnaître comme latins. Cela jette du doute dans l'esprit, et cette interprétation, une des plus aventurées, s'éloigne sensiblement de la philologie positive. Le *peut-être* joue un rôle trop fréquent, et en somme ses étymologies celtiques se ramènent au latin ou aux langues du nord. Le procédé de l'hypothèse devient d'ailleurs une nécessité, quand on veut, comme lui, ne laisser que peu de mots de la langue sans interprétation. Il a aussi quelque tendance à expliquer par des hybrides; or, ces monstruosités sont très-rares dans toutes les langues.

Il est sur un terrain plus solide dans les origines latines; il montre bien, par exemple, le germe de notre article dans le pronom *ille,* employé en ce sens dans la latinité classique. Du reste, il ne demande pas au latin

les étymologies françaises : c'eût été faire tout un dictionnaire. Mais, en revanche, il demande aux idiomes germaniques la solution de beaucoup de mots qui sont de race latine. Est-ce que connétable a besoin d'être expliqué par un hybride, l'isl. *kon,* homme distingué, et *stabulum,* lorsqu'il est bien clair que c'est *comes stabuli,* et que comte et le v. fr. *coms* est le l. *comes?* Roturier n'est pas l'all. *ruitœre,* cultivateur ; c'est l'homme du rôle, le contribuable, *rotularius;* aubain, c'est *alibanus,* l'homme d'ailleurs ; ce n'est pas un mot germanique ; rente vient de rendre et non de l'isl. *renta.* J'ai déjà interprété ambassadeur comme appartenant au latin ; on n'a pas besoin de l'hybride *caput* et de l'isl. *tegn,* le thane, pour expliquer capitaine, ni pour arquebuse de *busha,* arc, et *hark,* redoutable, lorsqu'on a l'it. *arco bugio,* arc percé. Le mot champion représente l'homme qui tient le champ, et il n'y a là rien d'allemand ; routier, c'est l'homme des grands chemins et non l'homme de la bande, du v. all. *hrotta,* réunion ; et rançon ne vient pas plutôt de l'isl. *ram,* dépouille, que du l. *redemptio ;* ni ancre plutôt de l'all. *anker* que du l. *anchora.* Timonnier est bien l'homme du *timon,* du l. *temo.* Est-ce que le v. fr. *erme,* terre inculte, ne s'accommode pas bien du l. *eremus,* désert, et écurie, en v. fr. *équirie,* du l. *equus?* Pour montrer jusqu'où va M. du Méril, dans sa préoccupation en faveur des racines germaniques et islandaises, il faut dire qu'il en arrive à tirer scarificateur du v. all. *scarro,* et le v. fr. *glai* d'un autre mot que glaïeul, *gladiolus.* La cerise appelée griotte, littéralement un peu aigre, *aigriotte,* il faut qu'elle vienne de l'isl. *griot,* pierre. Est-ce que barbeau et barbue ne tirent pas leur nom de

leurs barbillons? Pour daim, M. du Méril pose une étymologie islandaise; pour laitance, de même; de même encore pour pervenche, le l. *pervinca;* pour poulain, qui est le l. *pullus;* pour verrat, malgré le l. *verres;* pour guêpe, malgré le l. *vespa;* pour taon, en dépit du l. *tabanus;* pour salade, en face du l. *salis*. Mais c'est assez de citations pour montrer jusqu'où peut entraîner un point de vue favori.

Il est certain que M. du Méril a exagéré l'influence germanique en France sur la langue agricole : « Les peuplades germaniques, comme il le reconnaît lui-même, menaient une vie trop agitée et ne reconnaissaient qu'une propriété trop précaire pour que l'agriculture ait pu y acquérir de grands développements ». Aussi retrancherais-je de l'apport de ces peuples certains termes qu'il leur attribue : *epeautre* est latin; Rhemnius s'est servi de *spelta; bette* est le l. *beta*, qui est dans Pline; écurie est le v. fr. *équirie*, dont l'origine est évidente; *sommier*, bête de somme, du l. *sagma*, et en quelques patois on dit *saume;* le v. fr. *glai* est l'abrégé de glaïeul *(gladiolus); griotte* est pour aigriotte, littéralement petite cerise aigre; *celleri*, M. Littré le rattache au l. *selinum* par l'it. *seleno*. Espalier, primitivement appui pour les épaules, vient du l. *spalla*. Taillis vient de tailler, de l'it. *tagliare*, qui dérive du l. *talea*, branche coupée; baliveau, M. Littré le tire du l. *bajulus*, bâton. Nous rattachons aussi au latin les mots suivants : le v. fr. *tref*, poutre, est réclamé par le l. *trabes;* seuil, c'est le sol, le l. *solum;* hache est le l. *ascia*, avec aspiration probablement germanique, comme haut, du l. *altus;* quenouille, du l. *colus*, par le bas l. *colucula* (Littré); rasoir, du

latin, qui disait *rasura barbæ ;* carder, c'est passer sur les chardons, en l. *carduus ;* rouir, c'est rougir, du l. *rubere ;* ourlet vient du l. *ora,* bord ; mestier, du l. *ministerium*, certainement ; écrou, dans le sens de vis, Diez le fait venir de *scrobis*, trou ; filtre est grec et latin ; trame est le l. *trama*, trame ; crabe n'est-il pas le l. *carabus ?* Quant à *crevette*, son synonyme *chevrette*, littéralement petite chèvre (de ses cornes), le ramène au latin ; *marsouin* est bien le cochon de mer, *maris-suinus ;* lamproie ou lampreie vient de *lambere petram*, littéralement lèche-pierre ; meute est dérivé par M. Littré du l. *motus*, chose mue, expédition ; *haquenée* peut venir du l. *equina*, en passant par l'it. *acchinea ;* chaperon (de l'épervier), c'est son chapeau, *capellus*, du l. *caput ;* bièvre pourrait bien être celtique : il est dans Claudien, qui était Gaulois ; daim est évidemment le l. *dama ;* héron vient très-bien du l. *herodio, onis :* M. Littré aussi va chercher une étymologie allemande. Marcassin (étymologie inconnue, dit M. Littré) peut venir du v. fr. *magre,* maigre, qui a pu devenir *magrassin*, le n. *magrachin ;* laitance, le lait du poisson ; sève, du l. *sapa*, suc ; merle est le l. *merula ;* sauge, c'est *salvia;* taisson, qui ne signifie pas hérisson, mais blaireau, est gaulois ; *gore* est le grec χοιρος, cochon. Je m'arrête ici : c'est assez pour montrer qu'on tombe du côté où l'on penche.

Toutefois, que ces observations n'empêchent pas de reconnaître quel grand nombre d'étymologies vraies M. du Méril a tirées des langues germaniques, et c'est la vraie originalité de son livre, spécialement pour le glossaire de la marine, tout scandinave, et la langue militaire, qui est toute allemande. La critique doit

se tenir ferme contre les noms distingués, surtout en fait d'étymologies. Il n'y a pas d'esprit qui n'ait ses moments de trouble ; c'est dans un de ces moments-là que M. du Méril, qui connaissait cependant très-bien le vieux français, et en particulier *genvre(junior)*, a pu écrire sous ce vers :

De gembles e de viez i ont asez grand conrei,

de l'isl. *gamal*, âgé, ou plutôt d'un âge mur.

Si les Scandinaves ont exercé une influence appréciable sur notre pays, c'est dans le langage qu'il faut la chercher. Cette influence, j'ai cherché à la mettre en évidence dans un travail intitulé *Les Scandinaves en Normandie*, inséré dans les mémoires des Antiquaires de cette province, travail dans lequel j'ai essayé de faire pour la France ce que M. Worsaae a fait pour l'Angleterre avec son excellent livre *The Danes in England*. Le patois normand renferme une importante collection d'éléments scandinaves ; la presqu'île de la Hague, dont les Normands, à l'aide du fossé le *hague-dik*, avaient fait un immense camp retranché, est la partie de la province qui a gardé le mieux et le plus des restes des langues du Nord. Mais c'est sur le littoral que les Northmans ont le plus fortement empreint leurs vestiges, et c'est la topographie maritime et fluviatile de la Normandie qui parle le plus des pirates, nos pères. Aussi y a-t-il une lacune, sous ce double rapport, dans les travaux de M. du Méril sur les langues scandinaves. Il fallait relever sur nos côtes les *boels* (parties closes d'une terre), les *beuf, bue* et *by* (villages), les *dicks* (fossés), les *elfs* (rivières), les

ey (îles), les *flieurs* (les *fiords*), les *hagues* et *hogues* (hauteurs), les *holmes* et *houlmes* (îles d'eau douce), les *hayes* (clôtures et parcs à haies vives), les *ham* (villages), les *thorp* (villages), les *ness* (promontoires), les *raz* (courants marins très-rapides), les *vicks* (les baies, les criques). Il fallait chercher encore les Scandinaves dans la néréide normande, cette langue de pêcheurs et de poissonniers si fortement imprégnée des langues du Nord. Il fallait surtout les retrouver dans les noms propres d'hommes, dont voici quelques-uns : Néel (Nial des Danois, Nicolas), Gor, Hostingue, Halley, Le Danois, et tant d'autres qu'on retrouve dans l'histoire ou dans la mythologie des peuplades noriques. Du reste, s'il m'est permis de me citer, j'ai essayé d'entrer dans ces diverses séries philologiques dans deux lectures à la Sorbonne et dans deux ouvrages, *Philologie topographique de la Normandie* et *Glossaire étymologique des noms propres d'hommes, en France et en Angleterre*, ethnologie et familiation, c'est-à-dire d'après la méthode naturelle.

LE HÉRICHER.

(La suite au prochain fascicule.)

LES DEUX PRINCIPES

DANS L'AVESTA

La doctrine de l'Avesta repose tout entière sur la croyance à *deux principes* primordiaux, luttant à armes égales, l'un pour le bien, l'autre pour le mal.

Sans aborder le côté purement théorique de cette question, nous pouvons rappeler avec Diderot (*Encyclopédie,* article MANICHÉISME) que « ce qui a donné naissance au dogme des deux principes, c'est la difficulté d'expliquer l'origine du mal moral et du mal physique ». Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique,* à l'article MANICHÉENS, à l'article PAULICIENS et dans bien d'autres passages, expose, avec sa clarté merveilleuse et sa grande force de logique, les arguments qui militent en faveur du *dualisme.* Il est de fait qu'en dehors de l'expérience scientifique et désintéressée, pour laquelle la distinction de l'utile et du nuisible est purement relative, on ne peut repousser la conception des deux principes qu'à l'aide d'une croyance aveugle (1). Si le mal n'a pas toujours existé, il doit donc, non seulement être secon-

(1) Bayle, article MANICHÉENS, note. Amsterdam, édition de 1734, p. 92, seconde colonne. — Diderot, *Op. cit.,* édition Assézat, t. XVI, p. 63. — Boutteville, *La morale de l'Église et la morale naturelle,* première étude. Paris, 1866.

daire au bien, mais encore procéder du bien. C'est ce que la foi peut admettre, non point la raison.

Bayle, dans le premier des articles ci-dessus cités, met en présence Mélissus et Zoroastre lui-même, pour leur faire discuter cette question.

« Ils étaient tous deux païens, dit-il, et grands philosophes. Mélissus, qui ne reconnaissait qu'un principe, disait d'abord que son système s'accorde admirablement avec les idées de l'ordre ; l'être nécessaire n'est point borné ; il est donc infini et tout puissant ; il est donc unique ; et ce serait une chose monstrueuse et contradictoire, s'il n'avait pas de la bonté, et s'il n'avait pas le plus grand de tous les vices, savoir une malice essentielle. — Je vous avoue, répondrait Zoroastre, que vos idées sont bien suivies, et je veux bien vous avouer qu'à cet égard vos hypothèses surpassent les miennes ; je renonce à une objection dont je me pourrais prévaloir, qui serait de dire que l'infini devant comprendre tout ce qu'il y a de réalité, et la malice n'étant pas moins un être réel que la bonté, l'univers demande qu'il y ait des êtres méchants et des êtres bons ; et que, comme la souveraine bonté et la souveraine malice ne peuvent pas subsister dans un seul sujet, il a fallu nécessairement qu'il y eût dans la nature des choses un être essentiellement bon et un autre essentiellement mauvais ; je renonce, dis-je, à cette objection ; je vous donne l'avantage d'être plus conforme que moi aux notions de l'ordre. Mais expliquez-moi un peu, par votre hypothèse, d'où vient que l'homme est méchant, et si sujet à la douleur et au chagrin. Je vous défie de trouver dans vos principes la raison de ce phénomène, comme je la trouve dans

les miens ; je regagne donc l'avantage : vous me surpassez dans la beauté des idées et dans les raisons *à priori ;* et je vous surpasse dans l'explication des phénomènes et dans les raisons *à posteriori.* Et puisque le principal caractère d'un bon système est d'être capable de donner raison des expériences, et que la seule incapacité de les expliquer est une preuve qu'une hypothèse n'est point bonne, quelque belle qu'elle paraisse d'ailleurs, demeurez d'accord que je frappe au but en admettant deux principes, et que vous n'y frappez point, vous, qui n'en admettez qu'un.

« Nous voici sans doute au nœud de toute l'affaire. C'est ici la grande occasion pour Mélissus, *hic Rhodus, hic saltus. Res ad triarios rediit. Nunc animis opus Ænea, nunc pectore firmo.* Continuons de faire parler Zoroastre.

« Si l'homme est l'ouvrage d'un seul principe souverainement bon, souverainement saint, souverainement puissant, peut-il être exposé aux maladies, au froid, au chaud, à la faim, à la soif, à la douleur, au chagrin ? Peut-il avoir tant de mauvaises inclinations ? Peut-il commettre tant de crimes ? La souveraine sainteté peut-elle produire une créature criminelle ? La souveraine bonté peut-elle produire une créature malheureuse ? La souveraine puissance, jointe à une bonté infinie, ne comblera-t-elle pas de biens son ouvrage, et n'éloignera-t-elle point tout ce qui pourrait l'offenser ou le chagriner ? Si Mélissus consulte les notions de l'ordre, il répondra que l'homme n'était point méchant lorsque Dieu le fit. Il dira que l'homme reçut de Dieu un état heureux, mais que, n'ayant point suivi les lumières de la conscience qui, selon l'intention de son auteur, le devaient conduire par

le chemin de la vertu, il est devenu méchant, et qu'il a mérité que Dieu, souverainement juste, autant que souverainement bon, lui fit sentir les effets de sa colère. Ce n'est donc point Dieu qui est la cause du mal moral, mais il est la cause du mal physique, c'est-à-dire de la punition du mal moral, punition qui, bien loin d'être incompatible avec le principe souverainement bon, émane nécessairement de l'un de ses attributs, je veux dire de sa justice, qui ne lui est pas moins essentielle que la bonté. Cette réponse, la plus raisonnable que Mélissus puisse faire, est au fond belle et solide ; mais elle peut être combattue par des raisons qui ont quelque chose de plus spécieux et de plus éblouissant, car Zoroastre ne manquerait pas de représenter que, si l'homme était l'ouvrage d'un principe infiniment bon et saint, il aurait été créé, non seulement sans aucun mal actuel, mais aussi sans aucune inclination au mal, puisque cette inclination est un défaut qui ne peut avoir pour cause un tel principe. Il reste donc que l'on dise que l'homme, sortant des mains de son créateur, avait seulement la force de se déterminer de lui-même au mal, et que, s'y étant déterminé, il est seul la cause du crime qu'il a commis et du mal moral qui s'est introduit dans l'univers. Mais : 1° nous n'avons aucune idée distincte qui puisse nous faire comprendre qu'un être qui n'existe point par lui-même, agisse pourtant par lui-même. Zoroastre dira donc que le libre arbitre donné à l'homme n'est point capable de se donner une détermination actuelle, puisqu'il existe incessamment et totalement par l'action de Dieu. 2° Il fera cette question : Dieu a-t-il prévu que l'homme se servirait mal de son franc arbitre?

Si l'on répond que oui, il répliquera qu'il ne paraît point possible qu'aucune chose prévoie ce qui dépend uniquement d'une cause indéterminée. Mais je veux bien vous accorder, dira-t-il, que Dieu a prévu le péché de sa créature, et j'en conclus qu'il l'eût empêchée de pécher ; car les idées de l'ordre ne souffrent pas qu'une cause infiniment bonne et sainte, qui peut empêcher l'introduction du mal moral, ne l'empêche pas, lors surtout qu'en la permettant, elle se verra obligée d'accabler de peines son propre ouvrage. Si Dieu n'a point prévu la chute de l'homme, il a du moins jugé qu'elle était possible ; puis donc que, au cas qu'elle arrivât, il se voyait obligé de renoncer à sa bonté paternelle, pour rendre ses enfants très-misérables, en exerçant sur eux la qualité d'un juge sévère, il aurait déterminé l'homme au bien moral, comme il l'a déterminé au bien physique ; il n'aurait laissé dans l'âme de l'homme aucune force pour se porter au péché, non plus qu'il n'y en a laissé aucune pour se porter au malheur en tant que malheur. Voilà à quoi nous conduisent les idées claires et distinctes de l'ordre, quand nous suivons pied à pied ce que doit faire un principe infiniment bon. Car si une bonté, aussi bornée que celle des pères, exige nécessairement qu'ils préviennent autant qu'il leur est possible le mauvais usage que leurs enfants pourraient faire des biens qu'ils leur donnent, à plus forte raison une bonté infinie et toute-puissante préviendra-t-elle les mauvais effets de ses présents. Au lieu de donner le franc arbitre, elle déterminera au bien ses créatures ; ou, si elle leur donne le franc arbitre, elle veillera toujours efficacement pour empêcher qu'elles ne pèchent.

D'après Anquetil, les premiers mots du Bundehèche signifieraient que « l'être a d'abord été donné à Ormuzd et Ahriman ». Il n'en est rien. Le texte dit simplement que, d'après l'explication des livres saints, *il est d'abord question de la création d'Ormuzd et de celle d'Ahriman*, c'est-à-dire de la double création qu'ils ont opérée (1). Le reste est à l'avenant.

Nous n'avons pas à nous occuper des croyances qui ont pu s'introduire dans telle ou telle secte mazdéenne après l'époque du Bundehèche, mais nous devons reconnaître avec Joseph Müller, et avec tout interprétateur compétent du livre cosmogonique en question, qu'il n'y est fait aucune allusion à un premier et unique principe. De ce silence complet, nous tirerons la conséquence légitime, évidente, que l'Avesta n'enseignait pas davantage ce prétendu principe premier et unique. Cet enseignement eût formé le fond même de sa doctrine, et le Bundehèche n'aurait pas manqué à le mentionner, à l'exposer d'une façon très-explicite.

Les anciens auteurs grecs, qui ont parlé de la coexistence de deux principes chez les Perses, n'ont jamais laissé entendre qu'ils dérivassent d'un principe unique supérieur ou lui fussent soumis. Plutarque, qui vivait à la fin du premier siècle de notre ère et qui s'informait avec tant de soin des choses dont il avait à traiter, n'avait pas le moindre soupçon de ce principe soi-disant unique. Il ne parle que d'Ahura Mazdâ et d'Aŭrà mainyu : « C'est l'avis et opinion de la plupart et des plus sages

(1) Joseph Müller, *ibid*, p. 617. — Justi, *Der Bundehesch*, p. 1. Leipzig, 1868.

anciens, car les uns estiment qu'il y ait deux dieux de métiers contraires, l'un auteur de tous biens et l'autre de tous maux; les autres appellent l'un Dieu, qui produit les biens, et l'autre Démon, comme fait Zoroastre le magicien, que l'on dit avoir été cinq cents ans devant le temps de la guerre de Troie. Cestui donc appelait le bon Dieu Oromazes et l'autre Arimanius, et d'avantage il disait que l'un ressemblait à la lumière plus qu'à autre chose quelconque sensible, et l'autre aux ténèbres et à l'ignorance..... et enseigna de sacrifier à l'un pour lui demander toutes bonnes choses et l'en remercier..... ». (Traité d'*Isis et Osiris*, version d'Amyot.)

Nous lisons dans le *Proemium* de Diogène Laërce :

« Ægyptiis vero antiquiores esse Magos Aristoteles « auctor est in primo de philosophia libro, duoque « secundum illos esse principia, bonum dæmonem et « malum : alterum ex his Jovem et Oromasdem, alterum « Plutonem et Arimanium dici. Quod Hermippus quoque « in primo de Magis ait atque Eudoxus in Periodo et « Theopompus Philippicorum libro octavo ». (Traduction Cobet, édit. Didot, p. 2.) — Aristote vivait trois cent cinquante ans avant notre ère; Théopompe, un peu plus jeune, était son contemporain.

Il est bien évident que l'existence d'un principe supérieur, et qui aurait constitué le fondement même de la doctrine mazdéenne, n'aurait pu lui échapper.

En fait, aucun passage du texte même de l'Avesta n'autorise à admettre cette supposition. Aucune ligne de ce même texte ne peut justifier cette assertion de Haug, que l'idée maîtresse de la théologie mazdéenne était le monothéisme, et que son principe spéculatif était le

dualisme : « The leading idea of his theology was Mono-
« theism, i. e. that there are not many gods, but only
« one, and the principle of his speculative philosophy
« Dualism, i. e. the supposition of two primeval causes
« of the real world and of the intellectual, while his
« moral philosophy was moving in the Triad of thought,
« word and deed (1) ». Ainsi que l'a fait très-justement observer M. Alb. Weber (2), cette distinction subtile de la théologie pratique et de la philosophie spéculative est contraire à tout l'enseignement de l'Avesta.

Il ne suffit pas d'affirmer, comme le fait M. Hübschmann (3), qu'un chapitre du Yaçna, la première partie du Gâthâ ustvaiti, expose clairement l'idée monothéiste ; il faudrait auparavant donner une interprétation acceptable de tous les Gâthâs et de celui-là en particulier, ce qui est loin d'être fait ; il faudrait de plus ne pas négliger, pour un fragment complètement obscur, tout ce que le reste de l'Avesta contient d'évident et de parfaitement intelligible.

Ce n'est pas sans étonnement que, dans la préface du second volume de son ouvrage sur l'antiquité éranienne (4), nous avons vu M. Spiegel abandonner ses vues anciennes et admettre qu'un *fort* monothéisme précéda le dualisme : « Richtiger scheint es mir vielmehr dass ein kräftiger « monotheismus dem dualismus vorausging ». Il est regrettable que M. Spiegel n'ait pas cru devoir joindre à

(1) *Essays on the sacred language, writings and religion of the Parsees,* p. 255. Bombay, 1862.

(2) *Indische streifen,* t. II, p. 466. Berlin, 1869.

(3) *Ein zarathustrisches lied,* p. 6. Munich, 1872.

(4) *Eränische alterthumskunde,* t. II, p. VI. Leipzig, 1873.

cette nouvelle opinion l'exposé des preuves sur laquelle il la fait reposer. M. Kossowicz s'est expliqué au moins d'une façon plus explicite dans la préface de son troisième volume des Gâthâs (1) :

« Et quidem dualismi, nisi boni et mali distinctionem, « quæ ipsi rationi humanæ est innata, pro dualismo « accipias, in gâtis nulla fere vestigia invenio, quum in « cæteris Sendavestæ libris duo contraria perpetuoque « inter se pugnantia principia evidentissime ac persæpe « invicem sibi opponuntur, idque certamen et poste- « riorem Iranici cultus periodum obtinet. Documentum « est etiam tam celebris inter orientales gentes diaboli « Iranici denominationis qui Anrô mainyus sendice sonat, « absolutissima fere in omnibus gâtis absentia.

« Opinionem hanc impugnandi debitum valorem præ « se ferre videri potest totum carmen XXX, ubi bonum et « malum, sub manifestissima duorum geniorum specie, « invicem sibi opponuntur; sed valor argumenti mox « evanescit, si modo attendes hic minime de deo et « diabolo pugnantibus inter se agi, vatemque nisi duas « humanæ naturæ facultates et conditiones separatim sub « duorum geniorum specie exhibere voluisse; hæcque « opinio sequentis (XXXI), inter cetera, carminis, quod « hujus brevioris explanationem exhibet, argumento « atque tenore certissime mihi probari videtur, ubi « Deum, in rerum natura, tum boni, tum mali, exse- « quendi facultatem, sublimiori humanæ dignitati pro- « movendæ, liberum scil. arbitrium, hominibus posuisse « expressim edicitur (9-12).

(1) *Saratustricæ gâtæ posteriores tres*. Pétersbourg, 1871.

« Deum saratustrica gâtarum religio agnoscit unum, « huncque universi procreati auctorem, creatoremque « rerum naturæ, atque in hac mentis benignæ, incolu- « mitatis, quæ eadem est æquabilitas atque justitia, nec- « non divina potestas, quæ omnes rebus augendis et con- « servandis, quum nunquam a summo numine sejun- « gantur, præsunt ».

On voit que la théorie de M. Kossowicz ne repose, en fait, sur aucun passage précis et déterminé ; elle paraît se dégager de l'ensemble des Gâthâs, et nous attendons toujours, après les tentatives de Haug, de M. Spiegel, de M. Kossowicz lui-même et de plusieurs autres auteurs, une version véritablement acceptable de ces mêmes Gâthâs. Ici encore, nous le répétons, on est en présence de morceaux parfaitement obscurs, et c'est passer les bornes d'une critique prudente que de négliger, en leur faveur, toute la partie de l'Avesta qui se laisse entendre sans difficulté. Nous allons même plus loin, et pensons avec M. Spiegel que l'enseignement des Gâthâs est absolument le même que celui du reste de l'Avesta (1) : « Nach meiner überzeugung stehen alle theile des Avesta « hinsichtlich der lehre auf der gleichen stufe, auch die « Gâthâs nicht ausgenommen ».

Nous nous en tenons en somme à l'ancienne opinion de M. Spiegel, dont voici les paroles : « La religion de l'Avesta appartient sans contredit aux religions les plus conséquentes et les plus réfléchies de toute l'antiquité. Nous y voyons un dualisme rigoureux *(ein strenger dualismus)*, une distinction entre la lumière et les ténèbres,

(1) *Op. cit.*, t. II, p. VIII.

entre le bon et le mauvais. Tout ce qui s'y trouve doit se ramener à l'un de ces deux principes, et ce dualisme est parfait jusque dans les moindres détails (1) ». Plus loin encore, dans le même volume : « Un système de dualisme [y] est parachevé jusque dans les moindres détails; l'opposition entre le bon et le mauvais, la lumière et les ténèbres, Ormuzd et Ahriman. Au commencement, ces deux principes ont un égal pouvoir (2) ». Cette égalité de puissance ne résulte pas seulement de toutes les données de l'Avesta sur la création ; elle ressort également de tout ce qu'enseigne le livre du Bundehèche. Dans ce dernier, nous voyons Ahura Mazdâ si convaincu lui-même qu'Ahriman lutte contre lui à pouvoir égal, qu'il se préoccupe avant tout d'obtenir un armistice de neuf mille années (3), dont le profit doit lui revenir tout entier. Nous constaterons plus loin, en traitant de la double création d'Ahura Mazdâ et d'Aṅra mainyu, que la puissance primordiale de ces deux divinités est parfaite, et que si l'un d'eux doit succomber dans la lutte, rien, au moins, ne laisse préjuger qu'il a jamais été créé. Il ne s'agit point de prêter à l'Avesta des conceptions qu'il n'a formulées nulle part ; il faut le prendre tel qu'il est, tel que l'ont connu les auteurs anciens.

Il importe, d'ailleurs, de s'expliquer sur ce mot de monothéisme, qui s'est introduit un peu plus haut dans le cours de notre exposé.

(1) *Erân. Das land zwischen dem Indus und Tigris,* p. 166. Berlin, 1863.

(2) *Diese beiden principien stehen sich anfangs gleichberechtigt gegenüber ;* op. cit., p. 360.

(3) Chapitre Ier du *Bundehèche,* édition Justi, p. 2 seq,

En admettant, ce qui n'est point, que le principe du bien et du bon, Ahura Mazdâ, soit le dieu suprême, faut-il accepter également que la religion de l'Avesta professe le monothéisme? Ou les mots n'ont plus de sens, ou celui de monothéisme signifie adoration d'un seul et unique dieu. Or, partout dans l'Avesta, aussi bien dans les Gâthâs que dans tout le reste du texte, la pluralité des dieux est enseignée à chaque page. Non seulement Ahura Mazdâ est dieu, mais Mithra est dieu, mais Çraoṣa est dieu, mais bien d'autres également sont dieux. Zeus, chez les Grecs, était le dieu suprême; et, comme le dit Hésiode, ἀθανάτων βασιλεύς, πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε. Jovis, chez les Romains, était le dieu suprême : *rexque paterque deum, dominus cœli divumque pater*. Mais ni Zeus, ni Jovis n'étaient des dieux uniques; à leurs côtés l'olympe hellénique, l'olympe latin, comptent une foule de véritables divinités plus ou moins secondaires. Ce cas est également celui de l'Avesta. Aux côtés d'Ahura-Mazdâ se pressent une légion de divinités bienfaisantes; aux côtés d'Aṅra mainyu, une légion de divinités malfaisantes. Ces deux groupes de divinités constituent le système du dualisme qui est simplement enté sur un polythéisme très-caractérisé et très-caractéristique. La μοῖρα des Grecs, le *fatum* latin, le destin en un mot, n'a pour ainsi dire qu'une personnalité très-effacée à côté de celle des dieux véritables, et, dans l'Avesta, cette personnalité existe à peine, ou même n'existe point du tout. Le mot zend *bakhta* n'a même pas, comme représentant très-exact, celui de « destin ». A proprement parler, il veut dire « ce qui est donné en partage, en lot »; c'est l'équivalent du participe sanskrit *bhakta*, qui, entre autres sens, a

celui de « attribué, obtenu en partage ». Il entre dans des composés, tel que *baghôbakhta* « donné en lot par les dieux ». Nous le trouvons à deux reprises au cinquième chapitre du Vendidad, versets 29 et 34, et dans ces deux passages, ou plutôt dans ce même passage répété deux fois, il semble un peu téméraire de le traduire par le mot « destin ». C'est là, d'ailleurs, un point secondaire, et qui ne se lie qu'indirectement à ce que nous avons dit ci-dessus.

Pour conclure, nous devons répéter qu'il n'y a dans l'Avesta aucune trace de monothéisme ; que le polythéisme, au contraire, y est très-développé ; que le système dualiste s'accorde parfaitement avec la pluralité des dieux, et que si l'un des deux principes, celui du mal, doit un jour succomber devant l'autre, tous deux au moins sont égaux, et quant à leur origine, et quant à leur puissance.

A. Hovelacque.

BIBLIOGRAPHIE.

LE PETIT DICTIONNAIRE UNIVERSEL.

L'éminent collaborateur de M. Littré, M. Beaujean, vient de publier chez Hachette un nouveau dictionnaire appelé au plus brillant succès. Par une conception des plus heureuses, M. Beaujean a réuni dans ce dernier ouvrage les éléments dispersés dans trois ou quatre dictionnaires spéciaux.

On y trouve, en effet, par ordre alphabétique, non seulement *tous les mots* de notre langue admis par l'Académie française, plus un grand nombre d'autres autorisés par l'usage ou par les meilleurs auteurs, mais encore la biographie des personnages célèbres ; les événements historiques, de tous les peuples et de tous les temps, les plus notables ; les renseignements les plus précis sur la mythologie, sur la géographie ancienne et moderne, etc.

Depuis A jusqu'à Z, et *abaisser* jusqu'à *zouave ;* depuis Saturne jusqu'à Vichnou ; depuis Aristote et César jusqu'à Hoche et Voltaire ; depuis Démosthène et Cicéron jusqu'à MM. Thiers et Gambetta ; depuis Ninive et Jérusalem jusqu'à Londres et New-York ; depuis Paris jusqu'à Ugines ; aucun mot du vocabulaire, aucun dieu ou demi-dieu, aucun philosophe, aucun capitaine, aucun héros,

aucun scélérat fameux même — depuis Judas jusqu'à Bazaine, — aucun lieu, aucun pays, rien, en un mot, ne fait défaut dans ce *compendium*, où M. Beaujean a su condenser tout à la fois Littré, Michaud, Malte-Brun et Vapereau. Et vous trouvez toujours la définition juste, l'explication précise, le détail caractéristique de la chose ou du personnage.

C'est donc bien, suivant son titre, un véritable *Petit Dictionnaire universel* que nous devons à M. Beaujean ; je dis « nous », car, bien que ce livre ait été fait spécialement pour la jeunesse des écoles et des colléges, il est de nature à rendre les plus grands services aux maîtres eux-mêmes, aux écrivains, et surtout aux journalistes qui sont toujours pressés par l'heure, et ont besoin d'avoir sous la main, dans le volume le plus maniable et le plus méthodique possible, les renseignements les plus variés.

L'honorable professeur du lycée Louis-le-Grand obtiendra certainement, pour son nouvel ouvrage comme pour les précédents, les suffrages de tous les hommes voués à l'enseignement et qui savent de quelle utilité sont les bons dictionnaires, et il aura par surplus la reconnaissance des hommes de lettres, cette « race irritable », toujours aussi difficile à contenter qu'au temps d'Horace, mais entièrement satisfaite dans cette circonstance.

Un dernier détail, qui a sa valeur. Ce *Petit Dictionnaire universel,* qui contient tant de choses, qui est un chef-d'œuvre de typographie, par l'impression et par le papier, comme il est un chef-d'œuvre de l'art de résumer exactement, complètement et clairement, M. Hachette a trouvé moyen de le mettre en vente, tout cartonné, au prix de 3 fr.!

Voilà donc un livre qui a sa place marquée dans tous les pupîtres et sur tous les bureaux : la *règle* à côté de la plume.

J. Roche.

Voici le sommaire du XIVe volume des Indische studien de M. Alb. Weber (second et troisième fascicules) :

Alb. Weber. *Die recensionen der Çakuntalâ*, p. 161-311.

H. Kern. *Die Yogayâtrâ des Varâhamihira*, p. 312-358. Suite. (Texte, version, commentaire.)

H. Jacobi. *Zwei Jaina-stotra*, p. 359-391. (Texte et traduction.)

Roth. *Die legende von den sieben söhnen der Aditi nebst dem achten*, p. 392-393.

H. Kern. *Einzelnes ueber die inschriften von Junnar*, p. 393-397.

Roth. *Madanapâla*, p. 398-401.

Jacobi. *Çâlivâhana und Çaktikumâra*, p. 401-402.

Buehler. *Correspondance de l'Inde.*

Alb. Weber. *Zur klarstellung*, p. 409-437.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME NEUVIÈME

3e Fascicule — Janvier 1877

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1877

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

PRINCIPES DE PHILOLOGIE

ET

PHILOLOGUES CONTEMPORAINS

Deuxième article (fin).

(Voir les numéros d'avril 1876, p. 263, et d'octobre 1876, p. 144.)

Ici, je demanderais la permission d'insérer quelques notes complémentaires de ces deux ouvrages, qui en fortifieraient les assertions pour ceux qui les connaissent et auraient peut-être quelque nouveauté pour ceux qui les ignorent.

En principe, les noms de lieu se modifient en eux-mêmes d'une manière qui les rend tout d'abord méconnaissables, mais ils sont rarement remplacés par d'autres. Ainsi, malgré la difficulté de ramener le nom de Coutances ou Costances à son nom de *Cosedia,* dans l'itinéraire d'Antonin, j'inclinerais à croire que c'est le même nom altéré par les copistes : c'est le trait omis sur le *e,* qui donnerait *Cosendia.* Ainsi *Grannonum* serait Granville. Toutefois, il y a deux périodes où un nom se substitue à un autre : c'est la période romaine où le nom du peuple prend la place de celui de la localité, où *Lutetia Parisiorum* devient Paris, et la période chrétienne où le nom du patron chasse le nom réel, où Scissy devient Saint-Pair, où Hementreville passe à Saint-Sever.

Dans la topographie celtique, la finale *ac* s'est presque toujours changée en *y ;* par exemple, Joigny est le

même mot que *Joviniacum*, habitation de Jouvin, le même que nos nombreux Juvigny. Mais, en plusieurs endroits, la terminaison diffère : ainsi les localités Reyrieu, Mizerieu, Marlieu (synonyme de Marly) sont désignées dans les chartes par *Reriacum, Miseriacum, Marliacum.* M. Le Prévost, trouvant *Aciniacus* en 876 et *Acineia* de 942 à 996, en conclut justement que c'est dans cet intervalle que les terminaisons celtiques en *ac* se sont changées en *ey*. C'est à lui que je dois Baudrange, lieu où s'amassent les eaux ; la place Baudange à Avranches justifie par son terrain cette interprétation. C'est aussi dans les notes sur l'Eure de ce savant que je prends une note importante : c'est que Agon (Manche) avec Acon (Eure) représente l'*agaunum* qui, dans la langue des Gaulois, signifie une pierre, un rocher. « *Agaunum accolæ interpretatione gallici sermonis saxum dicitur* », lit-on dans les actes de saint Maurice, qui a donné son nom à l'*Agaunum* du Valais, aujourd'hui Saint-Maurice-en-Valais. On lit encore dans la vie de saint Romain : « *Agaunum gallico priscoque sermone petra esse dignoscitur* ». Je soupçonne un nom celtique dans *blache*, en Dauphiné, un clos planté de châtaigniers ; il n'y a pas de doute sur *balma*, une baume ; il y a plusieurs Beaumais en Normandie : une est dans les chartes sous la forme de *Belmeiæ*. Nombreux sont les *Brès*, colline, et les *Bren*, *Bron*, montagne (voir *Introduction au Cartulaire de Rédon)* ; les *Bro* sont une forme de *broglium*, le v. fr. *breuil, broil,* et même *Brudepont* était autrefois *Breuil-pont*. Le Ker, *Caer*, celtique, se déguise sous bien des formes : dans l'Avranchin, il y a Quéron, Carolles, Carville, Chérence, Les Chéris, Cherruel (*ker-hoel*, village

élevé). A la famille de *dor*, rivière, il faut rattacher *Dorovernia*, devenu Troarn, d'après l'habile épigraphiste, M. d'Amécourt. Le *nemeto*, enceinte sacrée, se trouve dans *Nemetocenna*, ville belge du supplément de César. Pour *Tor*, éminence, il faut signaler les quatre collines dites les Teuriaux, près de l'église d'Anthien, arrondissement d'Avallon.

Dans la topographie latine, je signale *aridus*, donnant les *larris*, bruyères ; Ranes, près d'Argentan, est dit *Arenæ* dans une charte de 1277. M. Le Prévost dérive, mais l'étymologie est douteuse, les Achères de France d'*Apiariæ*, lieux de ruches, un fait d'ailleurs bien minime pour dénommer un lieu. *Æstuarium*, estuaire, en v. fr. *estre, estrée*, combiné avec un élément du Nord, forme *Oistreham*, à l'embouchure de l'Orne, et *Oistretal*, Etretat. Les noms de lieu sont assez fréquemment hybrides ; cela se conçoit : une race greffe son mot sur celui d'une autre race. Les dérivés du l. *attegiæ*, cabanes, sont très-nombreux : autel est une de ses formes ; je ne crois pas que le l. *altaria* soit là, malgré l'autorité de M. Le Prévost ; c'est bien voisin d'Auteuil, latinisé en *Attegiolum*. Le l. *cantare* a formé une famille intéressante : canteraine (marécage), chante-pie et chante-loup (futaie), chante-merle (bocage), chante-oiseau, etc. *Cannabis*, chanvre, donne les chennevières, canivières, canebières, et à Jersey, la Chanvaie. Le l. *casa*, habitation, forme La Chaise-Baudoin et les nombreux Casal, Chesal, Cheseaux. De même qu'on disait *dilun* et *lundi*, on trouve Dilo *(Dei locus)*, abbaye près de Joigny, et Loc-Dieu, abbaye du Rouergue. Aux *terres ermes* (désertes), j'ajoute Airam, près d'Argences, qui se disait Erem en 1371 ;

c'est le lieu de l'ermite saint Evremond. Le nom local Folmeçon, Fumeçon, ne me semble pas encore avoir été résolu d'une manière satisfaisante. Le grec λαυρα signifie place : les laures des environs de Jérusalem étaient une réunion d'hermitages, comme les Chartreuses ; aussi le v. fr. *laure* a le sens de village ; plusieurs noms topographiques semblent venir de là : le Lorrei. Quant à Lorroux et Loreur, leur nom de *oratorium* les classe ailleurs. Du l. *lignum* semble venir le v. fr. *laigne*, laie, bois, forêt, mais une origine celtique est possible. Une singulière orthographe est celle de Longpaon, appelé par Dudon de Saint-Quentin *Longèpatens*. En v. fr. *posée* de navire est le lieu de relâche ; il y a des *Poses* sur la Seine.

Dans la topographie germanique, je n'ai qu'un supplément relativement court. Je rencontre les terres et cantons appelés Aloyau, Alleux : c'est l'all. *all, od*, toute propriété, propriété libre. Le fr. borne est d'origine germanique : Bonneville-sur-le-Bu (Eure) est latinisé dans la charte du bienheureux Hellouin en « *terra de Burnevilla* ». Plusieurs noms de terres et de villages sont dérivés de cette fortification en bois, tour en bois, appelée *bretesche*, de *brett*, planche, et *tasch*, couverture. L'all. *wald*, forêt, et l'angl. *wood*, bois, sont des congénères ; *waldcock* et *woodcock* signifient coq de bois, le nom de la bécasse, en v. fr. *vitecoq* ; il y a dans Le Bec (Eure) la vallée de Vitecoq, dite en 1284 *valle Witecoc*. M. Cochet remarque que le *tot* saxon, habitation, ne se rencontre jamais dans une vallée : cependant l'église de Gratot (Manche) est près d'un ruisseau ; Tuit-sur-Seine indique aussi une vallée. La terminologie scandinave diffère trop peu de la précé-

dente pour qu'il n'y ait pas souvent hésitation sur les origines. Cependant, c'est plutôt la *gata* isl. que le *whacht* all., avec le sens de porte et d'observer, qui explique les nombreux *gattes* normands, dans le sens d'étroit passage. Comme j'avais dit que les *beufs*, habitation, dominent en Haute-Normandie, spécialement au bord des eaux, M. de Blosseville m'a signalé un grand nombre de *beufs* qui ne sont pas sur un cours d'eau. Les *Dal*, vallée, sont nombreux en Normandie, mais uniquement en Haute-Normandie.

Je ne cite que pour mémoire les savantes notes de M. du Méril sur l'édition de du Cange, donnée par Hœnschel, notes insérées dans une revue, le *Journal des Savants*, qu'il avait fondé à Caen, et qui ne vécut qu'une année : ce journal était plus fort que ne le comportait la province. Du *Dictionnaire du patois normand*, je ne dirai que quelques mots. Né à Valognes, en Basse-Normandie, en plein patois et près de la Hague, cette Scandinavie normande, M. du Méril, recueillant avec son frère ses souvenirs d'enfance et quelques glossaires dressés par des instituteurs, composa cet ouvrage, très-incomplet, mais qui, pour la recherche des origines, est un modèle du genre. Il a été de beaucoup dépassé pour la richesse par le *Glossaire normand* de MM. du Bois et Travers, et par un autre ouvrage, bien accueilli par le monde savant, qui répondait ainsi à la note de la commission du prix Volney « recommandé à l'attention publique ». De ce livre, *Histoire* et *Glossaire du normand*, M. du Méril disait : « Cet inventaire de notre patois est de beaucoup le plus complet que l'on ait fait et qu'on puisse faire à l'avenir, puisque les patois s'en vont comme tout le reste ». Il

rencontra, lui aussi, son étymologie risible dans son dictionnaire normand, lorsqu'il écrivit : « *Rapoiler*, raccommoder, littéralement redresser les poils ». C'est que son correspondant avait mal écrit un mot qui signifie réparer les poêles, les ustensiles, les outils. Son savant ami, M. Victor Le Clerc, avec l'enthousiasme du croyant, interprétait par le terme roman *rempailléor* cette forme de rempaille-eur, qu'un industriel parisien prononçait ainsi pour faire monter la dernière syllabe jusqu'aux étages les plus élevés.

Comme on aime à trouver l'homme dans le savant, j'aime à apercevoir, dans l'œuvre entier si considérable d'Edelestand du Méril, le côté pratique, la contribution directement humaine, ce qui fait l'homme normal et complet. Il fut longtemps membre du comité de lecture du Théâtre-Français ; il aborda la politique spéculative par sa *Philosophie du budget*, où des théories financières il tirait la théorie de l'État tout entier, et plus tard il entra dans la politique pratique (1848) avec sa brochure : *Des finances de la République*.

Sans avoir eu la prétention d'énumérer tous les ouvrages d'Edelestand du Méril, j'arrive au dernier, à celui qui fut son sujet de prédilection et pour lequel il amassa des matériaux toute sa vie : c'est l'*Histoire de la Comédie*, c'est-à-dire du théâtre universel. Il la rédigea trop tard ; il disait : « Je ne la finirai pas ». En effet, il n'a conduit que jusqu'au deuxième volume cet ouvrage, qui devait en avoir cinq. Le soin de la forme le préoccupait autant que le fond, et d'ailleurs, s'il eut une faculté supérieure, ce fut la volonté. A un homme trop vanté, un puriste, un rhéteur, à M. Villemain, qui faisait avec lui de la

pruderie littéraire et raffinait sur son style, il répondit : « Je l'ai pourtant écrit jusqu'à trois fois ». Une des grandes douleurs de l'homme mourant, c'est de dire : *non exegi monumentum*. Dans ce pays de France, où l'admiration se dépense surtout sur les soldats et la politique, il est tombé presque en travaillant sur le champ de bataille de l'étude, sans avoir, comme nous l'apprend son ami, M. Egger, dans sa notice au *Journal des Débats*, d'autre compagne qu'une filleule qui s'était glissée à Passy dans un interstice du blocus fait par les Prussiens. Toutefois, il n'a pas vu la capitale envahie par l'étranger. Il a légué à la ville de Passy, son dernier asile, sa magnifique bibliothèque, que l'on aimerait à voir au centre de Paris, par exemple à la Sorbonne, près de celle de son vieil ami, Victor Le Clerc. En se complétant l'une par l'autre, elles formeraient une collection philologique, peut-être unique en Europe. En somme, M. du Méril fut un des héros et des maîtres de la science, et son nom survivra. Puissé-je avoir apporté quelque chose pour faire vivre la mémoire de celui qui fut pour moi un maître et un ami !

MM. du Méril et Littré ont uni en eux la théorie et la pratique, c'est-à-dire qu'ils ont fait de la linguistique et des étymologies, dans des proportions inégales, il est vrai ; voici un philologue qui n'offre dans ses œuvres que des interprétations de textes et des études de mots. Les œuvres de M. Hippeau sont très-nombreuses et témoignent d'aptitudes variées, où se reconnaissent le philosophe, l'historien, le philologue. Je ne veux m'occuper que du dernier, et, laissant de côté ces nombreuses éditions de vieux textes français, *Garnier de Sainte-*

Maixence, le *Bestiaire divin*, etc., je me propose d'étudier uniquement son *Dictionnaire de la langue française au XIIe et au XIIIe siècle*. On comprend tout d'abord l'enchaînement de ces ouvrages ; l'étude et l'interprétation des textes ont conduit l'auteur à faire la collection des termes de cette langue, et à donner à ces glossaires la classification alphabétique et une autre plus scientifique que j'aurai occasion de caractériser. Longtemps professeur de Faculté, M. Hippeau n'a pas vécu seulement au-dedans de la science pure. Il a payé ainsi plus directement sa dette à l'humanité, et il continue cette contribution par ses études pratiques sur l'instruction publique dans les divers États de l'Europe. Mais, lui aussi, comme les savants français, dont la tendance de race est d'ailleurs la variété, il s'est éparpillé en une multitude d'ouvrages qui présentent une masse imposante. On se concentre davantage en Allemagne. Heureuse la vieillesse qui se dit : J'ai fait un monument, *non totus moriar !*

S'il est un livre qui se fasse désirer aujourd'hui et dont la maturation soit accomplie, c'est un glossaire de la vieille langue française. Celui de Roquefort est de beaucoup insuffisant, soit comme très-incomplet, soit sous le rapport étymologique et critique. Les modèles, si l'on tient à l'ordre alphabétique, ne manquent pas pour ce livre de l'avenir : il y a du Cange, il y a Johnson, il y a Littré. Les lexicographes ne feraient pas défaut, et une œuvre si glorieuse devrait tenter des philologues comme G. Paris, Paul Meyer, Michel Bréal. Ce n'est pas en s'émiettant en monographies qu'on arrive : un livre suffit, quand il est grand et bon. Toutefois, je ne conçois ce répertoire que sous la forme vivante et scientifique de

la classification naturelle, immense difficulté, forme à laquelle, pour la possibilité des recherches, on adapterait un vocabulaire alphabétique. Ce serait le plus grandiose monument de notre siècle.

En attendant qu'on élève à la vieille langue française un monument digne de sa richesse et de sa beauté, M. Hippeau lui a rendu un service considérable, et, malgré quelques clameurs, justement apprécié du public. Il a comblé en grande partie la lacune ; il l'a comblée avec les découvertes de la philologie moderne, de la science européenne, et particulièrement des recherches des savants français, auxquels il se plaît à rendre un complet hommage : on ne peut être plus bienveillant et plus modeste.

Il a réalisé dans son dictionnaire un double progrès : l'un dans la science étymologique, l'autre dans un commencement de familiation des mots. Si cette dernière méthode est le comble de la difficulté en philologie, puisqu'elle suppose la connaissance du radical, de ses ramifications, de sa distinction avec les similaires de forme, c'est-à-dire la notion nette des homonymes, elle aussi est l'idéal de la science, comme la méthode naturelle était, même pour Linné, le chef-d'œuvre de l'esprit humain dans l'ordre des choses matérielles. Nous ne connaîtrons donc bien les langues que quand elles seront systématisées comme l'histoire naturelle. Cet ordre est encore un puissant moyen de mnémotechnie. De cette collection des vieux mots se dégageront les deux grandes lois, sinon découvertes, du moins formulées et prouvées par Darwin, la sélection et la lutte pour la vie. C'est la même scène de destruction et de propagation que la nature ; là aussi

les forts mangent les faibles, et les forts perpétuent la race.

Dans le livre de M. Hippeau, l'étymologie se tient généralement bien au courant des conquêtes que les savants français et allemands ont faites dans son domaine, et qui préparent une science positive. Mais si la tendance de M. du Méril est trop scandinave, celle de M. Hippeau est trop allemande. En étudiant nos mots, les Allemands se sont laissés aller au plaisir et à l'orgueil de les germaniser, comme les philologues anglais, comme le docteur Trench, par exemple, s'efforcent de saxoniser la langue anglaise, qui, cependant, est aux trois quarts française, si l'on interroge à fond notre vieux langage et le patois normand. Il est même à la mode en ce moment en Angleterre, c'est la fashion de parler saxon, de rejeter le normand, et, pour parler comme les Allemands, de faire d'un idiome bilatéral une langue unilatérale. Vous dites *my task is finished*, alors vous êtes un étranger ; mais avec *my work is over*, vous êtes national, un vrai Saxon. En principe, un terme se dérive de sa propre langue ; il est douteux qu'il soit étranger.

La question si vaste et si délicate des étymologies nous semble provoquer quelques rectifications, que je voudrais exposer en vue d'une nouvelle édition ; elles sont d'ailleurs peu nombreuses, si l'on considère l'étendue du glossaire de M. Hippeau.

C'est plutôt dans *adescare* que dans *inescare* qu'il faut chercher *aeschier*, amorcer, qui subsiste toujours dans le normand *aaschiée*, ver qui sert à amorcer le fil ou l'hameçon ; et ce n'est pas *messis* qui est la racine d'*admoisoner*, affermer une terre à raison de tant de

boisseaux; c'est *admodiatio*, d'où *admoison*, très-commun dans les registres de la vicomté de l'eau de Rouen. *Afférer* ne vient-il pas mieux d'*afferre* que d'*adferire*, et pour le sens et pour la forme? Le terme *aernouvel* doit être le renouveau ou le printemps, et s'interprète par la métathèse de *renouvel*. *Affaler* (les voiles) n'a sans doute pas à demander son origine aux langues du Nord, et peut être une variante d'avaler, descendre, mettre à val, en bas. *Affistoler*, dans le sens de parer, vient du sens général arranger les *fusts*, les bâtons *(fustis)*, des morceaux de bois, agencer, et se présente comme le diminutif d'*affuster*. *Aggregi*, vin aigre, n'a pas besoin de *vinum græcum* pour s'expliquer, mais seulement de *v* changé en *g* : c'est une variante de aigre-vin; n'est-ce pas aussi la métathèse de *v* en *g* qui interprète *agironner*, environner, qui n'a pas de rapports avec giron? On n'est pas surpris que M. Hippeau ait rejeté la ridicule étymologie d'*anguilaneu* par « au gui l'an neuf », qui suppose que les druides parlaient français; il aurait pu citer celle de M. de la Villemarqué dans le *Barzas-breis* : « *Eghinad dé*, étrennez-moi ». *Aisil*, vinaigre, ne vient pas d'*acceptabulum*, mais d'*oxalis*. On ne peut pas aller chercher ailleurs que dans *ambulare* l'étymologie d'aller; en deux enjambées on y arrive : *ambulare, amblare, allare*. *Anoi*, qui mène au fr. ennui, vient par l'it. *nojare* du l. *noxiare*, vexer. Bien que les Gaulois comptassent le temps par nuits, comme le rapporte César, et que les Anglais aient gardé de cet usage de leurs ancêtres bretons *fortnight* (quatorze nuits), une quinzaine, *sennight* (sept nuits), une semaine, on ne peut pas dire qu'*anui*, aujourd'hui, vient de *hac nocte*; c'est le l. *ad-hodiè, ad-hui*, avec la permu-

tation de *d* en *n*. *Asener*, atteindre, le fr. asséner, a pour origine *assignare*, frapper un but, *signum*. L'adverbe assez vient mieux de *ad-satis* que de *adsatiatus*. *Aurillage* ne peut sortir d'*apicularium ;* ne serait-ce pas *avrillage*, de l'époque où les abeilles commencent à sortir? *Anaïse*, *enesse*, aussitôt, est l'abréviation de *en es le pas*, le l. *in ipso passu*, et non pas étymologie inconnue. Bigre est parfaitement bien le l. *apiger*, et nullement l'all. *bienenwarter*, gardien d'abeilles.

Le fr. chasser ne vient ni du goth *kagsa*, ni du l. *captare*, quoique le bas l. *captiare* offre beaucoup de rapport ; je proposerais le l. *cassis*, filet de chasse, par l'it. *cacciare*, dont le norm. *cachier* est si rapproché. Conter est le l. *commentare*, sans nul doute. Quant à *canebière*, *canivière*, champ de chanvre, il plonge jusque dans le radical, si riche en dérivés, *canna*, mais il vient immédiatement de *cannabis*, chanvre. La locution « à une caude », à la fois, d'un coup, est une expression métaphorique, tirée d'un procédé du forgeron, c'est-à-dire d'une seule *chauffe*. *Ceoignole*, en norm. *çoignole*, est pour *chaignole*, petite chaîne ; s'il veut dire une trappe, c'est une trappe considérée comme manœuvrée avec une chaîne. Ici, je rencontre un cas dont M. Hippeau n'a pas été plus exempt que beaucoup de philologues éminents ; lui aussi a trouvé son étymologie risible. Il s'agit de chassieux, qui, pour lui, vient de deux mots allemands qui signifient « fromage des yeux ». La forme populaire *chiasse* et *chiasseux* était sous sa main. *Copere*, celui qui souffre les infidélités de sa femme, n'est autre que compère ; *cuèvre*, carquois, est le l. *cuprum*, cuivre. *Coros*, *coropt*, courroux, est le l. *cor ruptum*, comme les Anglais

disent *broken heart*, et ne vient pas de *cholera*, colère. *Diemanche* et surtout *diemaine* représentent, non pas *dies domineca*, mais *dies magna*. *Derver*, enrager, représente *deaule*, le diable, d'où l'angl. *dèvil* et l'all. *teufel*. *Demaner*, conduire, a-t-il du rapport avec le l. *minari*, menacer ? C'est un composé de mener, littéralement conduire par la main.

Encoison, enquête, est le l. *incusatio ; envulter*, le fr. envoûter, dérive de *vultus*, littéralement faire le *voult*, ou image de quelqu'un en cire pour la percer et la maudire. *Estrusser*, mutiler, est étymologiquement le même que *estruncer*, le l. *extruncare*. Le v. fr. *fin de vent*, respiration, ne serait-il pas « à fin de vent », comme on dit en Normandie « à bout de vent », pour hors d'haleine? On n'a pas besoin du haut all. *fillo*, bourreau, et *fillan*, fouetter, pour expliquer *félon ;* c'est le cas accusatif de *fel*, cruel, qui est lui-même dérivé du l. *ferus*. Pourquoi *grignon*, moustache, dont la forme *grénon* est bien connue, ne serait-il pas le l. *crinis ? Guenchir* signifie-t-il tourner à gauche ? Le mot gauche est assez moderne et ne date guère que du XVIe siècle, et en normand *guinchir* signifie regarder de côté et d'un air menaçant. En Normandie, gué se dit *vé*, plus rapproché du l. *vadum*. *Guerredon*, récompense, don en retour, n'est-il pas arrière-don ? Le fr. guise ne vient pas de l'all. *weise ;* c'est le fr. visée ; à sa guise, c'est à sa manière de voir. Le v. fr. *jolis*, joyeux, est le l. *gaudialis*, et non l'ancien norique *jol*, repas. De même le v. fr. *laidir*, d'où le fr. laid, n'est pas l'ancien haut all. *leidan*, outrager : c'est le l. *lædere ;* comme *liette*, le fr. layette, n'est pas l'all. *lade*, mais le v. fr. *liet*, lit, et *liette*, lit, que donne

d'ailleurs ce glossaire. *Haro,* dont La Fontaine a gardé la tradition dans son « haro sur le baudet! », est la variante de *hourra*, cri de charge, et était même devenu un substantif, comme le *clamor* des Latins : « La haro commença à monter », dit Froissard dans plusieurs de ses batailles. Nous croyons avoir démontré cette étymologie dans une dissertation insérée dans les *Mémoires des antiquaires de Normandie.*

Suffit-il de dire *ocler*, tromper au jeu ? Ne faudrait-il pas introduire ce mot dans la famille d'*oculus* et le traduire par « faire l'œil » ? C'est ainsi que nous croyons que *ventriller* doit se rattacher, non pas à la famille de *voltrer*, *vautrer* (*volutare*), mais à celle de *venter*, puisque ce mot signifie se traîner sur le ventre, ou, comme on dit en Normandie, *à ventrillons*. Je rencontre deux cas d'homonymie où la division n'est pas exactement observée. Est-ce que *maille*, tache, le l. *macula*, doit se montrer dans la même famille que *maillé*, fait de mailles de fer, le l. *metalla ?* C'est par une semblable confusion que talent, monnaie, en l. *talentum*, se rencontre dans le groupe de *talent*, qui en v. fr. signifie caractère, inclination, ce qui fait l'homme tel ou tel, le l. *talis*. Vilenie ne se rattache pas à vil ; il appartient au groupe *villa* et au fr. vilain, paysan. Le mot cousin vient-il de *consobrinus ?* Il aurait pour cela un assez long chemin à faire ; il vient de consanguin, *consanguineus*, dont la seconde syllabe est forte et dont la troisième est faible. Par une erreur contraire à la précédente, il fallait, non pas séparer, mais unir *touche,* bouquet d'arbres, et *touquet*, coin, angle, parce que les *touches* sont des groupes d'arbres dans des coins, dans des relais de routes, dans des tr angles au

confluent de deux routes. Peut-on mettre dans la même famille le v. fr. *viautre*, chien de chasse, d'où le fr. vautrait, avec viande, le l. *vivenda?*

Si les définitions sont généralement précises et exactes, on aimerait à en trouver pour tous les mots, du moins pour les plus obscurs. Par exemple, dire d'*aubourne* que c'est une couleur particulière des cheveux, ce n'est pas apprendre quelle est cette couleur, c'est-à-dire ce rouge brun, très-chaud, très-estimé des grands peintres italiens du XVIe siècle, et que les Anglais nomment *auburn*. Cette critique s'applique surtout aux termes de marine, genre de glossaire d'explication difficile, mais où il faut pourtant définir. Il ne suffit pas de dire *rabans*, terme de marine, et d'en donner une étymologie probable; il fallait dire que c'est notre mot haubans. Même absence de définition sur *racage* et sur d'autres vocables nautiques.

Est-ce que *tressaillir* (sauter par dessus), *trespasser*, *tresnoer* (passer à la nage), *traspercer* (transpercer), *tressuer* (transpirer), *tresjecter* (jeter au-delà), comme le fr. trajet et tant d'autres, ne protestent pas contre l'étymologie du préfixe par *ter*, trois fois, en affirmant *trans*, au-delà? Renvoyer le verbe marquer à *mark*, frontière, c'est faire croire qu'il en dérive et qu'il signifie fouler les marches, les frontières; mais on sait maintenant que marcher vient du l. *marcus*, marteau, d'où le bas l. *marcare*, fouler aux pieds, marteler le sol. Les potiers disent encore *marcher l'argile*, c'est-à-dire la marteler. En Normandie, on dit « marcher un champ »; c'est le parcourir, littéralement y marquer l'empreinte de ses pieds.

Tirer le fr. marri du l. *mœrere* ou du goth *marzjan*,

fâcher, tromper, n'est guère satisfaisant, surtout pour le mot latin, quand on considère que le v. fr. *marrir* est actif, puisqu'il a le sens de maltraiter, frapper. Je proposerais une autre origine : c'est de le tirer par contraction du v. fr. *martirer,* martyriser ; la forme contracte existait dans le v. fr. *marer*, affliger, dans *marance*, souffrance, dans *marrement*, douleur. Le passage de la première à la deuxième conjugaison s'expliquerait par les formes dialectales, par exemple normandes, comme *martirier*, d'où *marrier*, *marrir*. Quant à l'hyperbole dans cette signification, elle est naturelle et fort commune dans les langues : comparez gêné, de *gehenne,* étonné, d'*attonitus,* frappé de la foudre, *anéanti* de douleur, etc. Le v. fr. *strete,* gêne, embarras, se tire mieux de *strictus,* étroit, serré, que de *strepitus,* bruit. C'est par inadvertance que *porpeis*, *marsouin,* est dérivé de *porcus marinus ;* c'est de *porcus piscis*, comme *craspeis* en v. fr. est *crassus piscis,* la baleine. Il serait difficile d'extraire le v. fr. *soventre* et *souvente* du l. *sequente ;* ils viennent, le premier de *subinfrà,* le second de *subindè,* s'il n'est pas l'affaiblissement de l'autre. Encore une homonymie avec confusion : *rait,* rayé et blessé, présente deux origines aussi distinctes que l'est cette double signification : *rait,* rayé, vient de *radiatus ; rait,* blessé, est pour *lait,* et vient de *lædere*, en v. fr. *laidir*. Mais, au contraire, ne faut-il pas réunir dans la même famille *raamer,* se racheter, le l. *redimere*, d'où le fr. rançon (*redemptio*), et le verbe *raamir,* s'excuser en justice, en cas d'absence, c'est-à-dire se *rédimer,* se *réamer* de la taxe imposée pour le cas d'absence ? Et *rabater,* faire du bruit, ne serait-il pas de la famille de battre, par allusion au bruit

que font les rabatteurs de gibier? Le verbe soigner, que l'on tire des langues germaniques, peut avoir une origine latine et être le même que le verbe songer; *somniare* donne songer, mais le vieux français a la forme *songner* et *soinnier*. Les transformations des mots dépendent de la prononciation : c'est ainsi que *Lugdunum* est devenu Lyon, Laon, Leyde et Loudun.

Pour signaler les mots par absence, il faudrait une science que nous n'avons pas; il y aura toujours des lacunes dans ce genre d'ouvrage; il importe seulement qu'il n'y en ait guère. Nous signalerons seulement un mot de nos chartes normandes et de nos poèmes normands, que cite du Cange, il est vrai, mais avec la seule note « *dubiæ originis* ». Il est dans le *Roman du mont Saint-Michel*, de G. de Saint-Paier; je le trouve dans une charte de cette abbaye, à la date de 1033 : *Melagium quod abbas S. Michaelis percipit* ». Serait-ce un droit sur le miel *(mellis)* ou sur les pommes *(malum)?* Si c'était sur les pommes, cela donnerait au cidre une date assez éloignée.

Une déception irritante du chercheur, c'est d'être adressé à des renvois qui n'existent pas. Par exemple, il y a une grande lacune dans la série des mots, entre *relent* et *rignol* qui se suivent. Pour *raccoupi,* on vous renvoie à *copeau,* qui n'est pas dans le dictionnaire; tout le monde ne peut pourtant pas deviner qu'il se rattache à *copir,* faire le compère.

M. Hippeau termine son dictionnaire par un *Appendice, choix de locutions remarquables;* c'est une très-bonne idée, car nos locutions, c'est la grande lacune de la science philologique française, et nous ne pouvons demander que ce que promet ce titre discret et modeste.

Mais toutes ces locutions sont-elles remarquables ? Plusieurs se comprennent d'elles-mêmes et sont dans la circulation. J'en citerai quelques-unes : aller grande allure, avoir nom (être appelé), parler bouche à bouche (s'aboucher), conquérir la bataille (la gagner), à pleine course (en courant au galop), *estre montré au dei* (au doigt), au dépit de (en dépit), venir au-dessus (triompher), dire *ne o ne non* (ne dire ni oui ni non), entre vous et moi (ensemble), mien escient (à mon escient), faire *faillance* (faire défaut), faire la voie (ouvrir la voie), cela ne fait ni froid ni chaud (est indifférent), il ferait bon (il serait bon), faire venir à douceur (rendre doux), prendre à gré, ne sonner mot, etc.

Il ne fallait sans doute pas entrer dans la voie des proverbes, des dictons, des métaphores, des ironies ou antiphrases : elle est immense, indéfinie. A quoi bon nous dire que l'arbre de mauvais bois est la potence *(infelix arbos)* ? Qu'avoir le bec jaune, c'est être simple, quand nous avons le terme béjaune ? Que boire la mer, c'est se noyer ? Ce n'est pas plus nécessaire que pour la locution populaire « boire à la grande tasse, la lavure de ses fesses ». Si l'on cite « cela ne vaut pas la monte d'un bouton », c'est-à-dire rien, il faudrait alors entrer dans cette veine du moyen âge, si riche en atténuations, les négations : « une fueille de col », une feuille de chou, un terme de Wace ; « priser un pois », etc. Être de la « confrérie de Saint-Fausset » est aussi clair qu'être de celle de Sainte-Mente, de celle de Saint-Lâche, pour dire être menteur, être fainéant.

Quelques-unes des locutions du dictionnaire de M. Hippeau seraient peut-être susceptibles d'une interprétation

plus rigoureuse. Traduire l'expression *tenir à bay* par tenir en respect n'est pas suffisamment philologique ; on sent le besoin de voir là quelque chose : la bouche ouverte d'étonnement ou de peur. L'expression très-usitée « faire son bon » s'explique par l'ellipse de plaisir. La locution *comme plus, plus,* expliquée par la forme actuelle plus, plus, c'est-à-dire plus répété, n'offre pas une satisfaction complète, et ne tient pas compte du fr. comme, qui est le *cum* latin. On peut opérer sur la citation :

> **Cum plus crut et monta Tomas seculerment,**
> **Plus fut humbles de quor.**
>
> (*Vie de saint Thomas*, v. 331.)

en la mettant en latin : *cùm plus crevit, plus fuit humilis*, « alors qu'il crut davantage, davantage il fut humble de cœur. »

Une autre citation du poème de Roncevaux est ainsi présentée :

> **De cest espée, qui me pend au giron,**
> **Lui ai donné si grant confession.**

et « donner confession » est interprété par « frapper avec force ». Évidemment, ce n'est pas expliquer ; il fallait interpréter les termes mêmes, qui semblent cacher quelque allusion, ou il fallait soupçonner, comme j'inclinerais à le faire, une mauvaise leçon, et supposer, par exemple, « donner grant confusion ». Le contexte et l'épithète « grant » exclut l'idée de confession faite sur la croix de l'épée.

La locution « aller de *fi* en *fi* », c'est-à-dire de fil en fil, ne veut pas dire aller de mal en pis, mais aller d'acte

en acte, d'étape en étape, comme la couturière va d'un fil à un autre ; on dit encore aujourd'hui « de fil en aiguille », avec enchaînement, de suite, d'*affilée*, disent les Normands.

Au lieu de traduire « paix fourrée de trahison » par fausse paix, il serait peut-être plus philologique de dire « paix farcie, bourrée de trahison ».

L'interprétation de *mais que*, par excepté que, s'appuie sur deux citations de nature différente et qui ont donné lieu à une confusion :

> **Franceis se taisent ne mais que Ganelon.**
>
> (*Chanson de Roland*, p. 9.)

> **Tuz sunt ocis Franceis chevalers,**
> **Ne mez seisante que Dieu ad esparniez.**
>
> (*Ibid.*, p. 9.)

Le dernier vers semble offrir une mauvaise leçon ; lisez « remez seisante que Dieu ad espargniez », ou en français « restent soixante que Dieu a épargnés ». Mais, dans ce dernier vers, le « que » est relatif et représente *quos*, tandis que l'autre est adverbe et représente *quàm*.

Dans les citations où « comment le faites-vous », le type de l'anglais *how do you do*, semble signifier « comment vous portez-vous ? », il faut retrancher le vers tiré du Roncevaux, où le verbe faire a sa signification ordinaire :

> **Que fait mes sires ? est-il sains et haitiés ?**
>
> (*Roncevaux*, p. 159.)

Puissent toutes ces observations de détail aider à une nouvelle édition du glossaire de M. Hippeau ou de celui que nous réserve l'avenir.

Puisque je suis dans la question si curieuse et si obscure des locutions françaises, j'arrive naturellement à un livre qui en renferme un bon nombre, celui de M. Charles Nisard, les *Curiosités de l'étymologie française*, ouvrage qu'il continue aujourd'hui par son traité des *Parisianismes*.

Génin a laissé une place vide dans la philologie française : c'est celle du philologue spirituel. Non pas que Génin ne fût que spirituel ; s'il n'avait pas la science rationnelle et exacte de la génération des mots, il avait l'instinct, l'imagination, la divination philologique. M. Charles Nisard nous semble appartenir à l'école de Génin. Je veux toutefois tenir compte du lieu où l'on écrit : faire de la science dans l'*Illustration*, comme Génin, ou dans la *Revue de l'instruction publique*, comme M. Nisard, c'est sans doute donner forcément à cette science l'exposition familière qui popularise ou la forme enjouée qui amuse. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que si son livre, fait d'articles publiés dans cette *Revue*, appartient au genre gai et spirituel, la préface, qui est plus récente et plus libre, est un article important et vraiment scientifique, au courant des études de linguistique, une exposition, sinon critique, du moins bien informée sur les systèmes et sur les éléments qui constituent la langue française. Sans doute, nous aimerions mieux en soi une méthode plus scientifique et même plus de sobriété dans le genre adopté par l'auteur ; mais nous nous engageons avec plaisir dans les *Curiosités de l'étymologie française*. Elles ont le style leste et franc ; l'esprit ne sort pas du ton de la bonne compagnie ; il y règne une si parfaite bonne foi et des procédés de discussion si sereins et si courtois, que nous ne crain-

drons pas de contredire l'auteur sur quelques points, en pensant comme lui sur le plus grand nombre. Nous avons maintenant la certitude que nous n'avons pas trop présumé de son caractère. Un grand attrait de ce livre, c'est qu'il s'attaque à des problèmes généralement neufs et qu'il combat aux avant-postes.

Dans le premier article, sur *amadouer*, tirer ce mot d'amadou, sans donner l'étymologie de ce dernier mot, n'est guère avancer la question, et écrire « en nage » pour être en sueur abondante ne nous semble pas être fidèle à l'origine de cette locution « en age », c'est-à-dire en eau. La dissertation assez longue sur *guilledou* n'aboutit pas à sa simple étymologie : le breton *guill du*, le chien noir ; or, courir le *guilledou*, c'est courir le loup-garou. *Fleurette* (conter) ne remonte pas, pour nous, au grec φλυαρία, langage inepte : c'est l'onomatopée flairer, signifiant un bruit d'appétence, d'où le vieux mot français *fleureter*, qui est l'anglais *flirt* et *flirtation ;* cette origine n'est sans doute pas très-spiritualiste, mais on sait que tout le vocabulaire des choses de l'esprit n'est que la métaphore des choses de la matière. Le grec n'a encore rien à voir avec *calfater*, en vieux français *calfreter*, le même que calfeutrer : c'est littéralement frotter avec de la chaux, comme on le fait encore pour les vases fêlés, c'est-à-dire *calce fricare*. *Finasser* est-il donc autre chose que le péjoratif de la locution : faire le fin, le *finassier ?*

L'expression « chanter pouilles » a été interprétée à tort par le v. fr. *pouil*, porc ; ce qui l'explique, c'est l'anecdote citée par M. Nisard, où « crier pouilleux » nous semble être son synonyme. Quant à la locution « croyez cela et buvez de l'eau », si elle vient de la question par

l'eau infligée à l'incroyant, il suffisait de lui donner sa forme logique : « croyez cela ou buvez de l'eau ». Un « casseur d'assiettes » est tout simplement un casseur d'assiettes, un tapageur de cabaret, et non un casseur d'*acier*.

Il y a certainement beaucoup d'érudition, de pensée, pour étymologiser, sans arriver, l'être dit *coquecigrue ;* mais si la chimère était un monstre à la fois chèvre, lion et dragon, celle-là était un monstre à la fois coq, cygne et grue. Nous croyons très-bien, comme l'auteur, que « poser de champ » est ce que maint patois dit « poser de cant », de côté. Y a-t-il vraiment du pain *enchantelé* dans le terme « pain à chant », ou écrit mal à propos « pain enchanté » ? N'est-ce pas simplement pain à chanter (la messe) ? C'est une ingénieuse assimilation que celle de *garot* à *carreau* (gros trait en losange), dans la locution populaire : il va tomber un *garot*, c'est-à-dire une averse ; mais pourquoi ne pas écrire *garreau* pour combler la distance ? Le *sin* de tocsin, le v. fr. *sing*, est-il bien une onomatopée ? C'est le l. *signum*. Il faut être sûr d'avoir épuisé le latin pour aller demander les origines du français à d'autres langues. Aussi, ne comprenons-nous pas qu'on affirme d'origine gothique, comme on l'a fait dans un travail récent et bien fait d'ailleurs, les mots : ambassadeur, le l. *ambagiator ;* étendard, ce qu'on déploie, étend ; guider, qui est le l. *guidare, guiare, viare ;* guise, c'est-à-dire la visée, la manière de voir ; lamproie, de l'it. *lampreda (lambere petram) ;* marsouin, *marinus sus,* porc de mer ; moutarde, issu de *mustum ;* perle, qui vient de *perna,* coquille de nacre ; et rime, notre mot rhythme. (V. *Origine des noms gothiques*, par M. Sourdeval.)

Selon M. Quitard, *tirer du nez* équivaut à émoucher, c'est-à-dire tirer par adresse, d'après la traduction de quelques auteurs du moyen âge. Il fallait les citer, lui dit M. Ch. Nisard ; sans doute, mais est-ce bien nécessaire, lorsque dans la bonne latinité *emungere* avait ce sens-là ? Horace ne dit-il pas, dans son *Art poétique :* « *Audax Pythias lucrata emuncto Simone talentum ?* » Si, pour *godelureau*, on peut accepter que *gode* représente le latin *gaudere, lureau,* le même que *luron,* ne représente pas leurre, et *loirre,* courroie de fauconnier, qui est le latin *lorum*, mais cette onomatopée de *lurer,* chanter de bonne humeur, d'où se tire le refrain populaire de *turlurette.* Si *esbrouffe* venait d'*esbouffer*, se répandre avec bruit, il ne signifierait presque rien : c'est une onomatopée où la lettre *r* est complètement indispensable pour peindre le souffle bruyant de celui qui fait des embarras, lettre aussi indispensable qu'elle l'est dans le mot populaire Mme *Frou-Frou,* celle qui fait des *esbrouffes.* Le *peigne,* clé, de l'argot, ne semble pas avoir de rapport avec le français peigne ; c'est une forme de pêne, verrou.

En écrivant, non pas *suyau*, *sullo*, *sublot*, mais *sublo*, *sulleau*, *subleau*, sifflet, en norm. *sublet,* on donne une série étymologique qui sort de *sibilare ;* mais ces formes ne peuvent nullement se rattacher au v. fr. *seuc,* sureau, contracté de *sambucus*, qu'il ne faut pas confondre avec *saulx*, *saus*, saule, du l. *salix.* Mais M. Nisard a heureusement déterminé *muse d'ausay* ou flageolet d'osier, et *muse de blez* ou chalumeau de blé, pipeau de chaume. Est-il besoin de renvoyer à du Cange, au mot *pirolus*, pour l'it. *pirolo*, une toupie, un diminutif évident du l. *pirus*, poire ? M. Nisard a accosté de près une étymo-

logie, mais s'il l'a vue, ne devait-il pas la présenter en relief à ses lecteurs et dire que le fr. laquais est le v. fr. *naquet*, valet, sans dire que ce mot « est synonyme de petit laquais »? Le patois bourguignon *binioche*, huche, avec sa finale péjorative, s'éclaire, non par le greco-latin *pinax* (il y a si peu de grec dans les patois, excepté devers Marseille), mais par le norm. *bine*, huche élevée en pointe, ruche. Nous croyons que c'est le radical celtique *piv*, hauteur, monticule.

Nous rattacherions à patte et non à *patuum*, cloaque, le terme patois *patouiller*, remuer salement un liquide (avec les pattes), comme le fr. patauger, en v. fr. *patoyer*, *patojer*. Il en est de même du populaire *patafioler*, littéralement jeter à terre à quatre pattes. Quant à *soue*, *souie*, étable à porcs, c'est le l. *sus*, dont l'adjectif est *suilla*, d'où vient le français maritime souille (de navire), primitivement bauge, d'où le fr. souiller, et on ne peut tirer *soue* du *chou*, cri qu'on adresse aux cochons, en norm. *sou*, puisque c'est le nom même latin *sus*. Si l'on dit : *chou*, *goury !* cela signifie cochon et truie, d'où l'angl. *gore*, ulcère. Que peut donc faire ici le σουδα, fossé entouré de pieux, en basse grécité? C'est une conclusion que M. Nisard semble aussi accepter. Par le patois bourguignon *fringuer* les verres, les rincer, les frotter, donner du lustre, M. Nisard nous conduit ingénieusement au fr. fringant. Le troupier ne dit-il pas aussi métaphoriquement, et par un procédé semblable, *astiquer*, brosser, lustrer?

La longue dissertation sur les mots patois *pétras*, *pitaud*, *péhon*, peut se résumer très-brièvement : ce sont toutes les formes de la même idée, le mépris du cavalier pour l'homme de pied ; la *piétaille* est du même radi-

cal ; ainsi *pétras*, paysan, lourdaud, est le l. *pedestris*, d'où le fr. piètre, en sens de mépris ; *pitaud* est une forme péjorative, et *péhon* une forme analogue au fr. piéton. Du mot populaire *bille*, argent, M. Nisard dit qu'il ne sait pas d'où vient ce mot, ni s'il a formé billon. Assurément, il a formé billon, et il vient du l. *binio*, denier. Le terme *charabia* ne vient point des Croisades, mais de l'Espagne : c'est l'espagnol-arabe *al garabia*, langue intermédiaire formée d'arabe et d'espagnol, d'où l'on a dit l'*algarave*, d'où le nom de la province des Algarves. Pourquoi donc courir le loup-garou, et inventer *voirou*, son prétendu synonyme, pour expliquer ce qui s'explique tout seul, le mot populaire et méprisant de *voyou ?* c'est littéralement le balayeur des rues, des voies, le frère infime du fr. voyer. Mais tirer le loup-garou de λυκος αγριος, même sous forme dubitative, c'est un raffinement d'helléniste auquel l'auteur de la supposition croit à peine. L'étymologie par *varg-wolf*, homme loup, est certaine. Il n'en est pas de même de cancan, dans lequel on croit tout d'abord trouver une onomatopée primitive, mais qu'avec l'auteur on dérive naturellement du v. fr. *caquehan*, tapage : « Si nul est trouvé qui fasse caquehan ou harelle, il sera pugny selon le cas ». (Statuts des bouchers d'Évreux, de 1424.)

Il ne faut pas aller chercher dans un terme obscur de cette langue, *calantica*, dont la signification, ceinture ou coiffure, n'est pas bien déterminée ; il peut venir de l'isl. *gala*, se réjouir, mais c'est plus probablement le l. *valens*, vaillant ; en anglais, *gallant* n'a que la signification de brave, courageux. La locution « payer de chansons » vient d'où vient « payer en monnaie de singe », c'est-

à-dire que le jongleur ou le chanteur s'acquittait envers les péagers en faisant danser son singe ou en disant une chanson. Si les termes « mettre en plan, laisser en plan », c'est-à-dire planter là, étaient écrits « mettre en plant, laisser en plant », la question ne serait-elle pas bien avancée ? Laissons de côté la plaisante étymologie qui assimile *marlou*, souteneur de filles, et *marlier*, marguillier ; comme le préfixe *mar*, dans cent composés, est identique à *mal*, adoptons son sens berrichon, *marloup*, loup-garou, littéralement mauvais loup. C'est avec une grande invraisemblance que, dans une dissertation d'ailleurs bien menée, M. Nisard dérive le français populaire *blaguer* du v. fr. *braguer*, faire le brave, en son vrai sens faire le fringant. Blague, comme baver, bavard, bavarder, est une onomatopée ; le mot brave est certainement d'origine celtique, mais sans rapport, croyons-nous, avec un autre terme celtique aussi, *bracca*, la braie, que Suétone donne comme gaulois dans la *Vie de César*. Faire le fendant ne serait-il pas un terme d'escrime plutôt que de l'industrie du bûcheron, « du fendeur à la bonne hache » ? Propre comme un sou est une locution commune ; mais un sou est-il propre ? Oui, si on rétablit le dicton : « propre comme un sou neuf ». Je viens de rencontrer dans Rabelais l'origine de « cracher au bassin », et je constate que son œuvre encyclopédique est une source considérable de dictons et de locutions.

Un enfant étiolé, dégoûtant, s'appelle en certains patois *ecœurjous* et *ecœurious ;* or, en normand et même en français moderne, écœurer signifie soulever le cœur ; l'étymologie n'est donc pas douteuse et n'a pas de rapport avec *écorcheux*. Nous croyons, comme M. Nisard, que

guernipille, maraudeur, peut renfermer le norm. *guerne*, qu'il cite dans une chanson normande ; mais il fallait dire que c'est une forme de géline *(gallina)* ; mais *guernipille* pourrait aussi signifier qui pille les greniers. *Arguiner*, taquiner, doit être une forme de *barguiner*, marchander, et naturellement taquiner le marchand. *Goyotte* s'explique aisément comme désignant une partie secrète du corps, et *mer voir* est le v. fr. *mervoil*, merveille. Le fr. *prestolet* signifie un méchant petit prêtre ; mais M. Nisard a trouvé dans le l. *bibio*, insecte qui boit le sang, cousin ou moustique, la vraie étymologie du norm. *bibet*, moustique, le wallon *bibiss*, pou.

Il y a une auxiliaire de la philologie que l'on n'a pas assez consultée : c'est la numismatique. Je prends, pour ce point de vue, un bon livre, par M. Ponton d'Amécourt, l'*Essai sur la numismatique mérovingienne*. Pour la plupart des noms de lieu, les monnaies mérovingiennes offrent les formes primitives pour les localités d'origine germanique ou les plus rapprochées des origines gauloises ou romaines. Le moyen âge les a très-souvent altérés, soit par ignorance, soit pour d'étranges fantaisies. Ainsi, il appelait une localité normande *Troarnum*, ayant perdu la tradition de la forme première, *Dorovernia*, qui renferme un radical gaulois très-commun, ce *dour* qui se trouve dans tous les pays celtiques, depuis le *douro* espagnol jusqu'au *door* écossais. Sur le mot *civitas*, attribut des villes épiscopales, on ne peut pas dire que *civis*, *civai*, *civem*, *cive*, sont des formes barbares : on ne doit y voir que des abréviations. Que l'auteur prétende que port vient de *portus*, dans le sens de crique de rivière, comme le port de Créteil, et dans

le sens de bac et de passage fluvial, c'est ce qu'autorise à croire une légère évolution du terme latin. Mais il y a une trop grand distance entre ce double sens et celui de défilé dans les montagnes, pour que les *ports* des Pyrénées en dérivent, et je crois que M. Littré s'est aussi trompé sur ce point. Aussi l'orthographe du moyen âge semble indiquer cette différence. G. de Saint-Paier, parlant de Charlemagne, qui passa en Espagne, écrit *porz* : « *E trespassa les porz d'Espaigne* ». (*Roman du mont Saint-Michel*, v. 1492.) Il y a sans doute là un terme ibérique ou gaulois, le congénère du grec πορος, passage, pertuis, et Saint-Jean-Pied-de-Port ne paraît pas avoir de rapport avec un port de mer ou de rivière.

A propos des monnaies frappées à *Abrenktas*, Avranches, l'auteur remarque que le *s* final du nom de cette ville vient de la forme plurielle latine. Nous croyons que ce *s* du nominatif singulier est dû à la règle générale dominant dans le vieux français. Ainsi la théorie de l'auteur se trouverait-elle en défaut pour une foule de noms de lieu ; ainsi Coutances (*Constantia*), Avenches (*Aventicum*), Brives (*Briva*), Châlons (*Cabillonum*), Chelles (*Cella*), Nieules (*Neivalum*), Candes (*Condate*), Cormes (*Corma*), Savonnières (*Savonaria*), Vannes (*Vinetus*), Viviers (*Vivarium*), Marmoutiers (*Majus Monasterium*), Nevers (*Nebernum*), pour ne prendre que des formes monétaires et sans nous prévaloir des finales analogues en *x* et en *z*.

Toutefois M. d'Amécourt, qui combine en lui le numismate et le philologue, est généralement très-heureux et très-perspicace dans les aperçus sur la constitution des mots ; il faut accepter pleinement quelques-uns de ses axiômes : « La confusion de deux lettres dans

l'écriture en démontre l'homophonie ». C'est ainsi que *o* et *u*, souvent confondus, ont dû se prononcer *ou*, à la manière romaine. « Deux sons, ayant de l'affinité avec un troisième, ont de l'affinité entre eux ». C'est aussi un principe général que les noms de lieu tirent d'eux-mêmes leurs diverses formes. Tirer Chartres de Carnutes est assez difficile ; la numismatique donne les formes successives de *Carnotas* et *Carietas ;* chuintez le *c*, supprimez la syllable faible, vous avez *Chartas*. Puisque les *Condate* (Condé) sont si nombreux en France, ne fallait-il pas dire pourquoi ? C'est que la situation à la jonction de deux cours d'eau appelle les habitations ; le confluent gaulois, *Condate*, a pour synonymes en l. les *Conflans*, les *Confolens*, les *Coblentz*, les *Corruentes*, etc. Mais il est juste de dire que *Juliacus* n'a pu produire Julianges : il faudrait *Juliania ; Juliacus* ne peut donner que Juillac, Juilley, Juilly.

Une localité d'Auvergne est appelée par Grégoire de Tours *Lovolantrum*, aujourd'hui Volorre ; il n'y a pas loin d'une forme à l'autre ; il suffit de laisser tomber la première syllabe comme faible et caduque. Mais un triens à la marque de *Vorolio* est attribué par l'auteur à la même localité ; seulement un scrupule l'arrête : « Il y a loin, dit-il, de *Vorolium* à *Lovolantrum* » ; mais la lutte n'est plus qu'entre *Volantrum* et *Vorolium ;* il ne s'agit que de trouver une forme intermédiaire qui a été nécessairement *Volaurum*, et alors *Vorolium* n'est plus qu'une métathèse ou une faute du monétaire. Cette métathèse n'est pas beaucoup plus forte que celle du *mosquito* espagnol avec le fr. moustique.

Que *Lugdunum* soit devenu Lyon, Laon, Leyde et

Loudun, c'est par une raison que l'auteur, dans une note d'ailleurs remarquable, entrevoit peut-être, mais qu'il ne met pas assez en évidence : c'est à cause de la prononciation de la première syllabe. Le *Lugdunum* de la Lyonnaise a été prononcé *Lygdunum,* comme nous l'apprennent les monnaies mérovingiennes et un rescrit de Constance, et il aboutit à Lyon. Le *Lugdunum* de la Belgique s'est prononcé *Lungdunum,* selon les monnaies et le récit du continuateur de Frédégaire, et arrive à Laon. Dès lors, il est certain que le *Lugdunum* de la Germanie, qui est devenu Leyde, a été prononcé et écrit *Leygdunum,* et que celui de l'Aquitaine, Loudun, a été prononcé et écrit *Lougdunum.* Le son *u,* si difficile à rendre, ne s'est rencontré dans aucune de ces versions. La loi de la prononciation s'impose donc à l'écriture et à l'étymologie, et il n'est pas vrai de dire que « nos anciens poètes faisaient rimer ensemble des mots qui ne riment plus, comme *trouve* et *preuve* ». Ils disaient « *treuve* et *preuve* », comme le dit encore La Fontaine dans *le Gland et la Citrouille;* et s'ils écrivaient *trouve* et *preuve,* ils n'étaient pas assez dépourvus du sens musical pour prononcer ainsi que c'est écrit, pas plus que nous, qui trouvons dans Boileau *lois* et *françois* rimant ensemble, nous n'irons prononcer *lois* et *français (Art poétique).*

Les termes *gastine* et *wastine* ne signifient pas un pays « hérissé de rochers et couvert d'eau et de forêts » ; c'est le l. *vastus,* et ils signifient sol éclairci, défriché, rendu vaste, vide. *Poul,* il est vrai, répond au l. *palus,* mais on semble croire qu'il en vient : c'est le *pool* germanique, marécage ; mais le l. *paludis* subsiste dans nos

palus et paludiers, dans Noirpalu *(nigra palus)*, et même dans les nombreux *lud* de la Basse-Normandie, terme toujours appliqué à des lieux humides et marécageux. Que la finale *el* de châtel soit devenue celle de château, que Théobald soit arrivé à Thibaud, c'est un « secret » qui n'en est plus un, quand on part de la prononciation : des dialectes disaient *chasteols*, d'où châteaux ; on prononçait Thiobauld, d'où Thibaud.

Dire que *Noviomagus* a reçu une tournure grecque de l'historien de Louis le Débonnaire, lequel l'appelle *Neomagus*, n'est-ce pas entendre que ce *neo* est le synonyme du l. *novo*, et que *Noviomagus* est un hybride latin-gaulois, car *magus* est gaulois, et qu'il voudrait dire le nouveau village ? Or le *novio, neo, noio*, de tant de localités gauloises, est le vocable celtique *novia, noia*, qui signifie eau, marais, qui est la racine du mot français noyer, se noyer, et explique les nombreux noms d'hommes Lanoe, Lanoue, Lanouelle, et probablement Lenoel.

Bien laborieuse et anormale est la dérivation de Senlis, sortant de *Sylvanectis*, celle d'Adrien de Valois, celle que M. d'Amécourt paraît adopter : anormale, en ce qu'elle serait le résultat de la rétrogression de la troisième syllabe, *ne*, dans la première, d'où *Sinlevactis ;* laborieuse, en ce qu'on arrive très-malaisément à *Seneltis*, d'où Senlis, ou plutôt qu'on n'y arrive pas. C'est bien là une étymologie fantaisiste du XVIIe siècle. Mais les choses ont dû se passer plus naturellement et en quatre ou cinq dégradations insensibles de la prononciation : *Sylvanectis, Sylvactis, Sylvatis, Senl'vatis* (en nasalisant la première syllabe), et *Senletis,* forme qui, du reste, est dans la *Vita S. Genulfi.* Angoulême, *Egolisma,*

offre un exemple analogue de nasalisation ; quant au passage du son *a* au son *e*, il est tellement fréquent que l'on peut poser en principe que, dans tout le moyen âge, la première lettre de l'alphabet se prononçait *e*, comme aujourd'hui dans la langue anglaise. Une grave erreur de philologie gauloise, c'est de dire terminés en *odorum* les noms *Autossiodorum* (Auxerre), *Icciodorum* (Issoir), *Isarnodurum* (Isernore). Le premier *o* appartient au radical, et il ne reste pour suffixe que le celtique *dorum* et *durum*, prononcé *dour*, qui se rencontre partout, mais que nous aimons mieux présenter en préfixe dans *Durovernis*, *Dorovernia*, *Dorestati (Duurstede)*.

Nous adoptons entièrement la remarque sur les noms de lieu renfermant le mot latin *trajectum* : « Maestricht, comme Utrecht, doivent leur nom à leur situation à l'endroit où une voie traversait un cours d'eau ; *trajectum* a produit en Allemagne les formes *tricht*, *trecht*, *drecht* (Dordrecht) ; en France, *trie* et ses nombreux équivalents ou dérivés. C'est ainsi que *Prejectus*, nom d'homme, a produit Priest ». Toutefois, il faudrait bien citer quelques-uns de ces « nombreux équivalents ou dérivés », que, pour notre part, nous ne soupçonnons pas. Si un homme s'est appelé *Prejectus*, ce mot n'a pu former Priest ; ce vocable vient de *prestre*, et il est resté avec ce sens dans la langue anglaise.

La liste des monétaires mérovingiens est curieuse à parcourir à plus d'un titre. On y trouve les origines d'un nombre considérable de noms propres, et la comparaison de leurs variantes les ramène à des types relativement peu nombreux. M. d'Amécourt a bien fait sortir l'unité de la variété. La prédominance presque exclusive

des noms du Nord prouve que l'élément germanique possédait la fonction élevée de frapper les monnaies, et que l'élément romain était relégué au rang secondaire des fonctionnaires de la société.

C'est un travail utile et ingénieux, en même temps que fondé sur une base philosophique, que celui qui a pour objet la composition de noms franks d'origine purement germanique. Les ramener à un petit nombre de radicaux, diversement combinés en préfixes et en suffixes, c'est une tentative vraiment rationnelle, mais il y faut une chose que l'auteur n'a pas abordée : c'est la signification de cet élément. Et c'est regrettable pour la classification elle-même ; car s'il eût connu la signification des mots germaniques, il n'eût pas confondu dans la même catégorie des éléments qui ont une ressemblance matérielle, mais que leur sens eût rejetée dans une autre classe. Pour n'en citer qu'un exemple, *hild* et *child*, enfant, comme *Brunichild*, Brunehaut, l'enfant, la fille brune, ne peut pas trouver place dans la catégorie de *ald*, hardi, brave. *Adel*, illustre, n'appartient pas non plus à cette classe. Nous croirions volontiers que les termes *bert* (brillant, l'angl. *bright*) et *bere* sont le même mot, ainsi que *ebre*, métathèse du précédent ; ainsi *berulfus* et *ebrulfus* signifient également brillant secours, que *bridigiselus*, *beregiselus* et *ebregiselus* signifient tous brillant, illustre compagnon.

Mais, dans les monétaires mérovingiens, il n'y a pas que des noms purement germaniques ; les noms préfixés par *bon* nous semblent être des hybrides latino-germaniques, et *bonvaldus* doit signifier bon et brave. Cette infiltration du latin dans le germain se rencontre, à un

certain degré, dans *Carolus magnus,* traduisant *Karlman.* Mais *bonifacius* (figure d'honnête homme), fourvoyé dans cette liste, est purement latin. Même remarque pour les composés de *dom (domnus, dominus)*, tels que *domaricus,* puissant seigneur ; mais *domnicius* est latin sans mélange. Même remarque pour les hybrides *magnoaldus, magnulfus.* Tous ces hybrides sont le symbole de la fusion des classes et des nationalités. Il serait possible qu'un radical, qu'on a appelé celtique, *gen,* hauteur, entrerait dans *genesigelus, genobertus, genobaudus.*

En continuant à interpréter les noms des monétaires mérovingiens, on pourrait en même temps tracer une légère esquisse d'une onomatologie ou onomastique germanique. *Dag* ou *Dac,* jour, entre dans Dagobert, le jour brillant ou brillant comme le jour ; *Ed,* heureux, dans *Edmundus,* heureuse paix. *Frank,* libre et fier, compose *Francobodus, Franculfus. Fred,* paix, commun dans les inscriptions (*Frida*) chrétiennes-germaniques, se trouve fréquemment comme préfixe et n'est pas rare comme suffixe. Le mot *mar* qui est celtique et germanique, est très-commun : *Audemarus* (ferme et grand), *Leudomarus* (fidèle et grand), d'une préfixe qui a donné les *leudes* ou les fidèles des chefs germaniques. *Gisel,* un nom popularisé par la fille de Charles le Simple, est un des éléments germaniques les plus communs dans les noms propres : c'est l'all. *ghesel,* compagnon. Mais le plus commun est *rik,* puissant, ce vocable presque universel, le *rajah* indien, le *rix* gaulois, le *rich* anglais, le « riche » français, etc. *Gund,* guerre, subsiste dans les Burgundes, dans *Gondebaud,* l'homme hardi à la guerre ; *sig,* la victoire, dans Sigebert ; *wald,* qui est

assimilé par notre auteur à *ald*, brave, signifie puissant. *Theod*, peuple, et par extension beaucoup, entre dans Théodoric ; *ulf*, secours, est aussi commun que *rik*, et *win*, gagner, être victorieux, l'est presque autant. Il y aurait encore à étudier les secours que l'héraldique peut fournir à la philologie : par exemple les trois becs (*beaks*) des armes de Th. Becket protestent contre l'étymologie de son nom par *beck*, ruisseau ; mais dans les deux cas, Becket, ou, comme disent les Anglais, A-Becket, n'est pas un Saxon, litt. Thomas du Ruisseau.

Ne voulant parler que des vocables germaniques de l'ouvrage de M. d'Amécourt, j'arrête ici cette nomenclature. C'est une matière que j'espère traiter ailleurs. Après avoir donné, dans un travail spécial, une étude des noms propres d'hommes tirés du celtique et du latin, il me reste à le compléter par celle des noms d'origine germanique, scandinave et hébraïque ; j'aurai ainsi parcouru, sans l'épuiser bien entendu, la série des noms propres de France, d'Angleterre et de beaucoup d'Allemagne et de Scandinavie. En y ajoutant ce que j'ai publié sur les étymologies des noms de lieu, un vocabulaire anglo-normand ou les origines françaises de l'anglais, j'aurai rendu peut-être quelque service à la philologie. Ici j'ai essayé d'apprécier plusieurs philologues contemporains, d'établir quelques principes de linguistique, et d'apporter quelques étymologies à la langue française qui, d'après la marche des choses, n'aura plus d'obscurité pour les origines de ses mots dans cinquante ans.

Édouard Le Héricher.

DU POLYSYNTHÉTISME

DE L'INCORPORATION, DE LA COMPOSITION ET DE L'EMBOITEMENT

DANS LA LANGUE NAHUATL.

Le nahuatl compte cinq séries de pronoms personnels composées : les deux premières, de pronoms-sujet ; la troisième et la quatrième, de pronoms-objet ; la dernière, de pronoms sujet-objet ou réfléchis.

1° La première série est celle des pronoms-sujet substantifs :

Sing.	1	*ne-hua-tl, ne-hua, nê,* moi.
	2	*te-hua-tl, te-hua, tê,* toi.
	3	*ye-hua-tl, ye-hua, yê,* il.
Plur.	1	*te-hua-n-tin, te-hua-n,* nous.
	2	*ame-hua-n-tin, ame-hua-n,* vous.
	3	*ye-hua-n-tin, ye-hua-n,* ils.

Ces pronoms paraissent être dérivés des primitifs *nê, tê, yê, tê, amê,* par le possessif *hua* et par le suffixe nominal *-tl.*

2° La seconde série est celle des pronoms-sujet inséparables qui se préfixent aux noms, aux verbes intransitifs et à l'objet des verbes transitifs :

Sing.	1	*ni-,* je.	Plur.	1	*ti-,* nous.
	2	*ti-,* tu.		2	*an-,* vous.

3° La troisième série est celle des pronoms-objet insé-

parables qui se préfixent aux noms et aux postpositions, dans les relations dites du génitif et de l'accusatif.

Sing. 1	*no-*, de moi, moi.	Plur.	*to-*, de nous, nous.
2	*mo-*, de toi, toi.		*amo-*, de vous, vous.
3	*i-*, de lui, lui.		*i-n-*, d'eux, eux.

4° La quatrième série est celle des pronoms-objet inséparables qui se préfixent aux verbes transitifs dans les relations dites de l'accusatif et du datif.

Sing. 1	*ne-ch-*, moi, à moi.	Plur.	*te-ch-*, nous, à nous.
2	*mi-tz-*, toi, à toi.		*ame-ch-*, vous, à vous.
3	*ki-*, *k-*, lui, à lui.		*ki-n-*, eux, à eux.

5° La cinquième série est celle des pronoms sujet-objet inséparables qui se préfixent à certains verbes dans la relation du nominatif-accusatif.

Sing. 1	*ni-no-*, je, me.	Pl.	*ti-to-*, nous, nous.
2	*ti-mo-*, tu, te.		*am-mo-(an-amo)*, vous, vous.
3	*mo-*, il, se.		*mo-*, ils, se.

Le nahuatl possède, en outre, quatre particules impersonnelles inséparables et se préfixant au thême verbal, le plus souvent dans la relation dite de l'accusatif. Ces particules jouent un rôle important dans la conjugaison des verbes transitifs et des verbes impersonnels, ainsi que dans la dérivation des noms verbaux.

Te- représente la généralité des êtres animés et répond aux pronoms indéfinis « quelqu'un, on ».

Tla- représente la généralité des êtres inanimés et répond aux expressions « quelque chose, tout ».

Te-tla est le composé des deux précédents.

Ne-, préfixé aux verbes transitifs réfléchis, représente la généralité des personnes et répond à la locution « tous se » ; préfixé aux verbes intransitifs réfléchis, il signifie purement et simplement « tous, on ».

Les pronoms-sujet de la seconde série se préfixent synthétiquement aux noms, aux verbes intransitifs et aux verbes passifs. Exemples : *ni-tlatoani*, je suis gouverneur ; *tehuatl ti-tlahuancapol*, tu es ivrogne ; *n-iuhqui*, je suis tel ; *t-iuhqui*, tu es tel.

Sing. 1	*ni-qualli*, je suis bon.	Plur.	*ti-qual-tin.*
2	*ti-qualli*, tu es bon.		*an-qual-tin.*
3	*qualli*, il est bon.		*qual-tin.*
1	*ni-nemi*, je vis.		*ti-nemî.*
2	*ti-nemi*, tu vis.		*an-nemî.*
3	*nemi*, il vit.		*nemî.*
1	*ni-pia-lo*, je suis gardé.		*ti-pia-lô.*
2	*ti-pia-lo*, tu es gardé.		*am-pia-lô.*
3	*pia-lo*, il est gardé.		*pia-lô.*

Les pronoms de cette seconde série servent également à conjuguer les verbes transitifs ; mais comme ces derniers ne se présentent jamais qu'unis à un objet, il convient de réserver, en ce qui les concerne, la question des pronoms-sujet qui sera traitée sous la rubrique « incorporation ».

DU POLYSYNTHÉTISME.

I. Les pronoms de la troisième série *(no, mo, i, to, amo, in)*, et les particules impersonnelles *te, tla* s'unis-

sent polysynthétiquement, par préfixation : 1° aux postpositions ; 2° aux noms.

Postpositions. — Exemples : *no-ka,* en moi, pour moi, de moi ; *mo-ka,* en toi, etc.; *i-ka,* en lui ; *te-ka,* avec quelqu'un.

No-pan, no-cpac, sur moi ; *mo-pan,* sur toi ; *i-pan,* sur lui.

To-tzalan, entre nous ; *amo-nepantla,* au milieu de vous.

No-tloc, avec moi ; *mo-tloc, i-tloc.*

N-ix-co (no + ix-tli, visage + *co),* en ma présence.

N-iti-k (no + iti-tl, ventre + *k* pour *ka),* au dedans de moi.

Mo-huan, avec toi ; *te-huan,* avec quelqu'un.

No-pampa, pour moi ; *te-icampa,* derrière quelqu'un ; *te-pal,* pour quelqu'un, pour autrui ; *tla-cuitlapan* (*cuitlapan-tli,* épaule), derrière quelque chose, etc.

Noms. — Exemples : *chichi,* chien ; *no-chichi,* le chien de moi ; *te-cihuauh,* la femme de quelqu'un ; *te-oquich,* le mari de quelqu'une ; *tlatzcan,* cèdre, *mo-tlatzcan,* le cèdre de toi ; *tuça,* rat ; *i-tuça,* son rat ; *tlaxcalli,* pain, *to-tlaxcal,* le pain de nous ; *i-tlaxcal yn no-ta* (*ta-tli,* père), le pain de mon père (de lui-pain le de moi-père).

Notons ici que la relation dite du génitif s'exprime : 1° comme dans l'exemple ci-dessus, en préfixant le pronom de la troisième personne au nom possédé, et en préposant celui-ci au nom possesseur ; 2° par le procédé de la composition. Exemple : *teo-tlatolli,* la parole de Dieu (*teo-tl,* Dieu).

Les noms terminés en *-tl, -tli, -li, -in* subissent, dans leur partie postérieure, quand ils sont unis poly-

synthétiquement aux pronoms de la troisième série, des modifications diverses, dont voici quelques exemples :

a-tl, eau, *n-a-uh*.
te-tl, pierre, *no-te-uh*.
ayu-tl, tortue, *n-ayu-uh*.
teo-tl, Dieu, *no-teo-uh*.
yac-a-tl, nez, *no-yac*.
nac-a-tl, viande, *no-nac*.
xayac-a-tl, visage, *no-xayac*.
metl-a-tl, pierre à moudre, *no-metl*.
cuitl-a-tl, ordure, *no-cuitl*.
matl-a-tl, filet, *no-matl*.
com-i-tl, chaudron, *no-con*.
cam-a-tl, bouche, *no-can*.
ma-i-tl, main, *no-ma*.
cue-i-tl, jupon, *no-cue*.
toca-itl, nom, *no-toca*.
ite-tl, ventre, *n-ite*.
izte-tl, ongle, *n-izte*.
tilma-tli, manteau, *no-tilma*.
ci-tli, lièvre, *no-ci*.
itz-tli, couteau, *n-itz*.
ez-tli, sang, *n-ez-o*.
pil-li, hidalgo, *no-pil-lo*.
cal-li, maison, *no-cal*.
citatl-in, étoile, *no-citatl*, etc.

Il est des noms qui ne s'emploient qu'unis polysynthétiquement aux pronoms dits possessifs ou à certaines particules ; ce sont en général les noms de parenté et ceux qui représentent diverses parties du corps. Se trouvent dans le même cas : *n-axca* « ma chose », de *axca-tl ; no-chan* « ma maison », de *chan-tli ; no-cel* « moi seul », de *cel ; no-yau-h* « mon ennemi », de *yau-tl ; n-ixcoya* « par ma faute, par ma volonté », de *ixcoya*, etc.

Au contraire, certains autres noms ne peuvent s'unir à aucun des pronoms possessifs, par la raison fort simple qu'ils représentent des objets non susceptibles d'appropriation, tels que le monde, les étoiles, la lune, la pluie, etc.

II. Les postpositions *co* ou *c*, *can*, *yan*, *n*, *tla*, *nal*,

nalco, *teuch* s'unissent polysynthétiquement aux noms et aux verbes.

Noms. — Exemples : *tle-tl, tleco*, dans le feu, par le feu ; *ozto-tl, ozto-c,* dans la caverne ; *top-tli, top-co*, dans le coffre ; *acal-li, acal-co*, dans le navire ; *mich-in*, poisson; *mich-hua,* maître des poissons ; *mich-hua-can*, le lieu où résident les maîtres des poissons ; *a-tl*, eau, *a-hua, a-hua-can ; tepe-tl*, montagne, *tepe-hua, tepe-hua-can ; a-tl*, eau ; *a-nal* ou *a-nalco*, de l'autre côté de l'eau ; *te-tl*, pierre, *te-tla*, lieu de pierres, lieu pierreux ; *quau-itl*, arbre, *quau-h-tla*, dans la montagne, par la montagne ; *chalchihuitl*, émeraude, *chalchi-uh-teuh,* à la manière de l'émeraude.

Verbes. — Exemples : *te-papaquilti-can*, le lieu qui réjouit *(te*, quelqu'un + *papaqui-ltia*, réjouir + *can).*

Te-machti-lo-yan, le lieu où l'on est enseigné, l'école *(te* + *machti-lo*, être enseigné + *yan).*

Tla-qua-lo-yan, le lieu où quelque chose est mangé, la salle à manger *(te* + *qua-lo*, passif de *qua*, manger + *yan).*

No-cochi-a-n, le lieu où je dors, ma chambre à coucher *(no* + *cochi-a*, imparfait de *cochi*, dormir + *n).*

III. Les postpositions *pal, pampa, huan, tloc* et *i-campa* s'unissent exclusivement aux pronoms-objet de la troisième série et aux particules impersonnelles *te, tla.*

IV. Les postpositions *pan, tlan, ca, tech, huic, tzalan, nepantla, nahuac, cpac* se suffixent aux noms et aux pronoms personnels. Exemples :

Tlal-li, tlal-pan, sur la terre ; *a-tl, a-pan*, sur l'eau ; *ne-çaualiz-tli*, l'action de jeûner, *ne-çaualiz-pan*, en temps de jeûne.

No-cal-ti-tlan, près de ma maison (*cal-li* + *ti*, ligature) ; *icxi-tl, mo-cxi-tlan*, à tes pieds.

Coyon-qui, coyon-ca, à la fenêtre, par la fenêtre ; *te-tl, te-ti-ca*, avec une pierre (*ti*, ligature).

Cal-ti-tech, auprès de la maison ; *a-tl, a-huic*, vers l'eau ; *quau-itl, quauh-tzalan* au milieu des arbres ; *cal-tzalan*, entre les maisons, *cal-tzalan-tli*, la rue ; *tlal-li, tlal-nepan-tla*, au milieu de la terre ; *quauh-nahuac*, auprès des arbres ; *a-tl, a-nahuac*, auprès de l'eau ; *tepe-tl, tepe-ti-cpac*, sur la terre ; *tlal-ti-cpac-tli*, le monde.

La postposition peut se préposer ou se postposer au nom régi, mais dans l'un et dans l'autre cas, elle prend pour préfixe l'un des deux pronoms de la troisième personne *i-, in-*. Exemples : *i-ca tetl* ou *tetl i-ca*, avec une pierre ; *in-ca pipiltin* ou *pipiltin in-ca*, avec les principaux.

Il y a dans cet arrangement syntaxique une tendance manifeste à émanciper la postposition et le nom du joug de la polysynthèse.

DE L'INCORPORATION.

Le procédé incorporant consiste à intercaler l'élément objectif entre le pronom-sujet et le thême verbal, soit transitif, soit réfléchi ; d'où la formule caractéristique SUJET + OBJET + VERBE, dont la rigueur est telle que les trois éléments sont inséparables, et que l'ordre dans lequel ils sont rangés ne peut être interverti.

A ce point de vue, le nahuatl diffère de l'hébreu, du

dakota, et généralement de toutes les langues qui unissent ou qui peuvent unir au verbe son objet en même temps que son sujet. On sait, en effet, que la formule de cette double union est : en hébreu, *verbe + sujet + objet ;* exemple : *sabaq-ta-ni-*, as abandonné-tu-moi ; — en dakota, sauf à la première personne du pluriel, *objet + sujet + verbe ;* exemple : *ma-ya-kaska,* moi tu lies, etc.

D'un autre côté, le nahuatl peut incorporer, non seulement un pronom personnel, mais encore l'une des particules impersonnelles ou le nom régi, ou, à la place de celui-ci, un pronom de la troisième personne, ou même, cumulativement, deux et jusqu'à trois de ces éléments objectifs. L'incorporation constitue donc, dans cette langue, un procédé grammatical *sui generis* qu'il importe de distinguer soigneusement des procédés employés dans les autres idiomes pour réaliser l'union intime des trois termes de la proposition logique (1).

(1) M. Friedrich Müller estime, contrairement à l'opinion de M. Steinthal, que l'incorporation du NOM régi se pratique dans d'autres langues américaines que le nahuatl, notamment dans le cree. « Dans l'ouvrage cité plus haut (*Charachteristik der hauptsächlichsten Typen des Sprachbaues*), Steinthal affirme que l'incorporation des substantifs n'a lieu qu'en nahuatl, et que partout ailleurs le pronom est seul incorporé. Je conteste formellement cette assertion, en ce qui concerne les langues algonquines, car encore, bien que l'incorporation des pronoms y soit de beaucoup la plus fréquente, on peut néanmoins citer des cas d'incorporation nominale. Exemples : *meewut ne-g-oosetum-ow-ow,* un sac je ferai pour toi ; on peut dire également *ne-ga-meewut-e-k-ew-ew*, je te ferai un sac. — *Poost-uskesin-ay,* mets le mocassin (*uskesin* pour *muskesin*). — *Net-awkoo-s-in ne-sit-ik-sin-ay : I am sore my-foot-in ;* on peut dire également *net-awkoo-sit-an : I am sore-foot,* etc. ». (*Der Grammatische Bau der Algonkin-sprachen,* p. 4 et 5.)

Ces exemples, empruntés à la grammaire cree de J. Howse, sont

I. Les pronoms de la cinquième série étant composés, sauf à la troisième personne, des pronoms-sujet *ni, ti, ti, an*, et des pronoms-objet *no, mo, to, amo*, il y a incorporation dans les formes verbales, telles que *ni-no-chicahua*, je m'efforce ; *ti-mo-chicahua*, tu t'efforces ; *ti-to-chicahuâ*, nous nous efforçons ; *am-mo-chicahuâ*, vous vous efforcez ; *ni-no-petlahua*, je me déshabille ; *ti-mo-tlaçotla*, tu t'aimes, etc.

II. Les pronoms de la quatrième série, *nech, mitz, ki* ou *k, tech, amech, kin*, s'incorporent dans le verbe transitif. Exemples :

Ni-mitz-tlaçotla, je t'aime ; *ni-k-tlaçotla*, je l'aime.

N-amech-tlaçotla, je vous aime ; *ni-kin-tlaçotla*, je les aime.

Ti-nech-tlaçotla, tu m'aimes ; *ti-k-tlaçotla*, tu l'aimes.

Ti-tech-tlaçotla, tu nous aimes ; *ti-kin-tlaçotla*, tu les aimes.

Ti-mitz-tlaçotla, nous t'aimons ; *ti-k-tlaçotla*, nous l'aimons.

T-amech-tlaçotla, nous vous aimons ; *ti-kin-tlaçotla*, nous les aimons.

loin de justifier la contre-assertion de M. F. Müller. En effet, si *meewut* « sac » est un substantif dans *meewut ne-g-oose-tum-ow-ow*, il est devenu dans *ne-ga-meewut-e-k-ow-ow* le thème d'un verbe dénominatif, constitué par la suffixation de la formative causative *k*. Il n'y a donc pas là de nom régi incorporé, mais simplement l'emploi d'un verbe dénominatif au lieu de celui d'une forme analytique (*meewut*, sac ; *oose*, faire). Il n'y a point non plus d'incorporation nominale dans *net-awkoo-sit-an*, qui est un verbe composé de *akvoo*, maladie, malade + *sit*, pied ; ce dernier n'est donc pas un nom régi. Enfin, dans *poost-uskesin-ay*, qui est également un verbe composé, *uskesin* pour *muskesin* « mocassin », n'est en quoi que ce soit le régime de *poost*, et, dès lors, il n'est point non plus incorporé. Autre chose est la composition et autre chose l'incorporation.

An-nech-tlaçotla, vous m'aimez ; *an-ki-tlaçotla,* vous l'aimez.

An-tech-tlaçotla, vous nous aimez ; *an-kin-tlaçotla,* vous les aimez.

Comme il n'y a point, à la troisième personne, de pronoms-sujet inséparables (voir la seconde série), les formes qui suivent sont simplement polysynthétiques : *mo-chicahua,* il s'efforce ; *mo-chicahuâ,* ils s'efforcent ; *nech-tlaçotla,* il m'aime ; *mitz-tlaçotla,* il t'aime ; *ki-tlaçotla,* il l'aime, etc.

III. Les particules *te, tla, tetla* s'incorporent dans les verbes transitifs. Exemples : *Ni-te-tlaçotla,* j'aime quelqu'un ; *ni-tla-tlaçotla,* j'aime quelque chose ; *ni-te-popolhuia,* je pardonne à quelqu'un ; *ni-tla-popolhuia,* je pardonne quelque chose ; *ni-te-tla-popolhuia,* je pardonne quelque chose à quelqu'un.

C'est en incorporant le composé *te-tla* que l'on arrive à pouvoir exprimer l'idée verbale transitive prise *in abstracto: ni-te-tla-cuilia,* je prends quelque chose à quelqu'un, je prends ; *ni-te-tla-maka,* je donne ; *ni-te-tla-ka,* je mange.

IV. Le nom régi est susceptible d'incorporation. Exemples : *ni-tlatlacol-popolhuia,* je pardonne les péchés (*tlatlacol-li,* péché) ; *ni-cac-chihua,* je fais des souliers (*cactli,* soulier) ; *ni-xochi-tecui,* je coupe des fleurs (*xochi-tl,* fleur) ; *ni-nacaka,* je mange de la viande ; *ni-tlatzcan-poloa,* je détruis les cyprès (*tlatzcan,* cyprès) ; *ni-no-ma-popohua,* je me lave les mains (*ma-i-tl,* main) ; *o-nacaz-te-coque,* ils coupèrent les oreilles à quelqu'un (*o,* préfixe caractéristique du temps parfait ; *nacaz-tli,* oreille ; *te,* particule impersonnelle ; *co,* couper ; *que,* suffixe de pluralité pour le parfait), etc.

Le plus souvent, le nom régi se postpose au verbe ; dans ce cas, on incorpore en son lieu et place l'un des pronoms de la troisième personne *k, kin : ni-k-ahuilia yn milli*, j'arrose le champ ; *ti-k-panahuia yn tenahuatilli,* tu violes la loi ; *ni-k-tlaçotla yn Pedro,* j'aime le Pierre ; *ni-kin-tlaçotla yn to-huampohuan;* j'aime les voisins de moi, etc.

Les pronoms-objet de la quatrième série expriment la relation dite du datif, lorsqu'ils sont incorporés à un verbe transitif-applicatif suivi du nom régi : *ti-nech-âhuilia yn no-pil-tzin,* tu me grondes le fils de moi ; *ti-nech-in-mictilia yn no-totol-huan,* tu me tues mes poules.

Dans ce dernier exemple, *in*, pronom de la troisième personne du pluriel appartenant à la troisième série, tient la place du nom régi *no-totol-huan.*

Enfin, on rencontre assez souvent des formes dans lesquelles le régime direct et le régime indirect, tous deux postposés au verbe, sont représentés par l'un des pronoms-objet *k, kin : ni-k-cuilia yn Pedro i-totol,* je prends à Pierre sa poule ; *ni-kin-cuilia yn macevaltin yn in-totol-huan,* je prends aux vasseaux leurs poules.

V. On peut incorporer, dans le verbe transitif nahuatl, deux et même trois régimes. Exemples : *o-nacaz-te-coque,* ils coupèrent les oreilles à quelqu'un ; *ni-no-ma-popohua,* je me lave les mains ; *ni-no-te-cuitlahuia,* je m'occupe de quelqu'un ; *ni-k-no-cuitia yn no-tlatlacol,* je confesse mes péchés ; *ti-kin-mo-cuitlahuia yn icnotlacâ,* tu t'occupes des pauvres ; *ni-k-tla-cuilia yn Pedro,* je le prends à Pierre ; *ni-k-te-cuilia yn totoli,* je prends une poule à quelqu'un ; *ni-no-cno-mati,* je me tiens pour pauvre, je m'humilie (*i-cno-tl,* pauvre) ; *ni-no-cocolil-toca,* je sais

qu'on m'abhorre ; *ni-no-mahuiztilil-lâni,* je désire être honoré ; *ni-k-te-notzal-lâni yn te-yolcuitiani,* je désire que l'on appelle un confesseur (*k,* pronom-objet de la troisième personne ; *te,* particule impersonnelle ; *notza-l,* être appelé ; *ni—lâni,* je désire ; *te-yolcuitiani,* nom verbal dans lequel figure la particule-objet *te*) ; *ni-kin-tlaxcal-temolia yn no-pil-huan,* j'achète du pain à mes enfants (*tlaxcal-li,* pain) ; *ni-mitz-mapil-cotona,* je te coupe le doigt (*mapil-li,* doigt) ; *ni-tla-izte-cui,* j'éprouve quelque chose avec l'ongle (*izte-tl,* ongle) ; *ni-k-tle-huatza yn nacatl,* je rôtis de la viande au feu (*tle-tl,* feu), etc.

VI. Il y a incorporation dans les locutions qui suivent :

1° *Nehuatl ni-mo-pô,* moi je suis ton égal ; *o-ti-nech-mo-poti,* tu m'as égalé à toi (*o,* indice du temps parfait ; *ti,* pronom-sujet ; *nech,* pronom, régime direct ; *mo,* pronom, régime indirect).

2° *Ni-k-nequi ni-cochi-z,* je veux dormir (je lui-veux je dormirai) ; *ni-kin-tla-kaltiz-nequi yn no-pil-huan,* je veux donner quelque chose à manger à mes enfants (*ni,* pronom-sujet ; *kin,* pronom-objet représentant le nom régi ; *tla,* particule objective ; *ka-lti-z,* futur de l'applicatif du verbe *ka,* manger ; *nequi,* vouloir).

3° *Ni-mo-piltzin,* je suis le fils de toi ; *ti-no-piltzin,* tu es le fils de moi ; *ni-te-piltzin,* je suis le fils de quelqu'un.

VII. Les noms verbaux sont pour la plupart susceptibles de polysynthèse et d'incorporation. Exemples :

Cac-chiua-ni, faiseur de souliers, cordonnier ; *ni-cac-chiua-ni,* je suis cordonnier (*cac-tli,* soulier).

Te-tlatlacol-popolhuia-ni, celui qui pardonne aux gens les péchés ; *ti-te-tlatlacol-popolhuia-ni,* tu es celui qui pardonne aux gens les péchés.

Ne-ma-popohua-lo-ni, l'instrument avec lequel on s'essuie les mains, la serviette (*ne*, particule impersonnelle réfléchie ; *ma-itl*, main).

Te-tlaçotla-liztli, l'amour pour quelqu'un ; *tla-tlaçotla-liztli*, l'amour pour quelque chose ; *ne-tlaçotla-liztli*, l'amour pour soi-même.

Tla-pix-qui, gardien de quelque chose ; *cal-pix-qui*, gardien de la maison, majordome ; *ni-cal-pix-qui*, je suis gardien de la maison.

DE LA COMPOSITION.

Après avoir donné le sage conseil de ne composer que très-rarement plus de deux mots ensemble, le père Paredez avoue que les théologiens de son temps ne suivaient point cette règle, et il ajoute que les poètes de l'antiquité mexicaine ne la suivaient pas davantage. Ces indications sont précieuses, car elles nous permettent de distinguer entre le parler usuel et la logomachie des beaux esprits, c'est-à-dire entre la langue véritable, celle du peuple, de la conversation de tous les jours, et la langue factice des abstracteurs de quintessence. Voulant mettre les Européens en garde contre cette illusion des débutants qui, de nos jours encore, consiste à prendre pour typiques des exagérations, Paredez proposait de s'en tenir à la règle du commun usage, dans les sermons et dans les écrits de tous genres. C'est également à cette règle que les linguistes doivent s'attacher. De ce qu'on a fabriqué récemment un mot de dix à douze syllabes pour représenter l'idée complexe du timbre-poste, il ne

s'en suit nullement que le nahuatl soit par essence polycomposant.

Il est vrai que l'emploi du procédé incorporant lui permet ou plutôt lui impose d'exprimer synthétiquement des propositions comprenant jusqu'à trois régimes ; mais, encore une fois, autre chose est l'incorporation et autre chose la composition. En réalité, les composés du nahuatl sont en immense majorité des composés binaires.

Les noms se composent avec les noms, les adverbes avec les noms et les verbes, les noms avec les verbes, et ces derniers se composent entre eux.

1° *Noms avec noms.* Exemples :

Teo-tlatolli, la parole de Dieu ; *teo-calli*, la maison de Dieu, le temple.

A-puctli, la vapeur d'eau (*a-tl*, eau + *puctli*, vapeur).

Tecu-ilhuitl, la fête des princes (*teculli*, prince + *ilhuitl*, jour, fête).

Tonal-pohualli, le comput du soleil (*tonalli*, soleil + *pohualli*, compte).

Tlal-teculli, le seigneur de la terre (*tlalli*, terre + *teculli*, prince).

Xiu-h-teuctli, le dieu de l'année (*xiuitl*, herbe, feuille, année + *teuctli*, forme primitive de *teotl*, dieu).

Yollo-xochitl, feuille semblable à un cœur (*yolotl*, cœur + *xochitl*, fleur).

Yec-maitl, main droite (*yectli*, bon + *maitl*, main).

Çitatlin-cue, le jupon à étoiles (*çitatlin*, étoile + *cueitl*, jupon).

Qua-quauitl, corne (*quaitl*, tête + *quau-itl*, bois, bâton, arbre).

Totol-tetl, œuf (*totolin*, poule + *tetl*, pierre).

Tle-xochitl, braise, charbon ardent (*tletl*, feu + *xochitl*, fleur).

Al-tepetl, ville (*atl*, eau + *tepetl*, montagne).

Tepuz-mecatl, chaîne (*tepuztli*, métal, fer + *mecatl*, corde).

Te-pantli, mur, limites (*tetl*, pierre + *pantli*, rangée).

Ichca-conetl, agneau (*ichcatl*, brebis + *conetl*, enfant).

Ma-pil, doigt (*maitl*, main + *pilli*, *pil*, fils).

2° *Adverbes avec les noms*. Exemples :

Neh-tlacatl, personne sans mérite (*nen*, vainement + *tlacatl*, corps, personne).

Ilihuiz-cihuatl, femme inconsidérée (*ilihuiz*, inconsidérément + *cihuatl*).

A-yac, personne, aucun (*a* pour *amo*, non + *yac*, quelqu'un).

A-qualli, mauvais (*a* négatif + *qualli*, bon).

Aç-ayac, peut-être aucun (*aço*, peut-être + *a-yac*, aucun).

Icno-cihuatl, veuve (*icno*, adverbe exprimant « le manque, le vide » + *cihuatl*, femme).

L'adverbe *chico* « à côté, à rebours », se compose avec les noms de nombre un, deux, trois, quatre *(ce, ome, yei, naui)*, pour former les noms de nombre six, sept, huit et neuf : *chicua-cen*, *chic-ome*, *chicu-ey*, *chicu-naui*. Après avoir compté les doigts de la main gauche et formé cinq sur le pouce, en disant *ma-cuilli* (*maitl*, main + *cuilli*, de *cuilia*, prendre), on passe à côté, c'est-à-dire que l'on compte les doigts de la main droite en disant sur le petit doigt *ma-tlactli* (*mailt*, main + *tlactli*, corps, buste), les doigts de la partie supérieure du corps, dix.

3° *Adverbes avec les verbes*. — Bien que d'ordinaire les

adverbes soient simplement préposés aux verbes, je relève les composés qui suivent :

Ilihuiz-tlatoa, parler inconsidérément ; *huel-tla-pia* ou *tla-huel-pia,* garder bien quelque chose ; *a-tla-caqui,* ne pas entendre quelque chose ; *auic-tlaloa,* courir çà et là ; *tla-chico-caqui,* entendre à rebours, à l'envers ; *tequi-tla-ka,* manger beaucoup de quelque chose ; *tzin-quiça,* reculer ; *cen-tla-ka,* manger quelque chose ensemble ; *ti-ce-yaz-que,* nous irons ensemble *(ce* pour *cen) ; ni-k-cen-tlapoa,* je l'ouvre entièrement ; *nal-quiça,* passer outre (*nal,* à travers) ; *ni-te-tlani-tlaça,* je jette bas quelqu'un (*tlani,* en bas) ; *ni-k-huel-itta,* je le vois favorablement.

4° *Noms avec les verbes.* — On compose quelques verbes comme *câ* « être » (dans le sens de « estar » et non dans celui de « ser »), *huitzi* « venir », etc., avec certains noms, au moyen de la ligature *ti.* Exemples :

Teuchyo-ti-câ, il est plein de poussière ; *ti-teuchyo-ti-huitzi,* nous sommes venus pleins de poussière (*teuchyo,* poussiéreux, de *teuch-tli,* poussière).

5° *Verbes avec les verbes.* — Les verbes irréguliers *câ,* estar ; *cac,* être debout ; *oc,* être couché ; *mani,* être étendu ; *auh,* aller ; *huallauch* (*hual,* jusqu'ici + *yauh,* aller), et *huitz,* venir, se composent, au moyen de la ligature *ti, t,* avec un certain nombre d'autres verbes mis au parfait de l'indicatif, lequel fait ici fonction de gérondif. Exemples :

Ni-tla-chix-ti-câ, je suis regardant quelque chose (*chia,* regarder, attendre, espérer).

Ni-te-machtî-ti-câ, je suis prêchant les gens (*machtia,* prêcher).

Ni-no-quetz-ti-câ, je suis me levant (*quetza*, se lever).

Ni-tla-kâ-ti-cac, je suis debout mangeant quelque chose (*ka*, manger).

Ni-coch-t-oc, je suis couché dormant (*cochi*, dormir).

Ni-chocâ-t-oc-a, j'étais couché pleurant (*choca*, pleurer).

Ni-qualan-ti-huitz, je viens étant irrité (*qualani*, être irrité).

Ni-tla-kâ-ti-uh, pour *ni-tla-kâ-ti-auh*, je vais mangeant.

Ti-te-machtî-ti-az, tu iras prêchant les gens ; *ni-te-machtî-ti-hualla-ya*, je venais prêchant les gens.

Le verbe irrégulier *auh* « aller », composé avec les verbes réguliers au moyen de l'une des ligatures *ti, t, ku, k*, sert à former une double conjugaison dite gérondive.

I.	Prés. futur.	*ni-tla-pia-ti-uh*, je vais garder.
	Parfait.	*o-ni-tla-pia-t-o*, j'ai été garder.
Impér.	présent.	*ma ni-tla-piâ* ou *ni-tla-pia-t-i*, que je garde.
II.	Futur.	*ni-tla-pia-ku-iuh*, je viendrai garder.
	Présent.	*ni-tla-pia-k-o*, je viens garder.
	Parfait.	*o-ni-tla-pia-k-o*, je suis venu garder.

Les verbes *aci* « arriver à, commencer à », *eua* « partir », *quiça* « sortir », et *huetzi* « tomber », se composent, au moyen de la ligature *ti, t*, avec un certain nombre d'autres verbes mis au parfait. Exemples :

Ni-tla-kâ-t-aci, je commence à manger ; *ni-no-quetz-t-eua*, je me levai et partis (*quetza*, se lever) ; *o-k-ito-ti-quiz*, il lui dit et sortit.

Les verbes *quiça* et *huetzi* perdent le plus souvent leur signification verbale pour faire fonction d'adverbe. Exemples : *o-k-ito-ti-quiz*, il lui dit aussitôt, il lui dit inconsi-

dérément ; *xi-meuh-ti-quiça,* lève-toi sur le champ ; *xi-k-tez-ti-huetzi,* mouds-lui de suite (*tezi,* moudre); *xi-tlaxcal-chiuh-ti-huetzi,* fais du pain de suite (*xi,* indice de l'impératif ; *tlaxcalli,* pain ; *chiuh,* de *chihua,* faire ; *ti,* ligature ; *huetzi,* tomber). Chacun de ces deux verbes peut se redoubler : *ni-quiz-ti-quiça,* je sors immédiatement ; *ni-huetz-ti-huetzi,* je tombe aussitôt.

Les verbes *celia* « recevoir », *ihiyouia* « souffrir », *caqui* « entendre, écouter », *itta* « voir », *chihua* « faire », *nequi* et *tlapiquia* « feindre », se composent, au moyen de la ligature *ka,* avec un certain nombre de verbes mis au parfait. Exemples :

Ni-te-pac-ka-celia, je reçois quelqu'un en me réjouissant (*paqui,* se réjouir).

Ni-tlaocux-ka-ihiyouia, je souffre en étant triste (*tlaocuya,* être triste).

Ni-tla-pac-ka-itta, je vois quelque chose en me réjouissant.

Ni-k-qualan-ka-itta, je le regarde en étant irrité.

Ni-k-n-emat-ka-chihua pour *ni-k-no-imat-ka-chihua,* je fais cela en étant prudent (*imati,* être prudent).

Ni-no-mic-ka-nequi, je feins d'être mort (*micoa,* être mort), etc.

Les cinq verbes *tlalia* « placer », *teca* « étendre sur le sol des choses de grande dimension », *mana* « étendre sur le sol des choses plates, unies, égales », *cahua,* « laisser », et *quetza* « mettre droit, disposer », se composent avec d'autres verbes, au moyen de la double ligature *ti-mo.* Exemples : *tla-yohua-ti-mo-mana,* il se fait nuit (*tla-yohua,* se faire nuit) ; *tla-nez-ti-mo-quetza,* il se fait jour (*tla-neci,* paraître) ; *tla-pouh-ti-mo-cahua yn*

quauh-tla-tzacuillotl, la porte demeure ouverte (*tla-poa,* ouvrir quelque chose ; *quauh-tla-tzacuillotl* est formé incorporativement de *quau-itl,* bois + *tla,* quelque chose + *tzacuillotl,* fermeture, de *tzacuiltia,* fermer, etc.)

Je citerai comme exemples de composés de plus de deux éléments :

Quauh-neuc-çayulli, abeille qui fait son miel dans les arbres (*quau-itl,* arbre + *neuc-tli,* miel + *çayulli,* abeille).

Tlatoca-cihua-pilli, princesse (*tlatoca-ti,* gouverner + *cihua-tl,* femme + *pilli,* noble).

Tlaca-tzintliz-tlatlacolli, péché originel (*tlaca-tl,* personne + *tzinliz-tli,* principe + *tlatlacolli,* péché).

Cen-chipahuaca-ichpo-tzintli, la très-pure vierge (*cen,* entièrement + *chipahuaca,* propre, pur + *ichpo-tzintli,* forme révérencielle de *ichpo-ch-tli,* vierge).

To-chpoch-ilhuica-hua-ka-nan-tzin, notre mère vierge et maîtresse du ciel (*to,* de nous + *ichpochtli,* vierge + *ilhuica-hua,* maître du ciel + *ka,* ligature + *nan-tzin,* forme révérencielle de *nan-tli,* mère).

No-tlaço-mahuiz-teopiz-ka-ta-tzin, mon cher honoré prêtre et père (*no,* de moi + *tlaço-tli,* aimé, cher + *mahuiz-tic,* honoré + *ka,* ligature + *ta-tzin,* forme révérencielle de *ta-tli,* père), etc.

DE L'EMBOÎTEMENT.

Il y a emboîtement dans les cas qui suivent :

1° *Préfixation des pronoms de la seconde série.* — Quand un pronom-sujet terminé en *-i (ni, ti)* se préfixe à un thème commençant par une voyelle autre que

u suivi d'une voyelle *(ua, ui)*, le pronom préfixé subit une apocope vocalique : *ixpopoyotl,* aveugle, *n-ixpopoyotl,* je suis aveugle ; *achcautli;* principal, *t-achcautli,* tu es le principal, etc.

2° *Préfixation des pronoms de la troisième série.* — Les pronoms-objet terminés en *-o (no, mo, to, amo)* apocopent cette voyelle quand le nom auquel ils se préfixent commence par l'une des voyelles *a, e, o.* Exemples : *a-tl,* eau, *n-a-uh ; e-tl,* haricots, *t-e-uh ; oquich-tli,* homme, mari, *m-oquich,* etc.

Quand le nom commence par l'une des voyelles *i, y,* il y a tantôt apocope de la voyelle finale du pronom, et tantôt aphérèse de la voyelle initiale du nom. Exemples : *ich-cue-i-tl,* jupon de femme, *n-ichcue* ou *no-chcue ; ite-tl,* ventre, *n-ite ; iui-tl,* plume, *n-iui-uh ; ich-tli,* fil de maguey, *n-ich-hui* ou *n-ich* ou *no-ch-hui ; icxi-tl,* pied, *no-cxi ; ixuiuh-tli,* petit-fils.

3° *Noms mis au pluriel.* — Les noms terminés en *-tl, -tli, -l-li, -in,* apocopent ces finales au contact des suffixes de pluralité. Exemples : *ichca-tl,* brebis, *ichca-mê ; pitzo-tl,* porc, *pitzo-mê ; oquich-tli,* homme, *oquich-mê ; nehua-tl,* moi, je, *nehua-n-tin ; ta-tli,* père, *ta-tin ; ci-tli,* lièvre, *ci-tin ; çul-li,* caille, *çul-tin ; qual-li,* bon, *qual-tin ; tla-machtil-li,* disciple, *tla-machtil-tin* ; *totol-in,* poule, *totol-tin* ou *totol-mê,* etc.

Parfois l'apocope atteint jusqu'à la voyelle qui précède la finale *-tl.* Exemple : *cax-i-tl,* écuelle, *cax-tin* ou *cax-mê,* etc.

Certains noms terminés en *-tl,* qui forment leur pluriel par le redoublement de la première syllabe, subissent également l'apocope de la finale ; d'autres noms forment leur pluriel simplement par l'apocope de la finale. Exem-

ples : *cone-tl,* enfant, *co-conê ; tici-tl,* médecin, *ti-ticî ; coyo-tl,* chacal, *co-coyô ; ocelo-tl,* tigre, *o-ocelô ; cueya-tl,* grenouille, *cue-cueyâ ; maça-tl,* cerf, *ma-maçâ ; teo-tl,* dieu, *te-teô ; coa-tl,* serpent, *co-coâ ; mexica-tl,* mexicain, *mexicâ ; otomi-tl,* otomi, *otomî ; tlaca-tl,* personne, homme, *tlacâ ; cihua-tl,* femme, *cihuâ,* etc.

4° *Noms dérivés.* — Les noms terminés en *-tl, -tli, -l-li, -in,* apocopent ces finales au contact des suffixes de dérivation. Exemples : *a-tl, a-huâ,* le maître de l'eau ; *tepe-tl, tepe-huâ,* le maître de la montagne ; *cax-i-tl,* écuelle, *cax-huâ* ou *cax-ê,* le maître de l'écuelle ; *mi-tl,* flèche, *mi-huâ ; ma-i-tl,* main, *ma-y-ê ; topil-li,* baguette, *topil-ê,* alguasil ; *tilma-tli, tilma-huâ ; mich-in,* poisson, *mich-huâ ; çayol-in,* mouche, *çayol-ê ; cen-tli,* épi de maïs, *cen-huâ* ou *cen-ê ; com-i-tl,* chaudron, *com-ê* ou *co-huâ,* etc.

Teuh-tli, poussière, *teuh-yô,* poussiéreux ; *çoqui-tl,* boue, *ço-qui-ô,* boueux ; *tlal-li,* terre, *tlal-l-ô ; mahuiç-o-tl,* honneur, *ma-huiçô,* honoré ; *izta-tl,* sel, *izta-yô,* salin ; *temal-l-i,* matière, *temal-l-ô,* matériel ; *uc-tli,* vin, *uc-yô,* vineux ; *a-tl, a-yô,* aqueux.

Teo-tl, dieu, *teo-yotl,* la divinité, ce qui concerne dieu ; *mexica-tl, mexica-yotl,* la république mexicaine ; *ta-tli,* père, *ta-yotl ; nan-tli,* mère, *nan-yotl ; çoqui-tl,* boue, *çoqui-yotl ; ocuil-in,* ver, insecte, *ocuil-lotl ; tlil-l-i,* teinture, *tlil-l-otl,* etc.

Suffixes de respect, d'estime, d'affection, de compassion : *ichca-tl,* brebis, *ichca-tzintli ; tlaxcal-li,* pain, *tlaxcal-tzintli ; ixpopoyo-tl,* aveugle, *ixpopoyo-tzin ; tehua-tl,* toi, *tehua-tzin ; cihua-tl,* femme, *cihua-tzintli ; ta-tli,* père, *ta-tzin ; cone-tl,* enfant, *cone-tzin,* etc.

Suffixes de diminution, de mépris : *ichca-tl, ichca-tontli ; tlaxcal-li, tlaxcal-tontli ; tzapa-tl,* nain, *tzapa-tontli,* etc.

Suffixes de diminution avec affection : *ichca-tl, ichca-pil ; toto-tl,* oiseau, *toto-pil ; oquich-tli,* homme, *oquich-pil,* etc.

Suffixe de blâme, d'outrage : *cihua-tl,* femme, *cihua-pol, tehua-tl,* toi, *tehua-pol,* etc.

Suffixe de vetusté : *cal-li,* maison, *cal-çolli ; cac-tli,* soulier, *cac-çolli ; tilma-tli,* manteau, *tilma-çolli,* etc.

5° *Suffixation des postpositions aux noms.* — Voir les exemples donnés sous la rubrique du *Polysynthétisme,* §§ II et IV.

6° La plupart des noms terminés en *-tl, -tli, -l-li, -in,* apocopent ces finales quand ils s'incorporent et quand ils se composent. (Voir, sous la rubrique de l'*Incorporation,* les §§ IV, V, VII ; sous celle de la *Composition,* le § I.)

Tandis que les noms terminés en *-tl, -tli, -l-li, -in* sont sujets à emboîtement, non seulement quand ils se composent, mais encore dans l'incorporation, la formation du pluriel et la dérivation, les noms, d'ailleurs peu nombreux, qui ne se terminent point par l'une de ces finales ne subissent d'apocope et ne provoquent d'aphérèze ni devant les suffixes de dérivation ou de pluralité, ni au contact des postpositions, ni quand ils s'incorporent, ni lorsqu'ils se composent. Exemples : *tuça,* rat, *tuça-mê ; texcan,* punaise, *texcan-mê* ou *texcan-tin ; miec,* nombreux, *miec-tin ; ixachi,* nombreux, grand, *ixachi-ntin* ou *ixachi-n ; ce,* un, *ce-mê ; occe,* autre, *occe-quintin ; huehue,* vieux, *huehue-huâ ; chichi,* chien, *chichi-ton,* etc.

Si l'on ajoute à cela que les noms en *-tl*, *-tli*, *-l-li*, *-in* apocopent ces désinences lorsque les pronoms de la troisième série leur sont préfixés, et alors que cette mutilation n'est point provoquée par l'union à un suffixe, on demeurera convaincu :

1° Que les finales *-tl*, *-tli*, *-l-li*, *-in* sont des suffixes de formation relativement récente, ainsi que l'a conjecturé M. Aubin ;

2° Que l'apocope de ces finales dans la composition proprement dite tient à la cause qui détermine leur apocope dans les autres cas ci-dessus énumérés ;

3° Que, dès lors, l'emboîtement dont l'objet serait de souder ensemble plus étroitement des éléments composés ne se produit en nahuatl que très-exceptionnement et dans des aggrégats anormaux, tels que *no-tlaço-mahuiz-teopiz-ka-tatzin*, où l'on voit *mahuiz-tic* et *teopix-qui* perdre leurs finales.

En somme, le nahuatl est *polysynthétique* et INCORPORANT, mais il n'est au fond ni poly-composant, ni emboîtant.

Lucien ADAM.

Post-scriptum. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de constater que la langue française possède, elle aussi, des pronoms personnels substantifs et des pronoms personnels *inséparables*, et aussi qu'elle pratique une sorte d'*incorporation syntaxique*.

Tandis que *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *vous*, *eux* s'emploient substantivement dans ces propositions : « moi, je soutiens le contraire ; toi son ami ! lui que j'ai nourri ; lui et moi, eux et nous », les pronoms-sujet *je*, *tu*, *il*, *ils* et les pronoms-objet *me*, *te*, *se*, *le* ne peuvent, en aucun cas,

être séparés de l'élément verbal. Il est vrai qu'au lieu d'être préfixés, comme en nahuatl, ces pronoms sont simplement préposés ; mais cette différence n'empêche pas qu'ils soient grammaticalement *inséparables*. Dans l'expression analytique *je parle*, le pronom *je* est uni au verbe par un lien moins étroit sans doute, mais tout aussi nécessaire que le lien qui unit le pronom *ni* au verbe *notza : ni-notza*, je parle.

Quant à l'incorporation, j'en trouve l'équivalent syntaxique dans les locutions françaises : *je m'efforce, tu t'efforces, je t'aime, je l'aime, tu m'aimes*, etc. D'une part, en effet, cette conjugaison réfléchie et cette conjugaison objective sont régies par la formule SUJET + OBJET + VERBE. D'autre part, les pronoms inséparables *je m', tu t', je t', je l', tu m'* correspondent exactement aux pronoms inséparables *ni-no, ti-mo, ni-mitz, ni-k, ti-nech*.

Enfin, n'y a-t-il pas l'analogue syntaxique de l'incorporation double dans *je me le reproche, ils se le diront*, etc.?

L. A.

JEAN DE LÉRY

LA LANGUE TUPI.

Jean de Léry naquit à la Margelle, près de l'abbaye de Saint-Seine de Bourgogne, en 1534. On ne sait rien de ses premières années. A l'âge de dix-huit ans, nous le trouvons à Genève, attaché aux pas de Calvin, suivant ses cours de théologie et ses prédications. Le réformateur lui fournit tout à coup l'occasion de rendre à la nouvelle doctrine un service signalé. Le conseil de la République venait de recevoir une lettre d'Amérique, que lui adressait Durand de Villegaignon, fondateur d'une colonie française dans la baie, où se bâtira plus tard Rio de Janeiro. Cet étrange personnage, après avoir rempli l'Europe et l'Afrique du bruit de ses exploits et de sa fatigante activité, s'était avisé de créer au Brésil une France américaine, et d'y appeler, comme en un champ d'asile, tous ceux qui voudraient jouir de la liberté de conscience. Désireux d'augmenter les ressources et d'assurer la prospérité de sa colonie, il demanda à Calvin, qui avait été son condisciple à l'Université de Paris, de lui envoyer quelques colons actifs et intelligents. Calvin accueillit avec empressement cette demande imprévue, et organisa une petite expédition à destination du Brésil. Léry était du nombre des émigrants. Moitié par curiosité et désir de s'instruire, moitié par zèle religieux, il se décida sans hésitation à porter en Amérique la nouvelle doctrine.

Les diverses péripéties du voyage, l'accueil de Villegaignon, les premiers travaux et les premières disputes, les discussions théologiques et les dissentiments de tout genre, les hostilités déclarées, la persécution et le départ des Genevois, tous ces dramatiques événements ont été racontés, avec force détails, par Léry lui-même, dans l'ouvrage qu'il intitula : *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil,* etc. Il y joignit la description du pays, la peinture des mœurs indigènes, l'énumération des ressources locales ; il essaya même de donner comme une connaissance générale de la langue parlée par les Brésiliens. L'ouvrage de Léry est, en un mot, le guide indispensable de tous ceux qui s'occupent des antiquités brésiliennes.

Cet ouvrage, dont la première édition parut à la Rochelle en 1578, eut un grand succès. Il fut plusieurs fois réimprimé, et traduit en plusieurs langues ; mais, soit caprice du hasard, soit vengeance calculée des ennemis de l'auteur, les exemplaires du *Voyage au Brésil* sont aujourd'hui fort rares. Ils atteignent dans les ventes des prix fantastiques. La rareté, et plus encore l'intérêt du livre, nous ont engagé à en préparer une nouvelle édition, dont nous détachons un chapitre destiné aux lecteurs de la *Revue.*

Ce chapitre est le vingtième de l'ouvrage. Il est intitulé : *Colloque de l'entrée ou arrivée en la terre du Brésil, entre les gens du pays nommez Toüoupinambaoult et Toupinenkins, en langage sauvage et françois.* L'auteur suppose un dialogue entre un des colons français et un des indigènes brésiliens. De temps à autre, il interrompt la narration par quelque remarque grammaticale ou

quelque observation morale. Autant que possible, il s'attache à ne donner que des mots usuels ou des phrases de conversation courante. On dirait un de ces livres d'utilité pratique, que certains libraires ont imaginé de mettre entre les mains des touristes novices.

Un des contemporains et des ennemis les plus acharnés de Léry, Thevet, le cosmographe de Henri II, prétend, dans un de ses ouvrages restés encore manuscrits (Bibliothèque nationale, fonds Saint-Germain français, nº 656), que Léry était resté trop peu de temps au Brésil pour en connaître la langue, et qu'il avait emprunté ce colloque à un interprète normand établi depuis longues années dans le pays, ou à Villegaignon lui-même. « Au reste, écrit-il, il (Villegaignon) estoit si habil homme qu'il avoit escrit un dictionnaire et colloque en la langue brésilienne, qu'il a communiqués à plusieurs notables personnages, comme à feu monsieur le chancelier de l'Hospital, et à feu monsieur Baudin, procureur général du roy en sa cour de parlement à Paris, à chacun desquels il en donna une coppie. Au retour du siége de Sancerre, un nommé Ode, sur bonne foy, presta ladite coppie à ce Léry, lequel, depuis, l'a fait imprimer en son nom. »

Bien qu'il soit fort difficile de discuter la réalité de cette accusation de plagiat, ce qui nous porterait à croire que Thevet pourrait bien avoir raison, c'est que, à un certain passage du colloque, le Français, interrogé par le sauvage sur son pays natal, répond qu'il est de Rouen. Léry, s'il avait réellement composé le colloque, aurait dû répondre qu'il était de la Margelle. De plus, les noms des villages brésiliens, tels que nous les lisons à la fin du colloque, diffèrent de ces mêmes noms, tels

que les énumère Léry dans ce même colloque. Léry aurait donc, dans l'un ou l'autre cas, copié des renseignements qu'il tenait d'autrui.

Quoi qu'il en soit de cette accusation, nous avons, grâce à Léry, un curieux spécimen de la langue des Tupinambas, nos alliés vers le milieu du XVIe siècle. Cette langue, parlée par de nombreuses tribus, est désignée encore au Brésil sous le nom de *lingoa geral*. Depuis l'époque de la conquête, elle a subi de profondes modifications, et peu à peu disparaît devant le portugais. A l'exception de Thevet (*Cosmographie universelle*, p. 928), qui trouve que « leur parolle est rude et de peu de grâce en son accent, et laquelle ils réitèrent souvent disans une mesme chose : leur langage est bref et obscur, toutefois plus aisé à comprendre que celui des Turcs et autres nations levantines, ainsi que i'ay congneu par expérience », les écrivains contemporains s'accordent à vanter la douceur de cet idiome. D'après Montaigne *(Des Cannibales)*, « c'est un langage doux, et qui a le son agréable retirant aux terminaisons grecques ». D'après Gandavo (*Histoire de la province de Sancta-Cruz*, p. 109), « elle est très-douce et facile à apprendre pour toutes les nations ; il y a des mots dont les hommes seuls se servent, et d'autres que les femmes seules emploient ». Le père Anchieta, qui rassemblait dès 1551 les matériaux de son rarissime ouvrage, *Arte da Gramatica da lingoa mais usada na costa do Brazil*, qu'il ne devait publier qu'en 1595, parle du tupi avec enthousiasme. « A quelle école, écrivait le père Simon de Vasconcellos, ont-ils donc appris au sein du désert des règles grammaticales si certaines qu'ils ne manquent pas à la perfection de la syntaxe ? En cela,

ils ne le cèdent d'aucune manière aux meilleurs humanistes grecs ou latins... Beaucoup de personnes pensent que cet idiome a les perfections de la langue grecque, et, par le fait, j'ai moi-même admiré en elle la délicatesse, l'abondance et la facilité ». Un autre jésuite, le père Araujo, l'auteur du *Cathecismo na lingua Brasilica*, n'hésite pas à proclamer « qu'il est extraordinaire que les peuples par qui elle est parlée, ayant leurs idées limitées dans un cercle étroit d'objets, tous nécessaires à leur mode d'existence, aient pu concevoir des signes représentatifs d'idées capables d'atteindre aux choses dont ils n'avaient nulle connaissance antérieurement, et cela avec propriété, énergie, élégance ». Le tupi fut même un instant élevé à la dignité d'une langue cultivée, car on la professa publiquement, pendant tout le XVIe siècle, au collége de Bahia.

Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur le plus ou moins de mérite littéraire ou de valeur scientifique du tupi, car la compétence nous manque pour discuter ces intéressants problèmes de philologie comparée. A ceux des lecteurs de la *Revue* qui voudraient pousser plus loin ces études grammaticales, nous signalerons comme monuments originaux, à rapprocher du colloque de Léry, la Salutation angélique et le Symbole des apôtres traduits en tupi, et insérés par Thevet dans sa *Cosmographie universelle* (p. 924), et les *Poemas Brasilicos* du père CHRISTOVAO VALENTE, reproduits par M. FERDINAND DENIS dans sa *Fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550. Nous indiquerons encore, parmi les ouvrages les plus récents : LUDEWIG, *The literature of American aboriginal languages*. — M. de NEUWIED, *Voyage au Brésil*, t. III, p. 158-172.

— CASTELNAU, *Voyage dans l'Amérique du Sud*, t. V, p. 249-301. — GONÇALVEZ DIAS, *Diccionnario da lingua tupy*. — PAUL MARCOY, *Du Pacifique à l'Atlantique*. — WOLFF, *Histoire de la littérature brésilienne*.

Paul GAFFAREL,
Professeur à la Faculté des lettres de Dijon.

CHAPITRE XX.

COLLOQUE DE L'ENTRÉE OU ARRIVÉE EN LA TERRE DU BRÉSIL, ENTRE LES GENS DU PAYS NOMMEZ TOÜOUPINAMBAOULT ET TOUPINENKINS, EN LANGAGE SAUVAGE ET FRANÇOIS.

TOÜOUPINAMBAOULT. *Ere-ioubé ?* Es-tu venu ?

FRANÇOIS. Ouy, je suis venu.

T. *Teh ! auge-ny-po.* Voilà bien dit.

F. *Mara-pé-déréré* (1) ? Comment te nommes-tu ?

T. *Lery-oussou.* Une grosse huître.

T. *Ere-iacusso-pienc ?* As-tu laissé ton pays pour venir demeurer icy ?

F. *Pa.* Ouy.

T. *Eori-deretani ouani repiac.* Viens doncques voir le lieu où tu demeureras.

F. *Augé-bé.* Voilà bien dit.

T. *I-endé répiac ? Aout i-endérépiac aout é éhéraire.*

(1) D'après THEVET (ouvr. cit., p. 930), cette phrase se traduirait autrement : *marabissere.*

Teh ! ouéreté kenois Lery-oussou yméen ! Voilà doncques il est venu par deçà, mon fils, nous ayant en sa mémoire, hélas !

T. *Eréron dé carameino ?* As-tu apporté tes offres ? Ils entendent aussi tous autres vaisseaux à tenir hardes que l'homme peut avoir.

F. *Pá arout.* Ouy, ie les ay apportez.

T. *Mobouy ?* Combien ?

Autant qu'on en aura, on leur pourra nombrer par paroles iusques au nombre de cinq, en les nommant ainsi : *augé-pé,* 1 ; *mocouein,* 2 ; *mossaput,* 3 ; *oioicoudic,* 4 ; *ecoiubo,* 5. Si tu en as deux, tu n'as que faire d'en nommer quatre ou cinq. Il te suffira de dire *mocouein* de trois et quatre. Semblablement, s'il y en a quatre tu diras *oioicoudic,* et ainsi des autres. Mais s'ils ont passé le nombre cinq, il faut que tu montres par tes doigts et par les doigts de ceux qui sont auprès de toy, pour accomplir le nombre que tu leur voudras donner à entendre ; et de toute autre chose semblablement, car ils n'ont autre manière de conter.

T. *Máé pérérout, de caramémo poupé?* Quelle chose est ce que tu as apportée dedans tes coffres ?

F. *A-aub.* Des vestements.

T. *Mara-vaé ?* De quelle sorte ou couleur ?

F. *Sóbouy-eté,* de bleu ; *pirenc,* rouge ; *ioup,* iaune ; *son,* noir ; *sóbouy-masson,* vert ; *pirieuc,* de plusieurs couleurs ; *pegasson-aue,* couleur de ramier ; *tin,* blanc, et est entendu de chemises.

T. *Maé-pàmo ?* Quoy encores ?

F. *A-cang aubé-roupé.* Des chapeaux.

T. *Seta-pé ?* Beaucoup ?

F. *Icatoupané*. Tant, qu'on ne peut les nombrer.

T. *Ai-pogno ?* Est-ce tout ?

F. *Erimen*. Non ou nenny.

T. *Esse non bat*. Nomme tout.

F. *Coromo*. Attens un peu.

T. *Neîn*. Or sus doncques.

F. *Mocap* ou *mororocap*. Artillerie à feu, comme harquebuze grande ou petite ; car *mocap* signifie toute manière d'artillerie à feu, tant de grosses pièces de navires qu'autres. Il semble aucune fois qu'ils prononcent *bocap* par *b*, et seroit bon en escrivant ce mot d'entremesler *m b* ensemble qui pourroit. *Mocap-coui*, de la poudre à canon ou poudre à feu. *Mocap-couiourou*, pour mettre la poudre à feu, comme flasques, cornes et autres.

T. *Mara-vaé ?* Quels sont-ils ?

F. *Tapiroussou-alc*. De corne de bœuf.

T. *Augé-gaton-tégué*. Voilà très-bien dit. — *Mâê pé sepouyt rem ?* Qu'est-ce qu'on baillera pour ce ?

F. *Arouri*. Ie ne les ay qu'apportées comme disant, ie n'ay point de haste de m'en desfaire, en leur faisant sembler bon.

T. *Hé !* C'est une interiection qu'ils ont accoustumé de faire quand ils pensent à ce qu'on leur dit, voulans respliquer volontiers. Neantmoins se taisent à fin qu'ils ne soyent veus importuns.

F. *Arrou-itaygapen*. I'ay apporté des espèces de fer.

T. *Naoepiac-icho péné ?* Ne les verray-ie point ?

F. *Bégoé-irem*. Quelque iour à loisir.

T. *Nérèroupè guya-pat ?* N'as-tu point apporté des serpes à heuses ?

F. *Arrout*. I'en ay apporté.

T. *Igatou-pé?* Sont-elles belles?

F. *Guiapao-été.* Ce sont serpes excellentes.

T. *Aua-pomoquen?* Qui les a faites?

F. *Pagé-onassou remymoguen.* Ç'a esté celuy que cognoissez, qui se nomme ainsi, qui les a faites.

T. *Augé-terah.* Voilà qui va bien.

T. *Acepiah mo mèn.* Hélas! ie les verrois volontiers.

F. *Karamoussee.* Quelque autre fois.

T. *Tâcépiah táugé.* Que ie les voye présentement.

F. *Eembereingué.* Attens encore.

T. *Erérouppé itaxé amo?* As-tu point apporté de cousteaux?

F. *Arroureta.* I'en ai apporté en abondance.

T. *Secouarantin vaé?* Sont-ce des cousteaux qui ont le manche fourchu?

F. *En-eu non ivetin,* à manche blanc; *ivèpèp,* à demi-raffé; *taxe-miri,* des petits cousteaux; *pinda,* des haims; *moutemouton,* des alaines; *arroua,* des mirois; *knap,* des peignes; *mcùrobouy été,* des colliers ou bracelets bleus; *cepiah ypongéum,* qu'on n'a point accoustumé d'en voir. Ce sont les plus beaux qu'on pourroit voir depuis qu'on a commencé à venir de par deçà.

T. *Easo ia-voh de caramemo t'acepiah dè maè.* Ouvre ton coffre à fin que ie voye tes biens.

F. *Aimossaénen,* ie suis empesché; *acépiah ouca iren desue,* ie le monstreray quelque iour que ie viendray à toy.

T. *Mărour ichop' iremmaé desue?* Ne t'apporteray-ie point des biens quelques iours?

F. *Maé pereron potàt?* Que veux-tu apporter?

T. *Sceh dè?* Je ne sais, mais toy? — *Maé peréi potàt?* Que veux-tu?

F. *Soo,* des bestes ; *oura,* des oyseaux ; *pira,* du poisson ; *ouy,* de la farine ; *yetic,* des naveaux ; *commenda-ouassou,* des grandes febves ; *commenda miri,* des petites febves ; *morgonia onassou,* des oranges et des citrons ; *maé tironén,* de toutes ou plusieurs choses.

T. *Mara-vaé sóo erciuxeh ?* De quelle sorte de beste as-tu appétit de manger ?

F. *Nacepiah que von gonaaire.* Ie ne veux de celles de ce pays.

T. *Aassenon desue.* Que je te les nomme.

F. *Nein.* Or là.

T. *Tapiroussou,* une beste qu'ils nomment ainsi, demi-asne et demi-vache ; *se-ouassou,* espèce de cerf et biche ; *taiasou,* sanglier du pays ; *agouti,* une beste rousse grande comme un petit cochon de trois semaines ; *pague,* c'est une beste grande comme un petit cochon d'un mois, rayée de blanc et de noir ; *tapiti,* espèce de lièvre.

F. *Esse non ovca y chesne.* Nomme-moy des oyseaux.

T. *Iacon,* c'est un oyseau grand comme un chapon, fait comme une petite poule de Guinée, dont il y en a de trois sortes, c'est assavoir : *iacoutin, iacoupem* et *iacou-ouassou,* et sont de fort bonne saveur, autant qu'on pourroit estimer autres oiseaux. *Moutou,* paon sauvage, dont en y a de deux sortes, de noirs et gris, ayans le corps de la grandeur d'un paon de nostre pays (oyseau rare). *Mócacouà,* c'est une grande sorte de perdrix ayant le corps plus gros qu'un chapon. *Ynambou-ouassou,* c'est une perdrix de la grande sorte, presque aussi grande comme l'autre ci-dessus nommée. *Ynambou,* c'est une perdrix presque comme celles de ce pays de France.

Pegassou, tourterelle du pays ; *paicacu*, autre espèce de tourterelle plus petite.

F. *Seta pé-pira senaé?* Est-il beaucoup de bons poissons?

T. *Nau*, il y en a autant. *Kurema*, le mulet ; *parati*, un franc mulet ; *acara-ouassou*, un autre grand poisson qui se nomme ainsi ; *acara-pep*, poisson plat encores plus délicat, qui se nomme ainsi ; *acara-bouten*, un autre de couleur tannée, qui est de moindre sorte ; *acara-miri*, un très-petit, qui est en eau douce, de bonne saveur ; *ouara*, un grand poisson de bon goust ; *kamouroupouy-ouassou*, un grand poisson.

F. *Mamo pe deretam ?* Où est ta demeure?

T. Maintenant, il nomme le lieu de sa demeure : *Kariauh, Ora-ouassou-onée, Iaueu-urassic, Piracan i o-pen, Eiraia, Itanen, Taracouir-apan, Sarapo-u*. Ce sont les villages du long du rivage entrant en la rivière de *Geneure*, du costé de la main senestre, nommez en leurs propres noms, et ne sache qu'ils puissent avoir interprétation selon la signification d'iceux. *Ke-ri-u, Acara-u, Kouroumouré, Ita-omé, Ioirârouem*, qui sont les rivages en ladite rivière du costé de la main dextre. Les plus grands villages de dessus les terres, tant d'un costé que d'autre, sont : *Sacouarroussoutuve, Ocarentin, Sapopem, Nouroucuve, Arasa-tuve, Usu-portuve* et plusieurs autres, dont, avec les gens de la terre ayant communication, on pourra avoir plus ample cognoissance, et des pères de famille que, frustratoirement, on appelle *rois*, qui demeurent ausdits villages ; et en les cognoissant, on en pourra iuger.

F. *Móbouy-pé toupicha gaton heuou ?* Combien y en a-t-il de grands par deçà?

T. *Seta-gne*. Il y en a beaucoup.

F. *Essenon auge pequoube ychesne*. Nomme-m'en quelqu'un.

T. *Náu*. C'est un mot pour rendre attentif celuy à qui on veut dire quelque propos. *Eapirau i-ioup*, c'est le nom d'un homme qui est interprété, teste à demi-pelée, où il n'y a guère de poil.

F. *Mamo-pè se tam ?* Où est sa demeure ?

T. *Kariauh-bé*. En ce village ainsi dit ou nommé, qui est le nom d'une petite rivière dont le village prend le nom, à raison qu'il est assis près, et est interprété la maison des *Karios*, composé de ce mot *karios* et d'*aüq*, qui signifie maison, et en ostant *os*, et y adioustant *auq* fera *Kariauh ;* et *bé*, c'est l'article de l'ablatif, qui signifie le lieu qu'on demande ou là où on veut aller.

T. *Mossen y gerre*, qui est interprété garde de médecines ou à qui médecine appartient ; et en usent proprement quand ils veulent appeler une femme sorcière ou qui est possédée d'un mauvais esprit ; car *mossen* c'est médecine, et *gerre* c'est appartenance.

T. *Ourauh-oussou au areutin*, la grande plume de ce village nommé Desestort.

F. *Tau-couar-oussou-tuve-gonare*. Et, en ce village nommé le lieu où on prend des cannes comme de grands roseaux ?

T. *Ouacan*. Le principal de ce lieu-là, qui est à dire leur teste. *Soouar-oussou*, c'est la feuille qui est tombée d'un arbre. *Morgonia-ouassou*, un gros citron ou orange, il se nomme ainsi. *Mae-du*, qui est flambe de feu de quelque chose. *Maraca-ouassou*, une grosse sonnette ou une cloche. *Mae-uocep*, une chose à demi-sortie, soit de

la terre ou d'un autre lieu. *Kariau-piare,* le chemin pour aller aux Karios. Ce sont les noms des principaux de la rivière de *Geneure* et à l'environ.

T. *Che-ropup-gatou, derour ari.* Ie suis fort ioyeux de ce que tu es venu. — *Nein téréico, pai Nicolas irou.* Or, tien-toy donc avec le seigneur Nicolas. — *Nère roupé d'eré miceco?* N'as-tu point amené ta femme?

F. *Arrout iran chéreco angernie.* Je l'amèneray quand mes affaires seront faites.

T. *Marapè d'erecoran?* Qu'est-ce que tu as affaire?

F. *Cher auc-onam.* Ma maison pour demeurer.

T. *Mara-vae-anc?* Quelle sorte de maison?

F. *Seth, daè ehèréco-rem couap rengue.* Ie ne scay encore comme ie dois faire.

T. *Nein tèreie onap dèrècorem.* Or là donc pense ce que tu auras affaire.

F. *Peretan repiac-iree.* Après que i'auray veu vostre pays et demeure.

T. *Nereico-icho-pe-deauem a irom?* Ne te tiendras-tu pas avec tes gens, c'est-à-dire avec ceux de ton pays?

F. *Marâ amo pè?* Pourquoy t'en enquiers-tu?

T. *Aipo-gué.* Ie le dis pour cause. — *Ché-pontoupa-gué dérî.* I'en suis ainsi en malaise, comme disant ie le voudrais bien savoir.

F. *Neû pé amotareum pè orèroubicheh?* Ne haïssez-vous point nostre principal, c'est-à-dire nostre vieillard?

T. *Erymen.* Nenny. — *Séré cogatou pouy eùm-été mo.* Si ce n'estoit une chose qu'on doit bien garder, on devroit dire. — *Sécouaè aponan- è engatouresme, y poréré cogatou.* C'est la coustume d'un bon père qui garde bien ce qu'il aime.

T. *Neresco-icho pirem-ouarini?* N'iras-tu point à la guerre au temps advenir?

F. *Asso irénné.* I'y iray quelque iour. — *Marapé perouagérrè rèrè?* Comment est-ce que vos ennemis ont nom?

T. *Touaiat* ou *Margaiat,* c'est une nation qui parle comme eux, avec lesquels les Portugais se tiennent. *Ouétaca,* ce sont de vrais sauvages qui sont entre la rivière de Mach-hé et de Paraï. *Ouèauem,* ce sont sauvages qui sont encores plus sauvages, se tenans parmi les bois et montagnes. *Caraia,* ce sont gens d'une plus noble façon, et plus abondans en biens, tant vivres qu'autrement, que non pas ceux ci-devant nommez. *Karios,* ce sont une autre manière de gens demeurans par delà les *Touaiaire,* vers la rivière de Plate, qui ont un mesme langage que les Tououp, *Toupinenquin.*

La différence des langues ou langage de la terre est entre les nations dessus nommées :

Et, premièrement les *Toüoupinambaoult, Toupinenquin, Touaiaire, Tenreminon* et *Kario* parlent un mesme langage, ou pour le moins y a peu de différence entre eux, tant de façon de faire qu'autrement.

Les *Karaia* ont une autre manière de faire et de parler.

Les *Ouetaca* diffèrent tant en langage qu'en fait de l'une et de l'autre partie.

Les *Oueauen,* aussi au semblable, ont tout autre manière de faire et parler.

T. *Teh! oioac poeireca à paau né, ieudé né* (1), le monde

(1) Ici commence une série de phrases dont j'avoue n'avoir saisi ni le sens, ni la liaison. Il est probable que la pensée de Léry a été singulièrement altérée, car, d'ordinaire, il brille par la clarté et la méthode.

cherche l'un l'autre et pour nostre bien, car ce mot *ieudéné* est un dual dont les Grecs usent quand ils parlent de deux ; et toutes fois icy est prins pour ceste manière de parler à nous. *Ty ierobah apo'au ari,* tenons-nous glorieux du monde qui nous cherche. *Apo'au ae mae gerre, iendesne,* c'est le monde qui nous est pour nostre bien ; c'est qui nous donne de ses biens. *Ty réco-gatou iendesne,* gardons-le bien, c'est que nous le traittions en sorte qu'il soit content de nous. *Iporenc eté-amreco iendesne,* voilà une belle chose s'offrant à nous. *Ty maran gatou apoau-apé,* soyons à ce peuple icy. *Ty momourron, mé mae gerre iendesne,* ne faisons point outrage à ceux qui nous donnent de leurs biens. *Ty poih apoaué iendesne,* donnons-leur des biens pour vivre. *Ty poeraca apoaué,* travaillons pour prendre de la proie pour eux : ce mot *yporraca* est spécialement pour aller en pescherie au poisson ; mais ils en usent en toute autre industrie de prendre bestes et oyseaux. *Tyrrout maè tyronam ani apè,* apportons-leur de toutes choses que nous leur pourrons recouvrer. *Tyre comrémoich-meiendé-maé recoussauè,* ne traittons point mal ceux qui nous apportent de leurs biens. *Pe-poroinc auu-mecharaire-oneh,* ne soyez point mauvais, mes enfans. *Ta-pere coihmaé,* à fin que vous ayez des biens. *Toerecoih perairé amo,* et que vos enfans en ayent. *Nyrecoih ienderamouyn maé pouaire,* nous n'avons point de biens de nos grans pères. *Opap cheramouyn maé pouaire aitih,* i'ay tout ietté ce que mon grand-père m'avoit laissé. *Apoau-maè-ry oi ierobiah,* me tenant glorieux des biens que le monde nous apporte. *Ienderamouyn remiè piac potategne aou-aire,* ce que nos grans pères voudroyent avoir veu, et toutes fois ne l'ont

point veu. *Teh! oip ot arhété ienderamouyn rècohiare ete iendesne*, or voilà qui va bien, que l'eschange plus excellent que nos grands pères nous est venu. *Iende porrau-oussou vocare*, c'est ce qui nous met hors de tristesse. *Iende-co ouassou gerre*, qui nous fait avoir de grands iardins. *En sassi piram, ienderè memy non apê*, il ne fait plus de mal à nos enfanchonnets quand on les tond (i'entend ce diminutif enfanchonnet pour les enfans de nos enfans). *Tyre coih apouau, ienderona gerre-ari*, menons ceux-cy avec nous contre nos ennemis. *Toere coih mocap ó mae-ae*, qu'ils ayent des harquebuses qu'est leur propre bien venu d'eux. *Mara-mo senten gatou-euiu amo?* Pourquoy ne seront-ils point forts? *Meme-tae morerobiarem*, c'est une nation ne craignant rien. *Ty senenc aponau, maram iende irou*, esprouvons leur force estans avec nous autres. *Mèure-tae moreroar roupiare*, sont ceux qui deffont ceux qui emportent les autres, assavoir les Portugais. *Agne he oneh*, comme disant il est vray tout ce que i'ay dit. *Nein-tyamoneta iendere cassariri*, devisons ensemble de ceux qui nous cerchent; ils entendent parler de nous en la bonne partie, comme la phrase le requiert.

F. *Nein-che atoun-assaire* (1). Or donc, mon allié. Mais sur ce poinct, il est à notter que ce mot *atour-assap* et *cotou-assap* diffèrent, car le premier signifie une parfaite alliance entr'eux, et entr'eux et nous, tant que les biens de l'un sont communs à l'autre. Et aussi qu'ils ne peuvent avoir la fille ne la sœur dudit premier nommé. Mais il n'en est pas ainsi du dernier, car ce n'est qu'une

(1) Ici recommence le dialogue intelligible.

légère manière de nommer l'un l'autre par un autre nom que le sien propre, comme ma iambe, mon œil, mon oreille et autres semblables.

T. *Maé resse iende moneta ?* De quoy parlerons-nous ?

F. *Scéh maé tirouen resse.* De plusieurs et diverses choses.

T. *Mara-pieng vah-reré ?* Comment s'appelle le ciel ?

F. Le ciel.

T. *Cyg. reugne tassenouh maetirouen desne* (1).

F. *Auge-bè.* C'est bien dit.

T. *Mac,* le ciel ; *couarassi,* le soleil ; *iasce,* la lune ; *iassi tata ouassou,* la grande estoile du matin et du vespre qu'on appelle communément Lucifer ; *iassi tata miri,* ce sont toutes les autres petites estoiles ; *ubouy,* c'est la terre ; *paranan,* la mer ; *uh-été,* c'est eau douce ; *uh-een,* eau salée ; *uh-een buhe,* eau que les matelots appellent le plus souvent sommagne ; *ita* est proprement pris pour pierre ; aussi est pris pour toute espèce de métail et fondement d'édifice, comme *aoh-ita,* le pilier de la maison. *Yapurr-ita,* le feste (2) de la maison ; *iura-ita,* les gros traversains de la maison ; *igourahou y bouirah,* toute espèce et sorte de bois ; *ourapat,* un arc, et néantmoins que ce soit un nom composé de *ybourah* qui signifie bois, et *apat,* crochu ou partie ; toutes fois ils prononcent *orapat* par syncope. *Arre,* l'air ; *arraip,* mauvais air ; *amen,* pluye ; *amen poyton,* le temps disposé et prest à pleuvoir ; *toupen,* tonnerre ; *toupen verap,* c'est l'esclair qui le prévient ; *ybuo-ytin,* les nuées ou le

(1) Léry a oublié de donner la traduction.

(2) Orthographe fort rare, pour « faîte ».

brouillard ; *ybueture*, les montagnes ; *guum*, campagnes ou pays plat où il n'y a nulles montagnes ; *taue*, villages ; *auc*, maison ; *uh-ecouap*, rivière ou eau courant ; *uh-paon*, une isle enclose d'eau ; *kaa*, c'est toute sorte de bois et forest ; *kaa-paon*, c'est un bois au milieu d'une campagne ; *kaa-ouan*, qui est nourri par les bois ; *kaa-gerre*, c'est un esprit malin qui ne leur fait que nuire en leurs affaires ; *ygat*, une nasselle d'escorce qui contient trente ou quarante hommes allans en guerre ; aussi est pris pour navire qu'ils appellent *yguerousson*. *Puissa-ouassou*, c'est une saine pour prendre poisson ; *inguea*, c'est une grande nasselle pour prendre poisson ; *tinquei*, diminutif, nasselle qui sert quand les eaux sont desbordées de leur cours ; *nomognot mae tasse nom desne*, que ie ne nomme plus de choses ; *emourbeou deretani ichesne*, parle-moi de ton pays et de ta demeure.

F. *Augé-bé derengnée poureudoup*. C'est bien dit, enquiers-toy premièrement

T. *Ia-eh-marape deretani-rere*. Ie t'accorde cela. Comment a nom ton pays et ta demeure ?

F. Rouen, c'est une ville ainsi nommée.

T. *Tau-oussou pe-ouin ?* Est-ce un grand village ? (Ils ne mettent point de différence entre ville et village, à raison de leur usage, car ils n'ont point de ville.)

F. *Pa*. Ouy.

T. *Moboii-pe-reroupichah-gatou ?* Combien avez-vous de seigneurs ?

F. *Auge-pe*. Un seulement.

T. *Marape-sere ?* Comment a-il nom ?

F. Henry. (C'estoit du temps du roy Henry II que ce voyage fut fait.)

T. *Iere-porrenc.* Voilà un beau nom. — *Mara-pe peron pichau-eta-enin ?* Pourquoy n'avez-vous plusieurs seigneurs ?

F. *Moroéré chih-gné.* Nous n'en avons non plus. — *Ore ramouin-aué,* dès le temps de nos grands-pères.

T. *Mara pienc-pee ?* Vous autres, qui estes-vous ?

F. *Oroicogné.* Nous sommes contens ainsi. — *Oreemae-gerre.* Nous sommes ceux qui avons du bien.

T. *Epè-noeré-coih ? peroupichah-mae ?* Et vostre prince, a-il point de bien ?

F. *Oerecoih.* Il en a tant et plus. — *Oree-mae-gerre ahépé.* Tout ce que nous avons est à son commandement.

T. *Orainì-pe ogèpé ?* Va-il en guerre ?

F. *Pa.* Ouy.

T. *Mobouy-taue pe-iouca ny mae ?* Combien avez-vous de villes ou villages ?

F. *Seta-gatou.* Plus que ie ne pourrois dire.

T. *Niresce mouih-icho peue ?* Ne me les nommeras-tu point ?

F. *Ypoicopouy.* Il seroit trop long, ou prolixe.

T. *Yporrenc-pe-peretani?* Le lieu dont vous êtes est-il beau?

F. *Yporren-gatou.* Il est fort beau.

T. *Eugaya-pe-peo auce ?* Vos maisons sont-elles ainsi ? assavoir comme les nostres.

F. *Oicoe-gatou.* Il y a grande différence.

T. *Mara-vaé ?* Comment sont-elles ?

F. *Ita-gepe.* Elles sont toutes de pierre.

T. *Youroussou-pe ?* Sont-elles grandes ?

F. *Touroussou-gaton.* Elles sont fort grandes.

T. *Vatou-gaton-pé ?* Sont-elles fort grandes ? assavoir hautes.

F. *Mahmo*. Beaucoup. Ce mot emporte plus que beaucoup, car ils le prennent pour chose esmerveillable.

T. *Engaya-pe-pet auc ynim?* Le dedans est-il ainsi? assavoir comme celles de par deçà.

F. *Erymen*. Nenny.

T. *Esce-non de rete renomdau eta ichesne*. Nomme-moy les choses appartenant au corps.

F. *Escendon*. Escoute.

T. *Yeh*. Me voilà prest.

F. *Che-acan*, ma teste; *de-acan*, ta teste; *ycan*, sa teste; *ore-acan*, nostre teste; *pé-acan*, vostre teste; *anatcan*, leur teste.

Mais, pour mieux entendre ces pronoms en passant, ie declaireray seulement les personnes tant du singulier que du pluriel. Premièrement *ché*, c'est la première personne du singulier, qui sert en toute manière de parler, tant primitive que dérivative, possessive ou autrement; et les autres personnes aussi : *Chè-auè*, mon chef ou cheveux; *chè-voua*, mon visage; *chè-nembi*, mes oreilles; *chè-sshua*, mon front; *ché-ressa*, mes yeux; *chè-tin*, mon nez; *chè-iourou*, ma bouche; *chè-retoupaué*, mes ioues; *chè-redmina*, mon menton; *chè-redmina-aué*, ma barbe; *chè-apecou*, ma langue; *chè-ram*, mes dents; *chè-aiouré*, mon col ou ma gorge; *chè-poca*, ma poictrine; *chè-rocapé*, mon devant généralement; *chè-atoucoupè*, mon derrière; *chè-pouy-asoo*, mon eschine; *chè-rousbony*, mes reins; *chè-renirè*, mes fesses; *chè-innanpouy*, mes espaules; *chè-inna*, mes bras; *chè-papouy*, mon poing; *chè-po*, ma main; *chè-ponen*, mes doigts; *chè-puyac*, mon estomac ou foye; *chè-regnie*, mon ventre; *chè pourou-assen*, mon nombril; *chè-cam*, mes mamelles; *chè-oup*, mes cuisses; *chè-roduponam*,

mes genoux ; *chè-porace*, mes coudes ; *chè-retemen*, mes jambes ; *chè-pouy*, mes pieds ; *chè-pussempé*, les ongles de mes pieds ; *chè-ponampe*, les ongles de mes mains ; *chè-guy encg*, mon cœur et poulmon ; *chè-encg*, mon âme ou ma pensée ; *chè-encg-gouere*, mon âme après qu'elle est sortie de mon corps. Noms des parties du corps qui ne sont honnestes à nommer : *chè-rencouen*, *chè-rementien*, *chè-rapoupit*.

Et, pour cause de briefveté, ie n'en feray autre diffinition. Il est à notter qu'on ne pourroit nommer la pluspart des choses, tant de celles cy-devant escrites qu'autrement, sans y adiouster le pronom, tant première, seconde que tierce personne, tant en singulier qu'en pluriel. Et pour les mieux faire entendre séparément et à part : Sing. *chè*, moy ; *dè*, toy ; *ahé*; luy. Plur. *oree*, nous ; *peè*, vous ; *au-aé*, eux. Quant à la tierce personne du singulier, *ahe* est masculin, et pour le féminin et neutre, *aé* sans aspiration. Et au pluriel, *au-aé* est pour les deux genres, tant masculin que féminin, et par conséquent peut estre commun.

Des choses appartenantes au mesnage et cuisine :

Emi-redu-tata, allume le feu ; *emo-goep-tata*, estein le feu ; *eront-che-rata-rem*, apporte de quoy allumer mon feu ; *emogip-pira*, fay cuire le poisson ; *essessit*, rosti-le ; *emoni*, fay-le bouillir ; *fa-vecu-ouy-amo*, fay de la farine ; *emogip-caouin-amo*, fay du vin ou bruvage, ainsi dit ; *coein upé*, va à la fontaine ; *erout-v-ichesne*, apporte-moy de l'eau ; *ché-renni-auge-pe*, donne-moy à boire ; *quere me che-remyon-recoap*, viens-moy donner à manger ; *taie-poch*, que ie lave mes mains ; *tae-iourouh-eh*, que ie lave ma bouche ; *chè-embonassi*, i'ay faim de manger ; *ham-*

chè-iourou-eh, ie n'ay point appétit de manger ; *ehe-usseh,* i'ay soif.

Chè-reaic, i'ay chaut, ie sue ; *chè-rou,* i'ay froid ; *chè-racoup,* i'ay la fièvre ; *chè-carouc-assi,* ie suis triste : néantmoins que *carouc* signifie le vespre ou le soir ; *aicotene,* ie suis en malaise, de quelque affaire que ce soit ; *chè-poura oussoup,* ie suis traité mal aisément ou ie suis fort povrement traité ; *chéroemp,* ie suis ioyeux ; *aicome monoh,* ie suis cheu en moquerie, ou on se moque de moy ; *aico-gatou,* ie suis en mon plaisir ; *chè-remiac-oussou,* mon esclave ; *chè-re miboye,* mon serviteur ; *chè-roiac,* ceux qui sont moindres que moy, et qui sont pour me servir ; *chè-porracassare,* mes pescheurs, tant en poisson qu'autrement ; *chè-maé,* mon bien et ma marchandise ou meuble et tout ce qui m'appartient ; *chè-remigmoguem,* c'est de ma façon ; *ché-rere-couarré,* ma garde ; *chè-roubichac,* celuy qui est plus grand que moy, ce que nous appellons nostre roy, duc ou prince ; *moussacat,* c'est un père de famille qui est bon, et donne à repaistre aux passans, tant estrangers qu'autres ; *querre-muhau,* un puissant en la guerre, et qui est vaillant à faire quelque chose ; *tenten,* qui est fort par semblance, soit en guerre ou autrement.

Du lignage : *chè-roup,* mon père ; *chè-requeyt,* mon frère aisné ; *chè-rebure,* mon puisné ; *chè-renadire,* ma sœur ; *chè-rure,* le fils de ma sœur ; *chè-tipet,* la fille de ma sœur ; *chè-aiché,* ma tante ; *ai,* ma mère (on dit aussi *chè-si,* ma mère, et le plus souvent en parlant d'elle) ; *chè-siit,* la compagne de ma mère, qui est femme de mon père comme ma mère ; *chè-raiit,* ma fille ; *chè-reme mynon,* les enfants de mes fils et de mes filles. Il

est à notter qu'on appelle communément l'oncle comme le père ; et par semblable, le père appelle ses neveux et nièces mon fils et ma fille.

Ce que les grammairiens nomment et appellent verbe peut estre dit en nostre langue parole, et en la langue brésilienne *gnengane*, qui vaut autant à dire que parlement ou manière de dire ; et, pour en avoir quelque intelligence, nous en mettrons en avant quelques exemples.

Premièrement : Singulier indicatif ou démonstratif, *aico*, ie suis ; *ereico*, tu es ; *oico*, il est. Pluriel, *oroico*, nous sommes ; *peico*, vous estes ; *aurae-ico*, ils sont. La tierce personne du singulier et pluriel sont semblables, excepté qu'il faut adiouster au pluriel *au ae*, pronom, qui signifie eux, ainsi qu'il appert.

Au temps passé-imparfaict et non du tout accompli, car on peut estre encores ce qu'on estoit alors : Singulier résout par l'adverbe *aquoémé*, c'est-à-dire en ce temps-là : *aico-aquoémé*, i'estoye alors ; *ereico-aquoémé*, tu estois alors ; *oico-aquoémé*, il estoit alors. Pluriel imparfait : *oroico-aquoémé*, nous estions alors ; *peico-aquoémé*, vous estiez alors ; *aurae-oico-aquoémé*, ils estoyent alors.

Pour le temps parfaitement passé et du tout accompli. Singulier : on reprendra le verbe *oico* comme devant et y adioustera-t-on cest adverbe *aquoé-méné*, qui vaut à dire au temps iadis et parfaitement passé sans nulle espérance d'estre plus en la manière que l'on estoit en ce temps-là. Exemple : *assavoussou-gatou-aquoé-méné*, ie l'ay aimé parfaitement en ce temps-là ; *quovénen-gatou-tégné*, mais maintenant nullement ; comme disant il se devoit tenir à mon amitié durant le temps que ie lui portois amitié, car on n'y peut revenir.

Pour le temps à venir, qu'on appelle futur : *aico-iren,* ie seray pour l'advenir. Et en ensuyvant des autres personnes comme devant, tant au singulier comme au pluriel.

Pour le commandeur qu'on dit impératif : *oico,* sois ; *toico,* qu'il soit. Pluriel : *toroico,* que nous soyons ; *tapeico,* que vous soyez ; *aurae-toica,* qu'ils soyent. Et, pour le futur, il ne faut qu'adiouster *iren,* ainsi que devant ; et en commandeur, pour le présent, il faut dire *taugé,* qui est à dire tout maintenant.

Pour le désir et affection qu'on a en quelque chose, que nous appelons optatif, *aico-mo-men,* ô que ie serois volontiers ! poursuivant semblablement comme devant.

Pour la chose qu'on veut ioindre ensemblement, que nous appelons conjonctif, on le résout par un adverbe *iron,* qui signifie avec ce qu'on le veut ioindre. Exemple : *taico-de-iron,* que ie soye avec toy, et ainsi des semblables.

Le participe tiré de ce verbe : *chè-recoruré,* moy estant. Lequel participe ne peut bonnement estre entendu seul sans y adiouster le pronom *de-ahe-et-aé,* et le pluriel semblablement : *orée, pée, an, aé.*

Le terme indéfini de ce verbe peut estre prins pour un infinitif, mais ils n'en usent guère souvent.

La déclination du verbe *aioüt.* Exemple de l'indicatif ou démonstratif en temps présent. Néantmoins qu'il sonne en nostre langue françoise double, c'est qu'il sonne comme passé. Singulier nombre : *aiout,* ie viens ou ie suis venu ; *ereiout,* tu viens ou tu es venu ; *o-out,* il vient ou est venu. Pluriel nombre : *ore-iout,* vous venez ou estes venus ; *au-ae-o-out,* viennent ou sont venus.

Pour les autres temps, on doit prendre seulement les adverbes ci-après déclarez, car nul verbe n'est autrement décliné qu'il ne soit résout par un adverbe, tant au prétérit, présent-imparfait, plus-que-parfait indéfini qu'au futur ou temps à venir.

Exemple du prétérit-imparfait et qui n'est du tout accompli : *aiout-agnoème,* ie venoye alors.

Exemple du prétérit-parfait et du tout accompli : *aiout-agnoèmènè,* ie vins, ou estoye, ou fus venu en ce temps-là ; *aiout-dimaé-nè,* il y a fort longtemps que ie vins. Lesquels temps peuvent estre plustost indéfinis qu'autrement, tant en cest endroit qu'en parlant.

Exemple du futur ou temps à venir : *aiout-irau-né,* ie viendray un certain iour ; aussi on peut dire *irau* sans y adiouster *né,* ainsi comme la phrase ou manière de parler le requiert. Il est à notter qu'en adioustant les adverbes, convient répéter les personnes, tout ainsi qu'au présent de l'indicatif ou démonstratif.

Exemple de l'impératif ou commandeur. Singulier nombre : *eori,* vien, n'ayant que la seconde personne ; *eyot,* car en ceste langue on ne peut commander à la tierce personne qu'on ne voit point, mais on peut dire : *emo-out,* fay-le venir ; *pe-ori,* venez ; *pe-iot,* venez. Les sons escrits, *eiot* et *peiot,* ont semblable sens ; mais le premier, *eiot,* est plus honneste à dire entre les hommes, d'autant que le dernier, *pe-iot,* est communément pour appeler les bestes et oyseaux qu'ils nourrissent.

Exemple de l'optatif (1), néantmoinz semblé commander en désir de priant ou en commandant. Singulier : *aiout-*

(1) Phrase inintelligible.

mo, ie voudrois ou serois venu volontiers, en poursuyvant les personnes comme en la déclinaison de l'indicatif. Il a un temps à venir, en adioustant l'adverbe, comme dessus.

Exemple du conionctif : *ta-iout*, que ie vienne ; mais, pour mieux emplir la signification, on adiouste ce mot, *uein*, qui est un adverbe pour exhorter, commander, inciter, ou de prier.

Ie ne cognois point d'indicatif (1) en ce verbe ici, mais il s'en forme un participe, *touume*, venant. Exemples : *chè-rourmè-assoua-nitin-chè-remiereco-ponére*, comme en venant i'ay rencontré ce que i'ay gardé autresfois ; *senoyt-pe* (2), sangsue ; *inuby-a*, des cornets de bois dont les sauvages cornent.

Au surplus, à fin que non seulement ceux avec lesquels i'ay passé et repassé la mer, mais aussi ceux qui m'ont veu en l'Amérique (dont plusieurs peuvent encores estre en vie), mesmes les mariniers et autres, qui ont voyagé et quelque peu séiourné en la rivière de Genevre ou *Ganabara*, sous le tropique du Capricorne, iugent mieux et plus promptement des discours que i'ay faits ci-dessus, touchant les choses par moy remarquées en ce pays-là, i'ay bien voulu encores particulièrement en leur faveur, après ce colloque, adiouster à part le catalogue de vingt-deux villages où i'ay esté et fréquenté familièrement parmi les sauvages amériquains.

Premièrement ceux qui sont du costé gauche quand on entre dans ladite rivière :

(1) Sans doute infinitif.

(2) Deux mots singulièrement placés ici.

Kariauc, 1 ; *Yaboraci,* 2. Les François appellent ce second Pepin, à cause d'un navire qui y chargea une fois, duquel le maistre se nommoit ainsi. *Euramyry,* 3. Les François l'appellent Gosset, à cause d'un truchement ainsi appelé qui s'y estoit tenu. *Pira-ouassou,* 4 ; *Sapopem,* 5 ; *Ocarentin,* beau village, 6 ; *Oura-ouassou-onée,* 7 ; *Teutimen,* 8 ; *Cotina,* 9 ; *Pano,* 10 ; *Sarigoy,* 11. Un nommé *La Pierre* par les François, à cause d'un petit rocher, presques de la façon d'une meule de moulin, lequel remarquoit le chemin en entrant au bois pour y aller, 12. Un autre appelé *Upec* par les François, parce qu'il y avoit forces cannes d'Indes, lesquelles les sauvages nomment ainsi, 13. Item, un sur le chemin duquel, dans le bois, la première fois que nous y fûmes, pour le mieux retrouver, puis après, ayant tiré force flesches au haut d'un fort grand et gros arbre pourri, lesquelles y demeurèrent touiours fichées, nous nommasmes pour ceste cause le *Village aux flesches,* 14.

Ceux du costé dextre :

Keri-u, 15 ; *Acara-u,* 16 ; *Morgonia-ouassou,* 17.

Ceux de la grande isle :

Pindo-oussou, 18 ; *Coronque,* 19 ; *Piraniion,* 20. Et un autre duquel le nom m'est eschappé, entre *Pindo-oussou* et *Piraniion,* auquel i'aiday une fois à acheter quelques prisonniers, 21. Puis un autre entre *Coronque* et *Pindo-oussou,* duquel i'ay aussi oublié le nom, 22.

I'ay dit ailleurs quels sont ces villages et la façon des maisons.

DE

L'ÉTUDE DES LANGUES DRAVIDIENNES

ET DE LEUR LITTÉRATURE.

Je me propose de faire paraître prochainement dans cette *Revue* un travail d'ensemble sur la conjugaison du tamoul et des autres idiomes du sud de l'Inde, ses congénères. Aussi me paraît-il utile de rappeler aujourd'hui, en quelques mots, l'importance de ces langues, et de montrer quelle peut être, au point de vue scientifique, l'utilité de leur étude. Je ne m'occupe pas des avantages que cette étude peut présenter à d'autres points de vue, bien que, sur le terrain matériel et pratique, il soit toujours nécessaire d'apprendre des langues d'avenir, parlées par près de cinquante millions d'hommes, dont un nombre encore important habite des territoires qui appartiennent à la France et qui tendent de jour en jour à reconquérir leur indépendance par des moyens pacifiques et à reconstituer, dans d'autres conditions morales, une nationalité distincte.

On sait que les dialectes aryens sont d'importation relativement récente dans l'Inde. Lorsque les Aryas, chassés de leur patrie d'origine par des causes encore ignorées, descendirent dans les vallées qu'arrose l'Indus, il y avait vraisemblablement longtemps déjà que les régions envahies par eux étaient peuplées d'êtres humains quelque peu civilisés. Le flot sans cesse renouvelé de la race

immigrante, dont la force d'expansion et la puissance colonisatrice étaient encore plus irrésistibles qu'aujourd'hui, se répandit de proche en proche jusqu'à la pointe méridionale extrême, que les conquérants baptisèrent « le cap de la Vierge ». Ils poursuivirent même jusque dans la grande île, appelée aujourd'hui Ceylan, les peuplades aborigènes, qu'ils finirent très-vraisemblablement par supplanter entièrement. De ces tribus, sans doute fort diverses, les langues seules sont restées. Retrouvera-t-on chez certaines troupes sauvages actuelles quelques vestiges des traits et des mœurs des premiers occupants du sol indien? Il est permis d'en douter quand on voit certains de ces groupes ethniques, étudiés de près, se résoudre à d'anciens rameaux détachés des tribus voisines. Tel est, par exemple, le cas des Tudas, dont les coutumes parfois étranges pourraient passer pour originales, si leur idiome n'était un vieux patois canara (Cf. *A phrenologist among the Tudas,* par le col. W. E. Marshall, Londres, 1874, in-8, suivi d'un *Outline of the tuda grammar,* par le dr G. U. Pope, un des plus habiles dravidistes de nos jours).

Les Aryens n'ont pas tardé à devenir assez maîtres de leur pays d'adoption pour s'en considérer comme les enfants, comme les possesseurs légitimes, et pour traiter fort dédaigneusement les langues anaryennes qui survivaient autour d'eux. Aussi ne s'en occupent-ils que fort peu, et donnent-ils tous leurs soins à leur idiome national, dont la forme, pour ainsi dire normale, littéraire, est le sanskrit, mais qui, dans l'usage courant, comprenait mille variétés locales, groupées par les grammairiens en six dialectes ou *prâkrits* principaux, savoir : la *mahârachtrî*,

la *sâurasênî*, la *mâgadhî*, la *pâisatchî* (parlée au Pândi et au Kêkaya), la *tchulikâ* (parlée aux pays de Nêpala, Kuntala et Gandara), et le *apabhramsâ* (dans l'Abhîra [Ophir?] et le long de la côte occidentale). Plus tard est venue la conquête persane et l'invasion musulmane, plus tard encore la conquête européenne.

Au milieu de toutes ces langues de provenance étrangère, on trouve, du nord au sud de l'Inde, à l'état sporadique dans le nord et le centre, à l'état de massif compacte dans le midi, de nombreux idiomes qu'il n'est possible de confondre ni avec les dialectes aryens modernes issus directement des anciens prâkrits, ni avec les patois indoustanis formés d'un mélange de persan et d'aryanisme. Dans la région la plus septentrionale de l'empire indo-britannique, sur les frontières du Thibet, on trouve un premier groupe de langues spéciales, alliées les unes aux autres et plus ou moins apparentées au thibétain. Plus au midi, à partir de la vallée d'Assam, est un groupe qu'on a nommé assez improprement Lohitique (du nom d'un affluent du Brahmapoutra), et qu'on a voulu confondre avec les langues dravidiennes. Il en diffère pourtant en ce qu'il présente le phénomène remarquable de « l'intonation », et aussi en ce qu'il est beaucoup moins agglutinatif que le tamoul ou le çanara ; les principaux langages de la vallée sont le bodo ou kachari ou dhimal, l'aka, l'abor, le doffla et le miri. Puis viennent des idiomes qui se rattachent à leurs voisins du Siam ou de la Birmanie.

Prenant aux monts Naga, et suivant la frontière entre la Birmanie et l'Inde anglaise, on rencontre le munipori, puis le luchai nettement agglutinatif, et les dialectes des

Toungtha aux environs des districts montagneux de Chittagong. Quant à l'Inde centrale proprement dite, elle comprend deux groupes de langues, dont l'un, formé du gond, du khond, de l'uraon et du rajmahali, a été reconnu dravidien. L'autre groupe constitue la famille dite *kolarienne*, qui se divise en kole ou hô, mundari ou bhumidj, et sânthâli. Le principal de ces idiomes est le sânthâli, qui possède cinq voix, cinq modes, vingt-trois temps, trois nombres et quatre cas dans le développement de sa dérivation verbale. — Nous empruntons les détails qui précèdent à un fort intéressant rapport présenté à la Société philologique de Londres, il y a quelques mois, par M. Cust.

Les langues dravidiennes occupent toute la partie de l'Inde qui s'étend des monts Vindhya et de la rivière Narmadâ au cap Comorin. Dans cette vaste région, elles ne sont pas absolument seules. A l'est l'orissa, à l'ouest le gujarâthe et le marathe empiètent sur son domaine, ainsi que le konkani, qui est un dérivé du marathe. Le sanskrit y est parlé par certains brahmes entre eux ; un portugais corrompu se conserve parmi les mulâtres des colonies européennes où se parlent aussi l'anglais et le français. L'hindoustani est l'idiome naturel des musulmans ; mais nulle part, sauf dans la province d'Haïderabad, il ne saurait être considéré comme le langage du pays : celui qui ne parlerait qu'hindoustani pourrait souvent, dans le sud de l'Inde, être fort embarrassé pour se faire comprendre.

Les langues dravidiennes, autres que les quatre dont nous avons parlé tout à l'heure, sont au nombre de huit principales, savoir : toujours du nord au sud, le canara,

le tuḷu, le kudagu, le tuda, le kôta, le malayâḷa à l'ouest, le télinga et le tamoul à l'est. Le tuḷu, le tuda, le kudagu et le kôta peuvent être considérés comme d'anciens dialectes du canara (1) ; le malayâḷa n'est qu'un rameau très-anciennement détaché du tamoul. Le vieux canara et le vieux tamoul ont bien des points de contact. Le télinga reste donc isolé. L'ensemble des populations qui parlent les diverses langues dravidiennes est évalué, par le docteur Caldwell, d'après le recensement de 1871, à environ quarante-six millions d'hommes, dont trente se servent, soit du télinga, soit du tamoul.

Le groupement des langues dravidiennes en deux grandes divisions (tamoul-canara et télinga) s'accorde avec l'appellation *ândhra-draviḍa-bhâchâ* des écrivains sanskrits, qui nomment ândhra le télinga et draviḍa le tamoul. Le brahmane Kumârilabhaṭṭa, qui vivait au VIIe siècle de l'ère chrétienne, cite plusieurs mots dravidiens, par exemple, *tchôr* « riz cuit », *naḍer* « voie », *pâmp* « serpent », *vâir* « ventre », *âḷ* « affixe féminin ». Ce passage a été signalé par M. Burnell, dans l'*Indian Antiquary*, de Bombay (t. I, p. 309-310, numéro d'octobre 1872). M. Caldwell fait remarquer que tous les mots cités par Kumârila-svâmin sont tamouls : *çôr'u* « riz

(1) Les Tudas et les Kôtas sont deux des cinq tribus qui habitent les Nilgherries (Nîlagiris). Les autres sont les Kurumbas et les Iruḷas, qui parlent un dialecte tamoul, et les Baḍagas (Burgher des Anglais), immigrés récemment, après la chute du royaume de Vijayanagara, dont le langage est un dialecte ancien, mais bien caractérisé du canara. Le recensement de 1871 donne les chiffres de population suivants : Tudas, 639 ; Kotas, 1,112 ; Kurumbas, 613 ; Iruḷas, 1,470, et Baḍagas, 19,476. (Cf. *An account of the primitive tribes and monuments of the Nîlagiris*, by J. Wilkinson Breehs, London, 1875.)

cuit », *naḍei* « marche », *pâmbu* « serpent », *vayir'u* « ventre », et par exemple *pôn-âḷ* « elle alla ». D'autres expressions sont citées, paraît-il, par les pèlerins chinois qui parcoururent l'Inde au commencement du VIIe siècle.

Les premiers Européens qui aient étudié les langues dravidiennes furent les jésuites portugais établis dès le XVIe siècle sur la côte occidentale. Ils avaient fondé, à Ambalakkâḍu, un peu au nord d'Angamale, un séminaire où l'on apprenait le tamoul : en 1577, ils publièrent une *Doctrina christiana* dans cette langue ; les exemplaires en ont depuis longtemps disparu. A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième vinrent dans l'Inde deux jésuites dont la réputation y subsiste encore. Le premier, Robert de Nobili, neveu du cardinal Bellarmin, est connu sous le nom tamoul de Tattuvapôdagarçuvâmi (Tatva-bôdhaka-çvâmin), et le second, Constant-Joseph Beschi, sous celui de Vîramâmuni. Ils avaient parfaitement appris, l'un et l'autre, le sanskrit et les principaux idiomes littéraires du sud de l'Inde ; ils ont laissé de nombreux écrits. Nobili a composé ce fameux *Ezourvêdam* qui trompa Sainte-Croix et Voltaire. Le 9 juillet 1706 débarquait à Tranquebar le missionnaire protestant Barthélemy Ziegenbald, auquel on doit la première grammaire dravidienne connue (*Grammatica Damulica*, Halle, 1716). Depuis cette époque, on compte, à ma connaissance, cent quarante ouvrages relatifs à l'enseignement des langues dravidiennes, dont quatre composés par un Italien (Beschi), neuf par des Français, trente et un par des Allemands et quatre-vingt-un par des Anglais (1).

(1) En ajoutant à ces nombres ceux des manuscrits inédits prove-

La plupart de ceux qui cultivent aujourd'hui cette branche de la linguistique sont des missionnaires. Les prêtres catholiques français s'occupent surtout du tamoul ; les ministres anglicans, du tamoul et du télinga. La Société évangélique de Bâle possède à Mangalore, sur la côte malabare, un grand établissement d'où rayonnent de nombreux pasteurs d'origine suisse ou allemande, qui s'adonnent avec une ardeur remarquable à l'étude du canara, du tuḷu, du malayâḷa et des autres langues et dialectes de l'Inde occidentale. Outre les divers livres spéciaux, un ouvrage d'ensemble, dû au Dr Caldwell, a été publié en 1856, et réimprimé, avec des additions considérables et des remaniements importants, en 1875, à Londres, sous le titre de *Comparative Grammar of the Drâvidian or South-Indian family of languages*. Il n'y a d'autres reproches à faire à l'auteur que ses tendances « tomanistes » excessives et sa préoccupation à chercher des analogies dravidiennes dans les diverses langues du globe, voire même en hébreu. J'ai rendu compte de cet excellent ouvrage dans un des derniers numéros de cette *Revue*.

Je n'insiste pas sur les caractères généraux des idiomes dont je m'occupe en ce moment ; ce sujet a été fort bien traité d'ailleurs par M. Abel Hovelacque, dans sa remarquable *Linguistique* (Bibliothèque des sciences contemporaines). Je me bornerai, pour faire ressortir l'importance scientifique de ces idiomes, à rappeler qu'ils sont nettement agglutinants, mais assez pauvres en formes gram-

nant principalement du dernier siècle et des articles de journaux et revues, la proportion ci-dessus ne serait changée qu'à l'avantage des travailleurs français.

maticales : le verbe notamment y est d'une simplicité extrême. Le dravidien a été évidemment arrêté à une période peu avancée de sa seconde évolution. De plus, il a, depuis un nombre considérable de siècles, subi l'influence puissante d'idiomes supérieurement organisés ; il a vécu et commencé à décroître pêle-mêle avec des dialectes aryens sur lesquels il a nécessairement réagi à son tour : ce serait un travail fort intéressant que la recherche des altérations éprouvées ainsi par les dérivés du sanskrit vêdique.

En résumé, et comme on l'a vu plus haut, le grand intérêt des langues dravidiennes est qu'elles sont à peu près la seule chose qui soit parvenue jusqu'à nous des races préaryennes de la péninsule cis-gangétique. Leur vocabulaire, soigneusement épuré, pourra seul jeter quelque lumière sur l'état social de ces races, qui nous apparaît déjà comme très-peu avancé. Quoi qu'il en soit, la littérature des langues dravidiennes ne peut, à ce point de vue, rien nous apprendre ; car les peuples qui les parlent étaient depuis longtemps organisés quand ils ont commencé à écrire. Il n'y a donc pas de littérature dravidienne originale.

Est-ce à dire que les très-nombreux ouvrages tamouls, télingas, canaras, malayâḷas même, que nous possédons (car le tuḷu, le coorg et les autres langues secondaires n'ont rien produit) doivent être dédaignés et n'offrent aucun intérêt ? On se tromperait tout à fait si on les jugeait indignes d'attention. Ils méritent d'être lus, au moins au même titre que les écrits en langue sanskrite de second ordre. Souvent même, ils seront plus utiles qu'eux. C'est en quelque sorte une forme locale, un déve-

loppement spécial du fonds littéraire de l'aryanisme. Les Dravidiens ont par exemple composé des traités de morale qu'aucun ouvrage sanskrit ne surpassa. Certaines sectes religieuses, celle des Çivaïstes notamment, et certaines hérésies, comme celle des Djâinas, ont plus souvent pensé en tamoul qu'en sanskrit. Enfin les dialectes méridionaux ont parfois conservé des traductions dont les originaux sanskrits se sont perdus ; d'autres fois, ils complètent et expliquent leurs prototypes, ou comblent heureusement les lacunes de nos connaissances sur la philosophie et la science des hommes du nord. J'ai fait voir dernièrement comment M. Burnell a retrouvé, dans une vieille grammaire tamoule, le *tolkâppiyam,* les habitudes et les préceptes généraux de l'école didactique âryenne d'Indra.

Le nombre des livres tamouls, canaras, télingas et malayâlas est très-considérable. M. Murdoch a publié à Madras, en 1866, une sorte de catalogue des livres tamouls imprimés parvenus à sa connaissance. Sans compter les publications modernes de propagande religieuse, il énumère 699 ouvrages, dont 444 de philosophie et de théologie, 57 de droit et de morale, 43 de médecine, 145 de poésie dramatique et épique ou de contes populaires. Or, on est encore loin d'avoir imprimé la totalité des ouvrages conservés depuis les siècles précédents. Il ne faut pas perdre de vue non plus que beaucoup de livres, et des plus anciens, ne sont pas arrivés jusqu'à nous ; il en est dont on ne connaît que les titres, et d'autres dont on n'a gardé que de courtes citations isolées. Le plus ancien livre tamoul que l'on connaisse remonte, suivant M. Caldwell, au VIIIe siècle environ de notre ère ; le plus vieux livre canara, d'après M. Kittel, doit

dater du IXe ou du Xe siècle ; le plus vieux livre télinga n'est guère antérieur au XIIIe siècle; et, si l'on en croit M. Gundert, le malayâla n'offre pas de monument littéraire antérieur de plus de deux ou trois cents ans à l'arrivée des Portugais.

Je reconnais volontiers, du reste, qu'en général la littérature dravidienne, en dehors des traités didactiques ou moraux, est d'une lecture pénible. Comme pour les écrits de la décadence sanskrite, la forme y prend une importance capitale, et souvent le sens y est sacrifié à l'harmonie. Une suprême élégance est celle qui fait rimer (c'est-à-dire proprement consonner) le plus de syllabes possible de tous les vers de la strophe. L'abus des figures de rhétorique est aussi très-fatigant ; et les descriptions, d'une minutie ridicule, sont aussi monotones qu'extravagantes et interminables. Enfin, le respect pour les œuvres des maîtres, des anciens poètes, est tel qu'on a pris leurs fantaisies pour règle, et qu'on a libellé à l'usage des nouveaux venus un programme minutieux, dont il leur est sévèrement interdit de s'écarter. Il est résulté de cette réglementation et de ces habitudes que, pour faciliter le travail des lecteurs, et aussi des compositeurs, on a rédigé une foule de petits traités faits à la façon de nos aide-mémoire ou de nos dictionnaires des rimes et des synonymes. Je pense être agréable à mes lecteurs en leur traduisant ci-après un de ces traités. C'est le recueil des comparaisons classiques, des métaphores dont sont susceptibles les membres du corps de la femme. Il est indispensable de l'avoir lu pour comprendre qu'une « lune brillante où resplendit un grain de sésame au-dessus d'un lit de corail, où s'agitent deux cyprins meurtriers sous un arc descendu d'un noir

nuage » est tout simplement un beau visage, avec un nez bien fait et des lèvres vermeilles, avec des yeux vifs sous un front pur surmonté d'une épaisse chevelure noire. — L'auteur de ce petit poème, qui date du dernier siècle, est un certain Tiruvengaḍeiyâr de Villipputûr.

1. « O femme à la chevelure épanouie (1), semblable en beauté aux pétales des fleurs, je vais dire, en paroles anciennes (2), après avoir vénéré le guru Kûra, toutes les variétés de comparaisons dont sont susceptibles, de la tête aux pieds, celles qui ressemblent à la montagne du pieux et inconstant [roi] tamoul [de Maduré] (3).

2. « On assimile leur fraîche chevelure à un nuage, à l'aréquier, au fruit vert du *kon d'ei* (4), à la nuit, à un bosquet, à du sable noir, à un essaim d'abeilles, à la *sâivala* (5) ; on représente leur front brillant par un arc ou par le blanc croissant [de la lune] ;

3. « Un bel arc, [c'est] leur sourcil ; — quant à l'œil, appelle-le une abeille, un lotus, un nénuphar bleu, une flèche mortelle, un *karuviḷei* (6), une mangue verte, un javelot, l'océan, du poison, de l'ambroisie, un glaive, un cyprin, une gazelle ;

(1) La plupart des petits poèmes didactiques modernes sont ainsi ordinairement dédiés à une femme.

(2) C'est-à-dire comme ont parlé les anciens écrivains. Les grammairiens tamouls invoquent toujours les anciens auteurs.

(3) Le royaume de Maduré ou *Pâṇḍi*, cité par les géographes grecs, est le plus célèbre des trois grands monarques du pays tamoul (Sêra, Sôja et Pâṇḍi).

(4) *Cassia* ou *csalpinia*.

(5) *Æschinomene aspera*.

(6) *Clitoria ternatea*.

4. « Pour visage, dis lotus, pleine lune ; — compare l'oreille au *vaḷḷei* (1) ; — une belle paire de ciseaux, une balançoire, un carquois (2), un miroir, une pierre à broyer [représentent] les joues ; — la comparaison du nez est [avec] une jarre rebondie ou le sésame ;

5. « Un lit, de l'or, du corail, le cotonnier, le citronnier, [telles] sont les lèvres ; — la bouche [est] le nénuphar, le *vîji* (3), le *toṇḍei* (4), le lotus ; — des bouts de piques rapprochées, des perles, des fleurs du *taḷava* (5), de jeunes pousses de palmier, ce sont les dents ; — caractérise le cou en disant un coquillage ou la tige d'un aréquier ;

6. « [Les produits d']un bananier excellent, le suc de la canne à sucre, la mangue, le fruit du jaquier, [le chant de] la *kuil* (6) indicatrice, [le cri de] la perruche, du sucre candi, du *tchîni* (7) que mangent les *Vêḍa* (8), du sucre, du miel pur, de l'ambroisie, du lait, une flûte, un luth (9) ; ces quatorze expressions désignent le langage [des femmes] ;

(1) *Convolvulus repens.*

(2) Ne serait-ce pas plutôt « un arc » ? Le texte dit *appunilei ; appu* est la forme adjective de *ambu* « flèche », et *nilei* (de *nil* « stare ») a le sens de « lieu, place, station, demeure ».

(3) *Cleome fruticosa.*

(4) *Bryona grandis.*

(5) *Jasminum trichotomum.*

(6) *Cuculus orientalis.* — Le cri de cet oiseau paraît fort peu agréable aux oreilles européennes.

(7) D'après le dictionnaire des missionnaires de Pondichéry, « sucre blanc, sucre de Chine ».

(8) Tribus sauvages du pays tamoul méridional, qui vivent principalement, dit-on, du produit de la chasse.

(9) *Kujal, yâj.* J'ai traduit par « flûte, luth » ; mais les instruments indiens ne ressemblent point à ceux des musiciens d'Europe.

7. « Le bambou, la canne à sucre représentent leurs bras ; — l'avant-bras, ce sera le luth *makara* (1) ; — nous appellerons la paume de la main un lotus mielleux [épanoui], un bourgeon de manguier [qui s'ouvre], un beau *kândaḷ* (2) fleuri ; — les doigts seront des *kéḷir'u* (3) ; — et nous comparerons les ongles aigus de ces doigts au nez d'une verte perruche ;

8. « Un beau bouton de fleur, un jeu de dés, un *kiṇṇam* (4), le jeune fruit du palmier, une tasse, une couronne, le bourgeon d'un cotonnier, une cymbale, une bulle d'air sur l'eau, une cassette, un lotus fleuri, une toupie, une montagne, un coco tendre, une balle à jouer, un oiseau *tchakôra* (5), un petit vase arrondi, une cruche, un gingembre vert, le vase où boivent les éléphants ;

9. « Ces vingt expressions représentent le beau sein ; — le bout du sein [est une fleur de] nénuphar bleu ; — un vaste globe est le ventre ; — le nombril est une fleur du *magij* (6) ou un tournant d'eau qui s'étend ; — prends un degré d'escalier ou une large vague écumante pour le pli de l'aine tant vanté ;

10. « Pour la touffe de poils qui suit, [les poètes] mettront une fourmilière, un essaim d'abeilles, un amas

(1) *Makara yâj.* — Les Tamouls comptent quatre espèces de *yâj* : le *pêriyâj* « grand luth », *tchakôra yâj* « luth en forme de perdrix », *makara yâj* « luth en formé du poisson mythologique Makara », *seṅkôṭṭiyâj* « luth en forme de *costus arabica* (?) ».

(2) *Gloriosa superba.*

(3) Sorte de poisson, *silurus vittates.*

(4) Vaste bassin de cuivre.

(5) Sorte de perdrix rouge.

(6) *Minusops elengi.*

de perles brillantes, la chaîne dont on entoure les pieds des criminels, le poteau où l'on attache les éléphants, une grosse pierre précieuse et la tige longue du lotus ;

11. « Au lieu de la taille inappréciable, dis un serpent, une liane verte, un rameau fleuri, le corps de Kâma (1), une fente prolongée, la longueur que peut mesurer la main ouverte, le premier aspect du croissant lunaire, l'éclair, la durée d'un coup d'œil et un lion meurtrier ;

12. « La partie visible des organes du sexe sera, avec une source, une feuille de multipliant, une roue pleine, la plate-forme circulaire d'un char entouré de pavillons d'or, un serpent subtil, un petit éventail rond qui ombrage la terre, une couronne ; — au lieu du *pudendum muliebre* (2), préfère [dire] la corne du pied d'un cerf ;

13. « Un ferme bananier, une trompe d'éléphant, telle est la cuisse ; — le genou brillant ressemble à la pleine lune ; — la jambe est semblable à un bambou, au carquois qui renferme les flèches funestes, au petit du *varâl* (3), à la trompette *kâhaḷa ;*

14. « Les deux chevilles ressemblent à une balance portative ; — les deux talons à des balles qu'on fait pirouetter ; — un livre (4) où s'écrivent des chefs-

(1) Le texte dit *Mâra* « le meurtrier ». La comparaison signifie que la taille n'existe pas, le corps de Kâma ou Manmatha ayant été jadis brûlé d'un coup d'œil de Çiva, un jour qu'il avait osé s'attaquer à ce dieu redoutable.

(2) Littéralement *peṇkur'i* « le signe de la femme ».

(3) Le poisson *ophicephalus striatus*. Le mot « petit », *kan'd'u*, est dans le texte.

(4) *Puttagam*, transcription du sk. *pustakam ;* la pron. vulg. est *postekon*, avec *e* français de *je* à la seconde syllabe et *on* nasale à la dernière (prononciation de Pondichéry).

d'œuvre, une tortue, servent de comparaison au dessus du pied ; — les doigts ressemblent au corail qui se ramifie ;

15. « Aux ongles aigus du corail de ses doigts, le blanc croissant de la lune, des perles, les pétales brillants des nénuphars alignés, sont semblables ; — le pied [des belles], dont la nature est de s'avancer, se compare au duvet parfumé des cygnes, à l'*anitcha* (1), à l'*açôka* (2), au lotus, au cotonnier, aux pousses du manguier.

16. « Leur marche [est celle] d'un cygne au tendre duvet, d'un éléphant femelle à la trompe pendante ; — elles se balancent, ô douce ambroisie, à la manière des paons ; ô toi, dont les bijoux sont si beaux ! — leurs corps sont de jeunes fleurs de manguier ou des fleurs de *tchampâka* (3) ; — les belles taches jaunâtres de leurs corps [ressemblent] aux raies [de la peau] d'un tigre ou à l'or pur ».

Aucun poème épique tamoul ne saurait être utilement traduit en français dans son intégrité. La meilleure manière de le présenter à un public européen est d'en faire une analyse détaillée, en y intercalant de loin en loin les passages dignes d'être littéralement traduits. J'ai fait connaître de cette façon le premier chant de l'époque djâiniste, le *Çindâmaṇi*, dans la *Revue orientale*,

(1) Je ne retrouve pas le nom scientifique de cette plante. Les poètes en disent la fleur si délicate qu'elle se flétrit lorsqu'on la flaire.

(2) *Uvaria longifolia.*

(3) *Michelia champaka.*

numéro de novembre 1866. On trouve en effet, dans les chefs-d'œuvre de la poésie tamoule, de fort belles strophes, plus nombreuses naturellement dans les plus anciens poèmes. Je demande la permission d'en citer ici trois ou quatre des plus remarquables ; la dernière sera grammaticalement analysée :

Célvappôrkkadakkaṇṇançiyirttér'indaçinavâ.....ji
Mulleittârmar'amannarmuḍittaleiyeimur'ukkip...pô
Yelleitîrviyan'konmûvideinuṇeiyumad'yanpô.....n'
Mallalôngéjilyân'eimarumamṇâyndoḷitta.....dé

(Auteur inconnu.)

« Le disque furieux (1) lancé, dans sa colère, par le prince aux yeux irrités dans la bataille heureuse, s'en allait coupant les têtes couronnées des rois vaillants qui portaient des guirlandes de *mullei*. Tel que la lune qui pénètre au milieu d'un épais nuage sans limites, il s'élança sur le poitrail d'un superbe éléphant plein de force, et y disparut ».

Kambamadamâkkaḷiyâneikkâvat'çanaganpel't'édut.....ta
Kombumin'd'enpôlvandukur'ugnâlen'd'uḷaṅkuḷirndê.....n
Vambuçér'indamalarkkôyinmar'eiyônpaḍeittamânilatti....t'
T'amb'yuḷḷânpaḍeikkaṅjân'én'n'umât't'antandan'eiyâ l

(Râmâyaṇa de Kamba, liv. VI.)

« La liane enfantée par Djânaka, qui garde d'ardents éléphants mâles attachés au poteau, est venue aujourd'hui me rejoindre ; à cette pensée, mon cœur se rafrai-

(1) Cette arme épouvantable était percée à son centre d'un trou rond où passait le bâton à l'aide duquel on la lançait.

chit. Tu m'as donné le droit de dire que, sur le vaste sol créé par le pieux auteur des Vêdas qui siége au milieu des fleurs parfumées, celui qui a un jeune frère ne saurait craindre ses ennemis ».

Maṇipur'eiyarumbivânmînvaḍivoḍumalarnduvéṇmu ...t
Taṇipureimaṇaṅkoḍênpeyyajagalaran'd'uvâḍi. .....t
Tuṇipureikṭjvijndâyatûḷin'eikkaṇḍuñçan'ma.....p
Piṇipureipiṇittanâmôpêrkkilâvâjdumen'ba.....m

(Auteur inconnu.)

« Les belles fleurs qui donnent un miel parfumé en gouttelettes semblables à des perles, après s'être montrées en boutons semblables à des pierres précieuses et s'être épanouies avec l'éclat des astres du ciel, se flétrissent un jour, tombent en morceaux, et nous voyons la poussière qui en résulte : pouvons-nous donc, nous qui souffrons du mal de la naissance, dire que nous vivrons éternellement heureux (1)? ».

Man'n'unîrmokkuḷokkumân'iḍariḷeimeiyin'.....ba
Min'n'inottir'akkuṅçélvamvéyiḷur'upaniyinîn .....gu
Min'n'içeiyiraṅgunalyâjinivinuminiyaçol.....lâ
Yan'n'adâlvin'eiyin'âkkamajuṅgubaden'n'eiyén'd'ân'

(*Tchintâmaṇi* [Çindâmaṇi].)

Analyse. — *Man'n'u* pr. *man'n'um* (chute de *m* devant *n*), part. aor. de *man'gir'adu* « être, *stare* » ; — *nîr* « eau » (sk. *nîra*) ; — *mokkuḷ* « bulle d'air » ; — *okkum*, 3e pers. sing. n. du fut. aor. de *okkir'adu* « égaler » ; — *mâniḍar*, plur. de *mâniḍa-n'* (*manushya*) « homme » ; — *iḷeimei* « jeunesse » ; — *in'bam* « plaisir » ; — *min'* « éclair » ; — *in'*, particule de comparaison ; — *ottu*,

part. pas. d'*okkir'adu ;* — *ir'akkum,* 3e pers. sing. n. du fut. aor. de *ir'akkir'adu* « mourir, périr » ; — *çélvam* « bonheur » ; — *véyil* « soleil » ; — *ur'u* ou *ur'um,* part. aor. de *ur'ugir'adu* « approcher » ; — *pan'i* « rosée » ; — *in',* partic. de compar. « comme » ; — *nîñgum,* 3e pers. sing. n. du fut. aor. de *nîñgir'adu* « s'éloigner » ; — *in',* adj. « doux » ; — *içei* « son » ; — *irangum,* part. aor. de *irañgugir'adu* « retentir » ; — *nal,* adj. « bon » ; — *yâj* « luth » ; — *inivu* « douceur » ; — *in,* partic. de compar. ; — *um* « et, même » ; — *iniya,* adj. « doux » ; — *çollây* « toi qui as la parole », vocatif de *çollâl* « celle qui a la parole », de *çol* « parole, mot » et *âl,* affixe féminin (ou plutôt nom composé de *çol* et de *ây,* suffixe de la 2e pers. sing.) ; — *an'n'adu* « ce qui est semblable, tel, pareil », forme participiale ; — *âl* « par, si » ; — *vin'ei* « activité, peine » ; — *in'* « de » ; — *âkkam* « augmentation » ; — *ajungubadu,* nom verbal de *ajungugir'adu* « pleurer, craindre » ; — *en'n'ei* « pourquoi » ; — *en'd'ân',* 2e pers. sing. m. du prét. de *en'gir'adu* « dire ».

Traduction. — « La jeunesse de l'homme est comme une bulle d'air sur l'eau ; le plaisir périt avec la rapidité de l'éclair ; le bonheur se dissipe comme la rosée à l'approche du soleil. O toi ! dont les paroles sont plus douces que l'harmonie d'un luth aux sons mélodieux, pourquoi, puisqu'il en est ainsi, te désoler de ce surcroît de peines ? » dit-il.

Julien VINSON.

Bayonne, le 6 novembre 1876.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

A PROPOS DU DUALISME ÉRANIEN.

Dans ma récente notice sur *Les deux principes dans l'Avesta* (fascicule d'octobre 1876, p. 184), j'ai inséré le passage suivant :

« Ce n'est pas sans étonnement que, dans la préface du second volume de son ouvrage sur l'antiquité éranienne, nous avons vu M. Spiegel abandonner ses vues anciennes et admettre qu'un *fort* monothéisme précéda le dualisme : « Richtiger scheint es mir vielmehr « dass ein kräftiger monotheismus dem dualismus vorausging ». Il est regrettable que M. Spiegel n'ait pas cru devoir joindre à cette nouvelle opinion l'exposé des preuves sur lesquelles il la fait reposer. »

J'avais mal compris, paraît-il, la pensée de l'auteur, qui veut bien me rectifier ainsi :

« ..... Je n'ai point modifié mon opinion ancienne, et je suis entièrement d'accord avec vous sur ce fait que dans l'Avesta nous ne trouvons qu'un dualisme rigoureux. Dans la préface de mon second volume des *Antiquités éraniennes*, je ne parle que de la préhistoire de la religion mazdéenne. Ici encore je reconnais que les anciens Indo-Germains étaient polythéistes, les anciens Aryens également ; mais il me paraît que les anciens Éraniens en étaient arrivés (vraisemblablement grâce à une influence occidentale) à croire qu'il n'existait qu'un seul Dieu, auquel étaient soumises, en tant que ses créatures, les autres divinités. — Soit avec cette période, soit avec la période suivante, doit être née la question de l'origine du mal ; l'on en vint à douter d'attribuer le mal au Dieu en question, qui était l'auteur du bien. De là la pensée de partager l'univers entier entre deux divinités : l'une représentant le côté brillant de la nature, l'autre son côté ténébreux. »

L'assertion de M. Spiegel me paraît toujours peu admissible. Il m'est impossible de trouver un texte quelconque nous autorisant à penser qu'entre le polythéisme des Indo-Européens et le polythéisme dualiste du zoroastrisme, il y ait jamais eu un monothéisme quelconque.

HOVELACQUE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Généralités.

Ascoli. Di un saggio singolare dei perfezionamenti dei metodi negli studj di paleontologia linguistica. In-8, 4 p. Milan, 1876.

Dumast (G. de). Mémoire sur la question de l'unité des langues. 2e édition. In-8. Paris, 1876.

Egger (E.). Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. In-8. Paris, 1875.

Freund. Wie studirt man philologie. 3e édition. Leipzig, 1876.

Hovelacque. La linguistique. (Forme le 2e volume de la *Bibliothèque des sciences contemporaines,* publiée par Reinwald.) In-16, 365 p. Paris, 1876.

Humboldt. Ueber die verschiedenheit des menschlichen sprachbaues mit anmerkungen und excursen, so wie als einleitung. 2 vol. in-8. Berlin, 1876.

Mueller (Fried.). Grundriss der sprachwissenschaft, tome I, 1re part. In-8. Vienne, 1876.

Sayce. On the cuneiform inscriptions of Van. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 407) Berlin, 1876.

Wellhausen. Ueber den bisherigen gang und den gegenwærtigen stand der keilinschriften. (In : *Rheinisches Museum für philologie*, t. XXXI, p. 153-175.) Francfort, 1876.

Généralités indo-européennes.

Bergaigne. Essai sur la construction grammaticale considérée dans son développement historique, en sanskrit, en grec, en latin, dans les langues romanes et dans les langues germaniques. (In : *Mém. de la Société de linguistique*, t. III, p. 1-51). Paris, 1875.

— Essai sur la construction grammaticale. (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 124 ss.) Paris, 1876.

Havet. Sur la séparation des mots. (In : *Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 77.) Paris, 1875.

Meyer (G.). Zur geschichte der indo-germ. stammbildung und declination. In-8. Leipzig, 1875.

Osthoff. Ueber das eingedrungenes S der nominalen suffixform STRA, etc... (*Zeitschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 313 ss.). Berlin, 1876.

Savelsberg. Beitræge zur entziferung der lykischen sprachdenkmæler. In-8, p. VII-64. Bonn, 1874.

Schmidt (J.). Was beweist das *e* der europäischen sprachen für die annahme einer europäischen grundsprache? (*Ztschr. f. vgl., sprachf.*, t. XXIII, p. 333.) Berlin, 1876.

Hindou.

Ascoli. Saggi indiani. — La riduzione pracritica di *m* in *v*. — L'invertimento indiano del nesso in cui *h* precede a consonante. — Saggi greci. I *Theos*.

Benfey. Einleitung in die grammatik der vedischen sprache. I Der samhita-text. In-4, 4 p. Gœttingue, 1874.

Bergaigne. Des troisièmes personnes du pluriel en *ram*. (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 104.) Paris, 1876.

Charnock. Gipsy dialect called Sim. (*Anthropologia*, Londres, avril-juillet 1875, p. 497 et 498.)

Darmesteter (J.). Des désinences verbales en *us* et des désinences verbales qui contiennent un *r* en sanscrit. (*Mém. de la Soc. de ling.*, t. III, p. 95 ss.) Paris, 1876.

Der Vetâlapančavinçatî oder 25 Erzählungen eines Dämon. Nach Çividâsa's Redaction aus dem sanskrit übersetzt, mit Einleitung, Anmerkungen und Nachweisen von A. Huber. 1re partie. Enleitung, Uebersetzung und Anmerkungen. In-8, VIII-69 p. Görz, 1875.

Garcia Ayuso. Estudios sobre los pueblos de la India. Ensarjo critico de filologia comparada. (*Rev. de la Universidad de Madrid*, t. VI, p. 271, suite.) Madrid, 1876.

Grassmann. Wörterbuch zum Rig-Véda. Gr. in-8, VIII-1776 p. Leipzig, 1873-1875.

Havet. Sur la transcription du sanskrit. (In : *Mém de la Soc. de ling.*, t. III, p. 74.) Paris, 1875.

Huebschmann. G, GH im sanskrit und iranischen. (*Ztschr. f. vgl. sprachf.*, t. XXIII, p. 384.) Berlin, 1876.

Jacobi. Zwei Jaina-Stotra. (*Indische studien*, t. XIV, p. 359-391.) Berlin, 1876.

Ludwig. Der Rig-Véda... Zum ersten male ins deutsche uebersetz mit commentar und einleitung. In-8, VIII-476 p. Prague, 1876.

Miklosich. Ueber die mundarten und die wanderungen der Zigeuner Europa's. 5e partie. Vocabulaire du dialecte des Tsiganes de la Bukovine. (*Compte-rendu de l'Académie de Vienne,* 1875.)

— Beiträge zur kenntniss der Zigeuner mundarten. III, Vienne, 1876.

Pandit Harachandra Chakravarti' Transcript of the Pála Inscription of the Buddal Pillar Dinájpúr. Communicated by E. V. Westmacott C. S. With an annotated translation by Pratápachandra Grosh. B. A. (*Journal of the Asiatic Society of Bengale,* part. I, no IV.) Calcuta, 1874.

Rig-Véda. Uebersetzt und mit kritischen und erläuternden Einleitungen und Anmerkungen versehen von Hermann GRASSMANN. In zwei Theilen. Fascicule I. Die Familien-Bücher des Rig-Veda.

Siecke. Der gebrauch des ablativs im sanskrit, besonders im Véda. (Beiträge de Kuhn, t. VIII, p. 377-421). Berlin, 1876.

Weber. Die recensionen der Çakuntalâ. (*Indischen studien,* t. XIV, p. 161-305.) Berlin, 1876.

Groupe hellénique.

Ahrens (H. L.). Zu den cyprichen inschriften. (In : *Philologus,* t. XXXV, fasc. I.

Ascoli. La genesi dell'esponente greco ΤΑΤΟ e il rammolimento delle tenui in ἕδομος, ὄγδοος. In-8, 22 p. Turin, 1876.

Basiliadis (S. N.). ΑΤΤΙΚΑΙ ΝΥΚΤΕΖ. Nuits attiques. Vol. I, ΔΡΑΜΜΑΤΑΗΟΙΗΣΕΙΣ ; vol. III, ΕΡΓΑ ΠΕΖΑ. 2 vol. in-12. Athènes, 1875.

Burnouf. (J. L.). Méthode pour étudier la langue grecque. In-8, XX-340 p. Paris, Jules Delalain et fils, 1876.

Flach. Das dialektische digamma des Hesiodos. In-8, VII-77 p. Berlin, 1876.

Hinrichs. De Homericæ elocutionis vestigiis Æolicis. Gr. in-8, 175 p. Iéna, 1875.

Legrand (E.). Chansons populaires grecques, publiées avec une introduction française et des commentaires historiques et littéraires. In-8. Paris, 1876.

Meyer (Leo). Zur Lehre vom digamma. (In : *Zeitschift fur vergleich sprachforsch,* t. XXIII, p. 49 à 84.) Berlin, 1875.

A. DUREAU.

Le gérant : MAISONNEUVE.

Orléans, imp. G. JACOB, cloître Saint-Étienne, 4.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

M. GIRARD DE RIALLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. ÉMILE PICOT ET JULIEN VINSON

ET LA COLLABORATION DE DIVERS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

TOME NEUVIÈME

4e Fascicule — Avril 1877

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE

1877

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOITRE SANT-ÉTIENNE, 4.

LA LÉGENDE DU JUIF-ERRANT

Et pour lui la tombe
Ne s'ouvre jamais !
(*J.-E.*, de SCRIBE.)

I

La légende de ce personnage original, qui ne peut pas perdre la vie parce qu'il a perdu la mort, est fort connue ; mais peut-on dire que, généralement parlant, elle soit très-populaire ? (1) Ce qui prouve que non, c'est qu'elle n'a donné lieu, tant en français qu'en allemand, qu'à un seul dicton ou à un seul proverbe, et aucune autre langue ne vient, que je sache, y en ajouter un second. Quand on a dit en français : « C'est un juif-errant, » ou : « C'est un

(1) En France, on a essayé de lui donner ce caractère en y introduisant l'élément comique. Ainsi, la complainte faite par un anonyme en 1805 contient cette strophe :

Je donnerais tout mon *quibus*
Pour monter dans un omnibus.
Mais cinq sous ne suffisent plus ;
C'est six que réclame
Un cocher sans âme.

(V. *Chants et chansons populaires de la France*, 25e liv.)

vrai juif-errant », et en allemand : *Das ist der ewige Jude,* ou : *Er ist wie der ewige Jude*, on a épuisé le trésor linguistique que le peuple a amassé au sujet de notre héros (1).

Pourquoi cette indigence ? Évidemment, c'est parce que, pour arriver à la grande popularité, il faut que le sujet d'une fable ou d'une légende saisisse vivement l'imagination de la foule. Marcher, marcher toujours, la belle affaire ! Tout le monde croit pouvoir le faire, et, en tout cas, un tel acte, comme celui de dormir toujours, n'a rien de bien séduisant. Les Sept-Dormants (2) ne nous charment pas plus que l'homme qui court toujours. Si vous voulez vivement intéresser le peuple, parlez-lui de travaux qui exigent, pour être accomplis, une grande ruse, une grande force ou une grande adresse ; parlez-lui du Renard, d'Hercule ou de Tell. Sortir triomphant de situations

(1) Cette légende du Juif-Errant, l'homme qui marche toujours, a inspiré à un dramaturge la pensée de le baptiser du nom d'*Iglouf,* expression légèrement masquée de *ich lauf,* je cours. L'auteur s'appelle Caignez, et sa pièce fut représentée en 1812 sur le théâtre de la Gaîté.

(2) C'est, je crois, Grégoire de Tours qui a été le premier à nous faire connaître cette légende (V. *Epistola ad Sulpitium Bituriensem*) dans ses Œuvres traduites par l'abbé de Marolles, II, 712 ; cf. p. 148. Il y a deux légendes distinctes, ou même trois. V. d'ailleurs Paul Warnfrid, dit Paul Diacre, mort en 801 (*De gestis Longobardorum*, I, c. 4), puis le Byzantin Métaphraste, au Xe siècle ; enfin les Bollandistes (*Acta Sanctorum,* julii XXVII, t. VI, p. 375 sqq.). Déjà Grégoire de Tours distingue ceux d'Éphèse de ceux de Marmoutiers (Mairmoutier). « Ceux-cy ne sont pas les mesmes, » dit-il ; mais l'abbé Marolles se trompe quand il ajoute qu'il les croit les mêmes « desquels a parlé Paul Diacre. » Les Sept-Dormants de Warnfrid reposent *in extremis Germaniæ finibus, in ipso Oceani littore, antrum sub eminenti rupe.* Avec cette indication-là, il est loisible de placer les *septem viri longo sopiti sopore* dans l'*Ultima Thule,* que Müllenhoff voit dans l'île d'Unst aux Shetlands.

difficiles ou désespérées par les ressources d'une intelligence pénétrante et déliée, à l'exemple du renard dans certains contes du Pancatantra, des Avadânas, de Kalîlah et Dimmah, et surtout dans cette grande satire du moyen âge qui porte le nom même du Renard (1), ou bien soulever le monde et le porter sans broncher comme le fit le grand Christophe (2), ou, enfin, faire un maître coup comme Guillaume Tell, car en Suisse on s'imagine que c'est arrivé (3) ; voilà des actes qui rendent un nom célèbre du levant au ponant et le placent *ex æquo* avec les talents auxquels est réservé, dit Salluste, une gloire éclatante et durable.

Après cela, il faut dire que la célébrité ne manque pas non plus au Juif-Errant ; beaucoup de poètes et de romanciers se sont inspirés de ses faits et gestes ; sa légende a surtout servi de sujet à nombre de dissertations académiques et de traités théologiques. Et là est peut-être la raison pourquoi les livres du peuple, les *Volksbücher,* le connaissent si peu : c'est un sujet théologique. Rarement les livres populaires parlent de notre héros, et les chansons vraiment anciennes l'ignorent entièrement.

(1) Voy. aussi Mone, *Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit,* V, col. 451 sqq., et al.; 437 sqq. Il serait facile de citer une infinité d'autres ouvrages où le renard tient une place considérable. Par exemple, on nous assure que le Talmud renfermait trois cents fables relativement au renard. Elles n'y sont plus. (V. Brüll, *Jahrbücher für jüdische Geschichte,* II, 153.)

(2) *Super te totum mundum habuisti,* lui dit le Christ. (Jac. de Voragine, *Legenda aurea,* XCV, Lugduni, 1486, fol. CI, verso).

(3) H. Pfannenschmid a traité à fond ce sujet, et maintenant le dernier voile qui couvrait encore maître Téll est déchiré. (Voy. *Germania,* X, p. 1 sqq.)

On ne trouve la légende du Juif-Errant, ni dans le *Cor magique*, *des Knaben Wunderhorn*, ni dans la grande collection des *lieder* historiques de Liliencron, où d'ailleurs les chansons sur les juifs ne manquent pas, ni dans le répertoire si riche d'ailleurs de Mone. La plus ancienne « complainte d'un juif encore vivant, errant par le monde », ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle (1) ; et la ballade anglaise *The wandering Jew*, que, pour la première fois, on trouve publiée en 1700 (2), n'est peut-être pas plus vieille que la complainte belge que reproduit la complainte mirifiquement enluminée d'Epinal et autres lieux (3).

Le Juif-Errant n'est donc pas une vraie légende primitive ; l'antiquité l'ignore, et il paraît que c'est aussi le cas pour l'Église. Pour l'antiquité, la chose va de soi, puisque notre légende se rattache à la passion du Christ ; mais cette attache pourrait bien ne venir que de la transformation d'un fonds ancien. En effet (disons-le par anticipation), nous saisissons, sous la forme actuelle du sujet que nous étudions, un mythe qui se rapporte, en premier lieu, au mouvement perpétuel de l'atmosphère et aux redoutables phénomènes que ce mouvement provoque. « C'est le Juif-Errant qui passe, » disent encore aujourd'hui les paysans de Picardie après un de ces coups de

(1) On la trouve dans un petit in-8° de 16 pages, imprimé « à Bordeaux, jouxte la coppie imprimée en Allemagne, 1609, » portant ce titre : « Discours véritable d'un Juif errant, lequel maintient avec parolles probables avoir esté present à voir crucifier Jésus-Christ. »

(2) Par Pepys, *Collection of English Ballads*. De là elle a passé dans les *Reliques of ancient English Poetry by Thomas Percy*, II, p. 316, éd. 1847. La première édition remonte à 1775.

(3) Communément, il est vrai, on la date de 1775.

vent qui s'élèvent soudain au milieu d'une atmosphère tranquille et par un beau jour d'été. La mythologie védique a personnifié ces faits cosmiques dans les dieux Indra et Rudra, se ruant avec leurs créatures, les Maruts, sur les Vritras conduits par Ahi ; et, dans les croyances germaniques, le même rôle, sous une forme qui garde quelque chose d'humain, est rempli, par Wodan et la foule de ses élus, les Einherjar, se combattant réciproquement, comme aussi par Widar, le fils d'Odhinn, courant sus au loup Fenris, appelé ailleurs Sköll et Hati, surnommé Managarm (1), chien lunaire.

Dans ces données, notre légende ne serait pas non plus sans filiations avec l'antiquité classique. S'il ne nous paraît pas possible d'y rattacher le mythe d'Hécate, l'archère ; ceux de Persée, de Bellérophon, de Mars et d'autres encore se présentent sous un aspect qui nous permettra de les utiliser.

La légende du Juif-Errant, dans la forme où nous l'avons, ne s'est répandue en Europe que depuis le XVIe siècle. Créée sans doute en Orient, dans la primitive Église, comme on pourrait le conclure d'un passage de Grégoire de Tours que nous donnerons plus loin, nous n'avons néanmoins, quoi qu'en dise la complainte (2), le témoignage d'aucune écriture pour l'affirmer positivement ; il n'en est parlé ni dans les évangiles apocryphes,

(1) Suivant ses diverses fonctions d'avaleur du soleil ou de la lune. (*Grimnismal*, st. 39; *Wafthrudnismal*, st. 46; *Gylfaginning*, 12. Cf. Simrock, *Handbuch der deutschen mythologie*, p. 27.)

(2) N'êtes-vous pas cet homme
De qui l'on parle tant,
Que l'Écriture nomme
Isaac Juif-Errant?
(St. 10.)

ni dans Josèphe, ni dans Eusèbe, ni dans Socrate, ni dans Sozomène, ni dans l'ouvrage d'aucun Père de l'Église. Elle est cependant de provenance théologique ; c'est un homme d'église qui l'a fixée en Allemagne. Pourquoi en Allemagne? Il y a pour cela plusieurs raisons, et d'abord cette raison générale que le peuple allemand est le fabricateur de légendes par excellence ; il est, on peut le dire, toujours en travail de légendes. Puis, spécialement, le Juif-Errant trouvait en Allemagne le terrain tout préparé par le mythe de Wodan *vegtamr*, le dieu qui est sans cesse par voie et par chemin, et se transforme de bonne heure en chasseur perpétuel. Enfin, ce n'est guère qu'en Allemagne que l'esprit populaire a pu s'éprendre du Juif comme sujet d'une légende renouvelée sur un fond ancien, parce que c'est en Allemagne seulement que les juifs ont toujours joui d'une sorte de popularité (1). De tout temps, le peuple y a aimé à occuper son imagination des faits et gestes des juifs, ce qui ne l'a pas empêché, il est vrai, de les persécuter ; le mot *judenhatz,* qui n'a d'équivalent dans aucune autre langue, est caractéristique à cet égard, et déjà Charlemagne y a préludé par certaines dispositions de ses Capitulaires (2). Mais, en aucun temps du moins, on ne les y a mis au ban de la terre natale, comme on l'a fait en Angleterre, en France (3), en Espagne, en Sicile, en

(1) On y voit, ce qui est presque inouï ailleurs, des chrétiens adopter la religion mosaïque. Ainsi, en Prusse, dix-neuf chrétiens se sont faits juifs en 1875, l'année de la dernière statistique religieuse.

(2) V. *Monumenta Germaniæ historica.* Leges, I, p. 194.

(3) C'est à Charles VI, le roi qui tomba en démence, ou à ceux qui gouvernaient en son nom, que les juifs durent de vider prompte-

Russie (1) et ailleurs ; le chez soi était inviolable, suivant l'ancien droit germanique ; je ne pense pas non plus qu'on les y ait pendus par les pieds (2). Les rois d'Allemagne, et, avec eux, les ducs et autres grands vassaux, juraient, à leur avènement, la paix aux juifs tout comme aux chrétiens (3). Les termes de leur promesse reviennent constamment à ceux dont se servit l'empereur Frédéric II : *Judei omni die et omni tempore firmam pacem habebunt in personis et in rebus.*

Voilà donc plus de raisons qu'il n'en faut pour expliquer qu'une légende dont un juif est le héros éclot sur le sol allemand préférablement à tout autre pays, et pourquoi aussi elle y subsiste encore depuis le jour où elle apparut, pour ainsi dire subitement, à Hambourg, un jour d'hiver de l'an 1547. C'est d'ailleurs dans les pays avoisinant cette ville qu'elle est demeurée le plus vivace. Il n'y a pas encore longtemps qu'on prétend avoir vu le Juif-Errant à Lunebourg et dans le Sundewitt, vis-à-vis de l'île d'Alsen, à l'endroit où sont les fameuses redoutes de Düppel. Notre héros, dit-on, n'avait pas l'air vieux,

ment les pays de Languedoyl comme de Languedoc, « par saine et meure deliberacion, » dit l'arrêt. (V. *Ordonnances des rois de* France, VII, p. 676, ad an. 1394.) Déjà ils avaient été bannis une première fois par Philippe-Auguste, en 1182. Mais ce roi a été assez humain pour les rappeler.

(1) En Russie, les juifs sont toujours encore considérés comme des hôtes étrangers, *inostránnie gósti*, et il leur faut, de père en fils, une permission de séjour délivrée par la police.

(2) C'est ce que rapporte pour les juifs du Midi Bernard de Gordon, médecin de Montpellier, au commencement du XIVe siècle. (*Hist. litt. de la France,* XXV, p. 328.)

(3) V. *Monum. Germ. hist.* Leges, t. II, p. 60, ad an. 1103; p. 267, ad an. 1230; p. 368, ad an. 1254; p. 375, ad an. 1255, et al.

malgré ses dix-neuf siècles d'âge, et ne demandait à personne à boire ni à manger (1).

De Hambourg, ville de commerce universelle, la légende, allant, comme l'amante de Properce, où il plaisait au vent, *vento quolibet*, se répandit étonnamment vite. « Dans toute l'Europe, il n'est question que du Juif-Errant », disait déjà, en 1610, Rodolphe Boutrays, *Boterius* de son nom latin, avocat au parlement de Paris. On voyait passer notre Juif dans toutes les grandes villes, depuis Moscou jusqu'à Madrid (2), et partout on y croyait, sauf peut-être en Italie, d'où une tradition le fait revenir par la route fort incommode du glacier de la Furca, sur les confins du Valais. Les Italiens, comme de juste, n'aiment que les légendes et les superstitions romaines. Cependant, à Paris aussi, où, suivant Boulenger, autre avocat, quelques personnes disaient l'avoir vu, en 1604, il n'a pas pu s'acclimater. Mais on sait que les Parisiens sont sceptiques, et les avocats payés pour l'être. Aussi les deux jurisconsultes que nous venons de citer ne se gênèrent-ils pas pour dire leur sentiment sur l'apparition du pèlerin. *Credat Judæus Appella !* s'écrie Boulenger (3), et Boutrays s'excuse auprès du lecteur de rapporter la fable. *Vereor*, dit-il, *ne quis nugarum anilium probro me afficiat, si quæ tota Europa narratur,*

(1) Müllenhoff, *Sagen, Märchen*, etc., *aus Schleswig, Holstein und Lauenburg*, p. 160, 547. Il n'y a que la relation de Louvet (*Hist. et Antiquitez du diocèse de Beauvais*, II, p. 678, Rouen, 1635) qui dise que le Juif-Errant quêtait dans les maisons, lors de son apparition dans cette ville, en octobre 1604.

(2) Cf. Thomas Bartholinus ap. Hadeck, A, 2, recto : *Qui nuperis annis maximam Europæ partem emensus.*

(3) *Historia sui temporis*, l. XI, p. 357, in-fol.

de Judæo coævo servatoris Christi fabulam huic paginæ inseram, etc. (1). Cependant, en Allemagne non plus les incrédules ne manquèrent pas, ainsi que nous le voyons par la *Relation* du pasteur Hadeck qui l'écrivit en 1681 (2), et par le candidat en théologie Christophorus Schultz, dont la *Dissertation* date de 1698. Ce dernier prétend que la crédulité a joué un tour à l'adolescence (3) de celui qui vit, le premier, le héros de notre légende en 1547, et sous les auspices duquel le Juif-Errant fut introduit en Allemagne, et probablement même en Europe.

Mais c'est peut-être à la jeunesse de son parrain ou du moins à l'ardeur ecclésiastique de cet introducteur, en quête d'un *argumentum fidei christianæ*, que le Juif-Errant doit de n'avoir jamais pu s'établir solidement dans la croyance générale et conquérir une véritable popularité, celle qui assure aux légendes une place au foyer domestique et dans la chambre des nourrices. Sans doute, une complainte (nous l'avons déjà citée) se fait jour à Bordeaux, dès le commencement du XVIIe siècle, en 1609 (4); mais sa

(1) Botereii *De rebus in Gallia commentar.*, l. XI, t. II, p. 172.

(2) Joh. Georg. Hadeck, *Relation eines Wallbruders mit Nahmen Ahasverus ein Jude, welcher bey der Creutzigung des Herren Christi gewesen, und von da annoch herumb wallen und leben soll,* §§ III, IV.

(3) *Juvenes autem creduli sunt.* (Christophorus Schultz, *Dissertatio historica de Judæo non-mortali,* etc., § XII; Regiomonti, 1698, in-4°.) La thèse fut soutenue le 26 janvier 1689.

(4) V. ci-dessus, p. 310. Il est dommage que van den Bergh, *De Nederlandsche Volksromans,* ne nous fasse pas connaître la complainte que, dans le même siècle, les chanteurs populaires produisirent en Hollande sous le titre : *Een echt verhaal van den Joodschen wandelaar,* p. 91.

facture et aussi les paroles du Juif montrent bien qu'elle n'est pas l'œuvre du peuple. Je la transcris pour que le lecteur en juge :

Le bruit courant, ça et là par la France,
Depuis six mois qu'on avoit esperance
Bien tost de voir un Juif qui est errant
Parmy le monde pleurant et souspirant.

Comme de fait en la rare campagne
Deux gentils-hommes au pays de Champagne
Le rencontrerent tout seulet cheminant,
Non pas vestu comme on est maintenant.

De grandes chausses il porte a la marine,
Et une juppe comme a la Florentine,
Un manteau long jusques en terre trainnant
Comme un autre homme il est au demeurant.

Ce que voyant lors ils l'interrogerent
D'oú il venoit et ils luy demanderent
Sa nation, le mestier qu'il menoit,
Mais cependant tousiours il cheminoit.

Ie suis dict-il Juif de ma naissance
Et l'un de ceux qui par leur arrogance
Crucifierent le Sauveur des humains
Lorsque Pilate en lava ses deux mains.

Il dit aussi qu'il a bien souvenance
Quand Iesus-Christ, à tort receut sentence,
Et qu'il le vit de sa croix bien chargé
Et qu'à sa porte il s'estoit deschargé.

Lors le Juif par couroux le repousse,
L'iniuriant et plusieurs fois le pousse,
En luy monstrant le supplice appresté
Pour mettre à mort sa haute Maïesté.

Nostre Seigneur bien ferme le regarde,
En luy disant : A cecy prens bien garde,
Ie reposeray et tu chemineras,
Partant regarde a ce que tu feras.

Tout aussi tost le Juif meit à terre
Son petit fils, et s'encourut grand erre
Mais il ne sçeut iamais en sa maison
Mettre les pieds en aucune saison.

Hierusalem, le lieu de sa naissance,
Femme et enfans ne fust en sa puissance
Iamais de voir n'y pas un sien parent,
Et par le monde s'en va ainsi errant.

De son mestier cordonnier il dict estre,
Et à le voir il semble tout champestre.
Il boit et mange avec sobrieté,
Et est honneste selon la pauvreté.

Longtemps il fut au pays d'Arabie,
Et aux deserts de la triste Libie,
Et a la Chine en l'Asie Mineur,
Iardin d'Eden et du monde l'honneur.

Comme en semblable en la sterile Afrique,
Au mont Liban, au Royaume Persique,
Et au pays de l'odoreux levant,
Tousiours il va son chemin poursuyvant.

N'aguere estoit en la haute Allemagne,
En Saxonie, puis s'en va en Espagne,
Pour s'en aller les Anglois visiter,
Et nostre France puis apres habiter.

Pour estre about de son pelerinage
Et accomplir son désiré voyage,
Il n'a plus rien qu'un tiers de l'Occident
Et quelques Iles pour aller Dieu aydant.

Tout cela le iugement faict attendre
Il faut de Dieu, et repentant se rendre
Afin, dict-il, qu'entre les reprouvez
Par nos merites nous ne soyons trouvez.

Ie fay, dit-il, icy bas penitence,
Touchè ie suis de vraye repentence,
Ie ne fay rien que d'aller tracassant,
De pays en autre demandant en passant.

Quand l'univers ie regarde et contemple
Ie croy que Dieu me fait servir d'exemple
Pour tesmoigner sa Mort et Passion,
En attendant la Resurrection.

N'est-il pas vrai que cette complainte est trop savante pour avoir été composée par un homme du peuple ?

II

Des légendes d'individus errants par le monde ont existé de tout temps chez tous les peuples, et le motif en est clair. En effet, qui ne voit que dans sa généralité ce motif n'est autre que la nature même de l'existence ? Elle est toujours *in fieri,* c'est-à-dire dans un va-et-vient perpétuel. Mais pour qu'il y eût, en ce sujet, des symboles spéciaux, il fallait des motifs spéciaux, et de tels motifs se trouvent nommément dans les traditions d'hommes qui, en punition de quelque faute notable, sont condamnés

à ne pouvoir tenir en place. C'est le cas du Hollandais volant :

De naufrage en naufrage, il échappe à la mort.

C'est aussi celui du Juif-Errant.

Cependant, en tant qu'elle roule sur la personnalité d'un juif et surtout d'un juif coupable, la légende du Juif-Errant, nous l'avons déjà vu, n'est pas une légende primitive. Elle ne le devient que par sa filiation avec la légende du Chasseur sauvage qui, elle-même, se rattache étroitement au mythe de Wodan ou Odin, l'habitué des routes, *vegtamr* (1), toujours par voie et par chemin, ainsi qu'il convient aux mouvements atmosphériques qu'il personnifiait, dans les croyances des anciens Germains. Reste à savoir comment Wodan le chasseur est devenu un *Juif*. Je ne me l'explique que par une sorte de compromis entre le merveilleux païen et le merveilleux chrétien. On a rapporté au personnage errant, qui hantait depuis longtemps les imaginations, la sentence que Jésus, après sa résurrection, est censé émettre sur le compte d'un *Juif*. Ce Juif n'était autre que le *bien-aimé* Jean, pêcheur sur la mer de Galilée. Ce compromis était d'autant plus facile que le héros du conte arménien que nous allons reproduire tout à l'heure se nomme Cartaphilus, mot qui signifie « bien-aimé ». On ne peut en douter, c'est la légende de ce Cartaphilus qui a donné lieu, tout d'abord, à la transformation du

(1) « Je m'appelle *Vegtamr*, » dit Odhinn dans l'ancienne Edda. (V. *Vegtamskvidha*, st. 6.)

moraris? » *Et Jesus severo vultu et oculo respiciens in eum, dixit :* « *Ego vado, et expectabis donec veniam* ». *Ac si juxta Evangelistam diceretur :* « *Filius quidem hominis vadit sicut scriptum est de eo : tu autem secundum adventum meum expectabis* (1) ».

On aura remarqué, en lisant ce récit, la transition au passage déjà noté de l'évangile. On en a pris occasion, je pense, pour changer la nationalité du héros de la légende, car le portier du prétoire romain n'était certainement pas de nationalité juive. Un gouverneur romain n'aurait jamais confié à un Juif la garde de son prétoire, quand Auguste jugeait que Jupiter Tonnant n'était pas trop bon pour être le portier du Capitole (2). Du reste, pour en demeurer convaincu, on n'a qu'à considérer le parfait mépris que les Romains professaient pour les Juifs (3) : deux des plus grandes autorités de leur culture intellectuelle, Quintilien et Tacite, nous en ont transmis le témoignage. « Il est des hommes, dit le premier, que nous haïssons jusque dans leurs pères et mères ; ce sont les Juifs, horde funeste aux autres peuples, *perniciosam cæteris gentem* (4). Ce passage est décisif, à cause de la superstition romaine. Quant à Tacite, il dit des funestes Juifs pire que pendre, leur attribuant des institutions sinistres et infâmes, *instituta sinistra, fœda,* et les accusant

(1) La traduction est de Huilard Bréholles.

(2) *Tonantem pro janitore ei appositum.* (Suéton., *Augustus,* XCI.)

(3) Un Juif faisait horreur au plus vil des Romains ;
Un Juif était partout le rebut des humains.
(Ed. Grenier, *La mort du Juif-Errant,* ch. IV, v. 53 sqq.)

(4) Quinctil., *Instit. orat.,* III, 7.

d'une telle dissolution de mœurs qu'entre eux il n'y a rien d'illicite, *inter se nihil illicitum* (1). Le portier de Pilate était donc païen.

III

Le premier, à notre connaissance, qui répéta la fable rapportée par le moine Mathieu Pâris fut Philippe Mouskes, évêque flamand de Tournay, mort en 1282. Il y ajouta, d'après d'autres données sans doute, celle de l'évangéliste Mathieu par exemple (2), que Cartaphile

Ne morra pas voirement
Jusques au jour del jugement (3).

Depuis lors, notre héros s'est vu condamné à marcher, à marcher toujours :

Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté,

lui fait dire la complainte française, enluminée comme

(1) Tacit., *Hist.*, V, 5.

(2) Jésus dit : « Il y a quelques-uns de ceux qui sont ici qui n'éprouveront pas la mort qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir en son règne. » (Matth., XVI, 28.)

(3) V. *Chronique rimée* de Ph. Mouskes, éd. Reiffenberg, II, p. 491, v. 25,545.

on sait, par les imagiers d'Épinal et autres lieux. Cependant pour Mouskes non plus que pour le chroniqueur de Saint-Alban, il n'est pas encore question du Juif, ni même d'homme errant. Le Juif-Errant, nous l'avons déjà dit, ne fait son apparition en Europe que lorsque, à ce que nous racontent le petit livre de Bordeaux déjà cité, puis un certain Chrysostôme Dudulæus de Westphalie (1) (pays de légendes s'il en fut), Paul de Eytzen ou Eitzen le vit dans une église de Hambourg (2), où l'étrange personnage, en une tenue conforme à son état de vagabond, assista pieusement au service divin. Mais laissons parler l'auteur d'une lettre datée de Schleswig, le 19 juin 1564, imprimée à Leyde l'an 1602 et traduite à Bordeaux en 1609 (3). C'est le plus ancien témoignage sur le *Juif-Errant* que nous puissions produire (4), car celui de Dudulæus *(Relation. Germanic.)* n'est que de 1645, de dix ans postérieur même à la relation de Louvet (5). Voici donc le récit de 1564 :

« Paul de Eitzen, docteur en théologie et évesque de Schlesswig, homme de foy, et recommandable par les escrits qu'il a mis en lumière, m'a quelquefois raconté, et quelques autres, qu'estudiant à Witemberg, en hyver, l'an 1542, il alla voir ses parens à Hambourg : que le

(1) V. Martin Zeiller, *Sechshundert und sechs Episteln oder Sendschreiben von allerhand politischen, historischen,* etc. *Sachen,* II, p. 700, ép. 507; Ulm, 1656.

(2) Suivant Boulenger et Boutrays, il fut vu encore à Hambourg en 1564. Sa visite à Lubeck n'est que du 14 janvier 1603. (Bangert, ap. Hadeck, § III.)

(3) V. *Discours véritable*, etc., p. 2 sqq.

(4) Le plus ancien témoignage *positif*.

(5) V. ci-après, p. 337.

prochain dimanche au sermon il vit, vis-à-vis de la chaise du predicateur, un grand homme ayant de longs cheveux qui luy pendoient sur les espaules, et pieds nuds, lequel oyoit le sermon avec une telle dévotion, qu'on ne le voyoit pas remuer le moins du monde, sinon lors que le prédicateur nommoit Iesus-Christ, qu'il s'inclinoit et frapoit la poictrine, et souspiroit fort : il n'avoit autres habits en ce temps-là d'hyver que des chausses à la marine qui luy alloient iusques sur les pieds, une iuppe qui luy alloit sur les genoux, et un manteau long iusqu'aux pieds : il sembloit à le voir aagé de cinquante ans. Ayant veu ses gestes et habits estranges, P. de Eitzen s'enquist qui il estoit : il sçeut qu'il avoit esté là quelques semaines de l'hyver, et luy dist qu'il estoit Iuif de nation nommé Ahasverus cordonnier de son mestier, qui avoit esté present à la mort de Iesus-Christ, et depuis ce temps-là a tousiours demeuré en vie, pendant lequel temps il avoit esté en plusieurs pays, et pour confrontation de son dire raportoit plusieurs particularitez et circonstances de ce qui se passa lorsque Iesus-Christ fut pris, mené devant Pilate et Herodes, et puis crucifié, autres que celles dont les historiens et Evangélistes font mention, etc. ».

Le récit continue, et, après avoir rapporté l'acte brutal du Juif que, plus tard, le théologien Joh. Jac. Schudt amplifiera en assurant qu'Ahasverus avait poussé le Sauveur en le frappant avec une forme de soulier, *calcei formula ipsum protruisse* (1), il dit : « lors Iesus-Christ

(1) Joh. Jacob Schudt, *Compendium Historiæ Judaicæ*, III, 8, p. 461 ; Francfort, 1700.

le regarda ferme et luy dit ces mots : Ie m'arresteray et reposeray, et tu chemineras ».

Ainsi, dans la relation que les « deux gentils-hommes » tiennent de la bouche même de P. de Eitzen, et qui nous a été conservée dans une lettre écrite par l'un d'eux le 19 juin 1564, comme nous l'avons déjà noté, il n'est plus question d'un portier Cartaphilus, mais bien d'un cordonnier Ahasvérus. Il y a donc deux personnages qui diffèrent l'un de l'autre, et déjà, en 1668, un candidat de théologie, Martin Dröscher, s'est appliqué, dans une dissertation spéciale, à établir cette distinction (1). Pourtant, par le fait de la remarque citée ci-dessus, de Ph. Mouskes, les deux légendes s'entremêlent pour constituer définitivement, à dater de cette année de 1547, la légende du Juif-Errant. Depuis lors, un Juif n'a pas cessé de *courir* le monde sur l'ordre du Seigneur, et de prendre le nom d'*Ahasvérus* avec le titre de *cordonnier*. Que plusieurs aient changé ce titre en savetier, *schuflicker*, *cerdo* (2), et qu'ils chaussent notre voyageur au lieu de le laisser « pieds nuds », *barfuss* (3), comme le vit Eitzen et comme l'exige d'ailleurs son caractère de proscrit (4), ce sont des détails qui ont sans

(1) *Dissertatio theologica de duobus testibus vivis passionis Dominicæ*, etc. *In inclita propter Salam Academia publico eruditorum examini subjicit Martinus Dröscher*, Jenæ, 1668, cap. II, § 1 sqq. Le bon licencié croit que c'est arrivé : « relationem hanc non fabulam, sed veram esse historiam. » (§§ 7, 9, 14.)

(2) Boulenger, *ouv. c.*, p. 357; Boutrays, *ouv. c.*, p. 173; Christiani Solini *Holsteinische Chronica*, etc., ad an. 1606, p. 72, imprimée en 1674.

(3) Cf. aussi Hadeck, *ouv. c.*, § XII : *Hominem discalceamentum.*

(4) V. *Lex Salica*, tit. LVIII, 1, p. p. Behrend.

doute leur importance, comme nous le verrons par la suite, mais qui ne changent pas la physionomie de la égende (1).

Cette physionomie nous frappe d'abord par le nom d'Ahasvérus. Ce nom est trop significatif pour admettre qu'il soit là au hasard. Mais quel peut avoir été le motif qui l'a fait choisir (2)? On sait qu'Ahasvérus, que la Bible écrit Achaschverosh, est un nom perse. On le lit *Khsayârsâ* dans les inscriptions achéménides, et le personnage qu'il désigne n'est autre que Xerxès. N'y aurait-il pas là un indice que la légende, telle qu'elle se produit soudainement à Hambourg, nous est venue de Constantinople par la voie de mer? Hambourg était la seule ville maritime qui, depuis longtemps, fût en commerce suivi avec le Levant. M. Magnin conjecture que notre légende date du temps de l'invention de la vraie croix par sainte Hélène (3). Il ne dit pas ce qui lui a suggéré cette pensée, mais je soupçonne que c'est le passage que voici de Grégoire de Tours : « Du temps de Constantin, le vénérable bois de la croix (4) de Notre-Seigneur fut trouvé

(1) En tout cas, il n'y a jamais eu deux Juifs-Errants, comme le disent quelques-uns. Cluver s'en tient à la version de Matthieu Pâris (*Mundi Epitome,* Lugduni Batav., 1657, p. 713, 4°), et Dröscher distingue le païen Cartaphilus et le juif Ahasvérus.

(2) C'est une hypothèse bizarre et tout à fait insoutenable que celle de M. Pierre Dupont, qui veut qu'Ahasvérus soit par corruption le nom de Cartaphilus. (Préface de la *Légende du Juif-Errant,* p. 4; Paris, 1862.)

(3) Magnin, *Causeries et méditations*, I, 99.

(4) Une légende syrienne veut que la croix ait été faite du bois d'un arbre qui depuis ne cesse de trembler de crainte et d'épouvante, ce qui lui a valu le nom de tremble, *populus tremula, Espe.* On re-

par les soins d'Hélène sa mère, sur l'avis que luy en avoit donné un Hébreu appelé Iudas, qui, depuis son baptême, fut appelé Quiriace (1). » Je trouve ainsi la conjecture de M. Magnin plausible; elle est dans la logique de la légende. Nul autre, en effet, ne pouvait donner des indications plus sûres et plus précises pour retrouver le bois de supplice, que le survivant du temps lamentable où il avait été le témoin actif de la passion de celui à la croix duquel il avait, dit un *volksbuch,* travaillé de ses mains de charpentier. Grâce à ce petit passage du plus ancien chroniqueur que nous ayons, nous voyons poindre la légende du Juif-Errant aux limites de l'Église primitive, et si maintenant, pour expliquer le nom d'Ahasvérus, attribué à l'ennemi du fondateur de la civilisation qui continue, en la renouvelant, la civilisation grecque, nous considérons que la Perse, depuis Xerxès surtout, fut

marque que le bois de cet arbre ne chauffe guère; et ainsi se justifient les proverbes: trembler comme la feuille (du tremble), *wie espenlaub zittern,* auxquels, dans l'origine, a donné naissance l'état fiévreux de ceux qui ne peuvent se réchauffer. Dans un poème du XIIIe siècle, attribué à un prêtre Hermann, le bois de la croix provient de l'arbre de vie que Dieu transporta dans le jardin d'Abraham. (V. *Hist. littér. de la France,* XVIII, p. 834.) Remarquons que cette tradition prend sa source dans une légende bien antérieure à sainte Hélène, et remonte au temps de l'apôtre d'Édesse, Addai. Voy. à ce sujet le savant ouvrage de George Phillips, *The doctrine of Addai, the apostle,* etc., p. 10 sqq. London, 1876.

(1) Trad. de l'abbé de Marolles: « Hujus tempore venerabile crucis Dominicæ lignum per studium Helenæ matris ejus repertum est prodente Juda Hebræo, qui post baptismum Quiriacus est vocitatus. » (Greg. Tur., I, 34.) Ce nom de Quiriace est fort rare. On ne le rencontre qu'une seule fois dans les inscriptions italiques, et il y est attribué à une femme chrétienne. (V. Mommsen, *Inscriptiones R. N. latinæ,* n° 7185.)

l'antagoniste le plus persévérant et le plus redoutable de l'œuvre civilisatrice du monde occidental, que la terreur qu'elle inspirait alla si loin qu'elle obligea Constantin à déplacer la capitale de l'Occident et à établir le boulevard de l'empire à Byzance, nous pouvons, je crois, légitimement conjecturer que la légende a imposé le nom de Xerxès ou Ahasver au Juif-Errant, pour marquer par là qu'elle accumulait sur la tête de ce maudit toute la haine que la chrétienté continuait à ressentir (1) pour les successeurs de celui qui avait juré d'anéantir notre Occident en détruisant Athènes (2). Et quand on réfléchit que la Perse est restée, jusque dans les derniers successeurs des Achéménides, jusques aux Schahpour et Khosrou, pendant plus de onze siècles (3), l'adversaire le plus acharné de notre Europe (4), on ne pourra s'empêcher d'admirer l'instinct populaire, mettant à perpétuité

(1) Un poète, Ed. Grenier, semble avoir deviné le motif dont nous parlons quand il fait dire au Juif-Errant, après que celui-ci a révélé à son hôte qu'il se nomme Ahasver : « Je sais bien quel sentiment mon nom met dans un cœur chrétien. » (*La mort du Juif-Errant*, ch. II, v. 7 sq.)

(2) Hérodote, VII, 8.

(3) Depuis Darius, marchant contre l'Ionie, en 504 av. J.-C., jusqu'à Héraclius, qui, par ses victoires sur Cosroës II, débarrassa définitivement, en 628 de notre ère, l'Europe des invasions périodiquement renouvelées du Roi des rois. Il est vrai que les Khalifes les remplacèrent immédiatement, et qu'ainsi l'Orient ne cessa d'être un danger pour l'Occident jusqu'en 1683, par suite de la défaite que l'héroïque Jean Sobieski infligea à l'islam sous les murs de Vienne.

(4) Un contemporain de la guerre que le roi Qavad fit à l'empereur Anastase Ier au commencement du VIe siècle, et qui est Josué le Stylite, en rend un précieux témoignage. Sa chronique vient d'être publiée par l'abbé Martin dans *Abh. für die Kunde des Morgenl.*, VI.

Ahasvérus humilié à l'état de Juif errant en face du Christ vainqueur par cette croix qu'est censé retrouver la mère du fondateur de Constantinople. Il y a là un jeu de transposition dont l'esprit qui préside aux légendes est d'ailleurs coutumier, et chacun a déjà nommé Néron, victime d'un quiproquo analogue.

Maintenant, quant à l'état de cordonnier dont la légende gratifie le Juif Ahasvérus, rien pour l'expliquer ne nous permet de nous appuyer sur l'histoire. Ne faut-il voir dans le ravalement d'un individu chargé du nom détesté de l'ennemi héréditaire du monde occidental qu'un raffinement de satisfaction vengeresse? Ce serait là une explication comme une autre, et on pourrait l'accepter ; elle est du moins naturelle. Rabaisser le représentant du roi des rois à l'état de savetier *(qui cerdo erat)* (1) est une vengeance qui a dû sourire à la haine populaire. Chez Gœthe qui, comme on sait, a voulu aussi s'occuper de notre légende, le Juif-Errant se tranforme en compagnon de bonne humeur et d'esprit jovial, dont Hans Sachs, le cordonnier, fournissait au poète le modèle historique (2). On peut dire que si Ahasvérus ne s'était déjà trouvé cordonnier, Gœthe, pour avoir le fil qui convenait à sa tragi-comédie, lui aurait donné cet état.

Cependant, l'expédient du poète, qui travaillait librement,

(1) Boulenger, *l. c.;* Solinus, *l. c.:* « Wie er denn ein *Schuflicker* gewesen. » Il n'y a qu'à Paris où, anciennement, le savetier jouissait de l'estime populaire, et cela à cause du rôle qu'il s'était fait de frondeur, de chansonnier et de patriote. Voir à ce sujet une note dans le *Journal des Débats* du 16 octobre 1876.

(2) V. les fragments de la pièce dans *Der junge Gœthe. Seine Briefe und Dichtungen von* 1764-1776, par Bernays, III, 436.

ne nous est d'aucune utilité exégétique, et dès lors nous sommes forcé, si l'explication indiquée tout à l'heure ne paraissait pas acceptable, d'avoir recours à un élément mythologique. Cet élément nous est fourni par le mythe du dieu Widar, et Simrock l'a déjà utilisé. On sait que Widar est le fils d'Odhinn (1), cet Ase toujours en mouvement, qui tue, dans la bataille qui précède la fin du monde, le loup Fenris, en lui plantant dans la gueule un de ses pieds chaussé d'un gros soulier (2). Il se peut bien que ce soulier d'un immortel qui marche sans cesse ait passé dans les attributions du Juif-Errant, d'abord à cause de l'analogie qu'il y a entre la destinée de Widar et celle d'Ahasvérus, en ce que l'un et l'autre assistent et survivent à la fin du monde ; puis, parce que dans leur temps l'état des chemins était tel qu'une personne qui était sans cesse par voie et par chemin ne pouvait pas se passer de chaussures. Cependant, primitivement, le dieu, pas plus que le Juif, n'était chaussé. La Voluspâ (3), c'est-à-dire l'ancienne Edda, arme le vaillant Ase, pour tuer son adversaire, d'un *hiörr,* espèce d'estoc, qu'elle lui fait planter dans le cœur du loup, *til hiarta ;* et le Juif, nous l'avons vu déjà, était *barfuss,* nu-pieds. Encore aujourd'hui, le peuple, dans certaines contrées, en fait

(1) *Voluspâ*, st. 54.

(2) V. *Gylfaginning,* 29, 51, dans *Snorra Edda*, éd. Rask, Stockholm, 1818, p. 31, 73. — Un mythe analogue se présente dans le Mahabharata, quand le fils de Drona, chef des Kourous, tue le prince des Pandavas en pesant sur la gorge de son adversaire avec tout le poids de son pied.

(3) Les germanisants ne sont pas d'accord sur l'orthographe de ce mot. Les uns écrivent Voluspâ, les autres Völuspâ. La forme correcte est, je crois, Voluspâ.

un des signes auxquels on reconnaît l'éternel marcheur (1). Ayant coopéré à la passion du Sauveur, on lui infligeait le signe infamant de l'homicide (2). Toutefois, dès qu'on le pourvut de chaussure, il lá fallut solide, car, dit-il :

Je traverse les mers,
Les rivières, les ruisseaux,
Les forêts, les déserts,
Les montagnes, les coteaux,
Les plaines et les vallons,
Tous chemins me sont bons.

Or, l'imagination populaire ne connaissait pas de chaussure plus solide que le gros soulier de Widar, *hanni hefir skó thokkvan.* C'est donc de ce soulier qu'elle a doté le Juif-Errant (3), et qui le veut voir n'a qu'à aller à Ulm ou à Berne, où, à ce que nous apprennent Rochholz et Blaas, on le conserve.

IV

Cette explication de la chaussure du Juif-Errant en appelle une autre que nous donnerons tout à l'heure

(1) Birlinger, *Volksthümliches aus Schwaben,* I, 212.

(2) V. *Lex Salica,* LVIII, 1, déjà citée.

(3) « Le véritable portrait du Juif-Errant, » qu'a produit l'imagerie de Chartres à la fin du siècle dernier, le représente chaussé de *sandales.* (V. l'image chez Garnier, *Hist. de l'imagerie,* p. 76.) Le portrait d'Épinal est chaussé de demi-bottes. (V. Pellerin et Charmes, Épinal, in-18.)

et qui nous paraît plus probable. Cependant la première n'est pas invraisemblable, mythologiquement parlant. Il est de fait que l'imagination populaire a ses coudées franches dans les transports et transformations qu'il lui plaît d'opérer avec n'importe quelle matière légendaire, donnée en principe. Sur un fond cosmique, historique ou psychologique, elle crée de source et d'original un mythe ou une légende primaire ; puis, après un laps de temps plus ou moins considérable, quand le peuple a perdu le lien logique intérieur de ces créations, elle y porte la confusion par des additions, par des suppressions, par des transpositions ou par des amplifications capables de faire le désespoir du mythographe, tant elles sont irrationnelles souvent et bizarres. Il y a sans doute toujours quelque analogie ; rien en ce monde ne se fait sans cela, et il est possible, ce me semble, de saisir le fil qui relie le soulier du Juif-Errant à la chaussure de Widar. Mais n'en serait-il rien, encore nous ne nous trouverions pas pour cela dans de mauvais souliers. En effet, il est très-possible que la chaussure de notre héros soit tout simplement un symbole de marche incessante ou de locomotion rapide (1). Le Chat botté justifie l'usage de ses bottes en disant : « J'ai tant à courir ! » et, à leur vue, on connaît qu'il est chasseur (2). Il y a aussi un proverbe qui dit : *auf des schumachers rappen reiten*, qui répond au français « être monté sur la mule des cordeliers ». Voilà la chaussure assimilée au cheval. Or le cheval, *equus*, est la rapidité faite animal (3).

(1) Panzer, *Beitrag zur Deutschen Mythologie*, II, p. 120.
(2) Tieck, *Der gestiefelte Kater*, I, sc. 1 et l'entr'acte.
(3) Le radical de *equus* est en effet *ak*, aller vite, comme cela est

La sandale de Persée le transporte au vol dans le pays de la Gorgone ; elle avait deux coudées de longueur (1), et Jason l'enviait au Titan (2), parce qu'il était toujours en expédition de chasse ou de découverte. Mais dès que, par la mort de Méduse, Persée se trouve en possession d'un cheval, le Pégase, Πήγασος ἵππος, il le préfère pour aller en Ethiopie délivrer Andromède. Il n'est pas dit, toutefois, que le Pégase dépassa en vitesse la chaussure, son équivalent symbolique. La vertu magique du cuir, *des leders zauberkraft,* comme dit le poète, vaut celle du divin coursier, et d'ailleurs la chaussure du messager de Jupiter, Διὸς ἄγγελος (*Odyss.*, v, 29), alors même que, comme chez Homère et sur les plus anciens vases, elle est encore dépourvue d'ailes, est péremptoire à cet égard. Ailée ou non, elle est censée porter Mercure avec la rapidité de la mouette, λάρῳ ὄρνιθι ἐοικιὸς (*Odyss.*, v, 51). Au surplus, sandale ou soulier, la chaussure peut se changer en botte de sept lieues (3). Donc, quand le mythe préfère au

vrai aussi pour le grec ἵππος, dial. ἴκκος, le sansk. *açva*, le zend *aspa*, le lith. *aszva*, l'anc. sax. *ehu*, etc. (V. Fick, *Wörterb. der indog. Sprache*, s. v. *akva*.

(1) Hérodote, II, 91 : σανδάλιον τεαύτοῦ πεφορημένον εὑρίσκεσθαι ἐὸν τὸ μέγαθος δίπηχυ.

(2) V. Valerii Flacci *Argonauticon*, I, 67. — Pour atteindre aisément la Colchide, Jason désirait avoir la chaussure de Persée : *aerii plantaria vellet Perseos*.

(3) Une machine aussi énorme que les bottes de sept lieues fait soupçonner que le Petit-Poucet, qui, suivant des conteurs modernes (Perrault, Tieck, *Däumchen*, III, 2) la vole à l'ogre (*Orcus*), est la transformation d'un démon titanesque primordial, de Wodan lui-même, peut-être en tant que Mercure ou Hermès. (Cf. Schenkl, *Germania*, VIII, p. 384.) Et ainsi s'expliquerait comment Uhland a pu dire : « Mit den Siebenmeilenstiefeln Schritt er schon *durch manch*

soulier le cheval, il veut dire, sans doute, que celui-ci convient mieux à un] héros, par la prestance guerrière qu'il donne à celui qui le monte. Chez les anciens Germains, le vulgaire, quand il partait pour le dernier voyage, était pourvu de souliers ; le cheval était réservé aux chefs, toujours choisis parmi les guerriers héroïques de la nation.

La valeur symbolique parallèle de la chaussure et du cheval étant démontrée, on s'explique la raison de l'état de cordonnier du Juif-Errant. Si, pour être maître du cheval, il faut être cavalier, il faut, pour connaître à fond le service qu'on peut tirer de la chaussure, être cordonnier. Ainsi le héros de notre légende est cordonnier, parce que son type mythologique est écuyer. Les deux termes se valent, pour caractériser des maîtres marcheurs et pour traverser des rivières et des mers aussi aisément que le moindre ruisseau.

Toutefois, le Juif-Errant n'est pas seulement cordonnier ; la légende lui attribue aussi l'état de charpentier, et cela surtout dans un *volksbuch*, où, de plus, on le fait naître dans la tribu de Nephtali, l'an du monde 3992, avec le renseignement édifiant qu'il fut mauvais sujet

Jahrtausend. » (Romanze vom kleinen Däumling.) Cf. Simrock, *Handb. d. D. M.*, 245, 272, 287, 474. — Gœthe a donc agi avec discernement en les restituant à Méphisto, l'*Orcus* en personne. Perrault a ingénieusement pallié à l'invraisemblance du vol en disant que les bottes étaient fées, qu'elles avaient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui la chaussait. Toutefois, s'il avait bien connu l'antiquité, il n'aurait pas eu besoin de recourir à cette fiction, car le Petit-Poucet est le descendant d'Hermès, enfant assis dans sa chaussure comme dans un berceau. (V. *Mus. Gregor.*, II, 81, 1, 2.)

déjà à l'âge de huit ans (1). Mais les enfants de Nephtali ont en partage la rapidité ; la Genèse les compare à la biche libre, et ce symbole vaut bien celui du soulier (2). Quant à l'état de charpentier, que signifie-t-il ? Faut-il voir dans cette attribution le désir d'aggraver la criminalité de l'odieux Ahasvérus ? Il est certain que, en le faisant charpentier, la légende a pu se donner la satisfaction de dire que notre Juif avait aidé à confectionner la croix à laquelle fut attaché le Sauveur. L'explication est pour le moins plausible.

Mais tout cela, si indispensable qu'il soit d'en parler, ne nous avance guère en ce qui est de la connaissance du sens historique de notre légende. Le peuple, sans doute, ne s'inquiète pas de cette connaissance ; au contraire, ici, comme dans toute autre légende, il ne voit qu'un moyen de satisfaire à l'aveugle besoin qui le domine de croire. L'homme réfléchi ne veut pas croire, il veut savoir ; et, bien qu'il ne puisse savoir à fond tout ce qu'il tient pour vrai, toujours cependant il n'accepte ce qu'il croit que sous bénéfice d'inventaire. Pour lui le dicton : « Rome a parlé, la cause est finie », n'a pas de sens. Cela dit, voyons si le nom d'Isaac Laquédem que, pour la première fois, à ce qu'il semble, on attribue

(1) *Histoire admirable du Juif-Errant, lequel, depus* (sic) *l'an 33 jusqu'à l'heure présente ne fait que marcher*, etc. Bruges, chez And. Wyds, imprimeur de la ville, in-12, 1710. Cf. Goerres, *Teutsche volksbücher*, p. 261 sq.

(2) Si dans ce temps-là on avait connu le cheval en Palestine, et surtout le cheval sauvage que les Kirghises de la Dzoungarie appellent *koulan*, Jacob l'aurait sans doute, comme symbole d'indépendance et de rapidité, préféré à la biche.

au Juif-Errant, en Belgique (1), nous conduira sur la voie.

Isaac Laquédem, on l'avouera, est un nom curieux. Il est resté le nom du Juif-Errant dans cette chanson si populaire, dans cette complainte si brillamment enluminée qu'on réimprime incessamment à Épinal, à Troyes, à Chartres et ailleurs encore. Il paraît cependant qu'elle est d'origine belge et qu'elle date seulement de 1774. Des bourgeois de Bruxelles avaient rencontré le Juif-Errant le

(1) Depuis la rencontre que deux bourgeois de Bruxelles firent du Juif dans la forêt de Soignes en 1640, rencontre qu'il faut distinguer d'une autre qui eut lieu en 1774 à Bruxelles même. Une rencontre tout aussi intéressante est celle que l'historien Louvet fit du Juif à Beauvais, et que nous avons citée déjà. Il vaut la peine de transcrire le passage de son *Histoire et Antiquitez du diocese de Beauvais*, II, 677, qui s'y rapporte, car l'ouvrage n'est pas facile à trouver.

« Au commeneement de l'année 1604, il courut un bruit par la France que deux gentilshommes avoient rencontré en la campagne un homme qui se disoit Iuif, lequel estoit encor du temps de la Passion de Nostre-Seigneur Iesus-Christ, mesmes qu'il leur avoit dit plusieurs choses. Plusieurs personnes le veirent avec l'autheur, au mois d'octobre, en la ville de Beauvais, lequel un iour de dimanche issuë de la messe parochiale de l'Église de Nostre-Dame de la Basse-Œuvre, estoit auprès des tours de l'evesché environné de plusieurs petits enfants, auxquels il faisoit des remonstrances, parlant de la Passion de Nostre-Seigneur. L'on disoit bien que c'estoit le Iuif errant, mais neantmoins on ne s'arrestoit pas beaucoup à luy tant parce qu'il estoit simplement vestu, qu'à cause qu'on l'estimoit un compteur de fables, n'estant pas croyable qu'il fust au monde depuis ce temps-la : l'autheur eust fort desiré de discourir avec luy, et l'eut volontiers interrogé ; mais le peu d'estime qu'on faisoit de luy, luy fit perdre l'occasion de parler à luy, dont puis après il eut un grand regret : il ne laissa neantmoins de parler à plusieurs hommes et femmes de ceste ville de Beauvais, lesquels adioustèrent aucunement foy à ce qu'il leur faisoit entendre. Il demanda l'aumosne en la maison de M. Raoul Adrian, advocat, qui lu fut donnée par sa femme. »

22 avril de l'année susdite, et il leur avait raconté son histoire, comme à leurs prédécesseurs en 1640, donnant, entre autres détails, celui-ci :

> Né à Jérusalem,
> Ville très-renommée,
> Isaac Laquédem
> Pour nom me fut donné.

Voilà certes un nom biblique, s'il en fût ; il nous transporte de plain-pied dans la Genèse.

Malheureusement, notre héros n'a pas divulgué aux bourgeois précités pourquoi il se nommait ainsi ; il nous incombe donc de chercher à le trouver. Il y a certainement une raison spéciale ; le nom est trop extraordinaire pour qu'il n'y en ait pas.

D'abord, quant au nom d'Isaac, je soupçonne que c'est une antithèse. Isaac veut dire « qui rit (1) », et le Juif-Errant ne riait pas. Personne ne l'a jamais vu rire, dit Chrysostôme Dudulæus (2), et le *Discours véritable* (3), qui date de 1602, l'affirme aussi. Or, aucun personnage de la Bible non plus ne rit. Sara riait seulement en elle-même, בקרבה, et encore n'était-ce pas un vrai rire, mais un rire sceptique. Par ce côté donc, notre héros est déjà de la famille biblique. Toutefois, c'est le nom de Laquédem qui nous rassure entièrement à cet égard. Laquédem est

(1) Genèse, XVIII, 12 sqq.; XXI, 3, 6.

(2) V. Zeiller, *loc. cit.*, p. 701.

(3) *Discours véritable d'un Juif errant*, etc., p. 5. Il est traduit d'un texte qui avait paru à Leyde en 1602. Cf. Schlegel, *Die Warnung*, st. 15; *Mein Gesicht, das niemals lachet.*

un mot qui nous renvoie « à l'Orient », לקדם, « à l'origine » même de l'histoire biblique (1).

Maintenant, n'y a-t-il pas dans cet Orient hébraïque un personnage qui, dans sa « cruelle audace », commit un crime dont le châtiment lui fut annoncé par la sentence : « Tu seras agité et fugitif sur la terre » ; et qui, quoique « maudit sur cette terre » et expulsé de son pays natal, ne trouvera pas la mort par la main d'un homme (2) ? Il faut avouer que ces données, de la parabole de Caïn, s'appliquent si exactement à celle du Juif-Errant, qu'on en conclut le plus naturellement du monde qu'Isaac Laquédem est en principe la même personne que Caïn. L'un et l'autre portent un signe qui sert à les faire reconnaître. Nous ne connaissons plus celui de Caïn, mais la marque de Laquédem était en principe d'être nu-pieds, *discalcius,* peine que la loi germanique infligeait aux homicides, nous l'avons déjà rappelé.

Il y a, du reste, longtemps qu'on a pressenti l'identité des deux personnages. En Normandie, on connaît la Chasse de Caïn (3). Par Caïn, on entend le Chasseur sauvage ; mais, nous l'avons déjà remarqué, le Chasseur et le Juif passent pour être identiques ; le peuple les confond en un seul et même individu (4), à telles enseignes qu'il attribue au Chasseur la dureté envers Jésus-Christ qui a été fatale au Juif. Seulement, pour que cette identité devienne évidente aux yeux de la science, il faut dépouiller l'une et l'autre légende des éléments chrétiens par lesquels l'imagi-

(1) Cf. בקדם, *Genèse,* XI, 2 ; Ézéchiel, XVI, 55.
(2) V. *Gen.*, IV.
(3) V. Bosquet, *La Normandie romanesque et merveilleuse,* p. 66.
(4) V. Meier, *Schwäbische Sagen,* I, 116 ; Simrock, *Handb. der Deutschen Mythologie,* p. 225 sq., 2e édit.

nation populaire les a altérées depuis que le merveilleux du christianisme a pris dans les masses le pas sur les conceptions primitives. Scrutée dans ses origines, la légende du Chasseur sauvage revient, comme celle de Caïn, à une tuerie fratricide dans le séjour des héros primordiaux, et le mythe de Wodan avec ses *einherjar*, sans cesse occupés à s'entretuer ou à guerroyer contre le loup (1), nous en présente la forme que lui a imposée la mythologie germanique.

Mais Wodan ou Wotan est à la fois la personnification de la fureur (*wut*) et du vent (*vâta*) (2), qui marche toujours (*satagata*). Nous reviendrons sur sa fureur. Quant au vent, on sait que, soit que Wodan chevauche, soit qu'il vole, il va comme le sanglier, cette figure saisissante du « tourbillon » que Béranger, inspiré d'intuition, fait passer dans chaque strophe de son Juif-Errant. Wotan est ainsi conçu comme le chasseur par excellence (3), comparable, pour la même raison atmosphérique, à Indra, que le cavalier le mieux monté ne peut atteindre, *nakih sv açva ânaçe* (4), et qui, avec Rudra, son *alter ego,* suivis l'un et l'autre des Maruts, leurs enfants et leurs créatures (5), est lancé

(1) *Wafthrudnismal,* st. 41 ; *Grimnismal,* st. 23.

(2) Kuhn pense que *Wotan* et *Vâta* sont étymologiquement identiques. (*Sagen aus Westf.*, II, 33.) Et suivant Mone (*Anzeiger für Kunde der D. Vorzeit,* V, col. 486), *Wuotan* serait sorti de *Wuot,* comme *nomen majestatis* ou *grossnamen.*

(3) Autre Wodan, le chasseur sauvage va par conséquent, lui aussi, comme le vent (V. Müllenhoff, *l. c.,* p. 371) : *läuft geschwind wie der wind,* et à son tour le Juif-Errant est « l'homme de l'ouragan ; » le vent l'amène et l'emmène. (V. Caignez, *Le Juif-Errant,* act. II, sc. 9 et *al.*) Cf. ci-dessus, p. 311, le dicton des paysans picards et bretons.

(4) *Rig-Véda,* I, h. 84, st. 3 ; vol. I, p. 677.

(5) *Rudrasya sûnavah,* fils de Rudra (*R.-V.*, I, 85) ; *Pitar marutâm,*

à la poursuite incessante de ses antagonistes, les Vritras (1). Le caractère saillant de Rudra est d'être le démon de l'orage, et les Maruts participent si bien de sa nature qu'on les appelle tout court les Rudras (2). Plusieurs hymnes du Rig-Véda, entre autres le XXXVIIe du 1er mandala, peignent leur allure fougueuse et son effet terrifiant. « Devant votre marche, devant votre sauvage colère, les hommes se courbent, la colline et la montagne vous font place. Sous leur course semblable à l'ouragan, la terre tremble de crainte comme tremble le vieillard (3). Nous invoquons l'impétueux, le rapide Rudra, *vayan Rudram vankum*, le sanglier du ciel, *divo varâham*, bousculant tout sur son passage et faisant entendre le fouet, *kaça* (4) ».

Il est inutile de continuer ces citations ; celles que nous venons de produire suffisent, je pense, pour montrer que Indra comme Rudra, allant avec les Maruts à la chasse d'Ahi, sont effectivement identiques à Wodan et à la troupe choisie de ses satellites, les Einherjar, partant en guerre contre le loup Fenris (5). Il est d'ailleurs certain, tous les mythographes sont d'accord là-dessus, que le mythe de Wodan a donné lieu à la légende du

père des Maruts (*Ib.*, I, 114, 9 ; I, p. 904) ; *Rudrasya martyâh*, créatures de Rudra (*Ib.*, 64; I, p. 575, et *al. pl.*)

(1) V., entre autres hymnes, l'h. 32 ; I, p. 309.

(2) *R.-Véda*, h. 85, st. 2 ; I, 690 : *Rudrâsah*.

(3) *Ni vo yâmâya mânusho dadhra ugrâya manyave | jihîta parvato girih. Ib.*, h. 37, st. 7 ; I, 367 ; *Yeshâm ajmeshu prithivî jujurmân iva viçpati | bhiyâ yâmeshu rejate*, st. 8.

(4) *Iheva çrinya eshân kaçâ hasteva yad vadâna. Ib.*, st. 3. C'est-à-dire le tourbillon qui fouille le sol et arrive comme la foudre qui l'accompagne.

(5) V. *Grimnismal*, st. 23.

Chasseur, qui, s'il n'est pas nommé sanglier lui-même, le chasse du moins (1). Le nom même de Wodan (Wuotan), les renseignements d'Adam de Brême en parfait accord avec l'étymologie du mot, nous le disent; le nom de Wodan est synonyme de fureur, *wut: Wodan id est furor* (2), et encore aujourd'hui on dit dans le peuple, en Bavière, à un homme brutal : *du bist a rechta woudi*, « tu es un véritable Wotan (3) ». C'est en conséquence de la qualité constitutive de son être que Wotan nous est montré par le mythe en rapport avec les *berserker* (4), singuliers personnages qu'un rien jetait dans le paroxysme de la fureur, et qui, à cause de cela sans doute, allaient tout *nus:* Odhinn, c'est-à-dire Wodan, les appelle à la besogne : *Odhinn kalladhi til berserki*, dit la *Gylfaginning*, strophe 49, et leurs fonctions datent de loin, car on lit déjà dans l'ancienne Edda : *Hyndluliódh*, strophe 23. « Des troupes de berserker répandaient, semblables à un incendie en mouvement, la frayeur et la terreur sur les terres et les eaux. »

(1) Wuttke, *Der Deutsche Volksaberglaube*, p. 18, 2e éd.

(2) Adami *Descriptio insularum Aquilonis*, ap. Pertz, *M. G. H.*, VII, p. 379 : « Wodan, id est furor, bella gerit, hominique ministrat virtutem contra inimicos. » Aussi est-il appelé dans l'Edda *Herfadhir* et *Valfadhir*, père de l'armée et du champ de bataille. (*Grimnismal*, st. 25 sq.; *Voluspâ*, st. 1, et al.) Mars se conduit absolument comme Wodan : il souffle le feu des combats. (Virg., *Æn.*, XII, 332 sq.)

(3) Holland, *Sagen aus Altbayern*, dans *Zeitsch. für D. Myth.* de Meier, I, p. 449.

(4) Le mot vient de *ber=bar*, sans, privé, et *serkr* (= sarrau), blouse; en écossais, chemise se dit encore *sark*. Voltaire (*Hist. de Charles XII*, liv. V) a été heureusement inspiré en revêtant les paysans scandinaves de *sarraux*. « La plupart de ces laboureurs (Suédois), dit-il, vinrent vêtus de leurs sarraux de toile, ayant à leur ceinture des pistolets attachés avec des cordes. » (*Œuvres complètes*, IV, 497, éd. 1853.)

Mais le signe tout spécial qui nous garantit la génération wodanique du Chasseur est la *pferdetrappe* dont il est question dans sa légende, parmi les populations du Harz et ailleurs (1). Le Chasseur aurait dit au Sauveur d'aller étancher sa soif dans une « empreinte du pied d'un cheval » sur un roc. Or, une telle empreinte marque toujours, en principe du moins, le passage de Wodan monté sur Sleipnir, son cheval blanc, comme Indra sur son blanc Uccaiḥçrava, le roi des chevaux (2), et comme elle se trouve attribuée aussi à la monture également blanche du Chasseur, on avouera que cette coïncidence ne peut être un effet du hasard. Nous y voyons la preuve matérielle que la légende du Chasseur est sortie du mythe de Wodan avec lequel, d'ailleurs, les populations la confondent souvent. En plusieurs endroits, dans le Lauenbourg, dans la Poméranie et ailleurs (3), c'est Wodan qui est le Chasseur *éternel* (4), et à Ottobeuren, en Bavière, tout le tourbillon qui passe est appelé *Wuetes* (5). En Poméranie, le peuple, quand il entend un grand tapage dans l'air, ne dit pas : le chasseur passe ; il

(1) V. Pröhle, *Harzsagen ;* Nork, *Andeut. eines Systems der Myth.*, p. 79, 100; Kuhn et Schwarz, *Norddeutsche Sagen,* 435, 499; Simrock, dans *Zeitsch. f. D. M.* de Wolf, I, p. 435; Müllenhoff, *Sagen, Märchen,* p. 545, où on lit qu'il y a une *rosstrappe* près de Ségeberg, dans le Holstein. Wolf, *Niederl. Sagen,* nº 11, en signale près de Liége, de Charleroi, de Dinant. Ce nom est aussi appliqué dans le Harz à un rocher célèbre par le saut d'un cheval que montait une princesse désenchantée d'un prince enchanté qui la poursuivait. (V. des légendes analogues chez Voulot, *Les Vosges avant l'histoire,* p. 166 sqq.)

(2) *Çveta evâçva râjo. Mahabh.*, I, cl. 1190, vol. I, p. 43.

(3) Müllenhoff, ouv. cit., p. 373; Kuhn, *Sagen aus Westf.*, p. 359.

(4) *Ewiger Jäger.* (Kuhn, *Sagen aus Westf.*, II, p. 6.)

(5) Panzer, *Beitrag zur Mythologie,* II, p. 67.

dit : le Wod passe ou chasse, *de Wod tueht* (1) ou *jōcht* (2). En Souabe, la chasse sauvage est appelée *Wuoteshere*, et le nom de *Wuetesch* (3), comme *Wode* en Poméranie et dans le Mecklembourg, est même employé pour désigner le Chasseur. Enfin, on trouve encore l'expression d'*Odens jagd* (4). Mais le chrétien ne nomme plus que saint Hubert (5), ne se doutant pas que, par ce nom, il continue le culte de Wodan.

Charles SCHŒBEL.

(A continuer.)

(1) Litt. le W. tire, *zieht*, sous-entendu : *durch die Luft*, à travers l'air. Le verbe *teen* (ziehen) est pris ainsi au sens intransitif, comme il en est de *tirer* quand on dit : il tire au large. Cependant on peut aussi sous-entendre : une voiture, et lui laisser ainsi le sens qu'il a ordinairement, le sens transitif. En effet, Wodan, et par suite aussi le Chasseur, est, tout comme Indra et Mars, conçu comme *fuhrmann* ou voiturier, dont le char produit les roulements du tonnerre et fait retentir les vastes espaces, comme le fait de son côté le hennissement (*thamanadatah*) du cheval d'Indra. (*Mahabh.*, I, cl. 5115). Dans la Thuringe et la Souabe, le Chasseur est : *der tolle fuhrmann*, le voiturier furieux ; ailleurs : *der ewige fuhrmann*, le voiturier éternel. (Wuttke, *Der Deutsche Volksaberglaube*, p. 16, 2e éd.; Simrock, *H. d. D. M.*, p. 228 sqq.) Dans la Marche, on dit du Chasseur : *he treckt Sündachs met de hunne dörcht kören*, il tire (passe) le dimanche avec ses chiens par les blés. (Kuhn, dans *Zeitsch. f. D. Alt*, IV, p. 391.) *Trecken* et *teen* sont synonymes ; seulement *teen* est unipersonnel et a conservé la conjugaison forte.

(2) V. Alb. Hœfer, dans *Germania* de Pfeiffer, I, 101 ; Kuhn, *Sagen aus der Mark*.

(3) Birlinger, *Aus Schwaben*, p. 89 sqq.

(4) Simrock, ouv. c., p. 141.

(5) Nom formé de *hutbert*, parce que Wodan était « porteur de chapeau, » c'est-à-dire coiffé de nuages comme Jupiter, ou les chassant devant lui comme Rudra. Cf. « *Der Mythenstein zieht seine haube an.* » (Schiller, *Guill. Tell*, act. I.) Le Mythenstein se couvre de son bonnet (= de nuages).

DU POLYSYNTHÉTISME

DE LA COMPOSITION ET DE LA DÉRIVATION

DANS LA LANGUE KECHUA (1).

Le kechua possède deux séries de pronoms personnels, dont la première est celle des pronoms dits substantifs, lesquels se déclinent comme les noms : *ñoca*, je, moi ; *cam*, tu, toi ; *ñoca-nchik*, nous tous ; *ñoca-ycu*, nous ; *cam-cuna* ou *cam-chik*, vous.

On emploie le pluriel inclusif *ñoca-nchik* quand on veut parler de soi et de toutes les personnes ou qui sont présentes ou qui sont unies à soi-même d'une façon quelconque. Ainsi un soldat portant la parole dans une

(1) M. Gavino Pacheco-Zegarra a proposé, pour la transcription du kechua, un alphabet plus exact que celui dont M. von Tschudi a fait usage dans son excellent traité : *Die Kechua-Sprache*. Mais le savant péruvien n'a pas encore publié le dictionnaire kechua-espagnol sans le secours duquel il est impossible de se servir du nouvel alphabet, bien que le Congrès des américanistes ait fait fondre les caractères nécessaires. (Voir compte-rendu de la première session, Nancy, chez Maisonneuve, libraire-éditeur, 25, quai Voltaire, à Paris.) Dans ces circonstances, l'auteur, qui n'avait point à sa disposition le corps kechua fondu à Vienne pour l'impression de l'ouvrage de M. von Tschudi, s'est vu dans la nécessité de transcrire les mots kechuas à l'aide de l'alphabet romain, ce qui serait absolument défectueux s'il ne s'agissait, dans la présente étude, de résoudre des questions auxquelles la phonétique est tout-à-fait étrangère.

réunion composée d'un certain nombre de soldats et de bourgeois se servira de *ñoca-nchik* s'il a en vue toutes les personnes présentes ou tous ses camarades sans exception, et de *ñoca-ycu* s'il s'agit seulement de ses camarades présents à la réunion.

La troisième personne peut être représentée substantivement par l'un des pronoms démonstratifs : *pay,* er ; *cay,* dieser ; *chay,* jener ; *chacay,* jener dort.

Déclinaison nominale.

		uma, la tête.	*yahuar,* le sang.
S.	Nom.	*uma.*	*yahuar.*
	Acc.	*uma-cta.*	*yahuar-ta.*
	Gén.	*uma-p.*	*yahuar-pa.*
	Dat.	*uma-pak.*	*yahuar-pak.*
	Iness.	*uma-pi.*	*yahuar-pi.*
	Illat.	*uma-man.*	*yahuar-man.*
	Delat.	*uma-man-ta.*	*yahuar-man-ta.*
Instr.-Comit.		*uma-huan.*	*yahuar-huan.*
P.	Nom.	*uma-cuna.*	*yahuar-cuna.*
	Acc.	*uma-cuna-cta.*	*yahuar-cuna-cta.*
	Gén.	*uma-cuna-p,* etc.	*yahuar-huan,* etc.

Déclinaison pronominale.

Singulier.	Première personne.	Seconde personne.
Nom.	*ñoca.*	*cam.*
Acc.	*ñoca-cta.*	*cam-ta.*
Gén.	*ñoca-p,* etc.	*cam-pa,* etc.

Pluriel de la première personne.

Inclusif.	Nom.	*ñoca-nchik.*	Exclusif. *ñoca-ycu.*
	Acc.	*ñoca-ñchik-ta.*	*ñoca-ycu-cta.*
	Gén.	*ñoca-nchik-pa,* etc.	*noca-ycu-p,* etc.

Pluriel de la seconde personne.

Nom.	*cam-chik* ou	*cam-cuna.*
Acc.	*cam-chik-ta.*	*cam-cuna-cta.*
Gén.	*cam-chik-pa,* etc.	*cam-cuna-p,* etc.

La seconde série est celle des pronoms insubstantifs qui se SUFFIXENT : 1° synthétiquement, comme pronoms-sujet, aux verbes intransitifs, aux verbes transitifs et dans certains cas au verbe dit objectif-personnel ; 2° polysynthétiquement, comme pronoms-objet, aux substantifs, aux adjectifs et dans la plupart des cas au verbe dit objectif-personnel.

		I.	II.	III.
S.		*-y.*	*-yki.*	*-n.*
P.	Inclus.	*-nchik.*	*-yki-chik.*	*-n* ou *-ncu.*
	Exclus.	*-y-cu.*		

Ces pronoms se suffixent synthétiquement aux verbes, soit intransitifs, soit transitifs.

INDICATIF PRÉSENT.

S.	I.	*puñu-n-y,* je dors.	*apa-n-y,* je porte.
	II.	*puñu-n-ki.*	*apa-n-ki.*
	III.	*puñu-n.*	*apa-n.*
P.	Incl.	*puñu-nchik,*	*apa-nchik.*
	Excl.	*puñu-ycu.*	*apa-ycu.*
	II.	*puñu-n-kichik.*	*apa-n-kichik.*
	III.	*puñu-ncu.*	*apa-ncu.*

-n, indice caractéristique de l'indicatif présent, s'élide à la troisième personne des deux nombres, ainsi qu'aux deux premières personnes du pluriel. D'un autre côté, les pronoms *yki* et *ykichik* aphérèsent la voyelle initiale *y* au contact de l'indice temporal.

FUTUR DE L'INDICATIF.

S.	I.	*puñu-sak.*	*apa-sak.*
	II.	*puñu-n-ki.*	*apa-n-ki.*
	III.	*puñu-nca.*	*apa-nca.*
P.	Incl.	*puñu-su-nchik.*	*apa-su-nchik.*
	Excl.	*puñu-sak-cu.*	*apa-sak-cu.*
	II.	*puñu-n-kichik.*	*apa-n-kichik.*
	III.	*puñu-nca-ncu.*	*apa-nca-cu.*

Le pluriel exclusif étant formé de la première personne du singulier par la suffixation de *-cu,* il apparaît que *-sa-k* se décompose : 1° en *-sa,* indice temporal identique à *-su,* du pluriel inclusif ; 2° en *-k,* désinence adjective qui se retrouve dans *apa-k,* portant, le porteur. La seconde personne des deux nombres est empruntée au présent. La troisième personne du pluriel est formée de la troisième personne du singulier, laquelle est identique au nom verbal *puñu-nca, apa-nca.*

PARFAIT DE L'INDICATIF.

Ce temps est formé à l'aide d'un indice caractéristique *-r* et du présent du verbe substantif *ca.*

S.	I.	*puñu-r-ca-n-y.*	*apa-r-ca-n-y.*
	II.	*puñu-r-ca-n-ki.*	*apa-r-ca-n-ki.*
	III.	*puñu-r-ca-n.*	*apa-r-ca-n.*
P.	Incl.	*puñu-r-ca-nchik.*	*apa-r-ca-nchik.*

Excl.	*puñu-r-ca-ycu.*	*apa-r-ca-ycu.*
II.	*puñu-r-ca-n-kichik.*	*apa-r-ca-n-kichik.*
III.	*puñu-r-ca-ncu.*	*apa-r-ca-ncu.*

Les autres temps (imparfait, plus-que-parfait, futur passé) sont de fabrique espagnole et hors d'usage parmi les indigènes.

Les autres modes sont les suivants :

Subjonctif : *puñu-pti-y ; apa-pti-y,* que je porte.
Causatif : *puñu-pti-y-mi ; apa-pti-y-mi,* parce que je porte.
Optatif : *puñu-y-man ; apa-pti-y-man,* puissé-je porter !
Conditionnel : *puñu-y-man-mi ; apa-pti-y-man-mi,* je porterais.
Impératif : *apa-y,* porte ! *apa-chu-n,* qu'il porte !
apa-y-chik, portez ! *apa-chu-ncu,* qu'ils portent !
Noms verbaux : *apa-k,* celui qui porte, portant, porté, le porteur.
apa-y, porter, le porter.
apa-sca, avoir porté, être porté, celui qui a été porté.
apa-nca ou *apa-na,* devoir porter, devoir être porté.

Les pronoms insubstantifs sont employés synthétiquement comme pronoms-sujet dans la troisième conjugaison objective-personnelle, laquelle fait partie d'un ensemble qui ne peut être divisé.

De la conjugaison objective personnelle.

Quand l'objet de l'action est la personne à qui l'on parle ou la personne qui parle, le verbe se conjugue objectivement.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Si l'action a la première personne pour sujet et la seconde pour objet, comme dans cette proposition « je te porte », on ne dit pas analytiquement : *ñoca cam-ta apa-n-y*, mais en un seul mot : *apayki*.

Suivant M. von Tschudi, cet *apayki* se décomposerait en *apa* + *y*, pronom de la première personne, + *ki* (pour *yki*), pronom de la seconde personne.

INDICATIF PRÉSENT.

S. *apa-yki*, je te porte.
ñoca apa-ykichik, je vous porte.
apa-ykichik, je vous porte.
P. Incl. *ñocanchik apa-yki*, nous tous te portons.
ñocanchik apa-ykichich, nous tous vous portons.
Excl. *ñoca-ycu apa-yki*, nous te portons.
ñoca-ycu apa-ykichik, nous vous portons.

Si *apayki* représentait le thème verbal uni aux deux pronoms « porte-je-toi », les formes du pluriel *ñocanchik apayki* et *ñocaycu apayki* équivaudraient à « nous-tous-porte-je-toi, nous porte-je-toi », ce qui est absolument inadmissible. Au contraire, ces formes deviennent logiques et intelligibles dès que l'on décompose *apayki* en *apa*, thème verbal invariable, + *yki*, toi. Que si maintenant l'on prend garde à ces deux faits bien significatifs : 1° que le pluriel se forme analytiquement par la préposition des pronoms-sujet *ñocanchik*, *ñocaycu* ; 2° qu'au singulier on peut dire, au lieu de *apa-ykichik*, *ñoca apa-ykichik*, on demeurera convaincu :

I. Qu'avant de dire elliptiquement : *apa-yki*, on a dit : *ñoca apa-yki*, je porte-toi ;

II. Que la première conjugaison objective a primitivement consisté à suffixer polysynthétiquement le pronom de la seconde personne au thème verbal et à préposer analytiquement les pronoms substantifs de la première personne : Sing. *ñoca* ; Plur. Incl. *ñoçanchik* ; Plur. Excl. *ñocaycu*.

SECONDE CONJUGAISON.

Quand l'action a la troisième personne pour sujet et la seconde pour objet, comme dans cette proposition « il te porte », on ne dit pas analytiquement : *pay cam-ta apa-n*, mais en un seul mot : *apasunki*.

INDICATIF PRÉSENT.

Sing. *apa-su-n-ki*, il te porte.
apa-su-n-kichik, il vous porte.
Pl. *paycuna apa-su-n-ki*, ils te portent.
paycuna apa-su-n-kichik, ils vous portent.

Suivant M. von Tschudi, *apasunki* se décomposerait en *apa* + *su*, indice caractéristique de la conjugaison + *n*, pronom de la troisième personne + *ki* (pour *yki*), pronom de la seconde personne. Cette analyse est inexacte en ce qui concerne le suffixe *-n-*, lequel est ici purement et simplement l'indice temporal dont nous avons constaté la présence dans *apa-n-y*, je porte (1). La preuve en est

(1) Cet indice temporal fait défaut dans *apa-yki* de la première conjugaison objective. M. von Tschudi dit très-bien à ce sujet : « Wir müssen annehmen dass dieses Praesens aus dem Praesens indicativi

d'abord que cette *-n* n'est point infixée dans le subjonctif *apa-su-pti-yki*, que je te porte, et, en second lieu, que ce même indice figure, à la troisième conjugaison objective, dans *apa-hua-n-ki*, tu me portes, où la présence d'un pronom de la troisième personne est certainement inadmissible.

La seconde conjugaison a donc été formée, comme la première, par la suffixation du pronom de la seconde personne en qualité de pronom-objet et par la préposition du pronom-sujet, le démonstratif *pay*, *paycuna*. Mais il y a, entre les deux conjugaisons, cette différence que dans la seconde le thème verbal est dérivé par *-su*.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Quand l'action a la seconde personne pour sujet et la première pour objet, comme dans cette proposition : « tu me portes », on ne dit pas analytiquement : *eam ñoca-cta apa-n-ki*, mais en un seul mot : *apahuanki*.

INDICATIF PRÉSENT.

S. *apa-hua-n-ki*, tu me portes.
apa-hua-n-ki-chik-u, tu nous portes tous.
ñocaycu-cta apa-hua-n-ki, tu nous portes.
P. *apa-hua-n-kichik*, vous me portez.
camcuna apa-hua-n-kichik-u, vous nous portez tous.
camcuna ñocaycu-cta apa-hua-n-kichik, vous nous portez.

der einfachen Conjugation enstanden ist, dass aber der Infinitivcharakter *n* der Euphonie wegen elidirt wurde.

vollständige Form	gebräuchliche Form
apa-n-yki.	*apa-yki.*

Apahuanki et *apahuankichik* se décomposent en *apa* + *hua*, indice caractéristique, + *n*, indice temporal, + *ki* (pour *yki* et *-kichik*, pour *ykichik*), pronoms de la seconde personne suffixés en qualité de pronoms-sujet. Tandis que dans les deux conjugaisons précédentes *-ki* et *-kichik* étaient les objets de l'action, ces mêmes pronoms en sont maintenant les sujets.

Le pronom de la seconde personne est également sujet de l'action dans *ñocaycucta apahuanki* et aussi dans *ćamcuna ñocaycucta apahuankichik*, où le pronom substantif est préposé pléonasmatiquement. Reste *apahuankichiku*, que M. von Tschudi décompose en *apa* + *hua* + *n*, indice temporal, + *ki*, pronom de la seconde personne, sujet de l'action, + *chik* (pour *nchik*, forme raccourcie de *nkichik*), pronom pluriel inclusif, objet de l'action, + *u*, qui serait suffixé pour empêcher que l'on confonde *ki-chik* = tu + nous, avec *kichik* = vous. Bien que cette analyse réponde à une sorte de nécessité logique, il me paraît difficile d'admettre que *-ki-chik-u* tienne la place de *-ki-nchik*. Quoi qu'il en soit, la troisième conjugaison diffère de la seconde dans son ensemble, non seulement parce que l'indice *hua* est substitué à l'indice *su*, mais encore et surtout parce que le pronom personnel suffixé représente le sujet de l'action et non son objet.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Quand l'action a la troisième personne pour sujet et la première pour objet, comme dans cette proposition « il me porte », on ne dit pas analytiquement : *ñoca-cta apa-n*, mais en un seul mot : *apa-hua-n-mi*.

INDICATIF PRÉSENT.

S. *apa-hua-n-mi*, il me porte.
apa-hua-nchik, il nous porte tous.
apa-hua-ycu, il nous porte.
P. *paycuna apa-hua-n-mi*, ils me portent.
paycuna apa-hua-nchik, ils nous portent tous.
paycuna apa-hua-ycu, ils nous portent.

M. von Tschudi décompose *apahuanmi* en *apa* + *hua* + *n*, pronom de la troisième personne, sujet de l'action, + *mi*, indice modal (1). En réalité, *n* est ici, comme dans *apasu-n-ki* et dans *apahua-n-ki*, un simple indice temporal, d'où il suit qu'il n'y a dans *apahuanmi* ni pronom-sujet ni pronom-objet. Mais cette forme singulière est absolument unique, les pronoms *-nchik* et *-ycu* étant suffixés en qualité de pronoms-objet, dans *apa-hua-nchik* et *apa-hua-ycu*.

On voit qu'en mettant à part : 1° les deux formes synthétiques de la troisième conjugaison, *apahuanki* et *apahuankichik* ; 2° *apahuankichiku* de la même conjugaison, lequel est anomal ; 3° *apahuanmi* de la quatrième conjugaison, lequel est exceptionnellement dénué de toute indication personnelle, on voit, dis-je, que le verbe objectif personnel du kechua est constitué : 1° par la suffixation du pronom représentant l'objet de l'action, c'est-à-dire polysynthétiquement et non incorporativement ; 2° par l'emploi de particules, dont les deux premières,

(1) L'indice du mode indicatif (*-mi* après une voyelle, *-m* après une consonne) se suffixe généralement non pas au verbe, mais bien au mot qui représente son objet ou à celui qui représente son sujet, ou à l'adverbe qui le précède.

su et *hua*, se suffixent immédiatement au thème verbal, tandis que la troisième, *mi*, se place à la suite de l'indice temporal.

J'ajoute que, selon toutes les vraisemblances, cette conjugaison a été primitivement analytique au singulier comme elle l'est encore aujourd'hui au pluriel, de telle sorte qu'on disait :

I. *ñoca apa-yki*, je te porte.
II. *pay apa-su-n-ki*, il te porte.
III. *ñoca-cta apa-hua-n-ki*, tu me portes.
IV. *pay ñoca-cta apa-hua-n-mi*, il me porte.

Du polysynthétisme.

Les pronoms de la seconde série (*-y*, *-yki*, *-n*, *-nchik*, *-ykichik*, *-ncu*) se suffixent, en qualité de pronoms-objet : 1° aux substantifs ; 2° aux adjectifs ; 3° à l'adverbe *chica ;* 4° aux noms verbaux ; 5° aux pronoms interrogatifs ; 6° au pronom indéfini *huk ;* 7° au génitif des noms ; 8° au génitif des pronoms substantifs ; 9° à la plupart des postpositions.

1° *Substantifs.* — Exemples : *yaya-y*, le père de moi ; *yaya-yki*, le père de toi ; *yaya-n*, le père de lui ; *yaya-nchik*, le père de nous tous ; *yaya-ycu*, le père de nous ; *yaya-ykichik*, le père de vous ; *yaya-ncu*, le père d'eux.

Quand le substantif se termine par une consonne autre que *k* ou par deux voyelles, on infixe la particule euphonique *ni* ou *ñi*. Exemples : *cuntur-ni-y* ou *cuntur-ñi-y*, le condor de moi ; *challua-ni-yki* ou *challua-ñi-yki*, le poisson de toi ; *kellay-ñi-n*, le fer de lui, etc.

Quand le substantif se termine par la consonne *k*, on

infixe ou la particule *ñi* ou la particule *e*. Exemples : *michik-ñi-y* ou *michik-e-y*, le pâtre de moi ; *michik-ñi-n* ou *michik-e-n*, le pâtre de lui, etc.

On peut aussi infixer la particule *ni*, quand le substantif se termine par une voyelle : *yaya-ni-y*, le père de moi.

On peut, dans tous les cas, infixer *ni-n-ñi*, lequel se décompose en *ni*, particule euphonique + *n*, pronom de la troisième personne prenant la signification démonstrative de « lui, ce, celui-ci », + *ñi*, seconde particule euphonique. Exemples : *yaya-ni-n-ñi-y*, lui le père de moi, lui mon père (père-lui-de-moi) ; *huasi-ni-n-ñi-yki*, cette maison de toi, etc.

Les substantifs affectés des pronoms-objet dits pronoms possessifs forment leur pluriel et se déclinent régulièrement : *yaya-y-cuna*, les pères de moi ; *yaya-nchik-cuna*, les pères de nous tous. Acc. *yaya-y-ta* ; Gén. *yaya-y-p*, du père de moi ; *yaya-y-cuna-p*, des pères de moi, etc.

2° *Adjectifs*. — La suffixation a lieu dans la comparaison. Exemples :

Ashuan alli-y, meilleur que moi (*ashuan* « plus » *alli-y*, bon-que-moi) ;

Pisi alli-y, moins bon que moi ;

Ashuan sumak-e-yki, plus beau que toi ;

Ñoca ashuan alli-yki ca-n-y, moi plus beau-[que]-toi je suis ;

Puncu as hatun-y, la porte est un peu plus grande que moi (*puncu*, porte ; *as*, un peu plus ; *hatun-y*, grande [que]-moi.

Étant donné *alli-n*, lui bon, forme synthétique, on dit polysynthétiquement : *alli-n-ñi-y*, meilleur que moi, bon-

lui-[que]-moi ; *alli-n-ñi-yki*, meilleur que toi ; *alli-n-ñi-n*, meilleur que lui ; *ususi churi-p alli-n-ñi-ñ*, la fille est meilleure que le fils (*ususi*, la fille ; *churi-p*, du fils ; *alli-n-ñi-n*, bonne-elle-[que]-lui.

On dit également, en infixant la postposition *nek* ou en suffixant la particule *rak :*

Alli-n-nek-e-y, meilleur que moi ;

Alli-n-nek-e-n, meilleur que lui ;

Sumak-e-n-nek-e-yki, plus beau que toi ;

Sumak-e-y-rak, plus beau que moi ;

Ususi-churi-p alli-n-ñi-n-rak, la fille est meilleure que le fils.

La particule *chak*, suffixée aux adjectifs, forme en même temps un pluriel et un comparatif : *alli-chah*, les meilleurs, d'où analytiquement : *ñoca-manta-alli-chak*, et polysynthétiquement : *alli-chak-ñi-y*, les meilleurs que moi.

3° *Adverbe « chica »*. — Les pronoms insubstantifs se suffixent à *chica*, « autant ». Exemple : *chica-n-ñi-yki alli*, quelqu'un qui est aussi bon que toi (*chica-n-ñi-yki*, autant-lui-[que]-toi, *alli*, bon).

4° *Noms verbaux*. — Exemples :

Apa-k, le porteur ; *apak-e-y* ou *apak-ñi-y* ou encore *apak-e-ñi-y*, le porteur de moi.

Apa-y, le porter ; *apay-ñi-y*, le porter de moi.

Apa-sca, celui qui a porté ; *apasca-y*, celui qui m'a porté.

Apa-nca ou *apa-na*, celui qui portera ; *apanca-y* ou *apana-y*, celui qui me portera.

5° *Pronoms interrogatifs*. — Exemples : *pi*, qui ? *pi-y*, *pi-n-ñi-y*, qui des miens ? *pi-yki*, *pi-n-ñi-yki*, qui des

tiens? *pi-nchik*, qui de nous tous? *pi-ycu*, qui de nous? *pi-cuna-y*, lesquels des miens? *ima*, quoi? *ima-y*, *ima-y-cuna*, etc.

6° *Pronom indéfini « huk »*. — Exemples : *huk-ni-n*, *huk-ñek-e-n-ñi-n*, *huk-e-n*, *huk-e-n-ñi-n*, quelqu'un d'eux.

7° *Génitif des noms*. — Le génitif des noms constitue une forme possessive susceptible d'être déclinée.

Nom. *yaya-p*, ce qui appartient au père.
Acc. *yaya-p-ta*.
Gén. *yaya-pa-p*.
Dat. *yaya-p-pak*, etc.

On peut suffixer à cette forme possessive le pronom de la troisième personne précédé de la particule euphonique *ni* ou le pronom démonstratif *chay* suivi de *ni-n* :

S. Nom. *huasi-p, huasi-p-ni-n, huasi-p-chay-ni-n*, ce qui appartient à la maison.
P. Nom. *huasi-cuna-p, huasi-cuna-p-chay-ni-n*, tout ce qui appartient à la maison ; *huasi-cuna-p-ni-n-cuna*, tout ce qui appartient aux maisons.
S. Acc. *huasi-p-ni-n-ta, huasi-p-chay-ni-n-ta*.
P. Acc. *huasi-cuna-p-ni-n-cuna-cta*, tout ce qui, etc.
S. Gén. *huasi-p-ni-n-pa, huasi-p-chay-ni-n-pa*.
P. Gén. *huasi-cuna-p-ni-n-cuna-pa, huasi-cuna-p-chay-ni-n-cuna-pa*.

8° *Génitif des pronoms substantifs*. — Les pronoms personnels substantifs et les pronoms démonstratifs mis au génitif expriment la possession, et se déclinent comme les substantifs.

Nom. *ñoca-p*, ce qui m'appartient ; *cam-pa*, ce qui t'appartient ; *pay-pa*, ce qui lui appartient ; *chay-pa*, etc.

Gén. *ñoca-p-pa, cam-pa-p, pay-pa-p, chay-pa-p,* etc.
Dat. *ñoca-p-pak, cam-p-pak,* etc.

Formes possessives polysynthétiques.

α. Nom. *ñoca-p-ñi-y,* ce qui m'appartient ; *cam-pa-ñi-yki,* ce qui t'appartient ; *pay-pa-ñi-n,* ce qui lui appartient.

Gén. *ñoca-p-ni-y-pa, cam-pa-ñi-yki-p,* etc.

β. *ñoca-p-ni-n-ñi-y,* ce qui m'appartient; *cam-pa-ni-n-ñi-yki, pay-pa-ni-n-ñi-n,* etc.

γ. *ñoca-p-chay-ñi-y,* ce qui m'appartient ; *cam-pa-chay-ñi-yki,* etc.

δ. On peut suffixer au pronom mis au génitif le participe présent du verbe substantif *ca,* suivi de l'une des particules *e, ni,* et d'un pronom inséparable :

ñoca-p-cak-e-y, ñoca-p-cak-ni-y, ce qui m'appartient.

cam-pa-cak-e-yki, cam-pa-cak-ni-yki, etc.

ñoca-p-cak-ni-n-ñi-y, le ce qui m'appartient, etc.

9° *Postpositions.* — La plupart des postpositions sont en réalité des noms pouvant recevoir comme suffixes les pronoms inséparables :

Caru, éloignement ; *caru-y-pi,* loin de moi ; *caru-y-manta,* de loin de moi.

Caylla, extrémité, bord ; *caylla-yki-pi,* à côté de toi.

Huasa, dos, les épaules ; *huasa-yki-pi,* derrière toi.

Ñahui, œil ; *ñahui-y-pi,* devant moi, etc.

Les postpositions se suffixent polysynthétiquement aux substantifs, aux noms verbaux, aux pronoms substantifs et à certains adverbes. Exemples :

Cama, jusque, conformément à : *huasi-cama,* jusqu'à la maison ; *tuta-cama,* jusqu'à la nuit ; *callpa-yki-cama,*

selon ta force; *sonco-cama,* conformément à ton cœur, de ton plein gré.

Raycu, à cause de, pour l'amour de : *riti-raycu,* à cause de la neige; *yaya-y-raycu,* pour l'amour de mon père; *cam-raycu,* pour l'amour de toi, etc.

Ñek, vers, du côté de, pour, en faveur de: *yaya-y-ñek-pak,* en faveur de mon père; *huasi-yki-ñek-pi,* vers ta maison; *cay-ñek,* vers ici; *may-ñek-manta,* d'où, etc.

Caru, loin : *llacta-caru-pi,* loin du village; *llacta-caru-manta,* de loin du village, etc.

Hahua, sur, après, hors, hormis : *chacra-hahua-pi,* sur le domaine; *llamkay-hahua-manta,* après le travail; *challhua-hahua-manta,* hormis le poisson, etc.

Chau-pi, au milieu : *llacta-chaupi-pi,* dans le milieu du village; *kichca-chaupi-man,* au milieu des épines, etc.

Hucu, dans, parmi, sous : *huayaca-hucu-pi,* dans la poche; *rumi-hucu-pi,* sous la pierre; *llama-cuna-hucu-pi,* parmi les lamas, etc.

On peut suffixer deux postpositions : *llacta-caylla-cama,* jusqu'à côté du village; *huasi-yki-hahua-cama,* jusque hors de la maison; *llacta-chaupi-ñeh,* vers le milieu du village, etc.

FORMATION DES MOTS.

Je me propose d'étudier ici les divers procédés que le kechua emploie pour former les thèmes auxquels viennent s'adapter les éléments servant à l'expression des relations grammaticales, mais sans pousser cette recherche jusqu'au point où M. Vicente Fidel Lopez a cru mettre la main sur les suffixes primitifs et sur les racines monosyllabiques.

Ce que M. Friedrich Müller a dit si judicieusement des éléments matériels du cri me paraît applicable en tous points aux éléments matériels du parler incasique (1). Par exemple, il se peut que l'adverbe *callpamanta,* « de force », soit formé par la suffixation de l'indice du cas délatif *-manta* à un thème *callpa,* résultant de l'agglutination d'un suffixe primitif *-pa* à une racine monosyllabique *call* = *car* = *kr*. — Je m'en tiens, quant à présent, au thème *callpa,* me bornant à constater que, par le procédé de la dérivation, ce thème primaire a donné naissance aux thèmes secondaires et tertiaires : *callpa-cu,* faire effort ; *callpa-cha-cu,* s'enhardir ; *callpa-cha-cu-chi,* faire que quelqu'un s'enhardisse ; *callpa-yok,* un fort ; *callpa-nak,* un être débile, etc. Pour aller plus avant dans le matériel du langage avec quelque chance de réussite, il convient d'attendre qu'un Castrèn péruvien ait donné à la science les grammaires et les vocabulaires des principaux dialectes kechuas, ainsi que des langues apparentées.

Les mots autres que les thèmes primaires se forment, abstraction faite des parties servant à l'expression des relations grammaticales, par redoublement, composition et dérivation simple.

Du redoublement.

On forme par le redoublement : 1° un certain nombre de noms collectifs ; 2° un certain nombre de verbes augmentatifs ; 3° des superlatifs.

(1) *Der grammatische Bau der Algonkin-Sprachen,* p. 7.

1° *hacha*, arbre ; *hacha-hacha*, forêt.
tiu, sable ; *tiu-tiu*, désert.
runa, homme ; *runa-runa*, peuple.
sara, maïs ; *sara-sara*, champ de maïs.
huasi, maison ; *huasi-huasi*, village, etc.
2° *aka*, chicha ; *aka-aka*, faire plusieurs fois de la chicha.
allca, faute ; *allca-allca*, faire beaucoup de fautes.
achca, beaucoup ; *achca-achça*, augmenter, etc.
3° *chaki*, sec ; *chaki-chaki*, très-sec, etc.

De la composition.

Le kechua possède un certain nombre d'interjections qui forment des verbes en se composant avec *ñi*, dire, procédé qui présente quelque analogie avec celui par lequel le mandchou exprime un très-grand nombre d'idées (en postposant *se-me*, participe présent I du verbe *se*, « dire », à des onomatopées et à des interjections simples). Exemples :

Acau ! interjection de douleur : *acau-ñi*, se plaindre.

Acaya ! interj. par laquelle une personne qui est importunée exprime son impatience et le désir d'être débarrassée d'un importun : *acaya-ñi*, renvoyer un importun.

Achay ! interj. d'admiration : *achay-ñi*, admirer.

Ala ! interj. de pitié : *ala-ñi*, avoir pitié.

Alalau ! interj. exprimant la douleur causée par la sensation du froid : *alalau-ñi*, se plaindre du froid.

Amapas ! interj. équivalant à « peu importe ! » : *amapas-ñi*, être indifférent.

Aray ! interj. de colère : *aray-ñi*, se mettre en colère.

Okh! interj. exprimant la fatigue : *okh-ñi,* se plaindre de la fatigue.

Huay! interj. exprimant la pitié, la honte : *huay-ñi,* plaindre, avoir honte.

Le verbe *ñi* se compose également avec quelques adverbes :

Ama, non ; *ama-ñi,* interdire, prohiber.

Ari, oui ; *ari-ñi,* affirmer.

Au, oui ; *au-ñi,* affirmer.

Y, oui ; *y-ñi,* croire.

Ichach, peut-être ; *ichach-ñi,* douter, etc.

La composition se fait : 1° de substantif à substantif ; 2° de postposition à substantif ; 3° de substantif à nom verbal ; 4° de nom verbal à nom verbal ; 5° de nom verbal à substantif ; 6° de nom verbal à verbe ; 7° de substantif à adjectif ; 8° de substantif à adverbe ; 9° d'adjectif à substantif et à nom verbal ; 10° d'adverbe à adjectif et à nom verbal ; 11° de substantif à verbe ; 12° de verbe à substantif.

1° *Anta-cori,* mélange de cuivre et d'or : *anta,* cuivre + *cori,* or.

Aya-huasi, tombeau : *aya,* cadavre + *huasi,* maison.

Sua-masi, complice d'un voleur : *sua,* voleur + *masi,* compagnon.

Iscay-sonco, faux : *iscay,* deux + *sonco,* cœur.

Puncu-camayok, portier : *puncu,* porte + *camayok,* officier.

Cusco-runa, un homme de Cusco : *Cusco,* nom de ville + *runa,* homme.

Aka-uicsa, amateur de chicha : *aka,* chicha + *uicsa,* ventre.

Cari-huarmi, époux : *cari,* homme + *huarmi,* femme.
Uira-cocha, surnom de soleil : *uira,* graisse + *cocha,* lac.
Cori-caytu, fil d'or : *cori,* or + *caytu,* fil.
Mama-cocha, la mer : *mama,* mère + *cocha,* lac.
Anta-siui, anneau d'or : *anta,* cuivre + *siui,* anneau.

2° *Hahua-pacha,* ciel : *hahua,* sur + *pacha,* terre.
Hucu-pacha, enfer : *hucu,* dans + *pacha,* terre.
Chaupi-marca, nom d'un village du Pérou central : *chaupi,* au milieu + *marca,* village, etc.

3° *Antis-oncoy,* la fièvre des Andes : *Antis,* Andes + *onco-y,* être malade.
Aycha-micuy, Fleischtag : *aycha,* viande + *micu-y,* manger.
Pacha-camak, le Créateur : *pacha,* terre + *cama-k,* le créant.
Killa-huañuk, dernier quartier de la lune : *killa,* lune + *huañu-k,* le mourant.
Micha-cay, avarice : *micha,* avare + *ca-y,* être.
Callu-chipachina, bâillon : *callu,* langue + *chipa-china,* le devant saisir, retenir, etc.

4° *Uiñay-cak,* éternel : *uiña-y,* croître + *ca-k,* étant.
Unay-cak, chose antique : *una-y,* tarder + *ca-k,* étant, etc.

5° *Manchak-sonco,* un poltron : *mancha-k,* craignant + *sonco.*
Arpana-pacha, le temps de sacrifier : *arpa-na,* devant être sacrifié + *pacha,* temps.
Asik-ñahui, visage gai : *asi-k,* riant + *ñahui,* œil.
Aucay-huancar, tambour de guerre : *auca-y,* le batailler + *huancar.*

Puñuk-masi, schlafkamerad : *puñu-k,* dormant + *masi,* compagnon, etc.

6° *Hispay-piti,* Harnleiden : *hispa-y,* das Pissen + *piti,* sterben, etc.

7° *Uicsa-hunta,* qui est sur le point d'accoucher : *uisca,* ventre + *hunta,* plein, etc.

8° *Hacha-sapa,* un lieu rempli d'arbres : *hacha,* arbre + *sapa,* uniquement.

Senca-sapa, quelqu'un qui a un grand nez : *senca,* nez + *sapa,* uniquement.

Kiri-sapa, quelqu'un qui est couvert de blessures : *kiri,* blessures + *sapa,* uniquement.

9° *Ancas-cocha,* le lac bleu : *ancas,* bleu + *cocha,* lac.

Upa-runa, Indien dont le langage est inintelligible : *upa,* muet + *runa,* homme, Indien.

Carhua-mayu, nom d'un fleuve : *carhua,* jaune + *mayu,* fleuve.

Alli-causay, la vertu : *alli,* bon + *causa-y,* le vivre.

10° *Mana-alli,* mauvais : *mana,* non + *alli,* bon.

Mana-yachak, ignorant : *mana,* non + *yacha-k,* savant.

11° *Yana-huacta,* Schimpf auf einem faulen Arbeiter : *yana,* domestique + *huacta,* frapper.

Runa-tucu, devenir homme : *runa,* homme + *tucu,* devenir, etc.

12° *Arui-cachu,* plante grimpante : *arui,* être entortillé + *cachu,* herbe.

Ayna-mita, la floraison : *ayna,* fleurir + *mita,* époque.

Coro-callu, sans langue : *coro,* mutiler + *callu,* langue.

Huancu-rincri, qui a les oreilles coupées : *huancu*, mutiler + *rincri*, oreilles.

Il y a en kechua beaucoup de mots dont la longueur peut faire illusion, à première vue, comme par exemple *apuscachayñinakpachallan*, qui ne s'énorgueillit jamais ; mais ce long mot n'est pas autre chose qu'un composé binaire : *apuscachay-ñi-nak*, qui ne s'énorgueillit pas + *pachallan*, alors. C'est que les mots dérivés entrent en composition comme les thèmes primaires et que *apuscachayñinak* s'analyse en *apu-sca*, nom verbal de *apu*, être puissant + *cha*, suffixe de dérivation verbale + *ñi*, copule + *nak*, suffixe anti-possessif.

Les composés de plus de deux éléments paraissent n'être pas très-nombreux. Exemples :

Rumi-rumi-ñan, chemin pierreux : *rumi*, pierre + *rumi* + *ñan*, chemin.

Tica-sapa-ñan, un chemin couvert de fleurs : *tica*, fleur + *sapa*, uniquement + *ñan*, chemin.

Achuch-ñi-sonco, quelqu'un qui adresse volontiers des reproches exagérés : *achuch*, interjection + *ñi*, dire + *sonco*, cœur.

Pacarik-acllu-pachallan, bègue de naissance : *pachari-k*, naissant + *acclu*, bègue + *pachallan*, alors, etc.

Il importe de noter soigneusement qu'en kechua les mots *se composent par simple juxtaposition*, c'est-à-dire SANS EMBOÎTEMENT NI EMPLOI DE COPULES.

Cependant la composition peut se faire par un procédé véritablement grammatical, lequel consiste à mettre au cas génitif le premier terme et à suffixer au second le pronom de la troisième personne. Ainsi au lieu de *chacra-pirca*, le mur du jardin (*chacra*, domaine, jardin + *pirca*,

mur), on peut dire : *chacra-p-pirca-n*, du jardin mur de lui. Exemples :

Aya-p-uma-n, crâne d'un squelette : *aya-p*, du cadavre + *uma-n*, tête de lui.

Hacha-p-ueke-n, gomme : *hacha-p*, d'arbre + *ueke-n*, larmes de lui.

Cosa-p-mama-n, la belle-mère de la femme : *cosa-p*, du mari + *mama-n*, mère de lui, etc.

De la dérivation.

La dérivation s'opère par la suffixation aux thèmes primaires d'éléments ayant perdu l'existence individuelle.

Dérivation nominale. — Les suffixes de dérivation sont les suivants :

1° *-yok*, qui sert à former des noms possesseurs. Exemples :

Coya, mine : *coya-yok*, un possesseur de mines.

Cama, fonction, office : *cama-yok*, fonctionnaire, officier, artisan.

Huarmi, femme : *huarmi-yok*, un homme marié.

Kellay, fer, métal : *kellay-ñi-yok*, qui a du fer.

Yachachi-k, qui enseigne : *yachachik-e-yok*, qui a un maître, disciple.

Chunca, dix ; *kimsa*, trois : *chunca kimsa-yok*, dix ayant trois, treize, etc.

2° *-nak*, qui sert à former des noms privatifs. Exemples :

Mama, mère : *mama-nak*, qui n'a pas de mère.

Yacu, eau : *yacu-nak*, qui n'a pas d'eau.

Yahuar, sang : *yahuar-nak*, qui n'a pas de sang.

Yachaki-k, maître : *yachachik-e-nak,* qui n'a pas de maître, etc.

3° *-ntin,* qui donne aux thèmes une valeur collective variable. Exemples :

α. *Ayllu,* tribu : *ayllu-ntin,* tous ceux qui appartiennent à la tribu.

Chacra, domaine : *chacra-ntin,* tout ce qui appartient au domaine.

β. *Socta,* six : *socta-ntin,* tous les six ensemble.

γ. *Hacha,* arbre ; *sapi,* racine : *hacha sapi-ntin,* l'arbre avec ses racines.

δ. *Masi,* compagnon : *masi-ntin,* couple, paire.

ε. *Punchau,* jour : *punchau-ñi-ntin,* tout le jour.

Killa, lune, mois : *killa-ntin,* tout le mois.

θ. *Cosa,* le mari : *cosa-ntin,* le mari et la femme.

Mama, la mère : *mama-ntin,* la mère et l'enfant.

Ususi, la fille : *ususi-ntin,* la fille et la mère.

Pana, la sœur : *pana-ntin,* la sœur et le frère.

Apa, fardeau : *apa-ntin,* les jumeaux (les portés ensemble), etc.

4° *-pura,* qui exprime un rapport de réciprocité, de mutualité. Exemples :

Llamka-k, travailleur : *llamkak-pura,* ceux qui travaillent ensemble.

Ayllu, tribu : *ayllu-pura,* les parents.

Callpa, force : *callpa-pura,* avec une force réciproque.

Cam-pura, vous mutuellement, entre vous, etc.

5° *-kaa,* qui exprime le mépris. Exemples :

Chacra, champ : *chacra-kaa,* champ stérile.

Runa, homme : *runa-kaa,* un petit homme.

Llama, lama : *llama-kaa,* un mauvais lama, etc.

Kaa est en réalité une interjection de mépris qui se compose avec les noms.

6° *-lla*, qui exprime l'amitié, la tendresse. Exemples :
Huahua, enfant : *huahua-lla*, un enfant chéri.
Allcu, chien : *allcu-lla*, un chien mignon, etc.

On forme des adjectifs correspondant aux adjectifs allemands en « -bar » et en « wurdig », en suffixant :

α. La particule affirmative *-mi* au datif du nom verbal en *-y* :
Muna, aimer : *muna-y-pak-mi*, aimable.
Apa, porter : *apa-y-pak-mi*, portatif.

β. *-cama*, « fonction, mérite », soit au nominatif, soit au datif du nom verbal en *-y* :
Muna-y-cama, *muna-y-cama-pak*, aimable.

γ. Ce même *cama* au nom verbal futur :
Muna-na-cama, *muna-na-cama-pak*.

δ. La particule *-lla* au nom verbal en *-y*, redoublé :
Munay-munay-lla, aimable ; *apay-apay-lla*, portatif.

Dérivation verbale. — L'identité primitive du nom et du verbe se révèle en kechua par ce fait qu'un grand nombre de verbes exprimant les actions de confectionner, faire, préparer, recueillir, amasser, ne sont autre chose que des substantifs, des adjectifs ou des adverbes conjugués. Exemples :
Chicha, mocassin : *chicha-n-y*, je fais des mocassins.
Kepa, trompette : *kepa-n-y*, je joue de la trompette.
Llamta, bois : *llamta-n-y*, je coupe du bois.
Ruru, fruit : *ruru-n-y*, je cueille des fruits.
Challhua, poisson : *challhua-n-y*, je pêche.
Cachu, chiendent : *cachu-n-y*, je mange du chiendent.
Micha, économe : *micha-n-y*, j'économise.

Ñutu, fin : *ñutu-n-y,* je mouds fin.

Hina, ainsi : *hina-n-y,* je fais cela ainsi.

Huyhua, animal domestique : *huyhua-n-y,* j'élève des animaux domestiques.

Llica, filet : *llica-n-y,* je prends dans un filet, etc.

On dérive un certain nombre de verbes, des substantifs, en suffixant à ceux-ci les particules : *-cha, -ncha, -lli, -llicu, -llichi.* Exemples :

α. *Huasi,* maison : *huasi-cha-n-y,* je bâtis une maison.
Huachi, flèche : *huachi-cha-n-y,* je fais des flèches.

β. *Uma,* tête : *uma-ncha-n-y,* je frappe sur la tête.
Rincri, oreille : *rincri-ncha-n-y,* je tire l'oreille.

γ. *Cachi,* sel : *cachi-ncha-n-y,* je sale.
Cori, or : *cori-ncha-n-y,* je dore.
Titi, plomb : *titi-ncha-n-y,* je plombe.

δ. *Rumi,* pierre : *rumi-pi-ncha-n-y,* je place sur la pierre.
Pirca, mur : *pirca-pi-ncha-n-y,* je place sur le mur.

ε. *Usuta,* soulier : *usuta-lli-n-y,* je mets des souliers.
usuta-lli-cu-n-y, je me mets des souliers.
usuta-llichi-n-y, je mets des souliers à autrui.

On dérive un certain nombre de verbes, des adjectifs, en suffixant à ceux-ci les particules *-cha, -chana, -ymana, -ya.* Exemples :

α. *Ñausa,* aveugle : *ñausa-cha-n-y,* j'aveugle.
Sumak, beau : *sumak-cha-n-y,* j'embellis.
Tacsa, court : *tacsa-cha-n-y,* je raccourcis.

β. *Upa,* muet : *upa-chana-n-y,* je deviens muet.
Capa-k, puissant : *capak-chana-n-y,* je deviens puissant.
Huaccha, pauvre : *huaccha-chana-n-y,* je deviens pauvre.

γ. *Llaka*, maigre : *llaka-ymana-n-y*, je deviens maigre.
Kellu, jaune : *kellu-ymana-n-y*, je deviens jaune.
δ. *Machu*, vieux : *machu-ya-n-y*, je deviens vieux.
Comer, vert : *comer-ya-n-y*, je deviens vert.
Alli, bon : *alli-ya-n-y*, je guéris.

On dérive un grand nombre de verbes des verbes eux-mêmes, en suffixant à ceux-ci une quarantaine de particules. Voici, à titre d'exemples, le tableau des dérivés de plusieurs verbes :

1° *Alli*, bon : *alli-cha*, faire bien quelque chose, arranger, orner, etc.
Allicha-cu, arranger pour soi-même.
Allicha-chi, faire arranger par autrui.
Allicha-na-cu, se parer l'un l'autre.
Alli-cha-paya, faire beaucoup de bien, régaler largement.
Alli-cha-paya-cu, demeurer longtemps paré.
Alli-cha-ra-ycu, faire quelque chose de bien en faveur d'un autre.
Alli-cha-pu, faire quelque chose de bien en faveur d'un autre.
Alli-cha-ri, recommencer à arranger.
Alli-cha-r-paya, approvisionner quelqu'un pour un voyage.
Alli-cha-ta-mu, arranger et s'en aller.

2° *Asi*, rire.
Asi-cu, se moquer.
Asi-cuna-cu, se moquer l'un de l'autre.
Asi-chi, exciter le rire.
Asi-chi-cu, se laisser aller à rire.
Asi-paya, rire avec excès.

Asi-paya-chaca, se moquer de tout.
Asi-paya-chi-cu, laisser rire après soi.
Asi-ra-ya, rire pendant longtemps.
Asi-rco-cu, cesser de rire.
Asi-ri-cu, commencer à rire.

3° *Co,* donner.
Co-cu, s'offrir, se donner soi-même.
Co-cu-naya, avoir plaisir à se donner, être sur le point de se donner.
Co-chi, faire que quelqu'un donne.
Co-chi-cu, faire que quelqu'un se donne.
Co-mu, aller donner.
Co-na-cu, se faire mutuellement des présents.
Co-pu, rendre, restituer, donner pour un autre.
Co-ri, donner de nouveau.
Co-ta-mu, donner en s'en allant, etc.

4° *Ahua,* tisser.
Ahua-chca, être occupé à tisser.
Ahua-raya, tisser pendant longtemps.
Ahua-ri, commencer à tisser.
Ahua-ri-pu, continuer à tisser.
Ahua-rco, cesser de tisser.
Ahua-usi, aider à tisser, etc.

5° *Arma,* baigner.
Arma-cu, se baigner.
Arma-cu-chca, être occupé à se baigner.
Arma-chi-rcu, cesser de laver quelqu'un.
Arma-mu, aller se baigner.
Arma-pa-cu, se baigner avec excès.
Arma-raya, demeurer longtemps au bain, etc.

6° *Apa,* porter.

Apa-cu, porter avec soi.
Apa-chi, faire porter, envoyer.
Apa-chi-pu, renvoyer.
Apa-chi-y, envoi; *apa-chi-y-cacha,* envoyer souvent.
Apa-chi-y-cu, envoyer des présents.
Apa-chi-cu-pu, se laisser prendre quelque chose faute de circonspection.
Apa-pu, porter quelque chose pour un autre, dérober.
Apa-pu-cu, reporter quelque chose là où on l'avait pris.
Apa-raya, être chargé.
Apa-rca-ri, porter plusieurs choses en même temps.
Apa-ri, porter sur le dos.
Apa-ri-cu, être chargé.
Apa-ri-chi, charger.
Apa-r-paya, déposer en chemin sa charge, etc.

Le kechua possède un certain nombre de *particules finales* qui se suffixent aux noms, aux pronoms ou aux verbes, afin d'ajouter à leur signification propre des nuances de renforcement, d'affaiblissement, de temps, etc. L'emploi de ces particules est d'autant plus à noter que cette partie de la grammaire kechua constitue, suivant l'expression de M. de Tschudi : « einen grossen Theil der Feinheit der Sprache. » Quelques exemples suffiront :

-cha ou *-ch,* suivant que le mot auquel il est joint se termine par une consonne ou par une voyelle, exprime la possibilité ou l'ignorance.

ñoca, moi, *ñoca-ch,* peut-être moi.
pi, qui? *pi-ch,* je ne sais pas qui.
pi-p-cha, je ne sais pas de qui.
ima, quoi? *ima-ch,* je ne sais pas quoi.

-lla suffixé équivaut à « seulement ».

cay, celui, cela ; *cay-lla*, cela seulement ; *cay-lla-ta-m ricu-r-cany*, j'ai vu seulement cela.

yahuar, sang ; *yahuar-ñi-lla-y*, rien que mon sang.

maki, main ; *maki-lla-yki*, ta main seulement, donne-moi la main.

-s ou *si*, suivant que le mot se termine par une consonne ou par une voyelle, équivaut à « on dit ».

ñoca, moi ; *ñoca-s*, on dit que moi.

cam, toi ; *cam-si*, on dit que toi.

pi, qui ? *pi-s*, qui dit-on ?

ima, quoi ? *ima-s*, que dit-on ?

pi huarmi-s, quelle femme dit-on ?

collki-cta-m-si sua-n-ki, on dit que tu voles de l'argent.

apa-n-ki-s collki-cta-m, on dit que tu portes de l'argent.

-ari, suffixé aux verbes, équivaut à « maintenant donc ».

upia, boire ; *upia-y-ari*, bois donc !

En résumé, le kechua est caractérisé : *lexiologiquement*, par le procédé de la composition sans emboîtement et par celui de la dérivation au moyen des suffixes ; *grammaticalement*, par la suffixation de tous les indices de relation, par l'identité morphologique du pronom-sujet et du pronom-objet, et par le polysynthétisme consistant exclusivement dans l'affixation des pronoms personnels, en qualité de pronoms-objet, au nom, à la postposition, à l'adjectif, aux pronoms interrogatifs, au génitif des noms, au génitif des pronoms substantifs, et au verbe.

Lucien Adam.

LA CONJUGAISON

DANS LES LANGUES DRAVIDIENNES

Je ne prétends point traiter avec tous les détails qu'ils comporteraient les importants problèmes que soulève le grave sujet de cette étude. Je me propose seulement d'en présenter une esquisse sommaire, un tableau d'ensemble, qui puisse donner une idée de la structure propre au système de langues qui vivaient dans le sud de l'Inde pendant que les Aryas occupaient encore les hauteurs de l'Asie centrale. Ce travail est donc principalement scientifique, et pourtant j'ose espérer qu'il sera utile, même au point de vue pratique : il est toujours bon de se rendre compte du comment et du pourquoi des phénomènes linguistiques, et la méthode n'est jamais de trop quand il faut saisir les caractéristiques, les originalités d'un idiome qu'on se propose, suivant la définition vulgaire, « de parler et d'écrire correctement ».

Le cadre de cet essai est tracé par la nature même du sujet. Qu'est-ce, en effet, que le verbe ou, plus exactement, que la conjugaison ? Seulement l'expression simultanée de relations suivant le temps ou l'espace ; de là deux éléments propres à toute dérivation verbale : l'élément temporel, le signe du temps, et l'élément d'espace, l'élément sur lequel porte la relation exprimée, l'élément personnel, le signe de la personne. *Temps* et *personne*, voilà en quoi la conjugaison diffère de la déclinaison, car celle-ci ne s'occupe que du lieu, de la place du

sujet. Mais cela n'est pas tout ; l'élément personnel peut être intéressé de deux façons différentes : il peut être agent ou patient, sujet ou régime ; d'autre part, le temps peut être divers et peut au moins offrir les trois alternatives de présent, passé et futur. Enfin, l'idée significative dont les relations sont à exprimer peut varier dans sa nature intime au point d'être positive, précise, concrète ou abstraite, vague, contingente ; il y aura par suite de ce chef à rendre ce que j'appelle les relations d'état et qu'expriment les variations formelles connues sous le nom de *modes*. La conjugaison peut avoir à traduire encore d'autres idées pour ainsi dire subordonnées, accessoires, celles par exemple de causalité, de coercition, de répétition, de continuité, de commencement, d'affirmation, de négation, sans parler des deux grandes divisions connues, des deux principaux points de vue auxquels peut être envisagée l'idée significative, selon qu'elle est considérée comme agissant en dehors d'elle ou comme ayant son objet en elle-même ; c'est ce qu'ont pour but de mettre en relief les *voix* dérivées. De plus, il est parfois nécessaire de tenir compte des nuances de chacun de ces temps, modes, personnes, voix, c'est-à-dire des variations que l'élément significatif qui correspond à chacun d'eux est exposé à subir indépendamment des autres. Il est enfin utile d'exprimer les circonstances qui servent isolément à traduire analytiquement les conjonctions des langues modernes. On voit par là combien est multiple le rôle du verbe et de quelles nombreuses modifications il est susceptible pour présenter simultanément l'idée complexe qui résulte de toutes ces composantes. Nous avons à chercher ici si les langues dravidiennes

savent les rendre toutes, comment elles les rendent et par conséquent quelle place elles doivent revendiquer dans la série générale des langues.

§ Ier. — Préliminaires.

Le tamoul, le canara, le télinga et le malayâla sont les plus importantes et les mieux étudiées des langues dravidiennes. Ce sont elles qui me fourniront les éléments principaux de cette étude ; c'est à elles que je voudrais réserver l'épithète de « littéraires » que le docteur Caldwell donne aussi au tuḷu et au kuḍagu ; ces deux derniers idiomes sont d'ailleurs remarquables, le tuḷu surtout, au point de vue linguistique, et je leur emprunterai d'utiles renseignements. Je me bornerai à quelques traits spéciaux, en ce qui concerne le tuda, le kota, le gônd, le khond, le rajmahali et l'urâon : ces patois sont peu connus, et les documents manquent encore. Le tuda a été pourtant l'objet d'un travail grammatical (*Outlines of the tuda grammar,* par le savant G.-U. Pope, dans *A phrenologist among the Tudas,* du colonel W.-E. Marshall. *London,* 1874, in-8 de xx-271 p.) ; mais ce mémoire, d'ailleurs très-sommaire, laisse place à bien des questions que j'essaierai de résoudre un jour (1).

On sait que les douze langues dont je viens de répéter

(1) Je ne puis citer, en détail, tous les livres spéciaux que j'ai consultés, outre l'excellent ouvrage d'ensemble de Caldwell; je dois beaucoup aux grammaires de Ziegenbald (1716), Beschi (1738), Anderson (1821), Rhenius (1836), Graul (*Outlines,* 1856), Dupuis (1863),

les noms n'ont point de système graphique propre. Elles s'écrivent à l'aide de trois alphabets (tamoul, canaro-télinga, malayâla) formés assez tard sur des caractères étrangers et plus ou moins bien adaptés à leur système phonétique. Il en résulte que, dans les transcriptions européennes de ces langues, on peut se trouver embarrassé pour exprimer certaines lettres dont la prononciation varie. Je la résous par une transcription multiple, quand la différence de prononciation est organique ; par exemple je rends par *ai* et *ei* la première diphthongue, par *k* et *g* la première gutturale. En revanche, je ne tiens pas compte des nuances euphoniques évidemment modernes (1), par exemple du *ts* et du *dz*, adoucissements de *tch* et *dj* en télinga devant *a, â, o, ô, au*.

Je transcrirai donc ainsi qu'il suit l'alphabet tamoul qui résume les deux autres : *a, â, i, î, u, û, é, ê, ai (ei), o, ô, au* (2). — *k (g), ç (dj, tch), ṭ (ḍ), t (d), p (b), r' (t', d')*; *ṅ, ń, ṇ, n, m, n'*; *y, r, l, v, j, ḷ*. Si j'avais à m'en servir, je transcrirais *'g* (*g* avec l'esprit rude), l'aspiration explétive que les grammairiens tamouls nomment *âydam*. Le demi-anusvâra du télinga peut être

pour le tamoul; à celles de Carey (1814), Campbell (1816), Brown (1840), pour le télinga; à celles de Carey (1817), Mac-Kerrell (1820), Hodson (1858), G. Würth (1866), P. Kittel (édition d'une grammaire native, 1875), pour le canara; à celles de Peet (1841) et Gundert (1868), pour le malayâla; à celle du col. Cole (1867), pour le kuḍagu, et à celle de Brigel (1872), pour le tuḷu.

(1) J'étudierai prochainement les très-curieuses variations phonétiques dont le tamoul contemporain offre de nombreux exemples.

(2) Ce son est primitivement étranger aux langues dravidiennes. — Le tuda paraît posséder accidentellement *ö* (*eu* de « fleurs ») et *ü* (*u* de « pur »).

représenté par *m* sous-pointé. La consonne que je transcris *j* est le *l'* d'Ariel, *r* de M. Caldwell, *l* avec deux points ou un trait au-dessous de la Mission de Mangalore. Lorsque *ç* est médial et doublé, il se prononce *tch ;* je le transcris alors *ttch* pour marquer la double lettre. — Je représente par *ŭ* l'*u* presque muet du tulu.

§ II. — Signes personnels.

Dans aucune langue dravidienne, les éléments personnels ne figurent dans le verbe qu'au sujet, sous une forme réduite de celles des pronoms personnels ou démonstratifs ; ils sont suffixés. Le pronom régime direct ou indirect n'est jamais agglutiné. On sait que les langues dravidiennes ont deux nombres (singulier, pluriel) et trois genres (masculin, féminin, neutre), qui se réduisent à deux au pluriel (masculin-féminin et neutre) (1) : c'est seulement aux troisièmes personnes que les genres sont distingués dans le verbe, comme c'est le cas dans les langues analytiques modernes ; seulement au lieu de « il mange, elle mange », les Dravidiens disent « mange-il, mange-elle ».

Voici quels sont les suffixes pronominaux, toujours rejetés à la fin de l'expression verbale :

(1) On sait que le télinga et le gônd n'ont pas de féminin singulier; au singulier, tous les noms de femmes sont neutres. Il en est de même pour tous les noms d'enfants dans toutes les langues dravidiennes, au pluriel comme au singulier.

	PREMIÈRE PERSONNE.		DEUXIÈME PERSONNE.	
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Tamoul.	*ên, en, an.*	*am, âm, em, êm, ôm.*	*ây, ôy, ei, i.*	*ir, îr,*
Télinga.	*nu, ni, vu, vi.*	*mu, mi.*	*vu, vi.*	*ru, ri,*
Canara.	*en, en, ênu, êne, e.*	*evu, êvu, êva.*	*ay, i, î, îye, e.*	*ir, iri, îri, air.*
Malayâla.	*ên.*	*ôm.*	*ây.*	*îr.*
Tuḷu.	*e.*	*a.*	*a.*	*arŭ.*
Kuḍagu.	*i, e, u.*	*a, i, u.*	*iya.*	*ira.*
Tuda.	*en, eni, ini.*	*emi, imi.*	*i, e.*	*i, e.*
Kôta.	*e.*	*eme, ême.*	*i.*	*iri, îri.*
Gônd.	*ân, na.*	*âm, am, ôm.*	*ni, i.*	*ît.*
Khond.	*in, iṅ, e.*	*âmu.*	*i.*	*êru, âru.*

TROISIÈME PERSONNE.

	Masc. sing.	Fém. sing.	N. sing.	M. f. plur.	N. plur.
Tamoul.	*an, ân.*	*aḷ, âl.*	*adu, um.*	*ar, âr.*	*a.*
Télinga.	*nu.*	*nu.*	*nu.*	*ri.*	*nu.*
Canara.	*am.*	*aḷ.*	*du, tu.*	*ir, ar.*	*vu.*
Malayâla.	*an, ân.*	*aḷ, âḷ.*	*adu.*	*ar, âr.*	*a.*
Tuḷu.	*e.*	*aḷŭ.*	*dŭ.*	*arŭ, erŭ.*	*a.*
Kuḍagu.	*a, ana, atŭ.*	*a, ana, atŭ.*	*atŭ.*	*ira.*	*at.*
Tuda.	*i, adi.*	*i, adi.*	*i, adi.*	*i, adi.*	*i, adi.*
Kôta.	*a, o.*	*a, o.*	*o, e.*	*a, o.*	*a, o.*

Ce sont là évidemment les restes des pronoms personnels altérés. On trouve dans les vieux auteurs tamouls des suffixes plus complets : *vâju-nam* « nous vivrons » (*Kur'aḷ*, CXX, 3), et *muḍittu-nâm* « nous avons terminé » (*Râmâyaṇa,* I, VII, 18, et *Tiruviḷeiyâḍal purâṇa,* pays, 4). *Nam* et *nâm* remplacent ici *am, âm* ou *êm.*

On trouve, mais très-rarement, *al* à la première personne du singulier : *viḷambuval* « j'expliquerai » (*Çindâmaṇi,* III, 179); c'est une permutation de *an.*

Les formes brèves sont généralement en tamoul précédées d'un suffixe intercalaire *an* (*naḍandân* et *naḍandanan*) compensatif; j'aime mieux cette explication que

celle de M. Caldwell, qui fait de ces formes des participes en *a* avec *n* euphonique ; si *naḍandân* = *naḍan-d-ân*, *naḍandanan* = *naḍan-d-an-an* et non *naḍan-da-n-an*. — En tamoul moderne, *adu* est aussi neutre pluriel. En tamoul ancien, *um*, terminaison neutre du futur, s'emploie aussi au masculin et au féminin, singulier et pluriel. Au pluriel neutre, on trouve même *uṅgaḷ* (*gaḷ* est le suffixe déclinatif de pluralité) ; cf. *Çiṅdamaṇi*, chant IV, st. 17 : *ur'uṅgaḷ* « approchez », et chant XIII, *iḍuṅgaḷ* « ils donneront ».

De pareilles formes en *gaḷ* ont été dérivées pour toutes les personnes du pluriel dans le dialecte moderne où le pluriel simple est devenu le singulier honorifique. Quand on a pris l'habitude de dire *çéydîr* « vous avez fait » à une seule personne, on a dû dire à plusieurs *çéydîrgaḷ*, où le pluriel est marqué deux fois, par *r* et par *gaḷ*. Les pluriels pléonastiques de deuxième et de troisième personne en *îrgaḷ*, *ârgaḷ* sont prononcés en tamoul vulgaire comme s'il y avait *îṅgaḷ*, *âṅgaḷ*; on sait que le pluriel des pronoms personnels était primitivement en *m* (M. Caldwell voit dans ce *m* un reste de *um* « et ») (1). En tamoul vulgaire d'ailleurs, ces formes pléonastiques sont également employées en parlant d'une ou à une seule personne (2).

(1) Le basque a, dans la suite des temps, réduit son pluriel ancien de seconde personne à n'être plus que le singulier honorifique, et il a développé des pluriels pléonastiques. Il dit, par exemple, *zu* « vous », et *zuek* « vous plusieurs » ; *dezu* « vous l'avez », et *dezute* « vous, plusieurs, l'avez ». Il a un suffixe de pluralité, usité seulement devant les suffixes locaux, qui n'est autre que la copulative *eta* « et ».

(2) Il ne faut pas oublier que les tamouls font entre *nâm* et *nâṅgaḷ*, « nous », une autre différence, dont l'analogue est habituel aux langues

L'emploi respectueux du pluriel pour le singulier est d'ailleurs assez ancien en tamoul. Beschi, dans sa grammaire du haut dialecte, dit le contraire, au moins en ce qui concerne la seconde et la troisième personne. Il affirme n'avoir rencontré qu'un seul exemple du singulier pour le pluriel, à la str. 25 du chant VIII du *Çindâmaṇi,* où la reine Vidjâyâ dit à son fils Djîvaka, dans un violent transport de joie :

Kâṭṭagattummeinîṭṭakayattiyet'kâṇavandîr
Çêṭṭilamparudimârbit'çîvagaçâmiyî.....rê

« *Vous êtes venu* me voir, moi misérable qui *vous* ai abandonné au milieu du bois, *ô vous seigneur* Djîvaka, dont la poitrine est un jeune et resplendissant soleil. »

Je suis étonné de cette affirmation catégorique de Beschi, car je puis citer plusieurs exemples analogues. Pour les trois personnes, on en rencontre dans la troisième partie des *Kur'aḷ* de Tiruvaḷḷuva, dans le *Prabhuliṅgalîlâ,* dans le *Râmayaṇa* de Kamban. Je ne citerai qu'un exemple tiré du *Nâichadha* d'Adivîrarâmapândya (ch. XIV, str. 33) :

Kût't'ur'ajtaḍankaṇâvikoḷḷeikoṇḍuṉṉavê.....vi
Mât't'amon'd'ureiyâdinnan'madimugankôṭṭinin'd'îr
Çêt't'idajkamalappôditirundijeiyan'eiyîrkâ.....da
Lât't'umâr'évan'kolâçeikkadat'padumaliyên't'â..nê

C'est Naḷa qui dit à Damayantî : « *Vous êtes là debout,*

américaines : le premier est inclusif, c'est-à-dire qu'il comprend ceux qui parlent et ceux à qui l'on parle ; le second est exclusif et ne comprend pas ceux auxquels on s'adresse, nuance qui est rendue dans les langues romanes par les composés *nous autres, nosotros, voi altri.*

inclinant votre visage de lune, sans prononcer une seule parole et lançant des regards qui, pareils à la mort, dévorent mon âme, *ô vous qui ressemblez* à la déesse aux beaux bracelets dont la demeure est la fleur du lotus aux pétales épanouies dans la vase ! Comment supporterai-je mes désirs, moi misérable qui me suis plongé dans la mer de la volupté ? ».

L'impératif présente quelques formes particulières dont nous parlerons plus loin (§ IV, modes).

§ III. — Signes temporels.

Dans le verbe dravidien, le temps est marqué par un suffixe spécial qui s'intercale entre le radical et le signe personnel : *çéy* « faire » et *ây* « toi » donnent *çéy-gir'-ây* « tu fais », *çéy-d-ây* « tu as fait ».

Le nombre des temps n'est pas le même dans toutes les langues congénères. Le tamoul et le malayâla n'ont que trois temps (passé défini, présent, futur aoristique); le télinga et le canara en ont quatre (passé défini, présent, aoriste, futur) ; le tuḷu en a quatre aussi, mais différents (passé défini, passé indéfini, présent, futur) :

I. *Passé.* — Le signe général du passé est la consonne *d* ou la voyelle *i*. Le tamoul, le canara, le malayâla emploient, suivant les verbes, ces deux terminaisons ; le télinga se sert exclusivement de *i* ; le tuḷu forme son premier passé comme les trois langues ci-dessus, en *d* ou *i*, et son second en ajoutant encore *d* (*itte*, je fus ; *ittŭde*, j'ai été ; *maḷte*, je fis ; *maḷtŭde*, j'ai fait ; *bûriye*, je tombai ; *bûrude*, je suis tombé) ; le gônd a *si* ou *dji* pour le premier passé et *t* pour le second ; le kôta paraît

former le passé en *si ;* le tuda emploie *t* (*th* anglais de *thin*) ou *tch :* les signes de ces trois derniers idiomes sont évidemment des dérivés euphoniques des explosives dentales.

Quand emploie-t-on *i ?* Quand emploie-t-on *d ? I* ne sert généralement qu'avec les verbes dont le radical se termine par un *u* euphonique et comprend avec cet *u* au moins deux syllabes, dont la première est longue et dont la dernière consonne n'est ni *l*, ni *ḷ*, ni *r*, ni *j*. D'ailleurs beaucoup de verbes qui ont *i* en canara moderne (*bâḷ-i*, ayant vécu, avaient *d* dans l'ancien dialecte *(bâḷ-du) ;* en tamoul même bien des formes en apparence irrégulières en *d* sont rencontrées chez les auteurs anciens pour des verbes dont le prétérit est généralement en *i*. Ainsi M. Caldwell explique avec raison que les soi-disant impératifs en *di* sont en réalité des prétérits. Quand Gautama dit à Ahalyâ (*Râmâyaṇa*, I, x, 79) : *Vileimagaḷaneiyanîyuṅkalliyalâdi* « deviens nature de pierre, toi qui es semblable à une fille vénale », *âdi* « deviens » est proprement *â-d-i* pour *â-yi-nây* « tu es devenue ». J'ai trouvé l'exemple plus caractéristique encore *pôdây* « tu es allé » ou si l'on veut « va », pour *pô-yi-nây*, dans les *Kur'aḷ* de Tiruvaḷḷuva, chap. CXIII, str. 3 :

Karumaṇiyiṭ'pâvâynîpôdâyâmvîjum
Tirunudaṭ'killeiyiḍa.....m

« O femme qui passe devant la noire prunelle [de mes yeux], va-t-en ; [sans cela] il n'y aurait plus de place pour le front brillant, objet de nos désirs ».

On trouvera d'autres exemples incontestables de pré-

térits (1) dans les poèmes tamouls : *Naichadha* (IV, 101, 104 ; XXII, 20 ; XXIII, 15), *Ramâyaṇa* (I, XVI, 54 ; VI, XXXI, 87), *Kur'aḷ* (XXV, 9), *Nâlaḍiyâr* (XL, 8).

Les prétendus futurs en *du* et *dum* (*çéydu*, je ferai ; *çéydum*, nous ferons) sont également des prétérits. Dans la première strophe du *Çindâmaṇi*, il faut traduire ainsi le dernier vers : « Nous nous sommes approchés des pieds précieux du dieu chef des dieux », *têvâditêvan'avan çêvaḍiçêrduman'd'ê*.

On a supposé que les formes en *i* étaient tronquées de formes précédemment plus complètes en *d* avec *i* de liaison. Cette explication est possible, mais on ne saurait l'admettre que sous bénéfice d'inventaire, car la théorie des lettres de liaison est à la fois trop commode et trop élastique pour suppléer toujours au défaut de preuves directes.

Il est probable néanmoins que le signe général primitif unique était *d*. On trouve aussi par exemple les formes en *di* pour un petit nombre de verbes qui font actuellement, en tamoul, en télinga et en canara, exception aux règles générales. Ces verbes, dont le radical est une syllabe brève terminée par une explosive à laquelle se joint un *u* adventice euphonique, forment leur prétérit par le simple redoublement de l'explosive finale qui devient alors forcément dure.

On a ainsi *pukkên* « je suis entré » tam., *nakkên* tam. = *nakkanu* can. « je léchai ». Mais, outre que le tamoul

(1) Ces formes en *di* (ou *tti*, pour les verbes de forme transitive) ont aussi quelquefois le sens du présent ; exemple : *irutti* « tu es », *ayarudi* « tu t'évanouis, tu tombes en défaillance » (*Naichadha*, XXII, 20 ; XXIII, 15).

moderne dit *pugu-n-d-ên* et qu'on trouve le gérondif ancien *pugu-d-â,* des verbes de cette classe ont de soi-disant impératifs en *di : kéḍu-d-i* « sois perdu, ruiné, détruit », c'est-à-dire « tu es détruit », pr. *kéṭṭây.*

Je n'ai pas à m'occuper ici des modifications euphoniques que peuvent éprouver les caractéristiques du prétérit ; par exemple *sêr'um* est pour *sel-d-um* « nous sommes allés » dans le vers suivant du *Çindâmaṇi* (III, str. 102) : *êdamon'd'illeittchêr'um* « il n'y a pas de motifs, allons ». *Çêr'um* a ici le sens de « allons, nous irons ». On trouve de même *kor'i* « tu as pris » ou « prends », pour *kol-d-i* (*Ramâyaṇa,* VI, XIV). *Dên* varie de même *uṇdên* « j'ai mangé », *en'd'ên* « j'ai dit », etc.

Quelle est l'origine et la signification propre de ce *d?* Le docteur Graul (*Outlines,* p. 42) y voit le formatif *du* affecté à la spécialisation de la racine verbale avec le sens vague du passé, sous la forme du démonstratif éloigné *adu* « cela », bien propre à marquer la relation du temps passé. Cette hypothèse ingénieuse se heurte à une objection grave, la disparition complète de l'*a,* caractéristique du démonstratif éloigné.

II. *Présent.* — Le passé ou prétérit est le temps dont la signification est la plus nette dans les langues dravidiennes ; le présent est loin d'avoir la même précision. Ce temps ne paraît point primitif ; il est indiqué par des suffixes différents.

Le tamoul se sert de *gir'u* ou *gin'd'u* (*u* final euphonique élidable). Les grammairiens ajoutent *ânin'd'u,* mais c'est une forme composée dont nous parlerons plus loin. Le malayâla emploie *innu, unnu, kunnu.* Le proto-

type commun semble être *gin'd'u*. M. Graul, se fondant sur le fait de la communauté de la nasale et sur celui de l'emploi plus fréquent dans les anciens textes de *gin'd'u*, regarde cette forme comme primitive et ne voit dans *gir'u* qu'une corruption plus moderne ; pour lui (*Outlines*, p. 38), *gin'd'u* est peut-être composé de *g*, signe dont il sera question au futur, et de *in'd'u* « aujourd'hui, à présent ». M. Caldwell (p. 385) tend à adopter cette explication qui est très-ingénieuse.

Le canara ancien marque son présent par le suffixe *dap*, *bâḷ-dap-em* « je vis ». M. Kittel (Caldwell, p. 382) explique ce *dap* par *dapa*, pour *da apa*, c'est-à-dire *da*, signe du passé, et *apa* pour *aha*, participe futur de devenir ; le présent en question serait donc proprement un second futur. Le canara moderne se sert de *ut*, qui est, suivant le même M. Kittel, le pronom démonstratif intermédiaire *udu*.

Le suffixe télinga est *tu* ou *tchu*, que M. Caldwell assimile à l'*ut* du canara moderne. Le tuḷu a *v* (*maḷ-puve*, je fais), qui est incontestablement un signe du futur. Le tuda a *k*, affaibli aux deuxième et troisième personnes en *tch*. Le kôta a *p* à la première et à la seconde personne, *k* à la troisième.

En résumé, le présent dravidien semble être une formation secondaire du futur.

III. *Futur*. — La signification de ce temps est encore moins nette que celle du présent. Il exprime non seulement l'idée d'avenir, mais encore celle d'éventualité, de possibilité, d'état prolongé, d'habitude présente ou passée ; c'est pourquoi je l'appelle futur aoristique. Les grammairiens canaras et télingas le nomment aoriste et réservent

le nom de futur à une autre formation, incontestablement plus moderne, dont le sens est plus exact.

Le gôndi marque son futur par un *k* intercalé entre le radical, et les suffixes pronominaux. Le tuda conserve certaines formes en *b* et *p*, qui doivent être d'anciens futurs; *ersh-p-ini* et *ersh-k-en* sont aujourd'hui synonymes et ont le sens de « je suis » : ce sont primitivement des formations aoristiques.

En télinga, l'aoriste est formé par l'addition de *du* au radical, *peṅtche-du-nu* « je grandirai vraisemblablement » ; à la troisième personne, le signe disparaît et la finale est *nu*, *avu-nu* « il ou elle deviendra » ; ce *nu* correspond à l'*um* tamoul et canara que nous allons retrouver tout à l'heure.

L'aoriste canara est indiqué par *v* : *bâḷvenu* « je vivrai sans doute ». Une autre formation, impersonnelle, consiste dans l'addition de *gum* au radical : *avam gêyu-gum* « il fera », *avar mâḍu-gum* « ils feront » ; cette particule sera expliquée par le tamoul. — Le futur tuḷu, *maḷpe* « je ferai », est une forme tronquée ou défective. Nous avons vu plus haut que cette langue présente des traces d'un présent en *p* ou *b*, qui est vraisemblablement un ancien futur.

Le tamoul est ici, comme presque toujours, plus complet ou mieux plus riche que ses congénères. Son futur ordinaire est en *p*, *b* ou *v* : *çéy-v-ên* « je ferai », *kaṇ-b-ây* « tu verras », *aḍi-pp-ân* « il frappera ». Cette consonne peut même s'affaiblir en *m*, surtout quand le verbe est employé dans le sens aoristique, cf. *en'mâr* ou *en'man'âr pulavar* « les savants, les poètes ont coutume de dire », pour *en'bar* (*En'mar Çindâmaṇi*, III, 149).

A la troisième personne neutre du futur tamoul, tant singulier que pluriel, le signe du temps disparaît, et la finale qui s'ajoute au radical pur est *um : var-um* « il viendra ». Nous avons vu ci-dessus que le pluriel *uṅgaḷ* se rencontre aussi dans les auteurs. La forme en *um* sert même à toutes les personnes. — Le télinga *nu* est son équivalent phonétique.

On trouve, dans les anciens textes tamouls, un autre dérivatif, *g*, auquel s'ajoutent les suffixes personnels : *çéy-g-ên* « je ferai ». Ainsi, dans le *Tiruviḷeiyâḍal purâṇa* (version du *Hâlâsya mâhâtmya* sanscrit), on lit (ch. LXI, str. 13) : *Êvat'çéyvâreikkâṇênêjeiyêniniyénçéygên* « je ne vois pas ceux qui exécuteraient mes ordres ! moi, misérable, que vais-je faire ? »

Mais, en y ajoutant un *u* épenthétique, et au pluriel *um*, on emploie cette forme sans suffixes personnels : *aleivaḷampériden'gôyân'* (*Naichadha*, I, 22) « dirai-je grande l'étendue des vagues ? », où *engôyân'* est *en'gu, ô, yân* « dirai-je, interrogation, moi ». Cf. encore *ureikkô* « exprimerai-je ? » dans le premier distique du CXIXe chap. des *Kur'aḷ*. — Au pluriel, je citerais l'exemple *uṇgum* « nous mangerons ». Ce *gum* est évidemment le prototype de la forme canara citée ci-dessus.

Les formes en *du* et *dum*, proprement des prétérits, s'emploient aussi avec le sens du futur. Mais ces *du* et *dum* peuvent aussi s'ajouter au *gu* futur : *çéygudum* « nous ferons », *koḍukkudum* « nous donnerons » (*Prabhuliṅgalîlâ*, x, 18 et 34). Au même *gu* peut également s'ajouter le signe ordinaire du futur *v : koṇarguvan* « il apportera » (*Râmâyaṇa*, VI, XXII, 9) ; *per'uguvan* « il obtiendra » (*Kur'aḷ*, CXXXIII, 8) ; *ureikkuvan* « il expri-

mera » (*Prabhulingalîlâ*, x, 30); *çéyguvam* « nous ferons » (*Çindâmaṇi*, III, 148).

D'autres formations, irrégulières en apparence, se rattachent à ce *g*; par exemple *kaṇgam* « nous verrons » (*Kur'aḷ*, CXXXI, 2); *vâjgalêm* « nous ne vivrons pas » (*Çindâmaṇi*, III, 149); *nayakkunar* « ils désirent » (*Râmây.*, VI, XXV, 119); *nîkkugit'pâr* « ils rejetteront » (*Çindâmaṇi*, I, 5); *çuḍugit't'ilar* « ils ne brûleront pas » (*Râmây.*, VI, XXVI, 224). Les premières résultent de l'union directe à *gu* ou *g* de suffixes pronominaux; la quatrième est formée de *g-in'-b*; la cinquième de *g* et *in'* (*n'* donne phonétiquement *t'*): ces deux formes sont analogues à celles du présent *(gin'd'u, gir'u)* et tendent à confirmer l'hypothèse explicative de Graul.

Je ne m'occupe pas de l'allongement poétique de *um* en *ûum* : *tarûum* « il donnera », pour *tarum* (*Kur'aḷ*, XLIV, 4); *pugûum* pour *pugum* « il entrera » et *pér'ûum* pour *pér'um* « il obtiendra » (*Nâlaḍiyâr*, X, 9; XII, 15); ni de l'omission de *u* prosodiquement autorisée : *pôn'm* pour *pôlum* « il ressemble » (*Naichadha*, I, 2; XXIV, 5); *sén'mê* pour *séllum* « il ira » avec *ê* emphatique (auteur inconnu).

Le *second futur* du canara moderne intercale *iy, î* ou *d* entre le radical et les suffixes personnels : *mâḍ-iy-ênu* « je ferai », *nuḍi-d-ênu* « je dirai ». En télinga, il y a de même deux types, *ê* (*î* dans certains cas) et *eda, tchês-ê-nu* ou *tchês-eda-nu* « je ferai ».

§ IV. — Modes.

On a distingué proprement, en linguistique générale,

trois états de l'idée verbale, trois *modes :* le premier est la simple affirmation ; le second marque la contingence ; le troisième exprime le désir : « Je fais, [je ne crois pas que] je fasse, puissé-je faire ! » ; ces trois modes ont été nommés *indicatif*, *conjonctif* (ou *subjonctif*) et *optatif*. Les langues dravidiennes n'ont développé qu'un seul mode qui correspond à l'indicatif.

Le conditionnel, le potentiel, etc., ne sont pas à proprement parler des modes ; ils rendent plutôt des nuances de l'état des personnes que de l'état de l'idée verbale. Il en est de même de l'impératif. Les langues dravidiennes ont un impératif à certains égards très-remarquable, que nous allons examiner ici pour ne pas multiplier nos divisions en lui consacrant, ce qui serait logique, un paragraphe spécial. Il n'a bien entendu qu'un temps, et proprement qu'une personne, la seconde.

Au singulier, l'impératif est formé par le radical simple du verbe. Quelques exceptions apparentes s'expliquent par des altérations euphoniques du radical. Ainsi, en tamoul, *var* « venir » fait *vâ* et même *vam* « viens ». (*Naichadha,* XXVII, 17 ; *Çindâmani,* III, 172.)

Le pluriel de cette forme prend en tamoul *um* ou pléonastiquement *uṅgal,* et est ainsi identique à une des formes du futur aoristique. Une autre terminaison est *min, minô* (*ô* emphatique ou vocatif), *minîr* (pléonastique). On trouve même *min'gaḷ, pômin'gaḷ* « allez » (*Çindamâni,* chant III, str. 145). — En canara moderne, le pluriel est semblable à la deuxième personne plurielle du futur. Dans le dialecte ancien, on ajoute au singulier *im,* représentant vraisemblablement *nîm* « vous ». — Le télinga ajoute souvent *mu* au singulier ; *di, du, aṇḍi, aṇḍu, uṇḍu,*

uṇḍi au pluriel (*aṇḍi* est suivant M. Caldwell un vieux vocatif « seigneurs » tombé en désuétude).

Le kuḍagu fait son pluriel en *ir*. — Le tuḷu ajoute au radical du futur *la* au singulier et *le* au pluriel. M. Gundert voit dans ce *ḷ* un reste de *lâ*, particule conjonctive « et », analogue de signification à l'*um* tamoul qui, suivant M. Caldwell, a, comme nous l'avons déjà dit, formé le pluriel des pronoms personnels. — Le tuda ne paraît pas distinguer le singulier du pluriel. — Le malayâla fait son pluriel en *vin* et *pin* ; *keḷpin* « écoutez » correspond au tamoul *kêṇmin*. Ce *pin* apparaît même en tamoul dans le verbe négatif, sous la forme *pîr* : *çéy-g-at'-pîr* « ne faites pas », où *îr* = vous, *p* = signe du futur, *at'* = *al*, négation, *çéy* = radical de faire. *Vin* ou *pin* malayâla est la transition naturelle entre les deux formes tamoules *pîr* et *min*.

Les formes du malayâla, du tamoul et du canara rattachent incontestablement l'impératif dravidien au futur aoristique.

Une autre forme directe est produite en tamoul par la suffixation au radical pur des signes de seconde personne; par exemple *viḍ-ây* « laisse » (*Nâlaḍiyâr*, XIII, 10); *kâṇ-îr* « voyez » (*Râmâyaṇa*, VI, XXVII, 20); *kêḷir* « écoutez » (*Çindâmaṇi*, III, 25). Cette forme se trouve ainsi identique à la négative (Voyez ci-après, § V, B).

Dans les anciens poèmes, l'impératif singulier tamoul reçoit souvent des suffixes explétifs *mo* (que M. Caldwel rapproche du *mu* télinga), *miyâ* ou *madi*.

§ V. — Voix.

Les voix servent, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à différencier les nuances significatives de l'idée verbale. Elles se groupent naturellement et logiquement en trois catégories : la première contient les voix *dérivées,* indiquant les idées subordonnées de causalité, d'activité, de commencement, de faiblesse, de répétition, etc. ; la seconde ne peut être formée que par la voix *négative,* qui est évidemment susceptible de se confondre, de se joindre avec toutes les autres ; la dernière enfin comprend deux voix *principales :* la voix *active* ou *transitive* et la voix *neutre, moyenne, intransitive,* suivant les deux directions dont est susceptible presque toute idée verbale.

A. — Voix dérivées.

Dans la généralité des langues dravidiennes, on ne connaît qu'une voix, la *causative.* A côté de « je fais », on peut dire, en une seule expression verbale, « je fais faire ». M. Caldwell fait remarquer que ces causatifs peuvent avoir deux régimes (je l'ai fait venir à Paris) ou un seul (j'ai fait bâtir la maison).

Le signe du causatif, suffixé au radical, est en tamoul et en malayâla *vi* ou *pi ;* en canara *içu* (anc.) et *itchu* (mod.) ; en télinga, *iṅtchu* et *piṅtchu.* M. Caldwell, dans ces diverses formes, ne retient que l'*i* comme particule causative ; le *v* ou *p* tamoul et télinga n'est pas autre chose que le signe du futur ; le *çu* ou *tchu* canara et

télinga est une formative verbale que nous retrouverons tout à l'heure (1).

Le tuḷu se distingue de ses congénères. Son causatif est formé par *â* ou par *ḍu* (2) : *maḷpâve* « je fais faire », *tarpuḍuve* « je fais appeler ». — Le gônd a également un causatif marqué par *ha* ou *h* ajouté au participe présent de la voix principale transitive.

Du reste, le gônd et le tuḷu possèdent de nombreuses voix dérivées. Le premier est plus riche que le second ; il a un *inchoatif* formé par la suffixation des éléments personnels et temporels à la forme infinitive.

Quant au tuḷu, voici la série complète de ses voix dérivées : de *maḷpuve* « je fais », il dérive *maḷpâve* « je fais faire » (causatif), *maḷpêve* « je fais sans cesse » (fréquentatif), *maḷtruve* « je fais énergiquement » (intensif). Ces trois dérivés peuvent être de plus négatifs.

On conçoit que les voix dérivées soient susceptibles de tous les temps ordinaires.

B. — Voix négatives.

Comment s'indique l'idée négative dans la plupart des verbes de nos langues modernes ? En ajoutant à l'expres-

(1) Si l'on s'en rapporte aux grammairiens tamouls, les causatifs sont eux-mêmes susceptibles de causatifs : *céyvittên* « j'ai fait faire », *céyvippittên* « j'ai été cause qu'on a fait faire ». Je crois que cette forme vaut les combinaisons de suffixes entassés par les maladroits admirateurs du basque pour donner des produits aussi baroques que *aita-ren-aren-arena* « celui de celui de celui du père », etc. C'est long, inintelligible et absolument inusité.

(2) Ce *ḍu* peut-il, malgré sa linguale, être identifié au *ttu* tam. = *du* can., suffixe transitif, dont nous parlerons plus loin (C, 3°) ?

sion verbale une négation : je fais, je ne fais pas. Les langues dravidiennes ne procèdent pas autrement, avec cette différence que la particule négative est intercalée dans le verbe et précède les suffixes personnels. Ainsi le gônd insère la négation *hille* ou *halle*, qui correspond à la particule tamoule *illei* ou *allei*, où *ei* est un terminatif et où la négation est proprement *al* ou *il ;* toute la conjugaison positive en gônd peut ainsi devenir négative. Le tuḷu ne procède pas autrement que le gônd : il intercale *dj*, reste de *idjdji*, sa particule négative (dérivé incontestablement de l'*il* général primitif) ; par exemple *maḷte* « je fis » et *maḷtidji* « je ne fis pas », *maḷtŭda* « nous avons fait » et *maḷtŭdidja* « nous n'avons pas fait », *maḷpâvaḷŭ* « elle fait faire » et *maḷpâvudjaḷŭ* « elle ne fait pas faire », etc. Le tamoul a également la faculté de former un négatif par l'intercalation de *il* ou *al*, mais dans ce cas les suffixes personnels sont le plus souvent brefs ; *çéy-d-ây* « tu as fait » et *çéy-d-il-ei* « tu n'as pas fait », *irukkin'd'-ên* « je suis » et *irukkin'd'-il-ên* « je ne suis pas ».

Le tamoul a développé de cette manière un temps aoristique qui est formé du radical verbal, de la négation et des suffixes personnels : *nân pêç-al-ên* « je ne parle pas, je n'ai pas coutume de parler », *pêç-al-aḷ* « elle ne parle pas » (*Râmây.*, VI, xxv, 114) ; *araçan't'an'n'ei-nôkkalaḷ* « elle ne regarda point le roi » (*Çindâmaṇi*, III, 193), etc. Cette formation est très-remarquable. Les négatifs en *al* ou *il* intercalés sont inconnus en langage moderne vulgaire qui, d'ailleurs, emploie généralement, comme nous le verrons plus loin, une périphrase. — Nous avons cité, à propos du temps futur, un

exemple de négatif avec *al* intercalé entre le signe personnel et le suffixe *git't'u.*

Mais le négatif le plus habituel au tamoul consiste dans une simple combinaison des suffixes personnels longs, toujours longs, et du radical ; l'expression résultante se traduit généralement par le futur : *pêç-ên* « je ne parlerai pas », *kâṇ-ây* « tu ne verras pas », *kêḷ-ân* « il n'entend pas », etc.; mais elle sert aussi à rendre le passé et le présent. Le canara possède une formation analogue, mais sans l'obligation d'allonger les voyelles des suffixes personnels : *mâḍ-en* « je ne fais pas », *mâḍ-ire* « vous ne faites pas ». Le télinga a une formation correspondante qui semble marquée par l'intercalation d'un *a : konavu* « tu ne prends pas », *tchêyanu* « je ne fais pas ». Le malayâla a, comme le tamoul, un temps négatif : *ar'iyâr* « ils ne sauront pas » ; mais il en forme périphrastiquement trois (présent, passé, futur) en ajoutant au gérondif négatif (voyez ci-après, § VI) les signes temporels *innu, ńńu, vu : varâyinnu, varâńńu, varâyvu.* Le khond a deux temps négatifs : l'aoriste, qui correspond à la forme unique canaro-tamoule (*giênu* « je n'ai pas coutume de faire ») et un prétérit. Le tuda a également, s'il faut en croire M. Pope, deux temps négatifs ; le premier correspond aux formes canaro-tamoules, *ir-eni* « je ne serai pas », *âḍ-eni* « je ne danse pas » ; le second est caractérisé par l'intercalation de *t* (*th* anglais de *thin*), *er-th-eni* « je n'étais pas », mais il semble très-peu usité.

De l'existence de ces doubles formes caractérisées, les unes par l'intercalation de la négation *al* ou *il,* les autres par celle de *a* (le futur tulu lui-même est en *a, tûve* « je verrai » et *tuvâye* « je ne verrai pas »), les autres

par l'allongement nécessaire des voyelles, M. Caldwell conclut avec assez de raison à la dérivation générale par *al* négatif. Le télinga l'a réduit à *a ;* le tamoul a fait de même, puis a fondu cet *a* avec les voyelles initiales des suffixes ; le canara l'a laissé tomber sans compensation. L'étude des gérondifs et participes négatifs confirme cette théorie, comme nous le verrons plus loin ; celle de l'impératif également.

L'impératif négatif tamoul est en effet dérivé par l'addition au rad. de diverses terminaisons. Au sing., ce sont : 1° *êl, kêḷ-êl* « n'écoute pas » ; 2° *âdi* (il faut voir là plutôt une forme de prétérit) : *paḍâadi* « ne souffre pas » (*Kur'aḷ,* CXXI, 10) ; *kur'âdi* « ne diminue pas » (*Nâlaḍi,* XXXIX, 8) ; *ureiyâdi* « n'exprime pas » (*Nâlaḍi,* XXXIX, 10) ; 3° *an'mô,* de *al* « non ». Au pluriel, on trouve : 1° *âmin, çéy-yâ-min* « ne faites pas », où *min* est le suffixe personnel ; 2° *an'min,* de *al ;* 3° *at'pîr,* de *al* aussi. On emploie encore pour l'impératif la forme en *ka, çéy-yat'-ka :* c'est proprement un gérondif avec *al* intercalé. Le télinga fait *aka,* que M. Caldwell assimile à l'*at'ka* tamoul ; le pluriel est en *aṇḍi,* que nous avons expliqué ci-dessus. Le malâyala se sert de *âyka* au singulier et *âyvin* au pluriel. La plupart des formes que nous venons de voir et celle que nous trouverions en canara, en kôta, en tuda, etc., sont périphrastiques. Le tamoul moderne forme son impératif négatif, ou, comme disent certains grammairiens, son prohibitif, en ajoutant au gérondif négatif en *âdu* l'*ê* emphatique : *çéy-yâd-ê* « ne fais pas » ; au pluriel, il ajoute encore *um* ou pléonastiquement *uṅgaḷ : çéy-âd-ê-yuṅgaḷ* « ne faites pas, vous plusieurs ».

C. — *Transitifs et intransitifs.*

Une même idée verbale est principalement susceptible de deux manières d'être, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi ; le but de son activité peut être interne, subjectif, ou au contraire externe, objectif. Dans le premier cas, le verbe est moyen, neutre, intransitif, *atmanêpadam,* comme disent les Indiens du Nord, *tan'vin'ei* (de *tân* « soi-même ») comme disent les Dravidiens tamouls : j'éclaire, je suis lumineux, je donne de la lumière ; — dans le second, le verbe est actif, transitif, *parasmâipadam, pir'avin'ei* (de *pir'a* « autre ») : j'éclaire le monde, je rends le monde clair. Cette distinction, cette division naturelle en deux *voix* est commune à beaucoup d'idiomes du second groupe ; M. Caldwell rappelle heureusement la forme indéterminée et la forme déterminée du verbe magyare, *látom* « je le vois » et *látok* « je vois ». Les langues à flexion ont souvent perdu le sens de cette distinction naturelle ; elles ont laissé s'oblitérer bien des formes moyennes et ont développé une voix *passive,* qui correspond à une conjugaison composée de la période primitive. C'est pourquoi Ziegenbald appelle *passifs* les intransitifs tamouls (*Grammatica,* 1716, p. 80). Le passif en effet est un état pour ainsi dire personnel, propre au sujet, et non une variation de la signification verbale. Le passif est essentiellement périphrastique dans la conjugaison dravidienne (voyez ci-après, § VII).

Dans cette conjugaison, au contraire, le moyen et l'actif ou, pour être plus exact, le transitif et l'intransitif

ne sont pas distingués par des compositions, ni même par des suffixes différents ; ils sont exprimés par des variations de la forme sonore verbale. Mais ce n'est pas à proprement parler une flexion, parce que la variation a lieu au moyen d'un simple renforcement ou d'un simple affaiblissement consonnantique. C'est surtout en tamoul que cette variation peut être étudiée.

Il faut remarquer avant tout que certains verbes ne sont susceptibles d'aucune variation. « Je marche » est essentiellement intransitif, car son transitif se confond avec le causatif « je fais marcher », le sens verbal ne changeant pas ; inversement « je fais » n'est guère susceptible d'avoir proprement une forme intransitive. Il en résulte que certains verbes tamouls ont une seule forme, analogue à celle ordinairement active ou neutre, mais sans que la correspondance de l'idée et de la forme soit rigoureuse : *paṇṇugir'ên* « je fais » est un actif à forme neutre ; *naḍappên* « je marcherai », un neutre à forme active.

On peut néanmoins, quant au tamoul, poser le principe général suivant : chaque verbe, susceptible de deux voix, a deux formes sonores, une forte pour la voix transitive, une faible pour l'intransitive.

En général aussi, ces deux formes sont distinguées par la présence à la fin du radical d'une explosive forte ou douce. Cependant, il faut reconnaître trois cas : 1° celui où la différence a lieu dans le radical ; 2° celui où elle a lieu dans le suffixe temporel ; 3° celui tout exceptionnel où un suffixe spécial semble employé.

1° Dans le premier cas, il faut encore rechercher si le radical est simple ou s'il est composé :

α. S'il est simple, il se termine en *r'u* ou *ḍu*, auxquels on rattache les finales *l*, *lu* et *ḷ*, *ḷu*. La forme forte est alors obtenue par le doublement de la consonne et le durcissement qui en résulte : *mâr'ugin'd'ên* « je change (intr.) » devient *mât't'ugin'd'ên* « je change (act.) » ; *sujaluvên* ou *sujalvên* « je tournerai (intr.) » donne *sujat't'uvên* « je tournerai (trans.) » ; *vâḍugir'adu* « cela se flétrit » fait *vâṭṭugir'ad'u* « il flétrit (act.) ». Dans ce cas, si la forme faible tamoule présente une nasale avant l'explosive, cette nasale, purement euphonique, disparaît dans la conjugaison forte : *tîṇḍuvêm* « nous toucherons » et *tîṭṭuvêm* « nous exciterons, nous pilerons ».

β. S'il est composé, il est formé du radical simple et des formatifs *gu*, *çu*, *du*, *bu* (ou avec la nasale euphonique *ṅgu*, *ńdju*, *ndu*, *mbu*). La forme dure est alors en *kku*, *ttchu*, *ttu*, *ppu* (sans nasale) : *tûṅguvên* « je dormirai, je serai suspendu » donne *tûkkuvên* « je porterai ». — M. Caldwell fait remarquer qu'au lieu de *kku* le télinga fait *tchu*, *tûtchu* et même *tûńtchu* pour *tûkku* : il ne faut voir là qu'une variation due à la phonétique particulière du télinga.

2° Dans le second cas, les signes temporels sont *kkir'u* ou *kkin'd'u*, *ttu*, *ppu* (*u* final à élider) pour le transitif et *gir'u* ou *gin'd'u*, *du* ou *ndu* (*n* euphonique), *vu* ou *bu*, pour l'intransitif. *Vaṇangir'âḷ* « elle adore, elle vénère, elle plie » et *vaṇakkir'âḷ* « elle plie, elle courbe » ; *varundên* « j'ai souffert » et *varuttên* « j'ai affligé » ; *mêyvên* « je paîtrai, je brouterai » et *mêyppên* « je paîtrai, je mènerai paître ».

Il est bon de faire observer ici que le tamoul vulgaire adoucit en *ttch* les prétérits en *tt* ; il dit *aḍittchân* pour

aḍittân « il a frappé ». Ziegenbald a donné place à cette forme dans ses paradigmes, et Beschi lui-même n'a pas osé la proscrire entièrement (1) : il se borne à faire observer qu'elle n'est pas littéraire. La forme faible est alors en *ńdj : ar'ińdjên* « je sus » pour *ar'indên*. Cette variation euphonique n'a lieu d'ailleurs qu'après *i* ou *ei (ai)*.

3° Quelques verbes, le plus souvent monosyllabiques ou dissyllabiques brefs, font leur transitif par l'addition au radical de *ttu* qui donne fréquemment à l'expression résultante un sens causatif : *paḍuvêm* « nous souffrirons » et *paḍuttuvêm* « nous ferons souffrir », *vijun-d-ây* « tu es tombé » et *viju-tt-i-n-ây* « tu as tombé ». La particule intercalaire est *du* en canara, *tâḷ-du* pour tam. *tâj-ttu* « abaisser », de *tâj* « bas ». M. Caldwell identifie cette particule avec le suffixe adjectif et déclinatif des noms qui est *ad* en canara et *ti* en télinga ; il y voit le démonstratif neutre singulier *adu* « cela ».

J'ai donné ci-dessus, dans le second cas de nos formations, des exemples tirés de verbes en *l* et en *ḷ*, dont les transitifs sont en *t't'* et *ṭṭu*. C'est là du moins l'explication des grammairiens tamouls, mais celle de M. Caldwell est bien préférable. Il décompose *t't'u* et *ṭṭu* en *l-du, ḷ-du,* conformément aux lois de la phonétique tamoule qui change en deux explosives dentales dures mouillées le concours de *ḷ* et de *d,* et en deux linguales dures le

(1) Beschi est très-sévère dans sa grammaire du tamoul vulgaire pour les fautes d'orthographe telles que *kaṇṇukuṭṭi* pour *kan'd'ukuṭṭi* « veau », composé de *kan'd'u* « veau », et *kuṭṭi* « petit ». Il a raison quant à l'écriture, mais ces fautes sont parfaitement commises dans la prononciation populaire.

concours de *ḷ* cérébral et de *d*. Mais, en m'en tenant à l'explication tamoule, j'ai voulu montrer le rapport qui existe entre *l* et les explosives mouillées. Cette explication, du reste, vient d'une méprise ; devant les signes temporels du présent, *l* et *ḷ* muettes deviennent forcément *t'* et *ṭ*, dont *t't'u* et *ṭṭu* semblent le simple redoublement.

Cette division des verbes tamouls en forte et en faible ne correspond pas toujours, comme nous l'avons vu, à l'expression exacte des voix. Il arrive que certains verbes, sous leur forme faible, ont deux significations évidemment connexes, mais assez différentes pour que l'une soit déjà active ; dans ce cas, la forme forte du même verbe ne s'applique qu'à l'autre signification. Nous avons cité l'exemple *vaṇaṅgu* « vénérer, plier (intr.) » qui fait *vaṇakku* « plier (trans.) » seulement ; le sens « vénérer, adorer » de la forme faible vient incontestablement du sens intransitif normal « plier », mais il a rendu pour certains cas cette forme active quant à sa signification. D'autres fois, la signification neutre de la forme faible n'existe pas, et les deux formes sont actives. Ces anomalies peuvent servir à faire retrouver le sens primitif réel de beaucoup de verbes, car il n'est pas possible qu'elles aient existé dans le prototype commun.

Dans plusieurs grammaires tamoules, on a divisé, comme je viens de le faire, les verbes tamouls en forts et en faibles. Mais le principe et le but de cette division n'étant pas l'expression des voix, les verbes se trouvent parfois différemment classés. Graul, prenant pour base la formation du futur en *pp*, *b* ou *v*, a des verbes forts, moyens et faibles ; aussi explique-t-il que les premiers et les derniers sont transitifs et intransitifs, avec de nom-

breuses exceptions. Une autre division, fondée sur la forme du prétérit ou plutôt ayant pour objet d'aider à trouver la forme du prétérit, a été proposée dès 1739 par Walther (1).

En résumé, la règle primitive devait être que tous les verbes forts étaient actifs et tous les verbes faibles neutres. Mais, dans la suite des temps, la règle a perdu de sa rigueur et ne se trouve plus toujours exacte, en ce qui touche la formation du futur et du présent, qu'au point de vue grammatical et formel. En ce qui concerne le prétérit, la distinction est mieux faite quant au sens, mais alors souvent contrairement à la règle ; ainsi « marcher » a son présent et son futur forts, mais son prétérit faible *(naḍa-kkir'ên, naḍa-nd-ên, naḍa-pp-ên)*. — Je ne puis m'arrêter ici à examiner la formation du prétérit dans tous les verbes tamouls ; elle est assez compliquée et n'est bien expliquée dans aucune grammaire ; j'espère pouvoir m'en occuper un jour.

Bayonne, le 24 février 1877.

Julien VINSON.

(A continuer.)

(1) Je ne suis pas absolument sûr de cette citation, car je n'ai pas sous les yeux le texte de Walther. Son travail, remarquable pour l'époque, est en effet devenu rare et ne se rencontre que joint à quelques exemplaires de la première édition de la grammaire de Beschi. Il est intitulé : « Observationes grammaticae, quibvs lingvae tamvlicae idioma vulgare... illvstratvr, a Chr. Th. Walthero, missionario danico. *Trangambariæ*, typ. miss. regiae, MDCCCXXXIX ». C'est un in-8° de 58 et (ij) p.

BIBLIOGRAPHIE

BANCROFT. *The native Races of the Pacific states of North America.* 5 forts vol. in-8. New-York, Appleton et Cie, édit. Paris, Maisonneuve et Cie, édit., 1875.

On a reconnu jusqu'à ce jour, chez les tribus qui habitent au long du Pacifique, l'existence d'environ deux cent cinquante dialectes ou sous-dialectes. Les matériaux pour les étudier manquent presque partout, et le peuqu'il y en a n'est pas souvent de bon aloi. Un voyageur de passage dans une tribu, un capitaine de navire débarqué sur une côte, quelque officier envoyé en expédition par son gouvernement, l'agent d'une compagnie commerciale, brave homme, plus expert à débattre le prix des fourrures qu'à reconnaître la qualité d'un son ou l'excellence d'une forme grammaticale, retient au hasard les termes familiers et les phrases dont on a besoin pour l'usage journalier de la vie. Rentré dans son pays, s'il lui convient d'informer le monde par relation spéciale des choses qu'il a vues au cours de ses excursions, il n'a garde de taire ce qu'il a appris des dialectes indigènes. Il faut avoir examiné de près les vocabulaires annexés aux récits de voyage pour se figurer ce qu'une langue peut devenir aux mains d'un auteur de bonne volonté. Les mots sont transcrits au juger, à peu près tels que les gens ont cru les entendre : où l'oreille a été confondue par un son étranger, le lecteur se heurte à des entassements laborieux de lettres, les *lltm*, les *jts*, les *tsm*, les *sjtm*, qui laissent le champ libre aux conjectures les plus ingénieuses. Ajoutez que chaque peuple, comme il est naturel, n'apprécie pas les mêmes sons de la même

manière, mais en juge la valeur aux sons de sa propre langue, et vous penserez bien qu'on a souvent fort à faire de découvrir le même mot sous un déguisement britannique et sous un accoutrement français. Les grammaires, quand il y en a, sont dues le plus souvent aux missionnaires des différents ordres qui, la tête pleine des rudiments de la grammaire latine et ne rêvant que gérondifs ou supins, ont essayé de couler les langues indigènes dans le moule classique, sans s'apercevoir qu'ils le faisaient éclater de toutes parts. Dès 1633, le père Lejeune se plaignait qu'on employât entre Français et Indiens un jargon qui n'était, à proprement parler, ni le français ni l'indien, et cependant, ajoutait-il avec surprise, les Français, à l'user, se flattent de parler indien, et les Indiens pensent s'exprimer en bon français. Voici plus de deux cents ans que voyageurs et missionnaires travaillent à augmenter la confusion dont on s'étonnait déjà au commencement du XVIIe siècle ; le chaos est à peu près complet aujourd'hui, et je ne m'étonne pas que M. Bancroft ait laissé à d'autres le soin de le débrouiller.

Au moins a-t-il exposé consciencieusement ce qu'il a trouvé de plus clair et de mieux établi sur la matière. Classer les langues d'après leurs affinités naturelles ne se pouvait toujours faire, faute de documents certains : il les a divisées, d'après la position géographique, en quinze groupes échelonnés de la péninsule d'Alaska à l'isthme de Darien. L'hyperboréen comprend les Eskimaux, avec leurs dialectes presque toujours incompréhensibles d'une peuplade à l'autre ; les Thlinkits, dont le gosier paraît avoir résolu d'une façon méritoire plusieurs problèmes compliqués de vocalisme, s'il est vrai qu'il réussisse à

prononcer familièrement des mots comme *khlrleies*, chevelure ; *thlklunuk,* sain ; *katlhth,* cendres ; enfin les Dinnéhs, qui s'étendent le long des Montagnes-Rocheuses jusqu'en Sonora sur quarante-deux degrés de latitude. Le parler d'une de leurs tribus rappelait à d'Umfreville le caquetage mélodieux d'une pleine basse-cour de poules, et Bartlett affirme d'un autre de leurs dialectes « qu'il produit à l'oreille l'effet du polonais, du chinois, du choctaw et du hollandais combinés. Joignez-y une abondance de grognements et de tons gutturaux, le clappement des Hottentots, ou du moins quelque chose qui en approche, mélangez le tout, et, en énonçant les syllabes, avalez-en le plus que vous pourrez : vous aurez une notion exacte des mots apaches. » Des observateurs bienveillants ont rapporté de ces parages une idée moins défavorable. « De même, dit M. Powers, que les Indiens Houpas rappellent à l'esprit le souvenir du romain, de même leur langage est quelque peu parent du latin par ses caractères phoniques : c'est l'idiome des camps, rude, fort, laconique. Qu'un Indien grave et de bonne prestance le parle délibérément, et chaque mot retentit comme le choc mat du bélier contre un mur ; ou mieux, que le lecteur prenne les mots *kītoanchwa,* diable, et *chīchwĭt,* mort, et remarque le degré de force qu'on peut mettre à les prononcer. Quel superbe roulement de tambour que ce long mot, si ferme, *conchwilchwil !* » Tout considéré, je pense que M. Powers ne manque pas d'imagination.

Dans les groupes colombien et californien, les langues vont gagnant en douceur et en harmonie à mesure qu'on passe d'un climat plus froid à un climat plus tempéré. A l'extrême frontière septentrionale, sur les rives de la

Colombie inférieure et dans les régions voisines, les Chinoûks possèdent le patois le plus gauche et le plus discordant qui fût jamais. On dirait à les entendre qu'ils en sont encore à découvrir l'usage des lèvres et de la langue : leur discours est une lutte perpétuelle contre la partie basse du gosier pour en arracher les sons expressifs des idées. L'instrument a fini par leur paraître si imparfait qu'ils ont renoncé à l'employer ; ils n'enseignent plus à leurs enfants que le chehali ou bien une sorte de *sabir* qui s'est formé vers la fin du siècle dernier. Il se compose d'environ cinq cents mots, dont deux cents empruntés au vieux chinouk, quatre-vingt-quatorze au français-canadien, soixante-sept à l'anglais et le reste pris aux nations voisines. Pour imparfait qu'on le tienne, ce jargon est supérieur à la langue qu'il remplace et a du moins sur elle l'avantage de se pouvoir prononcer sans trop de peine. Le salish est moins dur que le chinouk, le sahaptin moins dur que le salish. Quand on va de Colombie en Orégon, puis de là en Californie, le progrès devient de plus en plus notable. On rencontre bien encore çà et là, dans l'Euroc par exemple, des combinaisons qui paraissent défier toute bouche humaine, *mrprh*, nez ; *chlh*, terre ; *ynx*, enfant ; mais ce sont là des cas isolés. Partout ailleurs le son monte du fond de la gorge à la bouche et aux lèvres, la richesse en voyelles augmente, la phrase devient harmonieuse et mieux balancée ; les intonations du cahroc ont été comparées sans désavantage à celles de l'espagnol. Dans la Moyenne et la Basse-Californie les langues se divisent et se subdivisent ; en vingt heures de chemin on traverse vingt dialectes. Chaque année en voit disparaître

quelques-uns devant l'invasion européenne, et ceux qui vivent ou dont on sait quelque chose comptent à peine à côté de ceux qui meurent ou dont on ne sait rien.

A l'approche du grand plateau d'Anahouac, les éléments d'étude deviennent plus sûrs ; les grammaires se multiplient, et, ce qui vaut mieux que les grammaires, les textes de langue. Ce sont le plus souvent des *Confessionnaires*, des *Catéchismes*, des recueils de sermons, des livres de piété, utiles aux entrepreneurs de conversions, mais suspects au simple philologue. Je crains bien qu'en voulant transporter dans des idiomes mal préparés à les recevoir le bagage métaphysique du catholicisme et la phraséologie mystique de la dévotion, les missionnaires n'aient été souvent obligés de détourner les mots de leur sens premier et de se permettre des privautés avec la syntaxe. Les gens qui ne tiennent pas à être édifiés en étudiant une langue nouvelle préféreraient à cette littérature benoîte des recueils de traditions et des morceaux de poésie populaire : la moindre chanson, prise sur la bouche d'un Indien, en dirait probablement davantage sur le génie de la langue qu'un sermon en quatre points, j'entends des plus éloquents, écrit par un jésuite européen. D'ordinaire, M. Bancroft n'a d'autre spécimen à donner que la traduction d'un *Pater noster*. Il y a des *Pater noster* en kirh, des *Pater noster* en netela, des *Pater noster* en kechi, des *Pater noster* en kochimi, des *Pater noster* en tarahoumara. Toutes ces langues parlées par des peuples jadis tributaires ou voisins du grand empire mexicain se rapprochent plus ou moins du nahua sans lui être apparenté d'une façon évidente.

Le nahua, l'otomi, le quiché, le maya et les dialectes

qui s'embranchent presque à l'infini sur ces grandes souches, représentent ce qu'on peut nommer les langues civilisées de l'Amérique du Nord. Quelques-unes possédaient, avant l'arrivée des Espagnols, une littérature écrite dont les débris ont survécu jusqu'à nos jours, soit dans les transcriptions faites après la conquête, soit dans les manuscrits originaux de caractère hiéroglyphique. Ici l'abondance des matériaux anciens et modernes est telle qu'il eût été relativement facile de procéder d'une manière scientifique. En trente pages on eût donné au lecteur ordinaire tout ce qu'il lui importe de savoir, des notions sur la structure générale du nahua et de ses congénères, sur les traits de similitude et de dissemblance qu'ils présentent entre eux, les procédés de dérivation des mots, la valeur relative et l'évolution des catégories grammaticales. M. Bancroft a consacré soixante pages à entasser péniblement des renseignements confus sur des points de détail. On a, comme pour le shoshoni et l'haydah, des *Pater noster* et des paradigmes de conjugaison, l'appréciation de Mendieta sur la beauté du langage mexicain, et celle de Camargo sur sa richesse, une prière à la Vierge de Guadalupe, la mention d'un mot de seize syllabes. Il ne suffisait pas de s'extasier sur la longueur de *Mihuittilmoyoicuitlatonpixochitl*, et de dire que c'est un nom de plante et de le citer d'après Hernandez ; il fallait exposer les lois d'agglutination qui en ont déterminé la forme. Toute cette partie est des plus faibles. Les derniers chapitres sont consacrés à l'énumération des dialectes parlés sur la côte et dans les forêts de l'isthme.

Comme le reste de l'ouvrage, la section des langues

n'est qu'une compilation, où les éléments puisés aux sources les plus diverses sont rangés bout à bout, sans prétention à les concilier et presque sans critique. M. Bancroft ne rejette absolument que les excentriques, les rêveurs qui ont mené les dix tribus d'Israël à la conquête du Mexique où dérivent les civilisations et les races de l'Europe des civilisations et des races américaines. Tous les autres ont également chez lui droit de cité et prennent place à son œuvre : Buschmann ou Guillaume de Humboldt, Centeno, Smith ou Manuel Perez; le lecteur peut choisir à sa guise entre les autorités. D'autres n'en seront pas satisfaits ; je préfère, quant à moi, cette enquête minutieuse où les dépositions pour et contre sont détaillées tout au long, aux systèmes ingénieux, mais sans appuis, qu'on a bâtis dans ces derniers temps, sous prétexte d'étudier les antiquités américaines. Aussi bien la plupart des livres relatifs à l'histoire et aux langues des races du Pacifique sont si coûteux, si rares, si difficiles à trouver, que M. Bancroft, en eût-il seulement dressé la bibliographie et donné des extraits, aurait déjà rendu à la science plus de services réels que dix faiseurs de théories travaillant d'inspiration et pénétrés de l'ambition de se montrer originaux.

G. Maspero.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Groupe italique.

Alart. Études sur quelques mots nouveaux d'une charte landaise de 1268 ou 1269. (In : *Revue des langues romanes,* t. VIII, p. 19-30.) Montpellier, 1875.

Ascoli. P. Meyer e il franco-provenzale. (In : *Archivio glottol. italiano,* t. II, p. 385-395.) Turin, 1876.

Boucoiran (L.). Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, 1875. Gr. in-8, fasc. 1 à 7. Paris, 1875.

Bücheler. Précis de la déclinaison latine, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur. In-8, XXII-230 p. Paris, 1875.

Caix (N.). Le alterazioni generali nella lingua italiana (*Riv. di filologia romanza,* t. II, fasc. 1, p. 71-81). 1876.

Chabaneau. Notes sur quelques pronoms provençaux. (In : *Romania.*) Paris, 1875.

Corssen. Oskische inschriften. (In : *Philologus,* t. XXXV, fasc. 1.)

Darmesteter. Phonétique française. La protonique non initiale, non en position. In-8, 26 p. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley. (Extrait de : *La Romania,* t. V.)

Espagne. Des formes provençales dans Molière. (In : *Revue des langues romanes,* t. II, p. 70.) Paris, 1876.

Fumi. Sulla formazione latina del preterito et futuro imperfetti. In-8, 48 p. Milan, 1876.

Guardia et **Wierzewki.** Grammaire de la langue latine d'après la méthode analytique et historique. In-12, LXXIX-773 p. Paris, 1876.

Harkness. On the latin perfect. (*Transactions of the american philological association.*) Hartford, 1876.

Joret. Changement de *r* en *s* (*z*) dans les dialectes français. (*Mémoires de la Société de linguistique,* t. III, p. 155.) Paris, 1876.

Lagarenne. Notice sur le patois saintongeois. (In : *Revue des langues romanes,* 2e série, t. I, p. 44-59.) Montpellier, 1876.

Lespy (T.). Proverbes du pays de Béarn. Énigmes et contes populaires. In-8. 1876.

— Lettres à Grégoire sur les patois de France. (In : *Revue des langues romanes*, t. VIII, p. 71-113. Montpellier, 1875.

Mahn. Uber die provenzalische sprache und ihr verhältniss zu den ubrigen romanischen sprachen. (In : *Archiv. für das studien der neueren sprachen*, t. LV, 1er fasc.) 1876.

Mayor. Bibliographical clue to latin literature, edited after Hübner with large additions. In-8, 220 p. Londres et Cambridge, 1875.

Meyer (P.). Du changement d'*s*, *z* en *r* et d'*r* en *s*, *z* dans quelques dialectes de la langue d'oc. (In : *Romania*, XIII, p. 184.) Paris, 1875.

Michaelis. Studien zur romanischen wortschüpfung. In-8. VIII-300 p. Leipzig, 1876.

Mila y Fontanals (M.). Poètes catalans. Les Noves rimades. La Codolada. In-8. Paris, 1875.

— Phonétique catalane : *œ*. (In : *Revue des langues romanes*, t. II, 146 p.) Montpellier, 1876.

Raynaud (Gaston). Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIe et XIVe siècles (1254-1333). In-8, 127 p. Paris, Vieweg, 1876.

Roque-Ferrier. Enigmes populaires en langue d'oc. In-8. 1876.

— De la double forme de l'article et des pronoms en langue d'oc. (*Revue des langues romanes*, 2e série, t. I, p. 125-137.) Montpellier, 1876.

Taylor. The etruscan language. In-8, 24 p. Londres, 1876. — Dans ce mémoire l'auteur rapproche l'étrusque des langues ouralo-altaïques.

Thomsen. Remarques sur la phonétique romane. L'*i* parasite et les consonnes mouillées en français. (*Mémoires de la Soc. de linguist.*, t. III, 106 p.) Paris, 1876.

Schoell. De accentu linguæ latinæ. commentationum, part. I à III. Leipzig, 1875.

Stronck. Étude critique sur l'orthographe et la prononciation de la langue latine. In-4, 22 p. Luxembourg, 1876.

Groupe celtique.

Arbois de Jubainville (H. d'). Le génitif singulier des thèmes féminins en *á* dans l'ancien irlandais. (In : *Mém. de la Société de linguistique*, t. III, 79 p.) Paris, 1875.

— Note sur les permutations de la consonne initiale dans les langues

néo-celtiques et sur les étymologies gauloises. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France.*) In-8, 5 p. Paris, 1876.

Groggan (Edmund). Keltic Element in the Lycian Inscriptions, with interlinear translation. (*Anthropologia,* p. 517 à 550; discussion, 551, 552. Londres, avril-juillet, 1875.

Luecke. Grammaire des dialectes celtiques dans ses rapports avec la langue française. In-4, 21 p. Slesvig, 1876.

Sullivan. Celtic Litterature. (*Encyclopedia britannia,* t. VII, 1877.)

Windisch. Das irische *t* præteritum. (*Beitragen* de Kuhn, t. 448, p. 442 à 470.) Berlin, 1876.

Groupe slave.

Faster (G.). Dictionnaire thèque-français. In-18.

Hecquard (Charles). Éléments de grammaire franco-serbe. In-16. Belgrade, 1875.

Jagić. Lautlicher übergang von *tl* in *kl, dl* in *gl.* (In : *Arch. f. slav. philol.,* t. I, 157 p.) Berlin, 1875.

— Ueber einige erscheinungen des slavischen vocalismus. (*Archiv. f. slavische philologie,* t. I, p. 337-412.) Berlin, 1876.

Jurković. O metafori našega jezika (La métaphore en croate). (In : *Rad. jugoslav. akademije,* t. XXXI. Zagreb, 1875.

Leskien. Ein altbulgarisches lautgesetz. (*Ibid.,* p. 58.)

— Das russische *drumja, tremja.* (In : *Archiv. für slavische philologie,* t. I, 56 p.) Berlin, 1875.

— Die vocale *ŭ* und *ĭ* in den sogenannten altslovenischen denkmælern des kirchenslavischen. (In : *Berichte über die verhandlungen der k. sæchsischen gesellsch. der wissensch.* zu Leipzig. *Philos. hist. classe.*) Leipzig, 1875.

Miklosich. Vergleichende grammatik der slavischen sprachen. In-8, t. II, XXIV-504 p. Vienne, 1875.

Nehring. Die philologischen arbeiten bei den Polen in neuerer zeit. (*Archiv. f. slavische philologie,* t. I, p. 249-266.) Berlin, 1876.

Smith (C. W.). De verbis imperfectivis et perfectivis in linguis slavonicis. In-8, 56 p. Copenhague, 1875.

Veber (A.). Obrana niekoliko tobožnjih barbarizamah (Défense de quelques prétendus barbarismes). (In : *Rad jugosl. akademije,* t. XXIX, p. 145-159.) Zagreb, 1874.

— O naravi hervatske izreke (La phrase en croate). In : *Rad jugoslavenske akademije,* t. XXVIII, p. 183-190. Zagreb [Agram], 1874.

Langues sémitiques.

Cooper (W. R.). An Archaic Dictionnary : biographical, historical and mythological ; from the Assyrian, Egyptian and Etruscan. Monuments and Papyri. In-8. 1876.

Delitzsch. Assyrische Lesestücke. In-4, VIII-63 p. Leipzig, 1876.

— Discours de Jacques de Saroug sur la chute des idoles. Texte syriaque et traduction française. In-8. Paris, 1876.

Gruenert. Die imâla der umlant im arabischen. In-8, 98 p. Vienne, 1876.

Lenormant (François). Études sur quelques inscriptions cunéiformes. Essais de philologie accadienne et assyrienne. In-8, XXIV-329 p. Paris, Maisonneuve, 1876.

Martin (l'abbé). Saint Pierre et saint Paul dans l'Église nestorienne. Textes syriaques et traduction française. In-8.

Wandel. De particulæ hebraicæ be, indole, vi, usu. In-8, 50 p. Iéna, 1876.

Langues khamitiques.

Abel (C.). Koptische untersuchungen, 1re part. In-8, 456 p. Berlin, 1876.

Chalvet de Rochemonteux (de). Des rapports grammaticaux entre l'égyptien et le berbère. (Extrait des *Mémoires du congrès intern. des orientalistes*, 1re session, 1873.) In-8, 42 p. Paris, imp. ve Bouchard-Huzard, 1876.

— Étude philologique sur les incriptions cunéiformes de l'Arménie. In-4, 196 p. Paris, autogr. Hermet, 1876.

Halévy (J.). Essais sur la langue agaou. Le dialecte des Falachas. In-8, Paris, Maisonneuve, 1873.

— Essais d'épigraphie lybique. (*Journal Asiatique*, février-mars.) Paris, 1876.

Le Page Renouf. An elementary Grammar of the ancient Egyptian Language, in the hieroglyphic type. In-4. Londres, 1875.

Reinisch. Ægyptische chrestomatie, 2e livr. Vienne, 1875.

Langues américaines.

Adam (L). Esquisse d'une grammaire comparée des dialectes cree et chippaway. In-8, 149 p. Paris, 1876.

Adam (**L.**). De la dérivation spécifique, de l'emboîtement et du polysynthéisme en dakota. (*Revue de ling.*, t. IX, p. 1.) Paris, 1876.

Berendt (**C. N.**). On a Grammar and Dictionary of the Carib or Karib language; with some account of the People by whom it is spoken. (*Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution*, p. 363, 364.) Washington, 1874.

Brasseur de Bourbourg (**abbé**). Essais historiques sur les sources de la philologie mexicaine. (*Journal des Orientalistes.*) In-8. Paris, 1876.

Charencey (**H. de**). Mélanges sur différents idiomes de la nouvelle Espagne. In-8, 31 p. Paris, Leroux, 1876.

Lacombe (**le P. Alb.**). Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris. In-8, 897 p. Montréal, Beauchemain.

Matthews (**W.**). Grammar and Dictionary of the language of the Hidasta. In-4, 148 p. New-York, 1873.

Montoya (**el P. Ant. Ruiz de**). Arte de la lengua guarani, ó mas bien Tupi. Vocabulario español guarani. In-8. Vienne, 1876. Réimpression faite par les soins de M. Varnhagen, du célèbre ouvrage du P. Montoya.

Chinois.

Kleczkowski (le comte), professeur à l'École des langues orientales. Cours graduel et complet de chinois parlé et écrit. Vol. I. Phrases de la langue parlée, tirées de l'*Arte china* du P. Gonzalves. Gr. in-8, LXXII-102-116 p. Paris, 1876.

Mayers (**W. F.**). The Chinese Reader's Manual. In-8, XXIV-440 p. Shanghaï, 1874.

Perny (**Paul**). Grammaire de la langue chinoise orale et écrite. T. II, langue écrite. Gr. in-8, XVI-347 p. et tabl. Paris, Leroux, 1876.

Rosny (**Léon de**). Textes chinois anciens et modernes, traduits pour la première fois dans une langue européenne. In-8, 118 p. Paris, Maisonneuve et Cie, 1876.

Langues ouralo-altaïques.

Ahlquist (**A.**). Die Kulturwörter der Westfinnischen sprachen. Ein Beitrag zur der älteren Kulturgeschichte der Finnen. In-8, XIV-314 p. Helsingsfors, 1875.

Donner. Revue de la philologie ougro-finnoise dans les années 1873-1875. (*Mémoires de la Société de linguistique*, t. III, p. 81 ss.) Paris, 1876.

[illegible]

D'Arcy Th. E. [illegible]

— [illegible]

D'Arcy et Harrisburg [illegible]

Mythologie.

[illegible] [illegible] 1870.

Gerard de Rialle [illegible]

Goldziher Ignaz [illegible]

[illegible] [illegible] Berlin, 1[illegible]

Hoffmann Adolf [illegible]

Jagic [illegible] Berlin, 1878.

Kreß Gr. [illegible] Berlin, 1[illegible]

Lenormant [illegible]

Mannhardt [illegible] Berlin, 1[illegible]

Pfleiderer [illegible]

Schultze M., Handbuch der Etruskischen Mythologie. Sage und Dichtung der alten Etrusker in ihrer Zusammenhang mit den religiösen Anschauungen anderer Semiten, sowie der Indogermanen und Aegypter [illegible]

Sinistrari Le P., [illegible]

A. [illegible]

Lenormant. Les prinnipes de comparaison de l'acadien et des langues touraniennes, réponse à une critique. (In : *Revue de philologie*. Paris, 1875.

Ujfalvy (**Ch. E. de**). Principes de phonétique dans la langue finnoise. In-8, 86 p. Paris, 1876.

— Éléments de grammaire magyare. In-8, 126 p. Paris, Maisonneuve, 1876.

Ujfalvy et **Hertzberg**. Grammaire finnoise, d'après les principes d'Eurén et de J. Budenz, suivie d'un recueil de morceaux choisis. In-8. Paris, 1876.

Mythologie.

Baissac. Satan ou le diable (*Revue de linguistique*, t. IX). 1876.

Girard de Rialle. Les déesses des eaux dans le Rig-Véda. (*Revue de ling.*, t. IX, p. 46.) Paris, 1876.

Goldziher (**Ignaz**). Der Mythos bei den Hebräern und seine geschichtliche Entwickelung. Untersuchungen zur Mythologie und Religionswissenschaft. In-8, xxx-402 p. Leipzig, 1876.

Grimm (**J.**). Deutsche mythologie, 4e édit., t. I. In-8. Berlin, 1875.

Holtzmann (**Adolf**). Deutsche mythologie, publié par Alfred Holder. In-8. Leipzig, 1876.

Jagić. Die christlich-mythologische schicht in der russischen volkepik. (In : *Arch. f. slav. philol.*, t. I, p. 82-133). Berlin, 1875.

Krek (**Gr.**). Beiträge zur slavischen mythologie. Veles, volos und Blasius. (In : *Arch. für slavische philologische*, t. I, p. 82-133. Berlin, 1875.

Luetolf. Kleine beitræge zur mythologie. (In : *Germania*, t. XXI, fasc. 1.) 1876.

Mannhardt. Der baumkultus der Germanen und ihrer nachbarstämme Mythologische untersuchungen. In-8, xx-646 p. Berlin, 1875.

Plew. Die Griechen in ihrem verhältniss zu den gottheiten fremder volker. In-4, 24 p. Danzig, 1876.

Schulze (**M.**). Handbuch der Ebräischen Mythologie. Sage und Glaube der alten Ebräer in ihrem Zusammenhang mit den religiösen Anschauungen anderer Semiten, sowie der Indogermanen und Aegypter. Gr. in-8, x-294 p. 1876.

Sinistrari (**Le P.**). De la démonialité et des animaux incubes et succubes. Ouvrage inédit publié d'après le manuscrit original et traduit du latin par Is. Liseux. Paris et Londres, 1875.

A. Dureau.

3 2044 017 900 168

3 2044 017 900 168